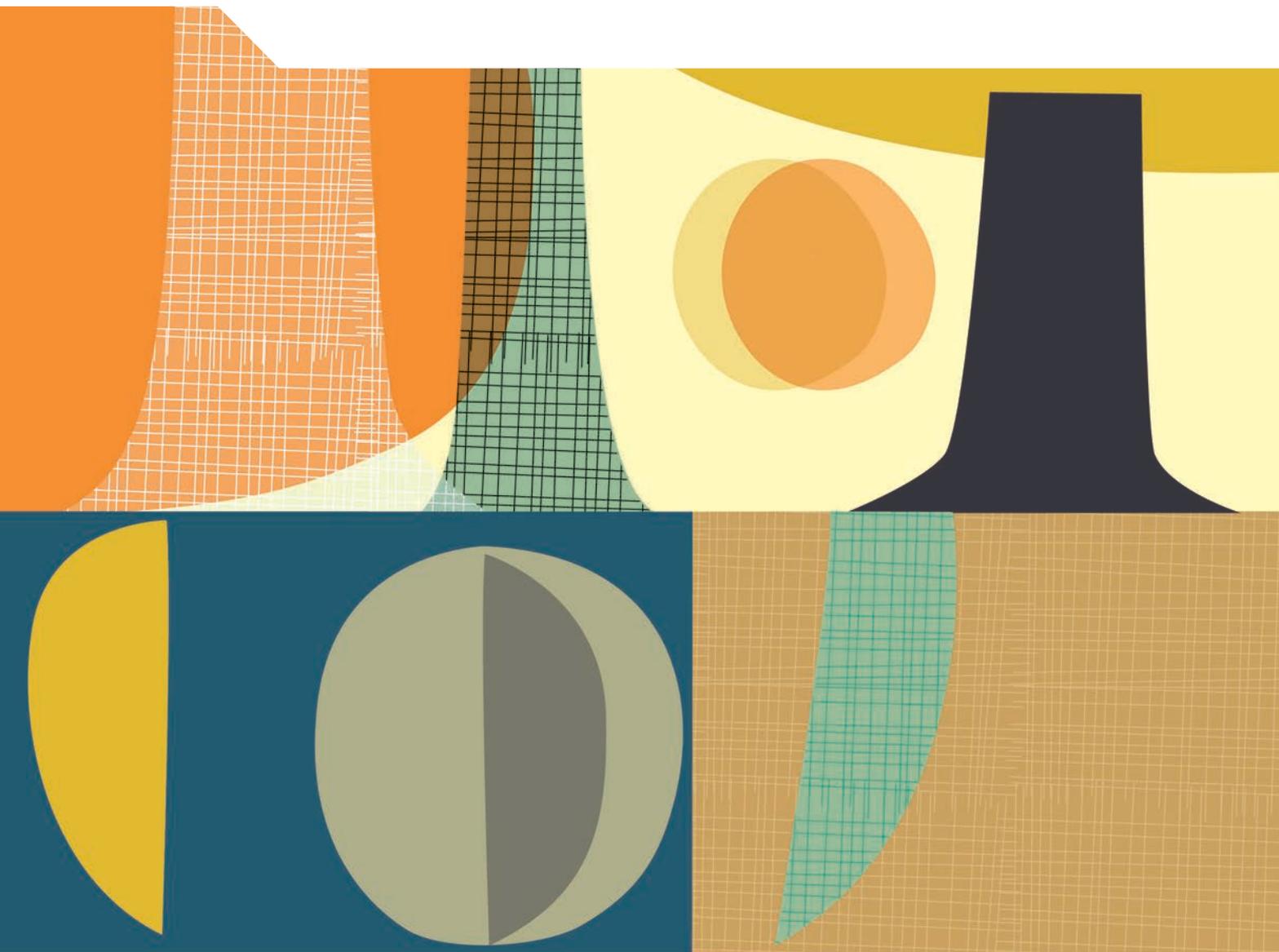


Cahiers de l'Afrique de l'Ouest

# Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest





Cahiers de l'Afrique de l'Ouest

# Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest

Sous la direction de Marie Trémolières,  
Olivier J. Walther and Steven M. Radil

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE/CSAO (2022), *Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/325c4747-fr>.

ISBN 978-92-64-98891-0 (imprimé)

ISBN 978-92-64-37408-9 (pdf)

Cahiers de l'Afrique de l'Ouest

ISSN 2074-3564 (imprimé)

ISSN 2074-3556 (en ligne)

**Crédits photo** : Couverture © Delphine Chedru.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : [www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm).

© OECD 2022

---

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

---

---

# Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

---

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale indépendante. Son Secrétariat est hébergé au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Sa mission est de promouvoir des politiques régionales à même d'améliorer le bien-être économique et social des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. À cette fin, il se fixe pour objectifs de produire et de collecter des données, de fournir des analyses et de faciliter le dialogue stratégique, dans le but de favoriser et de promouvoir des politiques publiques en phase avec les transformations rapides à l'œuvre dans la région. Il promeut, en outre, la coopération régionale comme vecteur de développement durable et de stabilité. Ses domaines de travail portent actuellement sur les dynamiques alimentaires, les villes et territoires, et la sécurité.

Ses Membres et partenaires sont l'Autriche, la Belgique, le Canada, le CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), la Commission de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), la Commission de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), la Commission européenne, les États-Unis, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Le CSAO a par ailleurs conclu un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding* [MOU]) avec le Groupe de recherche sur le Sahel de l'Université de Floride.

*Pour en savoir plus, consulter :*  
**[www.oecd.org/csao](http://www.oecd.org/csao)**

---

# Avant-propos

---

Les violences frontalières s'intensifient en Afrique du Nord et de l'Ouest, avec 60 % des victimes et des incidents violents recensés à moins de 100 kilomètres d'une frontière entre janvier et juin 2021. La moitié implique des civils. Cette tendance, déjà perçue dans le rapport du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) paru en 2021, est plus particulièrement visible en Afrique de l'Ouest, la situation en Afrique du Nord se stabilisant avec la signature du récent cessez-le-feu (Libye, octobre 2020). Face au développement des conflits et des groupes terroristes transnationaux, trois questions se posent : les zones frontalières sont-elles plus violentes que les autres ? L'intensité des violences y a-t-elle augmenté ? Certaines régions frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ?

Bien qu'étant géographiquement et politiquement périphériques, les espaces frontaliers influencent la diffusion spatiale de la violence et l'instabilité politique. Les conflits frontaliers ne sont pas uniquement liés à leur position périphérique par rapport à l'État central et reflètent des problèmes politiques plus larges, tels que la marginalisation perçue de certains groupes.

Les leviers poussant les acteurs étatiques et non étatiques à adopter une stratégie transnationale dépendent fortement des contextes étatiques et locaux, ce qui explique notamment pourquoi certaines zones frontalières sont beaucoup plus violentes que d'autres. À l'heure actuelle, les deux principaux foyers de violences

frontalières sont la région Burkina Faso-Mali-Niger et le bassin du lac Tchad ; les conflits y sont plus intenses et les événements violents plus concentrés qu'ailleurs. Se développe également une coalescence de violences le long de plusieurs frontières du Nigéria, où des foyers de tension animés par des problématiques différentes se rejoignent géographiquement. Complexifiant ces dynamiques, la localisation de ces violences évolue au fil du temps.

Outre une cartographie et analyse des faits de violences transfrontalières depuis la fin des années 1990 aux niveaux régional et local (Sahel central et oriental), ce rapport bénéficie des points de vue de collègues et personnalités éminentes impliqués à plusieurs niveaux dans les problématiques sécuritaires et de développement. Les points suivants qu'ils soulèvent me semblent particulièrement clés :

La dégradation de la sécurité au Sahel constatée ces 15 dernières années éclaire la fragilité des États et des sociétés sahéniennes. Cette dégradation ne se résume pas à la seule problématique terroriste et djihadiste, mais révèle également l'émergence ou la réémergence de conflits communautaires et d'insurrections, ainsi que la multiplication de milices à motivations variables.

Cette absence de sécurité et de stabilité durables complexifie le développement d'un environnement propice à la création de valeur, notamment dans le secteur agricole, ou d'infrastructures permettant d'accroître les débouchés commerciaux d'espaces frontaliers,

---

nœuds indispensables de la structuration territoriale et de l'intégration régionale. Outre le fait que cette situation érode la confiance entre les populations frontalières et l'État, les organisations humanitaires peinent à tenir leurs promesses sur le terrain faute de pouvoir se déplacer.

Dans un tel contexte et face aux tendances plutôt pessimistes qui se dégagent des conclusions de ce rapport, je souhaite reprendre les trois priorités mises en avant par l'Ambassadeur Maman Sidikou : protéger la dignité des populations, repenser la continuité territoriale et informationnelle, et promouvoir une intégration régionale de proximité.

Si les réflexions tirées de ce travail ne prétendent pas apporter des solutions formatées aux stratégies déjà en place, les options proposées rappellent l'importance de disposer de nouveaux outils d'aide aux politiques qui permettent une lecture spatiale, relationnelle et temporelle des violences et des tendances. La

représentante spéciale de l'Union européenne (RSUE), Mme Emanuela Del Re, souligne l'importance d'un « sursaut civil et politique », comme y exhorte le nouveau pacte de l'Union européenne visant à accompagner la stabilisation de la région en travaillant en étroite coopération avec ses partenaires sahéliens. Le rapport rappelle aussi le besoin de disposer de lectures qualitative et quantitative grâce à la combinaison de statistiques régulières homogènes et d'indicateurs innovants. Ces analyses représentent autant de mécanismes d'appui à la décision pour mieux anticiper les dynamiques futures, s'adapter aux fragilités de la région et à leurs interactions et volatilités, et penser un développement et des politiques plus inclusifs, contextualisés et territorialisés. Le CSAO/OCDE espère, à l'aide de ces outils, accompagner un changement durable et transformateur des espaces frontaliers au cœur des territoires africains de demain.

**Dr Ibrahim Assane Mayaki**

Secrétaire exécutif,  
Agence de développement de l'Union africaine  
(AUDA-NEPAD), et Président honoraire,  
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

---

# Équipe et remerciements

---

**Direction éditoriale et rédaction :**

Marie Trémolières

**Édition :**

Lia Beyeler avec l'appui de Christina Iannuzzi

**Formatting:**

Sylvie Letassey

**Mise en page :**

JOUVE

Ce travail est réalisé dans le cadre du protocole d'accord avec le Groupe de recherche sur le Sahel de l'Université de Floride.

**Dr Olivier J. Walther** a assuré la direction scientifique et la coordination de la cartographie, des travaux d'analyse et de la rédaction de ce rapport. Il est professeur assistant de géographie à l'Université de Floride et consultant auprès du Secrétariat du CSAO/OCDE. Ses recherches actuelles portent sur le commerce transfrontalier et la violence politique transnationale en Afrique de l'Ouest. Il est rédacteur pour l'Afrique du *Journal of Borderlands Studies*, membre du comité exécutif de l'*African Borderlands Research Network* et membre du comité consultatif du projet « *African Governance and Space* ». Au cours des dix dernières années, il a contribué en qualité de chercheur principal ou de partenaire

à différents projets de recherche à financement externe auprès de l'OCDE, de la *National Science Foundation*, de la NASA, du Programme alimentaire mondial, de la Commission européenne, de l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen, des gouvernements du Luxembourg et du Danemark, ainsi que de la Fondation Carlsberg. Courriel : [owalther@ufl.edu](mailto:owalther@ufl.edu)

**Dr Steven M. Radil** est professeur assistant de géosciences à l'*US Air Force Academy*. Il est spécialisé en géographie politique et étudie principalement les dimensions spatiales de la violence politique dans le système international, notamment les questions de guerres civiles, d'insurrections et de terrorisme. Sur l'Afrique, il a publié des travaux sur la diffusion de la guerre civile internationalisée en République démocratique du Congo et sur les ambitions territoriales des insurrections d'inspiration islamiste. Son expertise méthodologique inclut l'analyse spatiale, l'analyse des réseaux sociaux et les systèmes d'information géographiques, outils qu'il utilise régulièrement dans le cadre de ses travaux. Courriel : [steven.radil@afacademy.af.edu](mailto:steven.radil@afacademy.af.edu)

Note : les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas la politique ou la position officielle de l'*US Air Force*, du Département de la Défense ou du gouvernement américain.

### Contributeurs externes

**David G. Russell** est expert-recherche principal au sein de l'initiative *Bridging Divides* de l'université de Princeton. Il est titulaire d'un master en géographie de l'université de l'Idaho et d'une licence en histoire du Middlebury College. Ses recherches portent sur la quantification des schémas spatio-temporels de la violence politique et sur la manière dont la géopolitique façonne la perception du monde et de son histoire. M. Russell a mené des recherches au *Middle East Institute* à Washington, D.C., et travaille actuellement comme consultant pour le secrétariat du CSAO/OCDE. Courriel : [dr8796@princeton.edu](mailto:dr8796@princeton.edu)

**Matthew Pflaum** est doctorant au Département de géographie de l'Université de Floride. Il est titulaire d'un MSc en études africaines et développement international de l'Université d'Édimbourg, et d'un MPH en santé mondiale et maladies infectieuses de l'Université Emory. Il s'intéresse à la mobilité et la violence en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi qu'aux facteurs contribuant à l'enrôlement dans les milices et les organisations extrémistes. Ses travaux portent sur les groupes pastoraux et les tensions autour des ressources, des terres, de la gouvernance, de la mobilité et du pouvoir. Courriel: [mpflaum@ufl.edu](mailto:mpflaum@ufl.edu)

**Alexander Thurston** est professeur assistant de sciences politiques à l'Université de Cincinnati. Ses recherches portent sur l'islam et la politique en Afrique du Nord et de l'Ouest, en particulier au Mali, en Mauritanie et au Nigéria. Il a bénéficié de bourses de recherche auprès du *Council on Foreign Relations*, du *Wilson Center* et de l'*American Council of Learned Societies*. Son dernier ouvrage, *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local Politics and Rebel Groups*, est publié par les Presses universitaires de Cambridge (Cambridge University Press, 2020). Courriel : [thurstar@ucmail.uc.edu](mailto:thurstar@ucmail.uc.edu)

### Perspectives politiques

L'équipe tient à remercier tout particulièrement Mme Emanuela Claudia Del Re et l'ambassadeur Maman Sambo Sidikou qui ont aimablement accepté de partager leurs réflexions sur les priorités et les défis politiques de la région.

**Emanuela Claudia Del Re** est nommée représentante spéciale de l'Union européenne (RSUE) pour le Sahel le 1er juillet 2021. Mme Del Re, de nationalité italienne, a une longue carrière universitaire et a mené des recherches approfondies dans des zones de conflit au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Afrique subsaharienne. Elle a été membre du Parlement italien et a occupé le

poste de vice-ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie.

**Ambassadeur Maman Sambo Sidikou** a exercé diverses responsabilités au Niger (directeur de cabinet du Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et ambassadeur aux États-Unis) avant d'œuvrer dans le secteur du développement en Afrique, en Amérique et en Asie (Banque Mondiale, UNICEF et *Save The Children*). Il a coordonné des opérations de peacekeeping en Somalie (Union africaine) et RDC (Nations Unies) avant d'être nommé Secrétaire exécutif du G5 Sahel (2018) puis Haut représentant de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) en 2021.

Un grand merci également à M Antil et M Bolaji pour leurs contributions avisées.

**Dr Alain Antil**, Chercheur, Directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (Ifri)

**Dr Kehinde A. Bolaji**, Knowledge & Innovation Advisor/Programme Manager, *Africa Borderlands*

*Centre, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Resilience Hub, Nairobi, Kenya*

L'équipe souhaite enfin remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la rédaction de ce rapport :

Laurent Bossard, Secrétariat du CSAO/OCDE ; Prof. Leonardo A. Villalón, Mme Susanna Goewey, Université de Floride ; Prof. Clionadh Raleigh, Université du Sussex ; Dr Roudabeh Kishi, Juliet Delate Iler, ACLED ; Dr Thomas Cantens, Organisation mondiale des douanes ; M José Luengo-Cabrera, Consultant ; Dr Justin Schon, AidData ; Dr Rafael Prieto Curiel, *University College London* ; Dr Michiel van Eupen, *Wageningen University* ; Dr Mareike Schomerus, *Busara Center*.

Un remerciement tout particulier à Sylvie Letassez du CSAO dont le professionnalisme et l'engagement ont contribué à assurer le haut niveau des publications du CSAO/OCDE au fil des ans.

# Table des matières

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	13
RÉSUMÉ	15
CHAPITRE 1	
<b>COMMENT LES FRONTIÈRES FAÇONNENT LES CONFLITS EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST</b>	<b>19</b>
<b>L'IMPORTANCE CROISSANTE DES CONFLITS TRANSNATIONAUX</b>	<b>21</b>
Les régions frontalières sont plus violentes que les autres	23
Les régions frontalières deviennent de plus en plus violentes	24
Certaines régions frontalières sont plus violentes que d'autres	25
<b>UNE APPROCHE SPATIALE DES CONFLITS</b>	<b>27</b>
<b>LES CONFLITS FRONTALIERS MENACENT L'EXISTENCE DES ÉLITES ÉTATIQUES</b>	<b>29</b>
<b>LES CHOIX POLITIQUES DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES</b>	<b>30</b>
Technologies et renforcement de la sécurité aux frontières	30
De meilleures infrastructures pour promouvoir la cohésion nationale	31
De meilleurs services publics dans les villes frontalières	31
Protéger les civils avant tout	32
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>32</b>
CHAPITRE 2	
<b>DES CONFLITS DE PLUS EN PLUS TRANSNATIONAUX EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST</b>	<b>33</b>
<b>TOUTES LES FRONTIÈRES NE SE RESSEMBLENT PAS</b>	<b>35</b>
Approches stato-centrées des frontières et des conflits	36
<b>DE NOUVELLES APPROCHES DES FRONTIÈRES ET DES CONFLITS</b>	<b>38</b>
<b>TROUBLES FRONTALIERS EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST</b>	<b>39</b>
Coûts et avantages de la régionalisation des conflits	44
Une approche spatiale des conflits transnationaux	48
<b>NOTE</b>	<b>49</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>49</b>

## CHAPITRE 3

**CARTOGRAPHIER LES CONFLITS FRONTALIERS EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST** **53**

<b>COMMENT ÉVALUER LA VIOLENCE FRONTALIÈRE</b>	<b>54</b>
Données	55
<b>CARTOGRAPHIER LA DYNAMIQUE FLUCTUANTE DES CONFLITS</b>	<b>59</b>
Mesurer l'intensité de la violence	59
Mesurer la concentration des violences	60
Typologie et cycles des conflits	60
<b>CARTOGRAPHIER LA VIOLENCE DANS LES ZONES FRONTALIÈRES</b>	<b>62</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>67</b>

## CHAPITRE 4

**LA GÉOGRAPHIE FLUCTUANTE DES CONFLITS EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST** **69**

<b>LA VIOLENCE ÉVOLUE DE MANIÈRE DIFFÉRENTE EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST</b>	<b>70</b>
<b>LES VIOLENCES SONT CONCENTRÉES DANS CERTAINS PAYS</b>	<b>73</b>
<b>INTENSIFICATION ET DIFFUSION DES VIOLENCES</b>	<b>78</b>
<b>LES CONFLITS S'INTENSIFIENT, NOTAMMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>79</b>
<b>LA VIOLENCE EST DE PLUS EN PLUS DISPERSÉE</b>	<b>79</b>
<b>ÉVOLUTION DE LA GÉOGRAPHIE DE LA VIOLENCE</b>	<b>79</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>87</b>

## CHAPITRE 5

**POURQUOI LES RÉGIONS FRONTALIÈRES SONT PLUS VIOLENTES EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST** **89**

<b>LA VIOLENCE DIMINUE AVEC LA DISTANCE AUX FRONTIÈRES</b>	<b>91</b>
<b>LES RÉGIONS FRONTALIÈRES SONT DE PLUS EN PLUS VIOLENTES</b>	<b>93</b>
<b>LES VIOLENCES FRONTALIÈRES NE SONT PAS HOMOGENÈS ENTRE LES ÉTATS NORD- ET OUEST-AFRICAINS</b>	<b>95</b>
<b>LES VIOLENCES AUX FRONTIÈRES SONT FORTEMENT CONCENTRÉES</b>	<b>97</b>
Deux foyers de violences frontalières	97
Les régions frontalières sont plus sujettes aux violences de forte intensité	98
<b>ZONES FRONTALIÈRES, ÉTATS ET ORGANISATIONS EXTRÉMISTES VIOLENTES</b>	<b>99</b>
L'expansion régionale des groupes armés djihadistes	100
Insuffisance des réponses coordonnées face aux djihadistes transnationaux	101
Djihadisme transnational au Sahel central	103
Djihadisme transnational autour du lac Tchad	107
Conflits transnationaux au Tchad et alentour	109
<b>LES RÉGIONS FRONTALIÈRES NE SONT PAS TOUJOURS LES ÉPICENTRES SPATIAUX DES CONFLITS POLITIQUES</b>	<b>111</b>
<b>NOTES</b>	<b>113</b>
<b>REFERENCES</b>	<b>113</b>

## CHAPITRE 6

**RÉDUIRE LA VIOLENCE DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES AFRICAINES :  
PERSPECTIVES POLITIQUES**

		<b>115</b>
<b>EMANUELA CLAUDIA DEL RE</b>		<b>116</b>
<b>AMBASSADEUR MAMAN SAMBO SIDIKOU</b>		<b>118</b>
<b>DR. ALAIN ANTIL</b>		<b>121</b>
<b>DR KEHINDE A. BOLAJI</b>		<b>124</b>
<b>NOTES</b>		<b>128</b>
<b>REFERENCES</b>		<b>128</b>
<b>Cartes</b>		
Carte 1.1	Décès liés aux violences politiques situés à moins de 100 km d'une frontière, 1997-2021	21
Carte 1.2	Pays couverts	22
Carte 1.3	Principaux foyers de violence aux frontières en Afrique de l'Ouest, 2020	26
Carte 1.4	Accessibilité des régions frontalières en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2020	28
Carte 2.1	Événements violents dans l'ouest du golfe de Guinée, 1997-2003 dandu golfe de Guinée, 1997-2003	43
Carte 2.2	Événements violents impliquant certaines organisations transnationales, 1999-2021	45
Carte 2.3	Modélisation des frontières sous forme de distances en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2015	47
Carte 3.1	Pays et études de cas	56
Carte 3.2	Modèle administratif (à gauche) et modèle spatial (à droite) pour le Niger	67
Carte 4.1	Événements violents en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2015-21	75
Carte 4.2	Le Nord-est, la Middle Belt et l'État du Delta du Niger (Nigéria)	76
Carte 4.3	Décès dus à des événements violents en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2015-21	77
Carte 4.4	Intensité des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019-21	80
Carte 4.5	Concentration des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019-21	82
Carte 4.6	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019	84
Carte 4.7	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2020	84
Carte 4.8	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) au Mali et au Sahel central, 2020	85
Carte 4.9	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) au Nigéria et dans la région du lac Tchad, 2020	85
Carte 4.10	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) en Libye, 2020	86
Carte 5.1	Événements violents selon leur distance aux frontières, 1997-2021	92
Carte 5.2	Indicateur de dynamique spatiale des conflits (SCDi) dans les régions frontalières, 2020	98
Carte 5.3	Victimes d'événements impliquant des forces gouvernementales dans un autre pays, 1997-2021	102
Carte 5.4	Décès entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, 1997-2021	104
Carte 5.5	Décès impliquant Boko Haram, ISWAP et les forces gouvernementales, 2009-20	108
Carte 5.6	Tchad et pays environnants	110
Carte 6.1	Mortalité et insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, 2020-21	126
Carte 6.2	Mortalité et insécurité alimentaire dans le Liptako-Gourma, 2020-21	126
Carte 6.3	Mortalité et insécurité alimentaire dans la région du lac Tchad, 2020-21	127
<b>Encadrés</b>		
Encadré 1.1	Frontières, zones frontalières et lignes de démarcation	22
Encadré 2.1	Les différends frontaliers entre le Niger et ses voisins	36
Encadré 2.2	Définition des conflits transnationaux	37
Encadré 2.3	Les frontières comme facteur de longévité : l'exemple de la LRA	41
Encadré 2.4	Modélisation du coût des frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest	46
Encadré 3.1	Un algorithme pour délimiter les frontières en fonction des échanges commerciaux	65
Encadré 4.1	Les conflits frontaliers au Tchad	78

**Graphiques**

Graphique 1.1	Événements violents, décès et population selon la distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021	23
Graphique 1.2	Événements violents et distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021	24
Graphique 1.3	Événements violents et distance aux frontières dans une sélection de pays, 1997-2021	26
Graphique 1.4	Décès attribués aux groupes affiliés à Al-Qaïda, par pays, 1999-2021	27
Graphique 2.1	Événements violents impliquant l'Armée de résistance du Seigneur par pays, 1997-2021	42
Graphique 3.1	Événements violents par type et par région, 1997-2021	59
Graphique 3.2	Densité des événements violents	61
Graphique 3.3	Événements violents de densité identique, mais de concentrations différentes	61
Graphique 3.4	Répartition des événements violents calculée en fonction du ratio de la distance moyenne au plus proche voisin	61
Graphique 3.5	Zones frontalières définies en fonction des zones tampons, des temps de trajet et des unités administratives	63
Graphique 3.6	Calcul du temps de trajet depuis chaque passage frontalier à l'aide d'une surface de friction	64
Graphique 3.7	Organigramme de l'algorithme du modèle spatial	66
Graphique 4.1	Événements violents, par type, en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021	71
Graphique 4.2	Décès dus à des événements violents, par type, en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021	72
Graphique 4.3	Proportion des régions en conflit où les violences sont concentrées, 1997-2021	83
Graphique 4.4	Nombre de conflits par type en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2020	86
Graphique 4.5	Proportion des régions nord et ouest-africaines en conflit par type, 1997-2021	87
Graphique 5.1	Événements violents et victimes selon leur distance aux frontières, 1997-2021	91
Graphique 5.2	Typologie d'événements violents selon leur distance aux frontières, 1997-2021	92
Graphique 5.3	Événements violents à moins de 20 km d'une frontière, 1997-2021	93
Graphique 5.4	Événements violents par temps de trajet depuis un poste frontière, 1997-2019	94
Graphique 5.5	Événements violents par pays, selon leur distance aux frontières, 1997-2021	95
Graphique 5.6	Événements violents par temps de trajet et par pays, 1997-2019	96
Graphique 5.7	Typologies des conflits dans les régions frontalières et les autres régions, 2020	99
Graphique 5.8	Décès par groupe armé et pays d'origine, 1999-2021	101
Graphique 5.9	Événements violents selon la distance aux frontières dans le Liptako-Gourma et d'autres régions frontalières, 1997-2021	105

**Tableaux**

Tableau 2.1	Pourquoi les acteurs étatiques et non étatiques traversent-ils les frontières ?	40
Tableau 2.2	Victimes et événements violents, par organisations transnationales et par pays, 1999-2021	45
Tableau 3.1	Questions, approches et outils pour évaluer la violence aux frontières	55
Tableau 3.2	Nombre d'acteurs par catégorie, 1997-2021	56
Tableau 3.3	Nombre d'incidents et de victimes par types d'événements violents, 1997-2021	58
Tableau 3.4	Les quatre types spatiaux de conflits	62
Tableau 4.1	Événements violents et victimes par pays, 2020-21	73
Tableau 4.2	Événements violents et victimes par région au Mali, 2020-21	74
Tableau 5.1	Proportion de conflits dans les cellules frontalières et autres, 2020 et 1997-2021	99

# Abréviations et acronymes

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project	FPLP	Front populaire de libération de la Palestine
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique	FPR	Front patriotique rwandais
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad	FUC	Front uni pour le changement démocratique
CC	Concentration des conflits	G5S	G5 Sahel
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	GATIA	Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale	GIA	Groupe islamique armé
CEMOC	Comité d'Etat-Major opérationnel conjoint	GNA	Gouvernement d'accord national
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens	GROADS	Global Roads Open Access Data Set
CIJ	Cour internationale de justice	GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel	IC	Intensité des conflits
CJTF	Force d'intervention civile conjointe	IEDs	Engins explosifs improvisés
COS	Commandement des opérations spéciales	IFRI	Institut français des relations internationales
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	ISGC	État islamique dans le Grand Sahara
ECOMOG	Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO	ISWAP	État islamique en Afrique de l'Ouest
EEL	Engin explosif improvisé	JEM	Mouvement pour la justice et l'égalité
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara	JNIM	Jama'at Nusrat al-Islam wa-l-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans)
ESRI	Environmental Systems Research Institute	LNA	Armée nationale libyenne
EUCAP	European Union Capacity Building	LRA	Armée de résistance du Seigneur
EUTM	European Union Training Mission	LURD	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
FACT	Front pour l'alternance et la concorde au Tchad	MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
FAMa	Forces armées maliennes	MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
FATA	Régions tribales administrées fédéralement	MISAHHEL	Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel
FC-G5S	Force conjointe du G5 Sahel	MNJTF	Force multinationale mixte
FMTS	Force mixte tchado-soudanaise		

---



---

MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad	QG	Quartier général
MODEL	Mouvement pour la démocratie au Libéria	RCA	République centrafricaine
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo	RDC	République démocratique du Congo
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo	RSUE	Représentante spéciale de l'Union européenne
MSA	Mouvement pour le salut de l'Azawad	RUF	Front révolutionnaire uni
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest	SCDi	Indicateur de la dynamique spatiale des conflits
NASA	National Aeronautics and Space Administration	SLM	Armée de libération du Soudan
NPFL	Front patriotique national du Libéria	SPLA	Armée populaire de libération du Soudan
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	SRTM	Shuttle Radar Topography Mission
ONG	Organisation non gouvernementale	UE	Union européenne
ONU	Organisation des Nations unies	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
OSM	OpenStreetMap	UFDD	Union des forces pour la démocratie et le développement
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord	UFL	Unité de fusion et de liaison
PDI	Personnes déplacées internes	ULIMO	Mouvement unifié de libération du Libéria pour la démocratie
PIP	Programme d'investissements prioritaires	ULRI	Unités légères de reconnaissance et d'intervention
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	UMA	Union du Maghreb arabe
		UFR	Union des forces de la résistance

# Résumé

Au cours des six premiers mois de 2021, 60 % des victimes d'événements violents en Afrique du Nord et de l'Ouest se trouvent à moins de 100 kilomètres d'une frontière. Près de la moitié d'entre elles sont des civils. L'importance croissante des conflits et groupes transnationaux dans un contexte aux dynamiques de plus en plus complexes souligne le besoin d'analyses quantitatives et qualitatives territorialisées décryptant comment les frontières contribuent à façonner les schémas de violences politiques ([Chapitre 1](#)). Ce rapport vise à y contribuer.

## Une approche spatialisée et contextualisée des conflits transnationaux et des réseaux d'acteurs

Une définition claire et partagée des frontières est source de stabilité des relations politiques, intérieures comme extérieures. Lorsque que les frontières sont poreuses, l'autorité de l'État peut y être inégale, favorisant ainsi le développement de sanctuaires pour les groupes violents ou les poussant à se redéployer hors du pays. Cette régionalisation des conflits a un coût matériel, social et stratégique, qui pèse à la fois sur les forces étatiques et leurs opposants.

Outre la composante spatiale, les conflits transnationaux comportent une dynamique sociale et peuvent refléter des problèmes politiques, comme la marginalisation perçue ou réelle de certains groupes sociaux. Ces « nouveaux types de conflits », qui mêlent revendications locales et discours de portée mondiale et s'étendent par-delà les frontières, se caractérisent en

Afrique du Nord et de l'Ouest par une prolifération d'acteurs divers — milices communautaires ou ethniques, groupes d'autodéfense, rebelles et extrémistes religieux, luttant contre et aux côtés des acteurs étatiques traditionnels ([Chapitre 2](#)).

La conception et la mise en œuvre de politiques territorialisées, au-delà des politiques nationales ou sectorielles, apparaît comme l'un des moyens les plus efficaces de lutter contre la marginalisation politique des zones frontalières tout en promouvant leur centralité économique au sein de la région.

## Toutes les frontières ne se ressemblent pas

La gouvernance des régions frontalières conjugue des pratiques informelles et formelles avec des formes alternatives de coopération, d'échange, de résilience et de régulation de l'État. Au-delà de simples lignes de démarcation, les frontières se posent donc comme des concepts spatiaux et socio-économiques plus complexes, qui facilitent ou empêchent les échanges transfrontaliers. Les acteurs étatiques et non étatiques y sont impliqués dans des réseaux complexes d'alliances et de tensions qui contribuent à façonner les dynamiques de violence observées depuis la fin des années 1990.

Les zones frontalières en Afrique du Nord et de l'Ouest sont-elles cependant plus violentes que les autres espaces étatiques ? Comment l'intensité de la violence dans les régions frontalières a-t-elle évolué ? Certaines régions frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ?

### **Des outils pour cartographier les violences frontalières et l'inégalité de leurs évolutions**

Pour répondre à ces questions, plusieurs approches sont utilisées : celle des zones tampons avec une échelle de 10 à 200 km de part et d'autre des frontières, et celle, plus innovante, fondée sur leur accessibilité et sur un rapport plus fonctionnel à la frontière ([Chapitre 3](#)).

Trois types de violences sont étudiés : les combats, les explosions et violences perpétrées à distance, ainsi que les violences dirigées contre les civils de 1997 à mi-2021 aux niveaux régional et à l'aide d'études de cas au Sahel central et Sahel oriental.

Les violences en Afrique du Nord et de l'Ouest connaissent des évolutions très différentes en raison, principalement, de la nature des conflits. Dans le premier cas, elles sont imputables à des guerres entre les forces régulières et des milices qui reculent si un accord est trouvé, comme récemment en Libye. Dans le second, elles se développent en luttes asymétriques entre les gouvernements centraux et une multitude d'acteurs non étatiques, faisant de nombreuses victimes civiles. Entre janvier 2020 et juin 2021, 87 % des événements violents et des victimes se concentrent dans cinq pays : le Nigéria, le Cameroun, le Mali, la Libye et le Burkina Faso. Le Nigéria en reste l'épicentre.

L'augmentation rapide des violences et des victimes en Afrique de l'Ouest depuis le milieu des années 2010 reflète l'intensification et l'extension de plusieurs conflits interdépendants. Certains foyers de violences fusionnent. Dans le Sahel central, la frontière Mali-Burkina Faso-Niger forme une bande continue de violences de forte intensité en 2020. La région du lac Tchad est également concernée, de N'Guigmi (Niger) à Mubi (Nigéria) et Maroua (Cameroun). Un autre faisceau ininterrompu d'insécurité s'est par ailleurs formé du nord du Nigéria jusqu'au delta du Niger. L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits « SCDi », développé par le CSAO/OCDE et ses partenaires, souligne que ces zones frontalières sont davantage touchées par des violences concentrées, très intenses, signe d'un enracinement ([Chapitre 4](#)).

### **La violence diminue avec la distance aux frontières ; leurs interactions restent cependant fluctuantes dans l'espace et le temps**

L'étude de la répartition géographique des violences politiques met en évidence leur plus grande fréquence à proximité des frontières, et leur diminution progressive à mesure que l'on s'en éloigne. Entre 1997 et 2021, plus de 4 000 événements violents et près de 19 000 décès sont recensés à moins de 10 kilomètres d'une frontière, soit respectivement 9 % et 11 % des événements violents et décès répertoriés. Un pic d'activités violentes s'observe entre 100 et 110 kilomètres, probablement en raison des grands centres urbains relativement proches des frontières, comme Maiduguri dans le nord du Nigéria.

La relation entre événements violents et frontières varie considérablement au fil du temps, au gré de l'évolution des différents épisodes de conflit. Le pourcentage d'événements survenus près des frontières a diminué au milieu des années 2000, avec le déplacement des conflits du Golfe de Guinée vers le Sahel. La vague de violence la plus récente, particulièrement préoccupante, a vu le pourcentage d'événements à moins de 20 kilomètres d'une frontière augmenter chaque année entre 2011 et 2016, pour finalement dépasser la moyenne annuelle historique de 23 % enregistrée pour la période 1997-2009. Cette augmentation globale des événements près des frontières nord et ouest-africaines ces dernières années peut indiquer soit le déplacement des conflits au sein des États, soit leur expansion transfrontalière, ou les deux.

À l'aide de l'indicateur SCDi, le rapport illustre la répartition très inégale des violences frontalières en Afrique du Nord et de l'Ouest. Les événements violents et les décès ont ainsi tendance à se concentrer dans des régions spécifiques, comme le bassin du lac Tchad et le Liptako-Gourma, devenus des foyers persistants de violence. Dans les régions frontalières, les violences politiques sont plus intenses et concentrées signe que ces zones sont le théâtre d'un type de conflit plus alarmant que les autres régions.

Le rapport montre par ailleurs que les vecteurs de la violence politique dans les zones frontalières dépendent fortement des contextes sociaux et politiques de chaque région. La concentration de la violence dans les zones frontalières s'explique par les stratégies locales des organisations extrémistes violentes, qui utilisent ces territoires pour mener leurs attaques et mobiliser les populations civiles, ainsi que par la volonté de certains États de combattre ces organisations au-delà de leurs frontières ([Chapitre 5](#)).

**Les régions frontalières ne sont pas toujours les épices spatiaux des conflits politiques**

Malgré de nombreuses « Stratégies Sahel » soulignant la nécessité d'une action régionale, la réponse des États d'Afrique du Nord et de l'Ouest à la régionalisation de la violence se fait en ordre dispersé. Les zones frontalières ne sont pas des espaces intrinsèquement violents. Les dynamiques des violences frontalières résultent

des rapports de l'État avec ses frontières, mais également des interactions entre l'ensemble des belligérants.

Une meilleure sécurité frontalière, mais aussi une plus grande connectivité des zones frontalières avec le reste du territoire, permettraient sans doute de réduire les conflits frontaliers et transnationaux. Les villes frontalières constituent des nœuds essentiels dans la circulation régionale des biens et des personnes en Afrique du Nord et de l'Ouest, sur lesquelles il faudrait investir.

Au-delà des implications politiques de la lutte contre la violence dans les régions frontalières en Afrique du Nord et de l'Ouest, les contributeurs de la dernière section du rapport soulignent les fragilités accrues des espaces, notamment sahéliens, conjuguant terrorismes extrémistes et revendications locales. Ils rappellent la nécessité de renforcer la protection des civils, tant sur le plan de la sécurité que de la dignité, en encourageant le développement des espaces frontaliers, garant de la continuité territoriale indispensable à l'intégration régionale ([Chapitre 6](#)).



# **Comment les frontières façonnent les conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest**

---

Ce chapitre étudie l'importance croissante des régions frontalières d'Afrique du Nord et de l'Ouest dans le développement des conflits armés depuis la fin des années 1990. S'appuyant sur une analyse désagrégée de plus de 171 000 événements violents, il montre qu'il existe une relation nette entre le nombre d'événements violents et la distance aux frontières : les régions frontalières sont plus violentes que les autres. Il suggère également que la relation entre violences et frontières varie dans le temps, selon l'intensification ou la diminution des conflits. Les violences frontalières se sont ainsi déplacées du golfe de Guinée vers le Sahel depuis le milieu des années 2000. Enfin, il souligne que, loin d'être uniquement le fait de la défaillance de l'État, les violences aux frontières illustrent des problématiques politiques plus vastes, susceptibles de menacer la stabilité des États.

---

## MESSAGES CLÉS

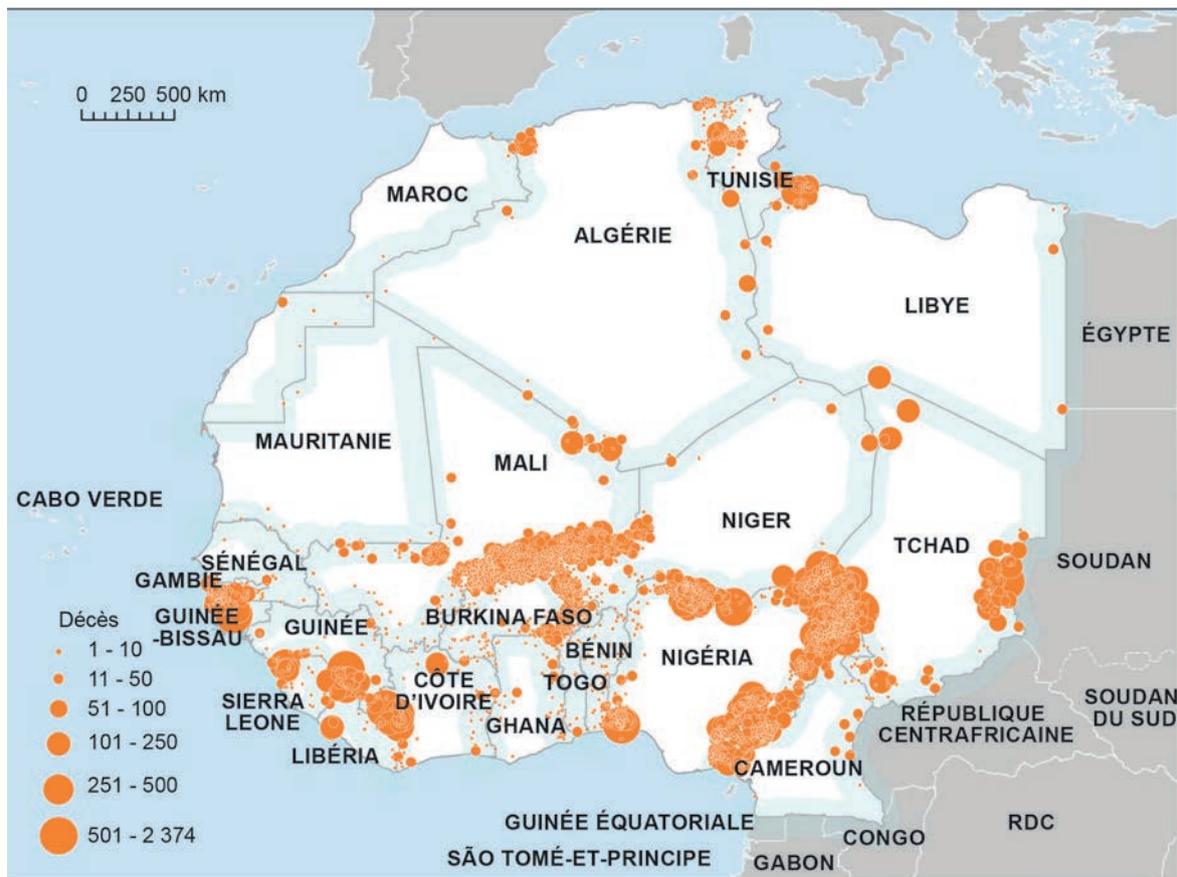
- » Les régions frontalières sont plus violentes que les autres, et l'intensité de leur violence ne cesse d'augmenter depuis le début des années 2010.
- » Les violences politiques se concentrent près des frontières, mais les zones frontalières ne deviennent pas systématiquement des sanctuaires pour les rebelles et les organisations extrémistes violentes.
- » Les zones frontalières sont périphériques d'un point de vue géographique et politique, mais façonnent l'évolution de l'instabilité politique depuis le début des années 2000.

Le contrôle étatique est dilué dans les régions frontalières d'Afrique du Nord et de l'Ouest, notamment du fait des difficultés liées au contrôle des mouvements. Ces deux dernières décennies, des groupes rebelles et organisations extrémistes violentes ont exploité ces faiblesses pour mener de plus en plus d'attaques, souvent organisées et déclenchées depuis un pays voisin (Radil, Irmischer and Walther, 2021<sup>[1]</sup>). Début octobre 2017, des combattants partisans de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) traversent par exemple la frontière nigérienne pour attaquer une patrouille militaire aux abords du village de Tongo Tongo, dans le Liptako Gourma, avant de regagner le Mali. Au cours de la fusillade, cinq soldats nigériens et quatre soldats américains

sont tués et plusieurs autres blessés. Cette attaque n'est qu'un exemple des franchissements réguliers de frontières internationales par des groupes armés non étatiques (Carte 1.1). Au cours des six premiers mois de 2021, près de 60 % des victimes d'incidents violents sont recensées à moins de 100 kilomètres d'une frontière terrestre, dont près de la moitié implique des civils. En réponse à cette augmentation des conflits dans les espaces frontaliers, les États africains et leurs alliés internationaux lancent plusieurs opérations militaires contre les insurgés transnationaux. L'exemple le plus récent en est la Task Force Takuba, placée sous commandement français entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, où opèrent l'EIGS et d'autres groupes violents.

Carte 1.1

Décès liés aux violences politiques situés à moins de 100 km d'une frontière, 1997-2021

Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[2]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

## L'IMPORTANCE CROISSANTE DES CONFLITS TRANSNATIONAUX

Face à l'augmentation de la fréquence des conflits transnationaux en Afrique du Nord et de l'Ouest, des approches plus spatialisées sont utiles, car elles permettent de cartographier la manière dont les frontières façonnent la violence politique. Si de nombreuses études de cas illustrent l'importance des zones frontalières pour les groupes violents, les relations entre violence politique et frontières à l'échelle de la région demeurent peu connues. L'analyse spatiale retenue dans ce rapport permet de montrer l'importance croissante des frontières et des zones frontalières pour les acteurs étatiques et leurs adversaires dans la région ([Encadré 1.1](#)). Plus précisément, l'évolution de la distribution spatiale des événements violents par rapport aux frontières est cartographiée dans 21 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest depuis la fin des années 1990 ([Carte 1.2](#)).

Dans la droite ligne des travaux déjà réalisés par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) pour documenter la géographie et la dynamique des conflits de la région (OCDE/CSAO, 2021<sup>[3]</sup>; OCDE/CSAO, 2020<sup>[4]</sup>), ce rapport aborde trois questions cruciales pour l'avenir des opérations anti-insurrectionnelles contre les acteurs non étatiques violents en Afrique du Nord et de l'Ouest : les zones frontalières sont-elles plus violentes que les autres ? L'intensité des violences augmente-t-elle dans ces régions ? Certaines régions frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ? Sans réponse à ces questions fondamentales, aborder des points plus complexes au sujet de la violence aux frontières – tels l'évaluation de leurs effets sur les populations civiles, la réflexion sur les options politiques ou sur les causes profondes des conflits en cours – demeure difficile.

Carte 1.2  
Pays couverts



Encadré 1.1

Frontières, zones frontalières et lignes de démarcation

Les concepts de zone frontalière et de frontière internationale sont proches. La zone frontalière désigne les régions géographiques contiguës ou entourant une frontière internationale. Ces zones sont intéressantes, car les effets des frontières sur la société et l'environnement y sont visibles grâce à la réalité fonctionnelle et à la nature des activités transfrontalières. Ainsi, les habitudes des populations y sont différentes de celles des populations plus éloignées. Cette particularité concerne notamment l'activité économique, mais peut également avoir une composante culturelle lorsque les

populations vivant de chaque côté de la frontière partagent une affinité du fait des interactions transfrontalières.

Contrairement à l'anglais qui distingue plusieurs types de limites, comme les *borders* et *frontiers*, la langue française utilise le terme de frontière pour caractériser les limites des États et le terme région frontalière pour caractériser les espaces proches des frontières touchés ou transformés par la présence d'une ligne de démarcation. Ces deux usages sont retenus dans ce rapport selon qu'il se rapporte à la limite ou à la région.

### Les régions frontalières sont plus violentes que les autres

Ce rapport examine le lien présumé entre frontières et conflits à travers l'étude de la concentration des violences dans les espaces frontaliers. La large perspective temporelle et spatiale adoptée facilite une approche critique de l'hypothèse qui voudrait que ces zones soient intrinsèquement plus violentes que les autres, parce que la faiblesse du contrôle étatique y encouragerait l'essor d'acteurs violents confrontés à des menaces militaires dans leur propre pays. Contrastant avec cette approche classique, le rapport montre que les régions frontalières ne sont pas nécessairement vouées à devenir des « zones de non-droit » et des « sanctuaires » pour les rebelles et les organisations extrémistes violentes.

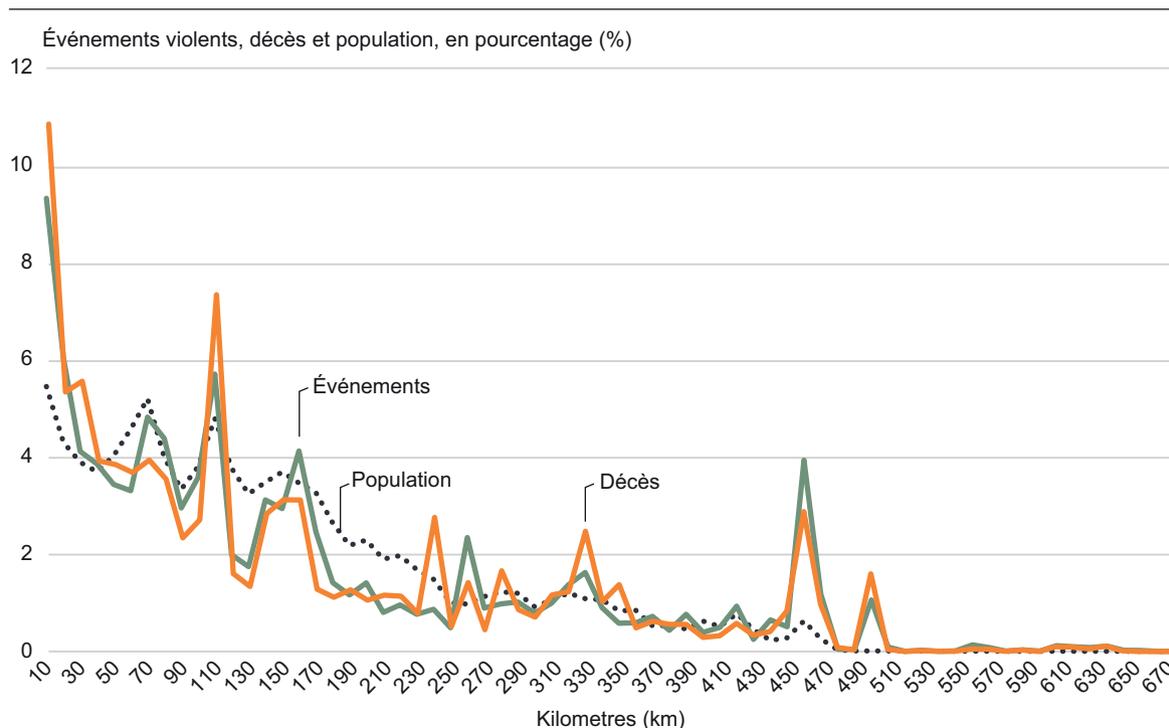
Il ressort de l'analyse des données collectées par l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) pour 21 États sur 23 ans que près de

9 % des événements violents se produisent à moins de 10 km d'une frontière, 15 % à moins de 20 km, et 25 % à moins de 50 km (Graphique 1.1). Cette relation de décroissance à la distance est classique : plus on s'éloigne de la frontière, moins on observe d'événements violents. Il existe cependant quelques exceptions, comme le pic de violence observé à 90-99 km de la frontière en raison de l'existence de grands centres urbains tels que Maiduguri au Nigéria.

L'étude confirme également qu'un plus grand nombre d'événements violents et de décès sont recensés près des frontières que ne le laisserait escompter la population. Ainsi, en 2018, environ 6 % de la population de la région vivait à moins de 10 km d'une frontière internationale ; or 9 % des événements violents y étaient recensés, soit 1.5 fois le pourcentage de la population. Au-delà de 30 km, les proportions de population et d'événements violents selon la distance aux frontières sont assez similaires (Graphique 1.1).

Graphique 1.1

Événements violents, décès et population selon la distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[29]</sup>) et LandScan (Dobson et al., 2000<sup>[30]</sup>). Données ACLED disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

La concentration de la violence dans les régions frontalières n'a rien de surprenant compte tenu de l'instabilité politique de la région. La corrélation nette observée entre distances aux frontières et violences rappelle que les régions frontalières demeurent des espaces clés pour le maintien et le développement de la souveraineté des États. Elle montre également que les mouvements transfrontaliers d'argent, de personnes et d'armes participent à l'évolution des conflits dans la région, notamment à leur diffusion d'un État à un autre. Les mesures de sécurité frontalière déployées par les États – postes de contrôle, barrières physiques, patrouilles de sécurité, ou encore surveillance électronique – sont cependant très variables, y compris le long d'une seule frontière. Les espaces frontaliers n'échappent donc jamais intégralement à l'influence étatique, ni ne seront constamment submergés par des violences antiétatiques du simple fait qu'ils sont loin du pouvoir central.

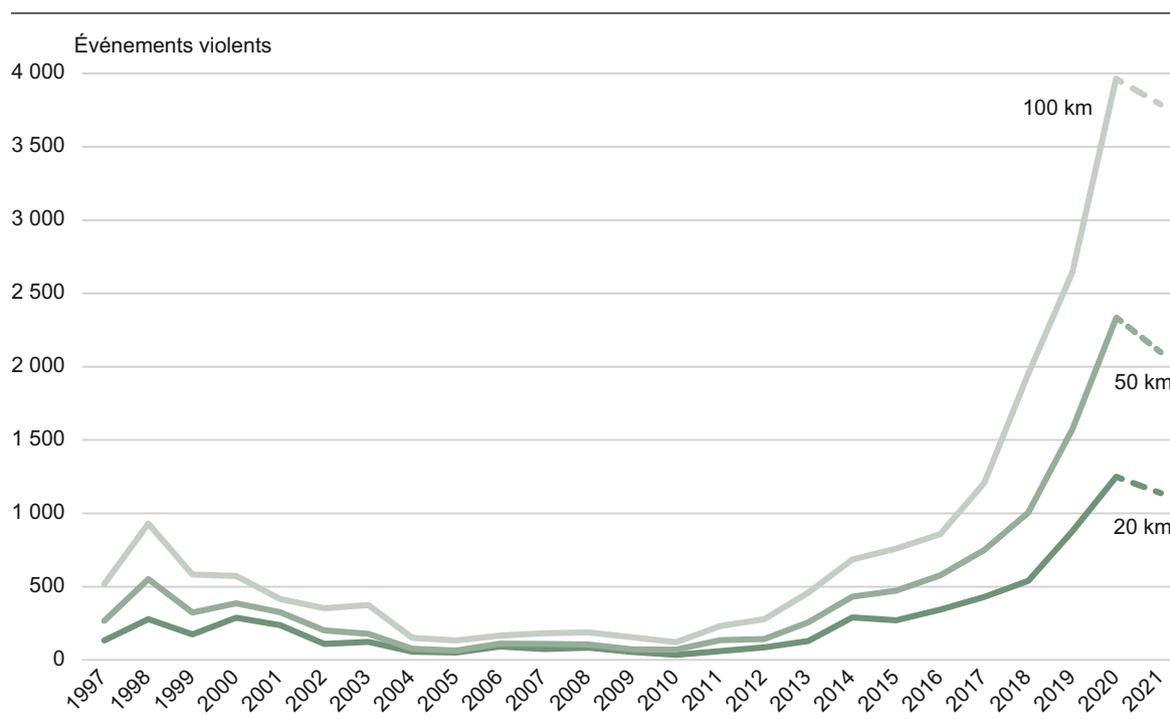
### Les régions frontalières deviennent de plus en plus violentes

L'analyse du rôle des régions frontalières dans la diffusion spatiale de la violence en Afrique du Nord et de l'Ouest depuis 1997 montre que ces zones sont centrales dans l'évolution de l'instabilité politique dans la région, malgré leur situation périphérique sur le plan géographique et politique. La localisation de la violence en Afrique du Nord et de l'Ouest est également très volatile dans le temps : la plupart des principales zones de conflit des années 1990 sont aujourd'hui pacifiques, tandis que certaines des attaques les plus violentes ont eu lieu dans des États considérés comme stables il y a 15 ans.

Il ressort toutefois de cette étude que la place des frontières dans les conflits n'est pas une « loi » immuable de la géographie politique. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, les frontières ont joué un rôle clé pour les groupes armés lors des conflits interdépendants survenus

Graphique 1.2

Événements violents et distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021



Note : Les données 2021 sont des projections, basées sur la multiplication par deux du nombre d'événements recensés jusqu'au 30 juin.

Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[9]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

dans plusieurs États (guerres en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, entre autres). Leur rôle a ensuite diminué jusqu'en 2010, date à laquelle les conflits du golfe de Guinée ont en majeure partie pris fin. Au début des années 2010, les zones frontalières sont toutefois devenues de plus en plus violentes, avec la reprise de conflits majeurs au Sahel. Le nombre d'événements violents frontaliers ([Graphique 1.2](#)) et leur proportion ([Graphique 5.3](#)) sont en augmentation, principalement en raison de la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

### **Certaines régions frontalières sont plus violentes que d'autres**

La combinaison de données quantitatives sur la localisation des violences et d'évaluations qualitatives des acteurs impliqués illustre à quel point la volonté politique et la force militaire des États façonnent le développement des insécurités dans les régions frontalières. La violence dépend également de la manière dont les acteurs violents non étatiques utilisent ces espaces pour préparer leurs attaques ou mobiliser les populations civiles. Les conflits frontaliers reflètent donc des problèmes politiques plus larges, tels que la marginalisation perçue de certains groupes, qui ne seraient pas uniquement liés à leur position périphérique par rapport à l'État central – aspect qui peut représenter une menace pour ce dernier.

Les leviers poussant les acteurs étatiques et non étatiques à adopter une dimension transnationale dépendent fortement des contextes étatiques et locaux, ce qui contribue à expliquer pourquoi certaines zones frontalières sont beaucoup plus violentes que d'autres. Les deux principaux foyers de violences frontalières sont la région Burkina Faso-Mali-Niger et le bassin du lac Tchad : les conflits y sont plus intenses et les événements violents plus concentrés qu'ailleurs ([Carte 1.3](#)).

Il est mis en évidence que les processus politiques et géographiques conduisant à la concentration de la violence dans les régions frontalières sont liés aux efforts des États pour asseoir leur souveraineté. La plupart des petits États de la région affichent une forte baisse de la violence à mesure que la distance aux frontières

augmente. D'autres, comme le Bénin, présentent un pic de violence à des distances plus importantes des frontières en raison de la présence de capitales nationales et autres grands centres urbains. Parmi les plus grands États de la région, la relation entre violence et distance aux frontières est particulièrement visible au Niger et au Cameroun, où les insurrections se concentrent dans les régions frontalières. Elle est moins nette au Mali et au Nigéria, en raison de la multiplication des conflits dans plusieurs régions de ces pays ([Graphique 1.3](#)).

Trois constats se dégagent des différences entre États. Premièrement, les problématiques de souveraineté des plus grands États valent également pour les petits, qui peuvent avoir du mal à projeter leur influence à distance. Au Burkina Faso ou au Libéria, les communautés frontalières bénéficient par exemple moins de visites et de ressources des services de vulgarisation agricole, ou encore d'investissements publics dans la santé ou l'éducation (OCDE/CSAO, 2019<sup>[6]</sup>; Witinok-Huber et al., 2021<sup>[7]</sup>).

Deuxièmement, la violence pouvant être très localisée selon les groupes ou les revendications concernés, les conflits sont susceptibles de s'enraciner dans les régions frontalières. Entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, au moins deux insurrections majeures se sont développées, chacune alimentée par des organisations extrémistes différentes exploitant les revendications des populations locales délaissées par les gouvernements centraux. Par conséquent, un État engagé contre des violences le long de l'une de ses frontières peut se trouver affaibli dans une autre portion de frontière sur d'autres problématiques. Pour ces raisons, chaque cas doit être appréhendé dans le contexte plus large de la capacité étatique à projeter son influence sur l'ensemble de son territoire.

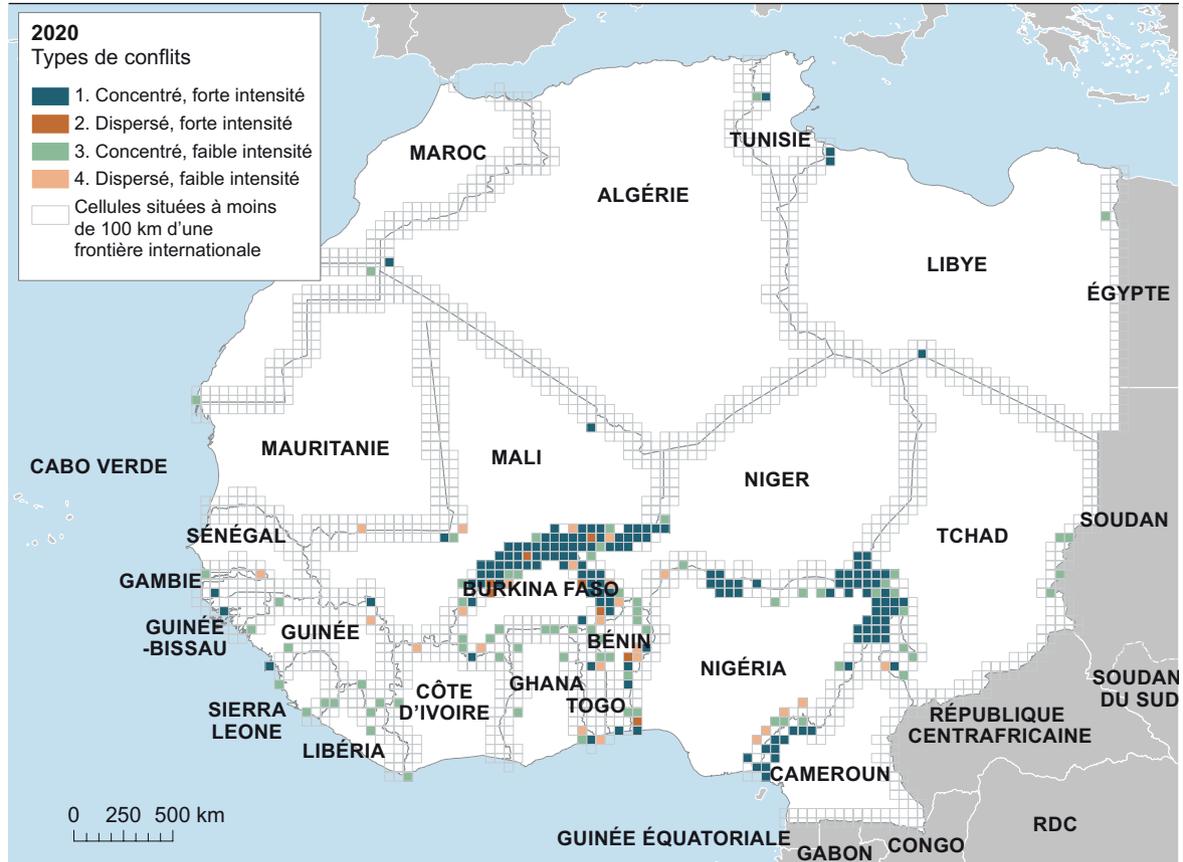
Troisièmement, même si les processus politiques qui s'expriment par des manifestations de violence aux frontières émergent dans des contextes localisés, il n'en demeure pas moins nécessaire de prendre en compte les politiques internationales et régionales. Il arrive en effet que les États tentent de gérer ensemble leur souveraineté par le biais d'accords de coopération bilatéraux ou de partenariats régionaux plus

larges. La Force multinationale mixte (MNJTF) de la Commission du bassin du lac Tchad et la Force conjointe du G5 Sahel opèrent ainsi toutes deux en tant que forces de sécurité antiterroristes transfrontalières dans la région. Bien que

rien ne prouve que ces deux stratégies militaires et coopératives puissent avoir influencé les schémas spatiaux de violence identifiés dans ce rapport, ces forces militaires sont amenées à opérer dans des zones frontalières, et peuvent

Carte 1.3

Principaux foyers de violence aux frontières en Afrique de l'Ouest, 2020

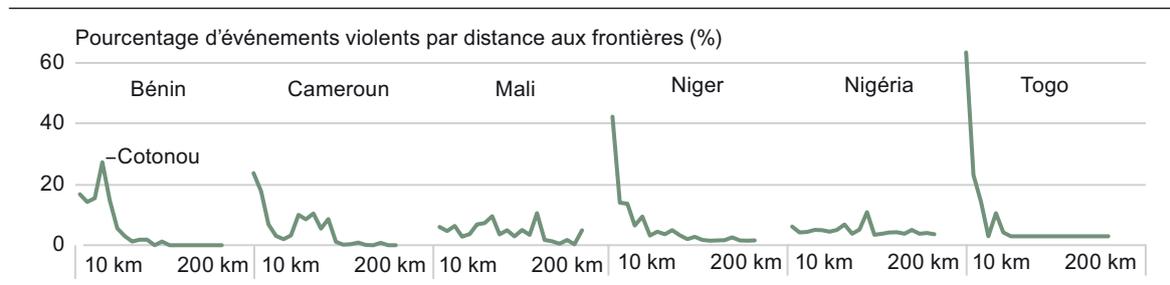


Note : L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (*Spatial Conflict Dynamics indicator [SCDI]*) mesure l'intensité et la concentration spatiale de la violence dans 6 540 cellules de 50 par 50 km couvrant l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Seules sont représentées sur cette carte les cellules situées à moins de 100 km d'une frontière internationale.

Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[2]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 1.3

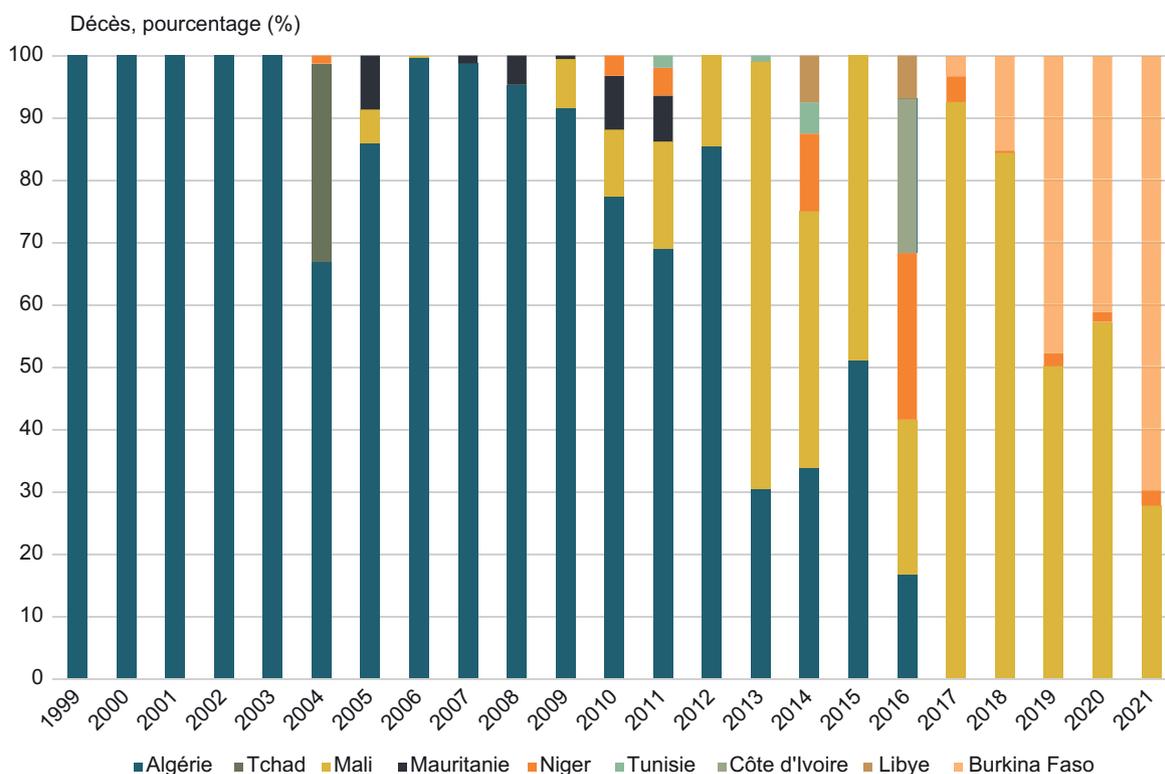
Événements violents et distance aux frontières dans une sélection de pays, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[2]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 1.4

Décès attribués aux groupes affiliés à Al-Qaïda, par pays, 1999-2021



Note : Les organisations affiliées à Al-Qaïda sont le GSPC, AQMI et le JNIM. Filiale d'Al-Qaïda sous le contrôle officiel d'AQMI, le JNIM comprend une coalition de forces, dont la faction d'Al-Mourabitoun de Mokhtar Belmokhtar, ainsi que plusieurs groupes djihadistes basés au Mali et des cellules d'AQMI. Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[2]</sup>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

donc potentiellement contribuer à l'insécurité qui y est déjà présente.

Ce rapport montre également que les acteurs non étatiques réagissent rapidement et de manière opportuniste aux offensives étatiques contre les rebellions et les actes extrémistes violents. Les cas de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) dans la région du lac Tchad, ou des groupes affiliés à Al-Qaïda dans le Sahel central, suggèrent que la pression exercée par un pays sur un groupe entraîne son installation dans un pays voisin, où les capacités militaires ou la volonté politique peuvent être plus

faibles. Le déplacement d'Al-Qaïda d'Algérie vers le Sahara-Sahel est illustré dans le [Graphique 1.4](#), qui représente la proportion de victimes impliquant le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), par pays, de 1999 à 2021. Ce graphique souligne l'importance croissante du Mali et du Burkina Faso, où sont survenus la plupart des décès impliquant des organisations affiliées à Al-Qaïda. En comparaison, l'Algérie ne représente qu'une proportion infime des décès impliquant ces groupes depuis 2016.

## UNE APPROCHE SPATIALE DES CONFLITS

Ce rapport examine la violence aux frontières par l'analyse de la géographie des événements violents survenus dans la région entre janvier

1997 et juin 2021. Il s'appuie sur la base de données ACLED (ACLED, 2021<sup>[2]</sup>), qui identifie plus de 171 000 événements violents à l'origine



les vagues de violences frontalières. Puis, les régions frontalières devenues les plus violentes ces dernières années sont identifiées, ainsi que les leviers expliquant ces violences. L'analyse locale s'appuie sur plusieurs études de cas où des forces gouvernementales et des organisations violentes ont mené de multiples opérations transfrontalières, provoquant un nombre important d'événements violents et de victimes. Il s'agit plus précisément de l'insurrection malienne et de ses conséquences dans le Sahel central depuis 2012, de celle de Boko Haram dans la région du lac Tchad depuis 2009, et des conflits aux alentours du Tchad. La dernière partie du rapport illustre

les implications politiques de la lutte contre la violence dans les régions frontalières en Afrique du Nord et de l'Ouest ([chapitre 6](#)).

Toutes les formes de violences politiques sont considérées, notamment les campagnes militaires, les rébellions, le terrorisme et la violence communautaire. L'accent est mis sur l'utilisation par les forces étatiques et les acteurs non étatiques des frontières internationales et territoires frontaliers pour atteindre leurs objectifs politiques. Ces conflits transnationaux sont définis comme des luttes armées comprenant des activités militaires transfrontalières, et dont au moins un acteur est un groupe non étatique.

## LES CONFLITS FRONTALIERS MENACENT L'EXISTENCE DES ÉLITES ÉTATIQUES

Les régions frontalières jouent un rôle de plus en plus important et déterminant dans l'évolution de la situation sécuritaire en Afrique du Nord et de l'Ouest. Les conflits sont devenus plus intenses et les violences plus concentrées près des frontières que dans le reste de la région. La violence frontalière se développe lorsque la capacité de l'État à projeter son influence se heurte à la capacité des acteurs non étatiques à trouver refuge ou à mobiliser des civils dans les régions périphériques. Les États et leurs opposants se disputent le contrôle des zones frontalières, qui occupent ainsi une place centrale dans la stabilité de l'État, alors même qu'elles sont souvent perçues comme marginales. Les groupes extrémistes religieux, en particulier, ont réussi à utiliser ces espaces frontaliers pour mettre en place un agenda politique alternatif fondé sur une interprétation stricte de la religion et une réponse aux revendications locales oubliées par l'État.

Les États du Sahel et du Sahara ont mis en place différentes stratégies visant à lutter contre les organisations violentes transnationales, sans toutefois parvenir à établir un nouveau modèle de société capable de renforcer la cohésion nationale dans un contexte multiethnique et de servir d'alternative à l'extrémisme religieux. Les deux dernières décennies ont montré, au contraire, que les États continuent à s'appuyer sur deux stratégies : la délégation de pouvoir

aux alliés politiques et économiques dans les régions périphériques, d'une part, et la répartition clientéliste des ressources nationales, d'autre part.

D'un côté, les élites nationales ont continué à s'appuyer sur des coopérations informelles avec des commerçants bénéficiant d'appuis politiques opérant aux marges de l'État. Cette stratégie a favorisé le développement d'une économie parasitaire reliant les régions frontalières aux cœurs des gouvernements. Ces réseaux informels, qui s'étendent des États-entrepôts, comme le Bénin, le Togo ou la Gambie, jusqu'aux plus grands marchés de la région complexifient la coopération transfrontalière et l'harmonisation des politiques économiques. Certaines élites investissent également dans de nombreuses milices ethniques ou politiques, qui ne représentent souvent que des groupes minoritaires ou luttent uniquement pour défendre leurs propres intérêts, comme le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et ses alliés (GATIA) et Dan Na Ambassagou au Mali, la Civilian Joint Task Force (CJTF) au Nigéria, ou le Koglweogo au Burkina Faso.

Parallèlement, les États du Sahel et du Sahara ont tenté de convaincre les extrémistes religieux de renoncer à la lutte armée. Fin 2021, après près de 10 années de guerre civile, le gouvernement malien aurait ainsi tenté d'ouvrir des pourparlers avec des dirigeants affiliés à

Al-Qaïda, démarche à laquelle la France, alliée du Mali, s'est vivement opposée. Ce faisant, les États tentent de reproduire une stratégie qui a fonctionné récemment, l'objectif du conflit n'étant, pour certains mouvements rebelles, pas tant de contester l'autorité de l'État que de revendiquer un meilleur accès aux ressources. Au Mali, par exemple, les rébellions touareg ont souvent été motivées par les dividendes escomptés sur le plan politique. Les rebelles ont artificiellement gonflé le nombre de combattants pouvant être démobilisés, procurant ainsi des emplois stables à leurs membres dans l'armée malienne (OCDE/CSAO, 2021<sup>[3]</sup>).

La stratégie adoptée par les gouvernements nationaux pour gouverner les régions frontalières à distance et négocier avec des extrémistes violents peut s'avérer périlleuse pour au moins deux raisons. Tout d'abord, ces dernières années démontrent le danger que représente le recours aux milices ethniques ou politiques. Ces

milices, qui représentent un tiers des acteurs en conflit en 2020, sont trop souvent utilisées comme instruments de troubles politiques par les politiciens, les chefs religieux et certaines communautés. Ensuite, rien ne garantit que les extrémistes religieux puissent être cooptés de la même manière que les rebelles des mouvements précédents. La nouvelle génération d'extrémistes religieux est en effet moins intéressée par la négociation d'une part du budget gouvernemental que par la disparition du régime politique en place. Contrairement aux mouvements ethno-nationalistes, les organisations djihadistes soutiennent ainsi que les États-nations modernes sont incompatibles avec la loi religieuse et que leurs frontières ne sont pas pertinentes au regard de la communauté des croyants (Walther, à paraître<sup>[9]</sup>). En ce sens, ils constituent une menace sans précédent pour l'existence des élites étatiques et des arrangements informels dans les régions frontalières.

## LES CHOIX POLITIQUES DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

Il semble peu probable qu'un modèle de société plus inclusif soit mis en place pour favoriser la cohésion nationale en Afrique du Nord et de l'Ouest. Pour le moment, les initiatives des États et de leurs partenaires étrangers destinées à atténuer l'impact des conflits frontaliers sont plus susceptibles de prendre une ou plusieurs des formes suivantes : la sécurisation des frontières grâce à de nouvelles troupes et technologies, le renforcement des infrastructures de transport reliant les régions frontalières au reste du pays, et l'investissement dans la santé, l'éducation et d'autres services publics dans les villes frontalières. Chacune de ces initiatives présente une forte composante spatiale qui devrait intégrer les spécificités des espaces frontaliers et les différents contextes locaux dans lesquels les communautés frontalières interagissent avec les représentants de l'État (OCDE/CSAO, 2017<sup>[10]</sup>).

La conception et la mise en œuvre de politiques territorialisées, en plus des politiques nationales ou sectorielles, sont l'un des moyens les plus efficaces de lutter contre la marginalisation politique des zones frontalières tout

en promouvant leur centralité économique au sein de la région. Ces politiques territorialisées participent d'une stratégie de renforcement de l'intégration régionale en promouvant les économies d'agglomération au niveau local, la cohésion nationale au niveau national, et le commerce régional au niveau international (Banque mondiale, 2009<sup>[11]</sup>). Les décideurs politiques impliqués dans la résolution des conflits dans les régions frontalières africaines devraient s'appuyer sur ce cadre conceptuel pour promouvoir la densité urbaine dans les villes frontalières, réduire les effets de la distance entre les capitales et les périphéries, et faciliter les échanges internationaux en Afrique du Nord et de l'Ouest, et au-delà (OCDE/CSAO, 2019<sup>[12]</sup>).

### Technologies et renforcement de la sécurité aux frontières

Compte tenu de l'importance des opérations militaires dans la région à l'heure actuelle, les initiatives politiques à venir se concentreront probablement sur le renforcement des capacités

des gouvernements à défendre et surveiller leurs frontières. La porosité des frontières est reconnue de longue date. De nombreuses initiatives sont engagées pour former les armées africaines contre les groupes transnationaux et développer des forces multinationales pour opérer dans les zones frontalières, telles que la MNJTF dans le bassin du lac Tchad, ou le G5 Sahel et la Task Force Takuba dans le Sahel central. Au-delà de ces initiatives, des investissements supplémentaires dans les ressources et les technologies de surveillance des frontières aideraient les pays sahéliens et sahariens à sécuriser leurs frontières. En d'autres termes, le processus d'intégration régionale promu par les instances régionales telles que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les bailleurs de fonds internationaux devrait s'accompagner d'une sécurisation plus efficace des frontières. Cependant, les efforts internationaux pour transférer des technologies capables de surveiller la circulation transnationale des biens et des personnes se sont avérés plutôt décevants jusqu'à présent. Les technologies importées sont parfois instrumentalisées par les politiques et contestées par les communautés frontalières lorsqu'elles menacent leurs moyens locaux de subsistance. Le poste frontière très sophistiqué de Kantchari, entre le Burkina Faso et le Niger, doté de scanners d'empreintes digitales et de systèmes d'enregistrement informatique avec des bases de données biométriques, a par exemple été incendié deux ans seulement après son inauguration, et ses agents sont revenus aux formulaires papier (Donko, Doevenspeck and Beisel, 2021<sup>[13]</sup>).

### **De meilleures infrastructures pour promouvoir la cohésion nationale**

La sécurisation des frontières restera probablement l'une des priorités des gouvernements africains et de leurs alliés internationaux, mais ne peut, à elle seule, conduire à une résolution pacifique des conflits dans la région. Les insurrections surviennent lorsque les communautés périphériques se sentent marginalisées et que l'État est incapable de maintenir la cohésion nationale. L'amélioration des infrastructures de transport est une étape nécessaire pour

restaurer la légitimité de l'État. Les régions frontalières demeurent mal connectées à leurs territoires nationaux. Ainsi, plus de 60 ans après l'indépendance du Mali, du Niger et du Tchad, aucune route goudronnée ne relie Kidal, Tombouctou, Bilma ou Barda au reste du territoire national (OCDE/CSAO, 2019<sup>[6]</sup>). Plusieurs décennies de sous-investissement dans les espaces frontaliers ont contribué à briser la cohésion nationale et renforcé les tendances centrifuges exploitées par des extrémistes violents. Les investissements dans les infrastructures de transport et les politiques connexes devraient avoir pour but de mettre un terme à la marginalisation des espaces frontaliers par rapport aux autres centres régionaux et nationaux, afin de minimiser les inconvénients découlant de leur situation aux marges géographiques du pays.

### **De meilleurs services publics dans les villes frontalières**

L'amélioration de la sécurité aux frontières et de la connectivité des zones frontalières participe significativement à la réduction des conflits frontaliers. Les villes frontalières doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière, car ce sont des pôles nodaux dans la circulation régionale des biens et des personnes en Afrique du Nord et de l'Ouest. Elles manquent pourtant souvent des services publics qui les aideraient à se développer en tant que centres d'innovation et pôles commerciaux. Cette situation peut alimenter des sentiments d'aliénation et d'injustice chez les habitants des zones frontalières, susceptibles d'être exploités par des extrémistes. Le manque de services médicaux, sociaux et éducatifs dans les villes frontalières affaiblit par exemple considérablement la capacité de l'État à se présenter comme force productive dans la vie des habitants. Les politiques de développement visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région devraient investir davantage dans les villes frontalières, d'autant plus que l'urbanisation s'accélère à travers l'Afrique. Les efforts d'amélioration de la vie des frontaliers, ciblés là où ils vivent et travaillent de plus en plus, pourraient réduire l'attrait exercé par les groupes extrémistes comme alternative à l'État.

## Protéger les civils avant tout

Dernier point essentiel : la violence a augmenté dans certaines régions frontalières, et ce sont les populations de ces territoires qui en ont principalement subi les conséquences. Quel que soit l'éventail d'initiatives stratégiques mises en place pour réduire les violences aux frontières, la préoccupation principale des États africains et de leurs alliés ne devrait pas être uniquement l'élimination des insurgés, mais la protection de la vie et des moyens de subsistance des civils (OCDE/CSAO, 2020<sub>[4]</sub>). Les femmes ouest-africaines sont en particulier confrontées à des niveaux sans précédent de violence politique, dont les conséquences sont alarmantes pour leur engagement dans l'agriculture, leur capacité à vivre de l'élevage et leur participation politique (Kishi, à paraître<sub>[14]</sub>). Les violences faites aux femmes

augmentent dans les régions frontalières, où le contrôle de la population civile est devenu l'un des enjeux majeurs entre les gouvernements et les groupes armés non étatiques (Walther, 2020<sub>[15]</sub>). En l'absence d'une base de données complète précisant le sexe des victimes et des auteurs de violence politique, l'ampleur des violences faites aux femmes en général, et dans les espaces frontaliers en particulier, reste insuffisamment étudiée. Si une attention particulière n'est pas portée à l'insécurité persistante et croissante des populations des régions frontalières, notamment dans la zone des trois frontières Burkina Faso-Niger-Mali et autour du lac Tchad, aucun des efforts susmentionnés n'est susceptible de porter ses fruits. La protection immédiate de la vie et du bien-être des civils doit devenir la priorité de toute stratégie de sécurité et de développement à plus long terme dans la région.

## Références

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [2]
- Banque mondiale (2009), *World Development Report 2009: Reshaping Economic Geography*, World Bank, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/5991>. [11]
- Dobson, J. et al. (2000), « LandScan: A global population database for estimating populations at risk », *Photogrammetric Engineering and Remote Sensing*, pp. 849–857. [5]
- Donko, K., M. Doevenspeck et U. Beisel (2021), « Migration control, the local economy and violence in the Burkina Faso and Niger borderland », *Journal of Borderlands Studies*, <https://doi.org/10.1080/08865655.2021.1997629>. [13]
- Kishi, R. (à paraître), « Political violence targeting women in West Africa », *Notes ouest-africaines*, Éditions OCDE, Paris. [14]
- OCDE/CSAO (2021), *Réseaux de conflit en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80c03df7-fr>. [3]
- OCDE/CSAO (2020), *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [4]
- OCDE/CSAO (2019), « Entreprises et santé dans les villes frontalières », *Notes ouest-africaines*, n° 22, <https://doi.org/10.1787/b41a6277-fr>. [6]
- OCDE/CSAO (2019), « Intégration régionale des villes frontalières », *Notes ouest-africaines*, n° 20, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fd0fe15f-fr>. [12]
- OCDE/CSAO (2017), *Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264265974-fr>. [10]
- Radiil, S., I. Irmischer et O. Walther (2021), « Contextualizing the relationship between borderlands and political violence: A dynamic space-time analysis in North and West Africa », *Journal of Borderlands Studies*, <https://doi.org/10.1080/08865655.2021.1968926>. [1]
- Walther, O. (2020), « Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 28, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d5004dd3-fr>. [15]
- Walther, O. (à paraître), « Security and trade in African borderlands – An introduction », *Journal of Borderlands Studies*. [9]
- Walther, O. et al. (2021), « Introducing the Spatial Conflict Dynamics indicator of political violence », *Terrorism and Political Violence*, <https://doi.org/10.1080/09546553.2021.1957846>. [8]
- Witinok-Huber, R. et al. (2021), « Gender, place, and agricultural extension: A mixed-methods approach to understand farmer needs in Liberia », *The Journal of Agricultural Education and Extension*, vol. 27/4, pp. 553-572, <https://doi.org/10.1080/1389224X.2021.1880453>. [7]

# **Des conflits de plus en plus transnationaux en Afrique du Nord et de l'Ouest**

---

Ce chapitre montre que les conflits transnationaux impliquant des acteurs non étatiques sont devenus une caractéristique en Afrique depuis la fin de la Guerre froide. La propagation géographique et la relocalisation opportuniste de ces violences sont amplifiées par la porosité de certaines frontières, qui facilitent la circulation des combattants, des otages et des armes. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi les frontières africaines sont progressivement devenues synonymes de troubles politiques. Au cours des dernières années, les forces armées de certains États ont pénétré dans les pays voisins pour contribuer à y rétablir l'ordre, ou les déstabiliser, exercer un droit de poursuite, ou encore instaurer des initiatives militaires conjointes mettant en commun du personnel, du matériel et des renseignements sur les organisations violentes. Les acteurs non étatiques ont également participé de la régionalisation des conflits en se relocalisant dans d'autres pays sous la pression d'opérations anti-insurrectionnelles. Ils font des régions frontalières des sanctuaires pour recruter, entraîner leurs forces, planifier leurs attaques et exploiter les faiblesses des États et les revendications locales. Cette régionalisation des conflits entraîne des coûts physiques, sociaux et stratégiques, qui pèsent à la fois sur les forces étatiques et leurs opposants.

---

## MESSAGES CLÉS

- » Les conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest sont de plus en plus transnationaux, ce qui renforce l'importance des frontières, des régions frontalières et des communautés frontalières pour la stabilité de l'État.
- » Le développement d'organisations violentes dans les régions frontalières est couramment appréhendé comme le résultat de la défaillance de l'État ou de la politique gouvernementale.
- » Les approches stato-centrées aux conflits transnationaux laissent place, ces dernières années, à des approches soulignant l'autonomie et la résilience des acteurs non étatiques.
- » Les États traversent les frontières pour aider à restaurer l'ordre, parfois déstabiliser leurs voisins ou coordonner des offensives régionales. Quand ils sont repoussés par l'État, leurs ennemis se déploient dans d'autres pays pour y créer des sanctuaires et exploiter les revendications des communautés frontalières.
- » La transnationalisation est coûteuse et risquée. Même si les frontières peuvent offrir une protection juridictionnelle et des opportunités, elles affectent néanmoins la mobilité des groupes armés.

La création de frontières modernes en Afrique au début du XX<sup>e</sup> siècle a été un long processus, qui a influencé la trajectoire des États coloniaux et postcoloniaux. Durant la période coloniale, les frontières ont aidé les élites à projeter leur puissance politique et à se constituer une source durable de revenus. Comme une grande partie de ceux-ci dépendaient des taxes à l'importation, la pérennité des colonies reposait sur la sécurisation des frontières, la lutte contre la contrebande et la

réorientation des flux régionaux vers les ports et les chemins de fer construits par les Français ou les Britanniques (Howard et Shain, 2005<sup>[1]</sup>). Cependant, comme l'a montré Nugent (2019<sup>[2]</sup>), les puissances coloniales n'ont pas réussi à établir avec les frontaliers un contrat social productif, favorisant le développement économique de la région. Elles ont plutôt mis en place divers modèles d'intégration, en fonction de l'histoire précoloniale, des résistances locales et des politiques

coloniales de chaque territoire. Au Sénégal, par exemple, la combinaison d'une fiscalité des particuliers élevée et de peu de services publics a entraîné l'émergence d'un contrat social coercitif, limité uniquement par la capacité des forces coloniales à contrôler la mobilité. De l'autre côté de la frontière, en Gambie, les Britanniques ont mis en place un contrat social plutôt permissif en dehors de Banjul, avec peu de dépenses et une fiscalité moindre. Le contrat social le plus productif a été implanté dans la partie urbanisée de la Gold Coast (actuel Ghana) où, sous la pression des élites locales, des services publics ont été proposés sans que les particuliers ne soient imposés et au Togoland allemand, où des dépenses élevées étaient combinées à une charge fiscale plus légère qu'en Afrique occidentale française.

Les États africains nouvellement indépendants avaient peu de raisons (et de moyens financiers)

de remettre en cause ces contrats sociaux ; ceci explique une forte continuité entre États coloniaux et postcoloniaux. À mesure que le commerce informel s'est développé, les institutions de l'État se sont cependant révélées de plus en plus incapables de fournir des services publics en échange d'impôts, créant des réglementations sans mise en œuvre. L'émergence, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, d'une économie parasite reposant sur la contrebande a rendu la coopération transfrontalière et l'harmonisation des politiques économiques difficiles (Bach, 2016<sup>[3]</sup>). Elle a également encouragé la diffusion de la violence politique et les mouvements transnationaux d'acteurs violents (Carmignani et Kler, 2016<sup>[4]</sup>), illustrant ainsi la dualité des frontières africaines, sources d'opportunités et de risques pour les acteurs étatiques et non étatiques (Brambilla et Jones, 2019<sup>[5]</sup>).

## TOUTES LES FRONTIÈRES NE SE RESSEMBLENT PAS

Les frontières sont des lignes politiquement construites, divisant un territoire en deux. Ces lignes se concrétisent par les actions de ceux qui tentent d'y exercer un contrôle. Lorsque ces frontières sont situées entre deux États, leur tracé est généralement défini par des traités et d'autres procédures politiques. Ces frontières internationales sont un sujet juridique, car délimitant l'étendue géographique dans laquelle les États exercent leur souveraineté.

Les frontières sont également caractérisées par les fonctions occupées à travers l'histoire. Des frontières bien définies sont souvent considérées comme un élément clé, non seulement de la définition de l'État moderne, mais aussi de la construction des institutions de l'État et de la formation d'un sentiment collectif d'identité nationale. Elles font partie des projets de construction des États modernes et de la gestion des conflits politiques entre États voisins. Les différends sur l'emplacement des lignes de démarcation sont toujours un facteur important de conflit entre les gouvernements, y compris en Afrique de l'Ouest ([Encadré 2.1](#)), voire une source de violence dans les cas les plus extrêmes.

De ce point de vue, l'existence de frontières internationales bien définies est considérée comme une source de stabilité des relations politiques, intérieures comme extérieures. Là où les frontières sont poreuses, incontrôlées, voire incontrôlables, l'autorité de l'État dans les régions frontalières peut être inégale (Avdan et Gelpi, 2017<sup>[6]</sup>). Or, de telles situations sont caractéristiques d'une grande partie de la période postcoloniale en Afrique, et ont conduit à des critiques quant au développement des États (Laremont, 2005<sup>[7]</sup>). De plus, bien qu'elles partagent une fonction commune de délimitation de la souveraineté de l'État, toutes les frontières ne sont pas identiques. Un passage frontalier dans une zone urbaine ou le long d'un axe de transport majeur peut être étroitement contrôlé, alors que celui situé à quelques kilomètres peut ne pas l'être. Les frontières qui longent des éléments naturels, tels que les rivières ou les plans d'eau, peuvent limiter les déplacements, même sans contrôle formel (Dobler, 2016<sup>[8]</sup>). Enfin, le contrôle aux frontières peut évoluer dans le temps et un tronçon peut être géré de façon épisodique ou incohérente (Radil, Pinos et Ptak, 2021<sup>[9]</sup>).

### Encadré 2.1

#### Les différends frontaliers entre le Niger et ses voisins

En 2005, un différend territorial entre le Niger et le Bénin est résolu par une décision de la Cour internationale de justice (CIJ). Celle-ci a mis fin à quatre décennies de conflits sporadiques entre les deux États et entre les communautés frontalières autour des questions de l'accès à la terre et aux ressources pour l'élevage et l'agriculture. La nouvelle frontière entre les deux pays a été tracée le long des cours du fleuve Niger et de la rivière Mékrou. La CIJ a accordé au Niger la propriété de 16 des 25 îles contestées, dont l'île de Lété (40 kilomètres carrés [km<sup>2</sup>]), cause principale de tensions frontalières. Le Bénin a conservé sa souveraineté sur un territoire d'environ 1 100 km<sup>2</sup> à l'extrême nord du pays.

Dans la même région, le tracé d'un tronçon de 650 kilomètres de la frontière entre le Burkina Faso et le Niger était une source de différend entre les deux États depuis leur indépendance, en 1960. Saisie en 2010, la CIJ a rendu son jugement clarifiant l'emplacement de la frontière en 2013. Le nouveau tracé a nécessité d'échanger des territoires qui étaient jusque-là de facto sous le contrôle de chacun des États. Dans le cadre du jugement, le Burkina Faso a reçu 786 km<sup>2</sup> de territoire et 4 villes, tandis que le Niger a obtenu 277 km<sup>2</sup> et 14 villes.

Source : Kill (2013<sup>[10]</sup>) et Walther (2015<sup>[11]</sup>).

## Approches stato-centrées des frontières et des conflits

Jusqu'à récemment, les études consacrées aux frontières et aux conflits étaient majoritairement stato-centrées et ne s'intéressaient pas aux acteurs transnationaux, ou seulement à travers le prisme des relations interétatiques (Encadré 2.2). En science politique en particulier, le développement d'organisations violentes dans les régions frontalières est pensé jusqu'ici comme résultant d'une défaillance de l'État ou de sa politique.

- **Défaillance de l'État.** La première approche s'appuie sur la notion de « monopole de la violence » de l'État, c'est-à-dire le droit d'un État à recourir à la violence sur son territoire. Les États ayant perdu ce monopole ont tendance à attirer les organisations violentes expulsées d'autres pays ou à la recherche d'un sanctuaire (Innes, 2007<sup>[12]</sup> ; Gray et Latour, 2010<sup>[13]</sup>). L'absence de contrôle du territoire par ces États « faibles » ou « défaillants » crée des « zones de non-droit », refuges pour la criminalité transnationale et le terrorisme contribuant à la propagation d'attaques terroristes dans les pays voisins, comme en Afghanistan, au Mali, en Somalie et en Syrie. Cet effet domino est en grande partie attribué à l'incapacité des États de lutter contre les

acteurs transnationaux. L'idée selon laquelle les États défaillants permettent aux organisations violentes de se répandre dans des zones de non-droit et de créer des sanctuaires est devenu populaire après les attentats du 11 septembre et demeure très répandue dans les cercles politiques (Department of State, 2019<sup>[14]</sup> ; UN, 2015<sup>[15]</sup>).

- **Politique étatique.** La seconde approche considère que les organisations violentes vaincues dans leur pays d'origine n'ont d'autre choix que de se redéployer au-delà des frontières (D'Amato, 2018<sup>[16]</sup>). Les groupes extrémistes qui font face aux opérations anti-insurrectionnelles ont tendance à étendre leurs activités au-delà des territoires pour éviter de nouvelles attaques ou se reconstituer. Au Sahel, en Afrique centrale et dans la région des Grands lacs, des rebelles, des seigneurs de la guerre et des groupes extrémistes tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Boko Haram ou l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) se sont ainsi repliés face aux opérations anti-insurrectionnelles.

Ces approches suggèrent que les États sont soit trop faibles pour contrôler leur territoire, soit trop forts pour tolérer les organisations terroristes à l'intérieur de leurs frontières. Des études récentes avancent la complémentarité de

**Encadré 2.2****Définition des conflits transnationaux**

Il existe plusieurs types de conflits bien définis. Les guerres interétatiques, par exemple, sont des luttes armées entre les forces régulières de deux ou plusieurs États. Les guerres civiles, quant à elles, sont des conflits armés entre les forces armées et/ou de sécurité d'un État et des habitants ou des citoyens de ce même État qui cherchent à en prendre le contrôle ou à faire sécession. Ces types de conflits sont bien identifiés dans le droit international et des politiques spécifiques existent pour y répondre. En revanche, les conflits transnationaux sont moins clairement définis et font l'objet de discussions intenses dans le monde académique et politique (Twagiramungu et al., 2019<sup>[19]</sup>).

Au sens littéral, un conflit est dit transnational s'il s'étend au-delà des frontières d'un seul État ; tout conflit qui ne serait pas clairement contenu par les frontières d'un État pourrait donc être transnational par nature, y compris toutes les guerres interétatiques. La seule prise en compte de la dimension spatiale du conflit est trompeuse, cependant, car la plupart des conflits modernes dépassent les frontières nationales par certains de leurs aspects, sans pour autant être des « conflits transnationaux ». Il peut s'agir d'un soutien matériel étranger à un gouvernement ou à un groupe armé non étatique, des alliances opérationnelles avec des acteurs externes, ou des interventions militaires étrangères. Toutes ces situations impliquent nécessairement une forme d'interaction transfrontalière, comme lors d'une guerre interétatique.

En plus d'être transfrontaliers par nature, les conflits transnationaux comportent une dimension sociologique. Les acteurs violents transnationaux sont des groupes issus de la société civile, mais qui entretiennent néanmoins des relations au-delà des frontières, comme un groupe ethnique vivant sur le territoire de plusieurs États. Cette situation reflète une idée souvent présente dans les études consacrées aux conflits dans le droit international, selon laquelle les activités transfrontalières des États et celles des groupes sociaux seraient fondamentalement différentes. Les activités des États sont généralement dites « internationales » plutôt que « transnationales », en particulier lorsqu'elles impliquent un autre État.

Les définitions modernes des conflits transnationaux, de la violence ou du terrorisme conjuguent souvent ces composantes spatiales et sociales. Ainsi, pour Crenshaw (2020<sup>[20]</sup>), les attaques terroristes transnationales « peuvent être engagées par des acteurs locaux contre des cibles étrangères dans les régions en conflit, par des acteurs locaux radicalisés, ou des réseaux transnationaux contre des cibles situées en dehors de cet espace. Ces caractéristiques des acteurs et des lieux différencient le terrorisme transnational du terrorisme couramment utilisé par des acteurs locaux lors de guerres civiles. C'est pourquoi, cette étude adopte une double approche des conflits transnationaux, en s'intéressant aux enjeux et aux activités des groupes non étatiques au-delà des frontières nationales.

ces deux pensées. En effet, si l'approche de l'État faible ou défaillant peut en partie expliquer la présence de sanctuaires et la violence transnationale, le développement de groupes extrémistes violents dans les régions frontalières résulte en dernière analyse de la combinaison d'une volonté politique et de capacités militaires (Arsenault et Bacon, 2014<sup>[17]</sup>). Les groupes terroristes se développent là où les gouvernements ne veulent et/ou ne peuvent pas contrer les acteurs transnationaux. Les États faibles ont certes eu tendance à accueillir les rebelles, les extrémistes et

d'autres acteurs transnationaux, mais des États forts peuvent aussi soutenir financièrement et politiquement les organisations terroristes. Le Pakistan, par exemple, a ainsi soutenu les Talibans et le réseau Haqqani (US Government, 2004<sup>[18]</sup>). La défaillance ou le pouvoir des États ne sont pas les seuls facteurs qui poussent les acteurs transnationaux à se déplacer entre les pays ou à exploiter des sanctuaires. Ces acteurs possèdent leur propre capacité d'agir et n'agissent pas seulement en réaction aux pressions étatiques et militaires.

La conception stato-centrée des conflits transnationaux souligne l'importance des sanctuaires pour les groupes armés et les milices anti-étatiques. Il s'agit de zones géographiques spécifiques dans des États tels que l'Afghanistan, l'Irak ou le Yémen, que les groupes armés utilisent pour diminuer la pression extérieure pesant sur eux tout en poursuivant leurs activités stratégiques de planification, recrutement, attaques, organisation et collecte de fonds et de revenus (Phillips et Kamen, 2014<sub>[21]</sub>). Quatre facteurs influencent leur développement : une faible densité de population ; une moindre gouvernance politique ; la corruption et la violence ; une pauvreté endémique et de faibles indices de développement humain (Campana et Ducol, 2011<sub>[22]</sub>).

Ces espaces sont essentiels pour la longévité des acteurs non étatiques face aux menaces militaires (Arsenault et Bacon, 2014<sub>[17]</sub>), et nécessaires pour surmonter les contraintes en matière de personnel, de ressources, de richesse et de pouvoir qui les empêchent de s'engager dans des conflits continus et prolongés contre l'État.

De nombreuses régions frontalières servent de sanctuaires à des organisations violentes à travers le monde. Sur les 75 groupes terroristes

étrangers de la liste du Département d'État américain en mars 2021, 32 utilisent les zones frontalières pour leurs opérations militaires. On distingue trois foyers à travers le monde. Le foyer le plus important (13 groupes) se trouve dans les régions frontalières partagées de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Inde. La frontière libano-syrienne, les zones frontalières syro-irakiennes, le sud du Liban et le Kurdistan abritent neuf autres organisations qui utilisent les régions frontalières comme ressources, dont l'État islamique. Enfin, huit organisations terroristes étrangères affiliées à Al-Qaïda ou à l'État islamique opèrent dans les régions frontalières du Sahel central et de la région du lac Tchad.

Les régions frontalières utilisées par les groupes terroristes restent instables sur de longues périodes, avec des conséquences graves pour les communautés locales, la cohésion nationale et la stabilité mondiale. En ce sens, la violence aux frontières n'est pas un phénomène isolé pouvant être circonscrit dans les seules limites d'un État, mais reflète des problèmes politiques plus importants, comme la marginalisation perçue ou effective de certains groupes sociaux, qui ne peuvent être ignorés trop longtemps par les élites étatiques.

## DE NOUVELLES APPROCHES DES FRONTIÈRES ET DES CONFLITS

Ces dernières années, les approches centrées sur l'État des conflits transnationaux sont remises en question par des approches alternatives, intégrant l'autonomie, la résilience et les allégeances changeantes des acteurs non étatiques (Salehyan, 2009<sub>[23]</sub> ; Iocchi, 2020<sub>[24]</sub>). Au lieu d'un nombre limité d'acteurs clairement définis, les conflits modernes se caractérisent par une prolifération de milices communautaires ou ethniques, de groupes d'autodéfense, de rebelles et d'extrémistes religieux luttant contre et aux côtés des acteurs étatiques traditionnels, de façon imprévisible (Forsberg, 2016<sub>[25]</sub> ; OCDE/CSAO, 2021<sub>[26]</sub>). La guerre de Bosnie des années 90 en est l'exemple type : les divers « camps » bosniaques, croates et serbes du conflit possédaient leurs propres milices privées, lesquelles étaient souvent associées avec des mercenaires privés, des trafiquants ou d'autres groupes non étatiques

(Kaldor, 2012<sub>[27]</sub>). Ces « nouvelles guerres », qui mélangent revendications locales et discours de portée mondiale prennent souvent la forme de conflits armés transnationaux. Depuis, les études consacrées aux conflits questionnent l'importance et l'implication des acteurs non étatiques dans les affaires internationales, y compris les organisations non gouvernementales, les sociétés multinationales, les organisations terroristes et les groupes de la société civile (Iriye, 2007<sub>[28]</sub>).

Selon ces études, la gouvernance des régions frontalières s'écarte considérablement des règles statutaires, croisant des pratiques formelles et informelles (van den Boogard, Prichard et Jibao, 2021<sub>[29]</sub>). Loin d'être des régions de non-droit, les zones frontalières apparaissent comme des régions où des formes alternatives de coopération, d'échange et de résistance rivalisent avec le mode de régulation plus hiérarchisé de l'État

(Meagher, 2014<sub>[30]</sub>). Dans ces régions, les autorités traditionnelles locales, les institutions religieuses, la société civile, les associations communautaires et les réseaux commerciaux assurent des fonctions frontalières et des relations sociales (Arieli, 2016<sub>[31]</sub> ; Lamarque, 2014<sub>[32]</sub>). En d'autres termes, il n'existe pas de « vide du pouvoir dans lequel des organisations violentes pourraient se développer sans rivaliser avec des formes alternatives de gouvernance » (Titeca et Herdt, 2010<sub>[33]</sub>). Même dans les régions où l'État central est peu présent, d'autres formes de pouvoir fondées sur le droit civil ou coutumier peuvent être assez résilientes, comme au Sahara de nos jours (Strazzari, 2015<sub>[34]</sub>).

Les études les plus récentes n'appréhendent plus les frontières comme des lignes de démarcation rigides, imposées et contrôlées par les États et les autorités, mais plutôt comme des concepts spatiaux plus complexes, qui facilitent ou empêchent les échanges transfrontaliers

(Brunet-Jailly, 2005<sub>[35]</sub> ; Rumford, 2012<sub>[36]</sub> ; Frowd, 2018<sub>[37]</sub>). Ce changement d'approche, particulièrement visible dans les études sur la frontière entre les États-Unis et le Mexique dans les années 80, s'est depuis étendu à la plupart des régions du monde (Parker et Vaughan-Williams, 2009<sub>[38]</sub> ; Pisani, Reyes et García, 2011<sub>[39]</sub> ; Makkonen et Williams, 2016<sub>[40]</sub>). Cette approche interdisciplinaire souligne notamment l'importance symbolique et identitaire des frontières internationales pour les populations frontalières et leurs mouvements (Scott, 2020<sub>[41]</sub>). Des études se sont récemment intéressées à la façon dont les frontières africaines se sont construites culturellement et politiquement par un jeu d'interactions complexes entre l'État, les entrepreneurs du secteur informel, les organisations violentes et les communautés locales (Nugent, 2008<sub>[42]</sub> ; Zeller, 2009<sub>[43]</sub> ; Walther, 2015<sub>[44]</sub> ; Justin et De Vries, 2017<sub>[45]</sub> ; Moyo et Nshimbi, 2019<sub>[46]</sub>).

## TROUBLES FRONTALIERS EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST

Les conflits transnationaux<sup>1</sup> impliquant des acteurs non étatiques ont augmenté en Afrique depuis la fin de la Guerre froide (Williams, 2011<sub>[47]</sub> ; Radil, Irmischer et Walther, 2021<sub>[48]</sub>). Cette tendance n'est pas propre au continent africain, elle se retrouve dans d'autres régions du monde, où une forte augmentation du nombre et des activités des organisations violentes transnationales est observée (Salehyan, 2009<sub>[23]</sub>). Les organisations terroristes sont devenues plus internationales et transnationales depuis que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a détourné un avion pour la première fois en 1968. Cette évolution s'est accélérée depuis la fin de la guerre soviéto-afghane, à la fin des années 80.

En Afrique, l'expansion géographique et la relocalisation opportuniste de ces conflits sont amplifiées par la porosité de certaines frontières, qui facilitent la circulation des combattants, des otages et des armes. L'exploitation des frontières poreuses par les acteurs transnationaux a caractérisé les guerres civiles qui ont déchiré le golfe de Guinée à partir de la première guerre

civile libérienne (Aluede, 2019<sub>[49]</sub>). Ces conflits sont suivis d'un accroissement de l'extrémisme religieux, des rébellions et de la violence communautaire dans les années 2000, reposant de plus en plus sur la relocalisation opportuniste d'organisations violentes par-delà les frontières, en particulier dans la région du lac Tchad et dans le Sahel central. Ainsi, en 2012, l'offensive menée par AQMI et le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) contre l'armée malienne est soutenue par des combattants touareg ayant fui la Libye avec des armes, des munitions et des explosifs. Cette insurrection s'est depuis propagée au Burkina Faso et au Niger voisins.

Les frontières africaines sont progressivement devenues synonymes de troubles politiques pour plusieurs raisons, impliquant acteurs étatiques et non étatiques ([Tableau 2.1](#)). Les dynamiques des acteurs transnationaux violents en Afrique du Nord et de l'Ouest ne peuvent cependant être attribuées à la seule faiblesse ou défaillance des États de la région. Les acteurs étatiques et non étatiques sont impliqués dans des réseaux complexes d'alliances et de

Tableau 2.1

Pourquoi les acteurs étatiques et non étatiques traversent-ils les frontières ?

Acteurs étatiques	Acteurs non étatiques
Rétablir l'ordre : couper les lignes de communication, détruire les bases d'insurgés, exercer son droit de poursuite	Se relocaliser dans une autre région ou pays après avoir été vaincu par les forces gouvernementales
Aider ou déstabiliser un voisin	Utiliser les zones frontalières pour recruter, entraîner et planifier des attaques
Coordonner une offensive régionale	Exploiter les faiblesses de l'État et les revendications locales

Source : Adaptation par les auteurs à partir de Walther and Miles (2018<sub>[64]</sub>).

conflits qui façonnent les schémas de violence observés depuis la fin des années 90 (OCDE/CSAO, 2021<sub>[26]</sub>). Les deux ont tendance à utiliser les frontières comme ressource à mobiliser pour vaincre l'ennemi. D'une part, les forces étatiques sont plus contraintes par l'existence de frontières internationales que ne le sont les rebelles et les organisations extrémistes, qui peuvent les considérer comme de simples lignes tracées, ou la manifestation politique d'un ordre étatique à vaincre. D'autre part, les frontières sont un élément puissant de l'ordre mondial, sur lesquelles les États s'appuient si leur souveraineté est menacée par l'incursion sur leur territoire d'acteurs non étatiques ou d'autres États.

Au cours des dernières années, certains États ont envoyé leurs troupes dans les pays voisins afin de rétablir l'ordre à leurs frontières en coupant les lignes de communication, en détruisant des bases d'insurgés ou en exerçant leur droit de poursuite. Dans la région du lac Tchad, le Nigéria et ses voisins ont négocié des droits de poursuite sur une base bilatérale pour faciliter la coordination contre Boko Haram et son groupe dissident, l'ISWAP (Albert, 2017<sub>[50]</sub>). Ces initiatives ne sont pas toujours concertées. En 2010, par exemple, la Mauritanie a mené une série de raids contre AQMI dans le nord du Mali sans le soutien des forces maliennes (Harmon, 2014<sub>[51]</sub>). Les forces étatiques peuvent également intervenir au niveau international pour soutenir un allié en difficulté, comme lorsque les troupes guinéennes ont occupé la ville de Yenga en 2011 pour aider l'armée sierra-léonaise à combattre le Front révolutionnaire uni (RUF), un groupe rebelle sierra-léonais fondé au Libéria.

Les forces étatiques peuvent également franchir les frontières pour déstabiliser les régimes voisins. Dans la région des Grands lacs, par exemple, le Front patriotique rwandais (FPR) formé en Ouganda a envahi le Rwanda et mis fin au génocide contre les Tutsi et les Hutu modérés en 1994. Les années suivantes, le FPR et ses alliés ont envahi le Zaïre pour remplacer le président Mobutu Sese Seko, qui soutenait les extrémistes hutus dans l'est du pays. Cette invasion a déclenché la première guerre du Congo. En 1998, pendant la seconde guerre du Congo, des rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda ont envahi la nouvelle République démocratique du Congo (RDC) afin de mettre fin aux incursions des Hutu par-delà les frontières occidentales des deux pays et de créer une zone tampon pour protéger les Tutsi du Kivu (Alusala, 2019<sub>[52]</sub>).

Ces initiatives restent rares en Afrique de l'Ouest, où la plupart des pays évitent les opérations militaires à grande échelle par-delà leurs frontières, privilégiant plutôt les initiatives militaires conjointes contre les insurgés. Ces dernières permettent aux forces armées petites et sous-équipées de nombreux pays africains de mettre en commun leur personnel et leur matériel, et de partager des renseignements sur les organisations violentes. La plus ambitieuse des initiatives conjointes africaines est la Force multinationale mixte (MNJTF) formée dans la région du lac Tchad par le Bénin, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria. Depuis le milieu des années 2010, la MNJTF a lancé une série d'offensives militaires contre Boko Haram et ISWAP sur le territoire nigérian. Sa coordination reste toutefois limitée en raison des rivalités entre le

Nigéria et ses voisins, et de la faiblesse militaire du Nigéria face à un ennemi très actif (Thurston, 2018<sup>[53]</sup>).

Les acteurs non étatiques contribuent à la régionalisation des conflits en se réfugiant dans d'autres pays lors des opérations anti-insurrectionnelles. Selon le principe des vases communicants, la pression exercée par un pays sur un groupe armé se traduit par son déplacement opportuniste vers un autre pays, où les capacités militaires ou la volonté politique sont plus faibles. L'histoire récente d'AQMI en est un exemple. Jusqu'au milieu des années 2000, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) – devenu AQMI en 2007 – était surtout un groupe algérien, dirigé par un émir algérien depuis son fief de Kabylie, à l'est d'Alger. Face à la pression croissante des forces de sécurité en Algérie, le GSPC/AQMI étend ses opérations au Sahara-Sahel. Il y est toléré pendant de nombreuses années par le Gouvernement malien, et développe avec les tribus touareg et arabes un réseau d'alliances qui lui permet de mener de nombreuses opérations dans la région (Walther et Christopoulos, 2015<sup>[55]</sup>). Après l'intervention

française de 2013, certains membres d'AQMI fuient vers la Libye, où le chaos qui suit la chute du régime du Colonel Kadhafi constitue un terrain propice aux organisations jihadistes.

Boko Haram et ISWAP connaissent une évolution semblable. Alors que Boko Haram concentre ses attaques dans le nord-est du Nigéria jusqu'en 2014, la pression croissante exercée par les forces gouvernementales l'a amené à perpétrer de plus en plus d'attaques dans les pays voisins du Cameroun, du Niger et du Tchad après plusieurs offensives menées sous l'égide de la MNJTF en 2015 (Dowd, 2018<sup>[56]</sup>). En Afrique centrale, la LRA suit la même tendance : basé dans le nord de l'Ouganda, le groupe dirigé par Joseph Kony étend ses actions à la RDC et à la République centrafricaine (RCA) à la fin des années 2000, à la suite d'une série d'offensives militaires conjointes menées sans succès par les pays voisins (Schomerus, 2021<sup>[57]</sup>). Créé au milieu des années 80 dans le nord de l'Ouganda contre le gouvernement du président Yoweri Museveni, la LRA doit en grande partie sa longévité à son utilisation opportuniste et stratégique des frontières et des zones frontalières (Encadré 2.3).

### Encadré 2.3

Les frontières comme facteur de longévité : l'exemple de la LRA

À première vue, dans les régions frontalières de l'Ouganda, du Soudan, du Soudan du Sud, de la RDC et de la RCA est lié à celui des attaques dirigées contre la LRA. Le pic de violence en Ouganda à la fin des années 90 et au début des années 2000 est, en effet, étroitement corrélé aux deux campagnes militaires ougandaises contre la LRA, les opérations North et Iron Fist. L'hostilité entre les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan alimente alors une guerre transfrontalière par procuration, dans laquelle chaque gouvernement soutient les rebelles contre l'autre gouvernement. La LRA s'est réfugiée au Soudan, en particulier pendant l'opération Iron Fist, et y coexiste de façon relativement pacifique avec les civils soudanais. L'actuel Soudan du Sud est

cependant devenu un sanctuaire moins sûr lorsque les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) ont permis à l'armée ougandaise de traverser librement les zones sous son contrôle, entraînant une augmentation des incidents violents.

La violence de la LRA en Ouganda s'achève avec les pourparlers de paix de Juba, initiés en 2006. La LRA s'est d'abord établie au Soudan (futur Soudan du Sud), avant de s'installer dans les régions frontalières entre le Soudan et la RDC. Au cours de cette période, qui fait suite à l'Accord de paix global au Soudan de 2005, les incidents violents sont courants, mais il est difficile d'en désigner les auteurs en raison du nombre de groupes armés, souvent de petite taille. Alors que les pourparlers

(continuation encadré 2.3)

de Juba font l'objet de pressions militaires de plus en plus fortes de la part de l'armée ougandaise, les incidents violents contre les civils congolais se multiplient, augmentant de façon dramatique après le bombardement aérien du camp de la LRA de 2008 (Opération Lightning Thunder), qui marque la fin de cet effort de paix. La LRA étant désormais dispersée, les civils en RCA, en RDC et au Soudan du Sud deviennent victimes de violences et s'auto-organisent en milices protectrices.

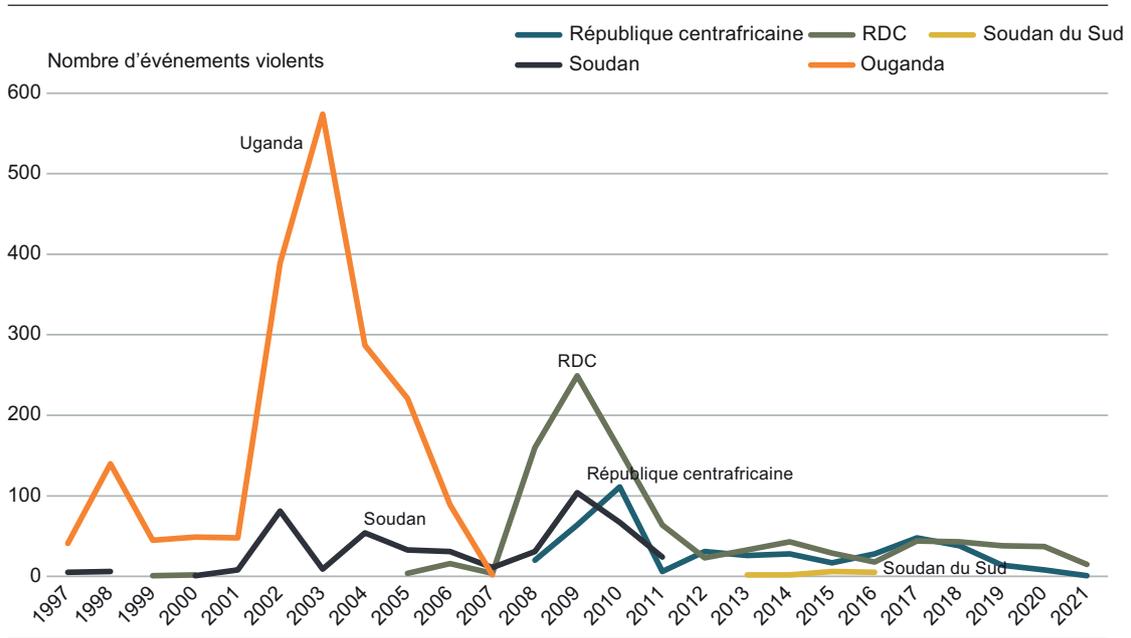
À première vue, la stratégie militaire de la LRA, qui consiste à opérer en tant que mouvement rebelle dans les zones frontalières, ne semble pas très durable. Ses activités violentes diminuent dans tous les pays depuis le début des années 2010 : 46 événements violents sont enregistrés en 2020, soit plus de 10 fois moins qu'en 2002 (Graphique 2.1). Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas la dynamique stratégique et opportuniste de la mobilité adoptée par le groupe armé. La LRA utilise à des fins stratégiques les intérêts des gouvernements dans des guerres par procuration et les mécanismes de

contrôle nébuleux dans les régions frontalières pour trouver des sanctuaires ou déplacer ses troupes et ses biens. L'opportunisme est souvent à l'origine de ces stratégies, ou les a renforcées, la LRA utilisant les dynamiques géopolitiques à son avantage. Le mouvement a sillonné la frontière entre le Soudan du Sud et la RDC pendant des années pour échapper aux missions de maintien de la paix de l'ONU dans la région. Si la LRA était restée durablement en RDC ou au Soudan, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC, plus tard MONUSCO) ou la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) auraient théoriquement été en mesure de la poursuivre. L'un de ses objectifs principaux pendant ses longues périodes de rébellion a été d'assurer sa survie contre le gouvernement ougandais de Yoweri Museveni. Le franchissement des frontières et l'utilisation des zones frontalières lui ont permis d'y parvenir durablement.

Source : Mareike Schomerus

Graphique 2.1

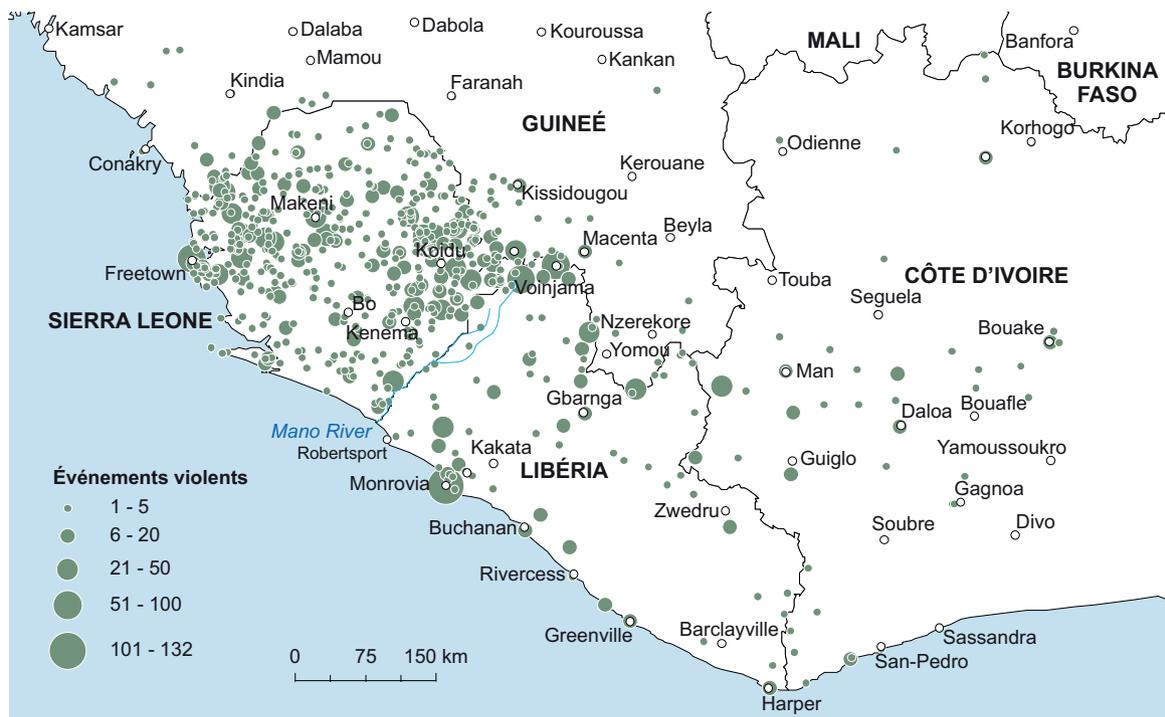
Événements violents impliquant l'Armée de résistance du Seigneur par pays, 1997-2021



Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sup>[58]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 2.1

Événements violents dans l'ouest du golfe de Guinée, 1997-2003 d'ouest du golfe de Guinée, 1997-2003

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sup>[58]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Les acteurs non étatiques utilisent également les zones frontalières pour recruter et entraîner leurs troupes, ou planifier leurs attaques. La partie occidentale du golfe de Guinée illustre de façon dramatique comment guerres et frontières se sont entremêlées pendant les guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria (Carte 2.1). Dans cette région, plusieurs milices et groupes rebelles ont opéré au travers des frontières, pour accéder à des ressources minérales précieuses et déstabiliser les régimes politiques voisins. La veille de Noël 1989, le Front patriotique national du Libéria (NPFL) de Charles Taylor, créé en Côte d'Ivoire, entre au Libéria pour renverser le régime de Doe à Monrovia. Deux ans plus tard, ses ennemis du Mouvement unifié de libération du Libéria pour la démocratie (ULIMO) se réfugient en Guinée et en Sierra Leone, d'où ils prennent le contrôle de mines stratégiques au Libéria (Ellis, 1998<sup>[59]</sup>). La même année, des rebelles du RUF affiliés au NPFL de Taylor, viennent du Libéria pour prendre le contrôle de zones de la Sierra Leone riches en diamants alluviaux. Après l'échec de leur tentative de prise de Freetown en 1995, les combattants

du RUF fuient au Libéria, où ils continuent à se livrer à la contrebande, au trafic d'armes et à la violence, et ce, même après les accords de désarmement et de paix de 2002 (Silberfein et Conteh, 2016<sup>[60]</sup>). Le RUF est également recruté en Guinée par des soldats renégats dans le cadre de leur projet d'insurrection, et impliqué dans des mouvements transfrontaliers illicites de mercenaires, d'enfants soldats et d'armes. Les frontières ont joué un rôle clé durant la deuxième guerre civile libérienne (1999-2003), au cours de laquelle les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) et le Mouvement pour la démocratie au Libéria (MODEL) envahissent le Libéria depuis la Guinée et la Côte d'Ivoire. Leur offensive contre Monrovia entraîne l'exil de Charles Taylor en 2003.

Enfin, les acteurs non étatiques se déplacent vers les régions frontalières pour exploiter les faiblesses de l'État et les revendications locales. Certains des jihadistes disent profiter de la porosité ou du manque de surveillance des frontières, affirmant : « vous venez, nous partons, vous partez, nous revenons. Nous allons là où vous

n'êtes pas, et vous ne pouvez pas être partout » (Aydinli, 2010<sub>[61]</sub>). Au cours des dernières années, par exemple, l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) a étendu ses activités dans la région frontalière de Tillabéri, entre le Niger et le Mali (Bøås, Cissé et Mahamane, 2020<sub>[62]</sub>). D'abord installé au Mali, l'EIGS a progressivement pris le contrôle de la région de Tillabéri en exploitant les revendications des communautés pastorales, notamment le manque de soutien de l'État et la progression de l'agriculture dans les pâturages traditionnels qui entraînent des tensions, laissées sans réponse des autorités. Par un jeu de violence et d'intimidation, l'EIGS a instauré un mode de gouvernance alternatif, avec lequel l'État ne peut rivaliser faute de force institutionnelle et de pouvoir souverain.

### Coûts et avantages de la régionalisation des conflits

L'hypothèse que les acteurs transnationaux violents traversent fréquemment les frontières ou se replient dans des sanctuaires transfrontaliers suppose qu'ils le font facilement. Cependant, la régionalisation des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest a un coût, pour les forces étatiques comme pour leurs opposants. Il est coûteux et dangereux de franchir les frontières pour tous les belligérants qui doivent évaluer les avantages et les risques de mener des attaques dans des lieux éloignés. C'est pourquoi même les groupes les plus « transnationaux » préfèrent opérer essentiellement dans les limites d'un seul pays (Carte 2.2).

Entre 2006 et 2021, près de 95 % des victimes et des événements violents imputés à Al-Shabaab se sont produits en Somalie, alors même que le groupe armé menait des opérations spectaculaires au Kenya (Tableau 2.2). De même, bien que le GSPC ait été l'un des groupes armés les plus mobiles d'Afrique du Nord, plus de 90 % des victimes et des événements violents qui lui sont attribués entre 1999 et 2006 ont eu lieu en Algérie, et la proportion de victimes et d'événements violents nationaux dépasse 75 % pour AQMI entre 2007 et 2017. Enfin, bien que les événements violents commis par Boko Haram et ISWAP dans la région du lac Tchad soient devenus plus « internationaux » depuis 2009, les trois quarts des victimes attribuées à ces groupes

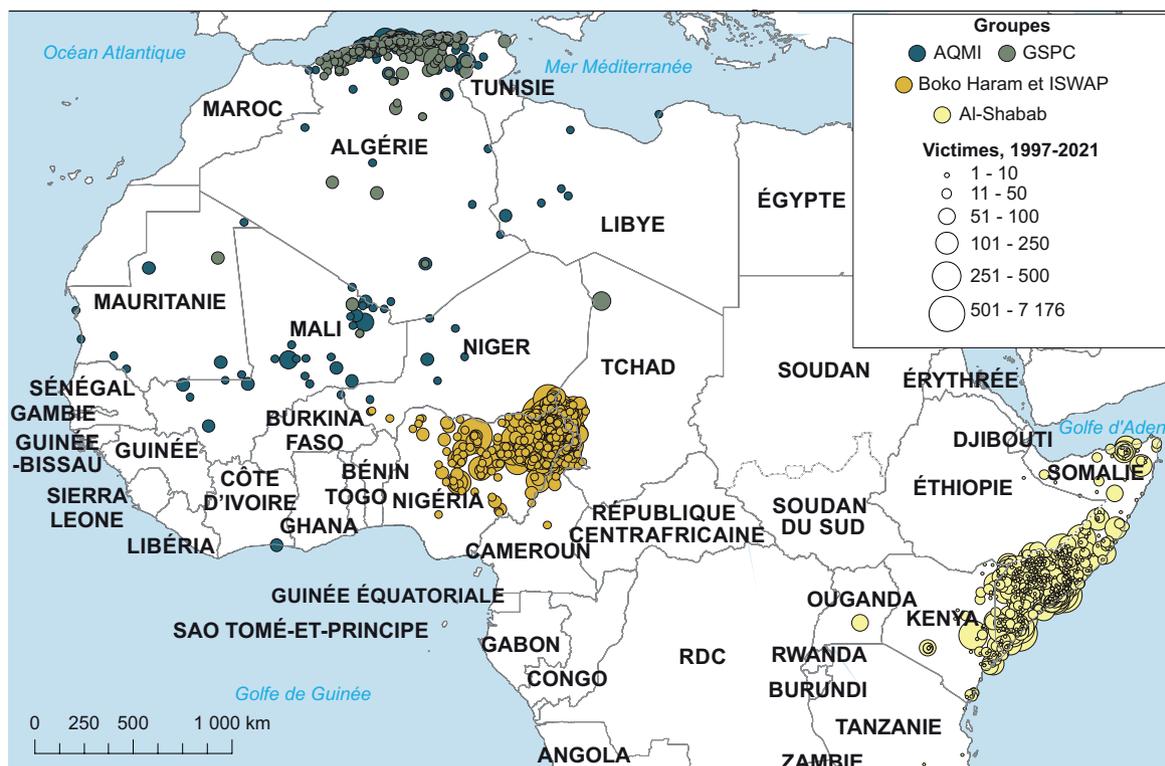
sont recensées dans le nord du Nigéria, et non au Cameroun, au Niger et au Tchad.

Les frontières restent contraignantes pour les déplacements des groupes armés (Encadré 2.4). Il est en effet coûteux et chronophage de déplacer les individus et les ressources. La méconnaissance géographique et sociale, les langues, et les risques liés à mener des opérations lointaines, la difficulté de savoir qui peut ou doit être soudoyé augmentent les coûts physiques, sociaux ou stratégiques (D'Amato, 2018<sub>[16]</sub>).

- **Coûts physiques.** Ces coûts sont liés à la connaissance du territoire, aux ressources et aux capacités physiques du groupe. Le franchissement des frontières peut être plus facile dans certains pays, mais il s'accompagne toujours de coûts matériels, du risque d'être identifié par les agriculteurs ou éleveurs locaux, ou localisé par les forces gouvernementales ou des drones. En juin 2020, par exemple, les forces françaises et américaines ont appris que le leader d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, était en route pour rencontrer Iyad ag Ghali, le chef du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM), dans le nord du Mali. Les Français ont utilisé quatre hélicoptères et un drone pour le suivre et attaquer son véhicule après son franchissement de la frontière algérienne (France24, 2020<sub>[63]</sub>). Tous les jihadistes ont été tués, à l'exception de leur chauffeur. Droukdel a été tué sur un tronçon de la frontière malienne situé à plus de 1 200 kilomètres de Bamako.
- **Coûts stratégiques.** Passer à l'échelle transnationale permet d'échapper aux forces gouvernementales. Cela peut aussi déclencher des réactions imprévisibles, car les États sont plus enclins à coopérer lorsqu'une organisation violente attaque également leur territoire. Un groupe qui s'étend géographiquement court le risque d'avoir plus d'ennemis à gérer, parfois au-delà de ce qu'il peut se permettre. Au début des années 2010, les dirigeants d'AQMI étaient conscients de ces coûts stratégiques. Dans une lettre confidentielle retrouvée à Tombouctou, Droukdel prévenait ses commandants que « les grandes puissances dominant la situation internationale (...) ont encore de nombreuses cartes à jouer pour empêcher la création en Azawad

Carte 2.2

Événements violents impliquant certaines organisations transnationales, 1999-2021



Note : Les données concernant le GSPC couvrent la période 1999-2006, AQMI : 2007-17, Boko Haram et ISWAP : 2009-21, Al-Shabaab : 2006-21.

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sup>[58]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Tableau 2.2

Victimes et événements violents, par organisations transnationales et par pays, 1999-2021

Organisations	National		Transnational	
	Victimes (%)	Événements violents (%)	Victimes (%)	Événements violents (%)
Al-Shabaab (Somalie, 2006-21)	95.2	96.4	4.8	3.6
Boko Haram et/ou ISWAP (Nigéria, 2009-21)	79.8	63.4	20.2	36.6
GSPC (Algérie, 1999-2006)	92.8	96.5	7.2	3.5
AQMI (Algérie, 2007-17)	77.6	78.9	22.4	21.1

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sup>[58]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

d'un État islamique dirigé par les jihadistes et islamistes ». Aussi Droukdel les prévenait-il qu'« une intervention militaire aurait lieu, directement ou indirectement, ou qu'un blocus économique, politique et militaire complet serait imposé, ainsi que de multiples pressions, qui à la fin nous obligeraient

à nous replier sur nos bases arrière, ou ligeraient le peuple contre nous » (AP, 2013<sup>[64]</sup>). Il s'est fermement opposé à la décision d'AQMI d'entrer en guerre contre le MNLA laïc, et l'a encouragé à nouer des alliances durables au Mali, tant avec les dirigeants politiques qu'avec les communautés locales.

**Encadré 2.4**

## Modélisation du coût des frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest

Une façon simple de modéliser les obstacles liés aux frontières consiste à concevoir la frontière comme une distance supplémentaire à parcourir par un groupe armé pour se rendre d'un point à un autre. Par exemple, dans une région où la vitesse moyenne des camionnettes est de 50 km/h, l'ajout de 100 kilomètres pour tenir compte du franchissement d'une frontière allonge le temps de parcours de deux heures. Ce principe peut être utilisé pour comparer les emplacements réels des attaques dans une région avec leurs emplacements hypothétiques, si le retard occasionné par le franchissement de la frontière était pris en compte. Si les positions réelles et hypothétiques sont identiques, les frontières ne sont pas un obstacle significatif à la mobilité des groupes armés, qui sont alors libres de développer une stratégie internationale. Si ces positions sont éloignées, cela signifie que les groupes armés sont fortement limités par les frontières nationales, et développeront plutôt une stratégie plus nationale ou locale.

La [Carte 2.3](#) représente les attaques commises par des organisations islamistes violentes en Afrique du Nord et de l'Ouest de 1997 à 2015. Elle montre leurs positions réelles, ainsi que leur distorsion lorsque les frontières sont modélisées comme étant l'équivalent d'une distance supplémentaire de 50, 100 ou 500 kilomètres entre les pays. Cette carte montre que la présence d'une frontière a peu d'incidences tant que son franchissement coûte à peu près aussi cher que de parcourir 100 kilomètres dans le pays de départ. Lorsque la distorsion atteint 100 kilomètres, les emplacements des attaques dans différents pays commencent à se séparer sur la carte, en particulier le long du golfe de Guinée. La frontière entre l'Algérie et la Tunisie, quant à elle, n'a que peu d'incidences sur la localisation des attaques. Lorsque l'effet de la présence d'une frontière atteint 500 kilomètres, les emplacements des attaques sont clairement séparés par pays, ce qui met en évidence les logiques nationales par rapport aux logiques internationales.

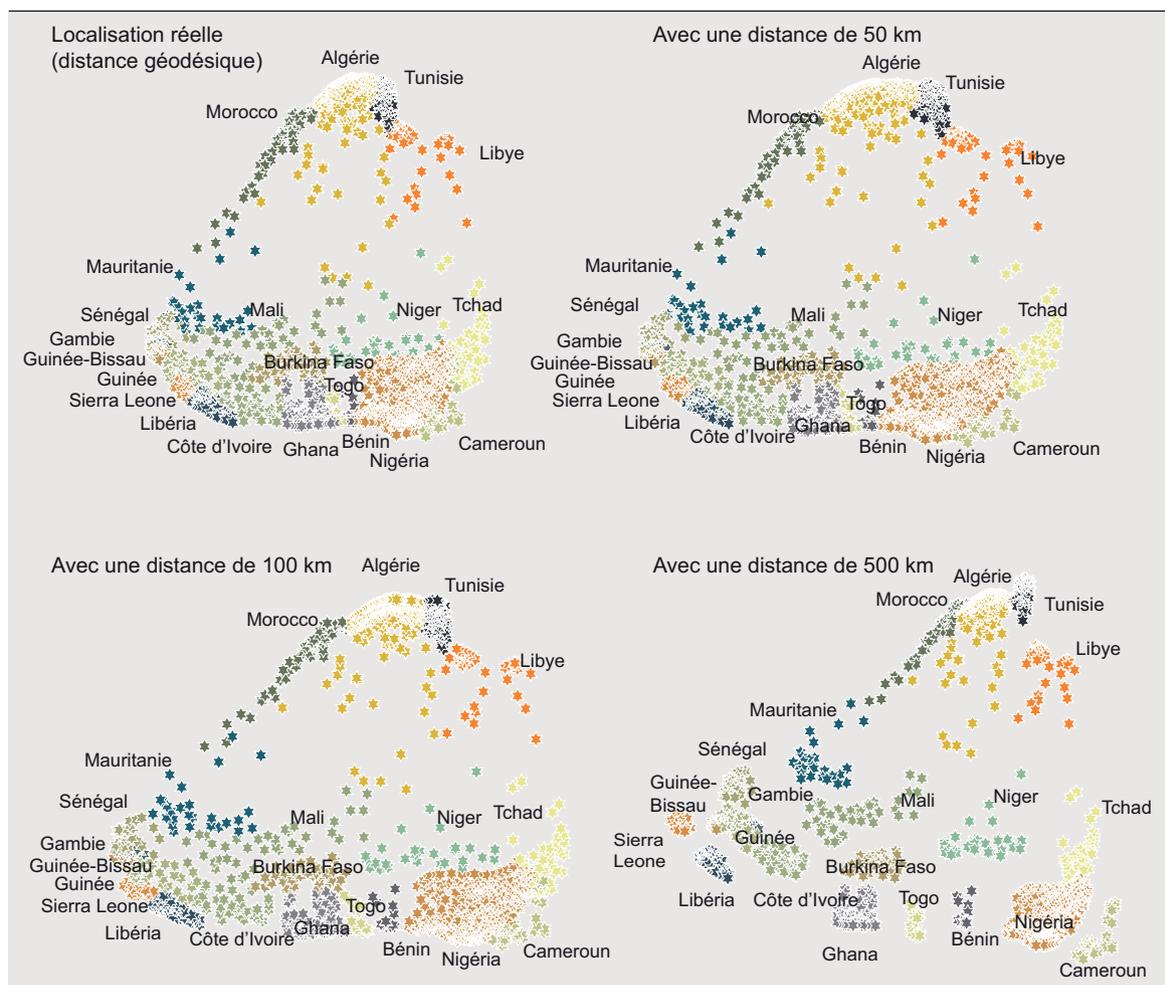
- **Coûts sociaux.** Lorsque des organisations violentes s'installent dans une autre région ou un autre pays, elles peuvent perdre le soutien de la population civile sur laquelle elles s'appuyaient pour les renseignements, la mobilité et les autres ressources. Reconstruire des relations sociales et politiques avec les communautés locales est un processus long et compliqué. Dans le nord du Mali, par exemple, AQMI a mis des années à développer un réseau d'alliances avec des tribus touareg et arabes qui lui permette de mener de nombreuses opérations dans la région (Thurston, 2020<sub>[66]</sub>). Cette stratégie s'est avérée à double tranchant lorsque les groupes jihadistes locaux ont commencé à imposer la charia et à détruire des sanctuaires, et que la population a tourné le dos aux groupes extrémistes. Entre le Mali et le Niger, il a également fallu plusieurs années

à l'EIGS pour convaincre les chefs locaux de travailler aux côtés des insurgés, contre le gouvernement central. Lors de l'embuscade de Tongo, en 2017, la complicité avec les chefs locaux a permis de retarder le départ du convoi des troupes nigériennes et américaines du village permettant aux jihadistes d'arriver et d'attaquer.

Jusqu'à présent, le plus grand obstacle à l'internationalisation des organisations jihadistes réside dans leur incapacité à créer des entités supranationales capables de surmonter leurs divisions ethniques et tribales locales. C'est l'un des plus grands paradoxes, et l'une des limites, de ces organisations. En effet, l'un de leurs principaux objectifs est de s'appuyer sur une communauté supranationale de croyants pour créer de nouvelles entités politiques dans lesquelles le politique et le religieux ne seraient pas séparés, comme

## Carte 2.3

Modélisation des frontières sous forme de distances en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2015



Note : Ces cartes représentent les emplacements réels des attaques, ainsi que la modélisation de leurs emplacements hypothétiques équivalents à des distances de 50, 100 et 500 kilomètres.

Source : Adaptation par les auteurs à partir de Skillicorn et al. (2021<sub>[65]</sub>).

pendant l'âge d'or islamique, qui a commencé au VIII<sup>e</sup> siècle (Moghadam et Fishman, 2011<sub>[67]</sub>). Contrairement aux rebelles traditionnels, qui cherchent surtout à créer un nouveau pays ou à devenir plus autonomes, les groupes jihadistes considèrent les divisions tribales, ethniques et nationales comme un obstacle à leur projet. C'est pourquoi les plus internationalistes d'entre eux, comme Oussama ben Laden, souhaitent unir les musulmans sur la base de leur religion, plutôt que de leurs allégeances locales ou nationales. Toutefois, la plupart des organisations jihadistes dépendent encore du soutien tribal et ethnique pour leur financement, l'allégeance et les opérations

militaires contre des ennemis communs. Au Sahara-Sahel notamment, très peu d'organisations jihadistes sont parvenues à développer un projet religieux et politique capable de transcender les frontières ethniques et nationales, comme le montrent les exemples d'Ansar Dine, Katibat Macina et Boko Haram.

- Lorsque Iyad ag Ghali a créé Ansar Dine en 2012, il a tenté d'unifier les populations touareg et arabes sous la bannière de l'islam et de créer une organisation capable de rivaliser avec les autres groupes rebelles touareg pour le contrôle du nord du Mali. Ces deux objectifs étant contradictoires par

nature, Ansar Dine n'a pas réussi à recruter suffisamment au-delà de sa base tribale, les Ifogha du Mali, et s'est avéré incapable de fédérer les Touareg des pays voisins.

- Katibat Macina est un autre exemple intéressant car son nom renvoie à la fois à une zone géographique du Mali actuel et à un régime islamique fondé par le chef de guerre peul Sékou Amadou au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En appelant son groupe « Macina », Amadou Kouffa a tenté de recréer l'une des rares entités politiques et religieuses de l'époque précoloniale qui ne soit pas fondée sur l'identité locale ou nationale. Son projet de force jihadiste multiethnique basé sur une utopie théocratique a cependant largement échoué. La plupart des recrues de Katibat Macina sont issues de l'ethnie peul, comme Kouffa. De plus, la tentative de ce dernier de présenter Katibat Macina comme le défenseur des Peul a favorisé le développement de violences interethniques entre les Peul et leurs voisins Dogon et Bambara, contribuant à déplacer l'épicentre du conflit malien du nord du pays vers la région du delta intérieur du Niger et le pays dogon.
- Lorsque le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a déclaré le jihad contre ses ennemis en 2010, il a annoncé que les zones sous son contrôle faisaient désormais « partie d'un État islamique qui n'a plus rien à voir avec le Nigéria » (Pieri et Zenn, 2016<sub>[68]</sub>). Sa déclaration n'était pas qu'un appel opportuniste pour attirer l'attention de l'État islamique, de la communauté jihadiste mondiale ou des médias internationaux. Shekau tentait plutôt de recréer l'entité politique précoloniale fondée par Usman Dan Fodio en 1804, connue sous le nom de califat de Sokoto. Dan Fodio, qui était peul, renversa les États musulmans haoussa du nord du Nigéria pour établir à leur place un califat qui perdura pendant un siècle, jusqu'à la colonisation britannique. À l'est de Sokoto se trouvait un autre empire précolonial, le Kanem-Bornou, patrie traditionnelle des Kanouri. Boko Haram s'est étendu presque entièrement dans les limites de l'empire historique du Kanem-Bornou, et la plupart de ses membres et dirigeants

appartiennent au groupe ethnique Kanouri. En revanche, la région de Sokoto de Dan Fodio est restée largement en dehors du contrôle de Boko Haram. Il s'agit d'un paradoxe essentiel pour Boko Haram, qui cherche la légitimité du fondateur peul du califat de Sokoto, tout en opérant principalement dans les zones kanouri de l'ancien empire du Kanem-Bornou.

### Une approche spatiale des conflits transnationaux

Bien que les frontières jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la violence, les dynamiques et les facteurs de cette propagation restent peu connus. En Afrique, les groupes extrémistes se sont avérés particulièrement résistants aux pressions étatiques et militaires, grâce à des stratégies transnationales, l'existence de sanctuaires et d'autres moyens pour échapper à leurs opposants et éviter de se faire capturer. Selon les théories des relations internationales, les interventions doivent particulièrement cibler la propagation transnationale pour éviter la propagation et déstabilisation de régions entières. Aussi est-il essentiel de comprendre les facteurs qui contribuent à la contagion des conflits.

Ce rapport adopte une approche régionale centrée sur l'impact des acteurs étatiques et non étatiques sur les conflits transnationaux. Le rôle de ces acteurs dans le développement et la prévention de la violence transnationale demeure peu connu et nécessiterait davantage d'analyses. Des travaux récents ont remis en question les approches stato-centrées des conflits transnationaux, affirmant le caractère essentiel des acteurs locaux, sociaux et non étatiques dans l'évolution des dynamiques autour des sanctuaires frontaliers. Ce rapport poursuit cette voie en proposant une analyse désagrégée des événements violents impliquant des forces armées et leurs ennemis dans les régions frontalières. Ce faisant, il participe aux travaux sur le transnationalisme et l'utilisation de sanctuaires par les groupes violents en réponse au pouvoir ou à la faiblesse de l'État.

Cette étude adopte une approche spatiale de la violence transnationale en Afrique du Nord

et de l'Ouest. Alors que de nombreux travaux montrent l'importance des zones frontalières pour les groupes violents, il manque encore une analyse régionale qui puisse servir de référence aux études de cas. Peu de choses sont connues sur les relations entre la violence politique et les zones frontalières à l'échelle de la région, aussi certaines questions empiriques fondamentales demeurent-elles inexplorées. Par exemple, les zones frontalières d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont-elles plus violentes que les autres régions ? L'intensité de la violence dans les régions frontalières a-t-elle évolué au fil du temps ? Certaines régions frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ? Ces questions sont traitées dans les chapitres 3 et 4.

### Note

1 Cette partie s'inspire des travaux de Walther et Miles (2018<sub>[54]</sub>) et (2020<sub>[70]</sub>).

### Références

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [58]
- Albert, I. (2017), « Rethinking the functionality of the Multinational Joint Task Force in managing the Boko Haram crisis in the Lake Chad Basin », *Africa Development*, vol. 42/3, pp. 119-135. [50]
- Aluede, J. (2019), « The cross-border dimension of intrastate conflicts in Africa : An analysis of the Great Lakes region and Mano River », dans Moyo, I. et C. Nshimbi (dir. pub.), *African Borders, Conflict, Regional and Continental Integration*, Routledge, London, <https://doi.org/10.4324/9780429057014-6>. [49]
- Alusala, N. (2019), « Border fragility and the causes of war and conflict in the Democratic Republic of the Congo », dans Moyo, I. et C. Nshimbi (dir. pub.), *African Borders, Conflict, Regional and Continental Integration*, Routledge, London, <https://doi.org/10.4324/9780429057014-5>. [52]
- AP (2013), « Al Qaeda Sahara Playbook », *The Associated Press*. [64]
- Arieli, T. (2016), « Borders, conflict and security », *International Journal of Conflict Management*, vol. 27/4, pp. 487-504, <https://doi.org/10.1108/IJCM-08-2015-0050>. [31]
- Arsenault, E. et T. Bacon (2014), « Disaggregating and defeating terrorist safe havens », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38/2, pp. 85-112, <https://doi.org/10.1080/1057610X.2014.977605>. [17]
- Avdan, N. et C. Gelpi (2017), « Do good fences make good neighbors? Border barriers and the transnational flow of terrorist violence », *International Studies Quarterly*, vol. 61/1, pp. 14-27, <https://doi.org/10.1093/ISQ/SQW042>. [6]
- Aydinli, E. (dir. pub.) (2010), *Emerging Transnational (In)security Governance : A Statist-Transnationalist Approach*, Routledge, London. [61]
- Bach, D. (2016), *Regionalism in Africa : Genealogies, Institutions and Trans-state Networks*, Routledge, London. [3]
- Bøås, M., A. Cissé et L. Mahamane (2020), « Explaining violence in Tillabéri: Insurgent appropriation of local grievances? », *The International Spectator*, vol. 55/4, pp. 118-132, <https://doi.org/10.1080/03932729.2020.1833567>. [62]
- Brambilla, C. et R. Jones (2019), « Rethinking borders, violence, and conflict: From sovereign power to borderscapes as sites of struggles », *Society and Space*, vol. 38/2, pp. 287-305, <https://doi.org/10.1177/0263775819856352>. [5]
- Brunet-Jailly, E. (2005), « Theorizing borders: An interdisciplinary perspective », *Geopolitics*, vol. 10/4, pp. 633-649, <https://doi.org/10.1080/14650040500318449>. [35]
- Campana, A. et B. Ducol (2011), « Rethinking terrorist safe havens: Beyond a state-centric approach », *Civil Wars*, vol. 13/4, pp. 396-413, <https://doi.org/10.1080/13698249.2011.629868>. [22]
- Carmignani, F. et P. Kler (2016), « The geographical spillover of armed conflict in Sub-Saharan Africa », *Economic Systems*, vol. 40/1, pp. 109-119, <https://doi.org/10.1016/J.ECOSYS.2015.08.002>. [4]
- Crenshaw, M. (2020), « Rethinking Transnational Terrorism », *Peacework Papers*, United States Institute of Peace, Washington D.C. [20]
- D'Amato, S. (2018), « Terrorists going transnational: Rethinking the role of states in the case of AQIM and Boko Haram », *Critical Studies on Terrorism*, vol. 11/1, pp. 151-172, <https://doi.org/10.1080/17539153.2017.1347238>. [16]
- Department of State (2019), *Country Reports on Terrorism 2019*, Department of State, Washington, D.C. [14]
- Dobler, G. (2016), « The green, the grey and the blue: A typology of cross-border trade in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 54/1, pp. 145-169, <https://doi.org/10.1017/S0022278X15000993>. [8]
- Dowd, C. (2018), « Nigeria's Boko Haram : local, national and transnational dynamics », dans Walther, O. (dir. pub.), *African Border Disorders : Addressing Transnational Extremist Organizations*, Routledge, New York, <https://doi.org/10.4324/9781315166483-6>. [56]

- Ellis, S. (1998), *Liberia's Warlord Insurgency*, James Currey, Oxford. [59]
- Forsberg, E. (2016), « Transnational dimensions of civil war : Clustering, contagion, and connectedness », dans Mason, D. (dir. pub.), *What do we Know About Civil Wars?*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham. [25]
- France24 (2020), « French forces kill al Qaeda's North Africa chief in Mali, defence minister says », *France24*, <https://www.france24.com/en/20200605-french-forces-kill-al-qaeda-s-north-africa-chief-in-mali-ministry-says> (consulté le 5 juin). [63]
- Frowd, P. (2018), *Security at the Borders: Transnational Practices and Technologies in West Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, <https://doi.org/10.1070/9781108556095>. [37]
- Gray, D. et K. Latour (2010), « Terrorist Black Holes: Global Regions Shrouded in Lawlessness », *Global Security Studies*, vol. 1/3, pp. 154-163. [13]
- Harmon, S. (2014), *Terror and Insurgency in the Sahara-Sahel Region : Corruption, Contraband, Jihad and the Mali War of 2012-2013*, Routledge, <https://doi.org/10.4324/9781315612096>. [51]
- Howard, A. et R. Shain (2005), *The Spatial Factor in African history : The Relationship of the Social, Material, and Perceptual*, Brill, Leiden. [1]
- Innes, M. (2007), *Denial of Sanctuary: Understanding Terrorist Safe Havens*, Praeger. [12]
- Iocchi, A. (2020), « The margins at the core : Boko Haram's impact on hybrid governance on Lake Chad », dans Santini, R., A. Polese et R. Kevlihan (dir. pub.), *Limited Statehood and Informal Governance in the Middle East and Africa*, Routledge, <https://doi.org/10.4324/9780429504570-10>. [24]
- Iriye, A. (2007), « The transnational turn », *Diplomatic History*, vol. 31/3, pp. 373-376, <https://doi.org/10.1111/J.1467-7709.2007.00641.X>. [28]
- Justin, P. et L. De Vries (2017), « Governing unclear lines: Local boundaries as a (re)source of conflict in South Sudan », *Journal of Borderland Studies*, vol. 34/1, pp. 31-46, <https://doi.org/10.1080/08865655.2017.1294497>. [45]
- Kaldor, M. (2012), *New & Old wars : Organized Violence in a Global Era*, Stanford University Press, Palo Alto. [27]
- Kill, T. (2013), « Frontier Dispute (Burkina Faso/Niger) (I.C.J.) », *International Legal Materials*, vol. 52/6, pp. 1215-1256, <https://doi.org/10.5305/INTELEGAMATE.52.6.1215>. [10]
- Lamarque, H. (2014), « Fuelling the borderland: Power and petrol in Goma and Gisenyi », *Articulo – Journal of Urban Research*, vol. 10, pp. 1-15, <https://doi.org/10.4000/ARTICULO.2540>. [32]
- Laremont, R. (2005), *Borders, Nationalism, and the African State*, Lynne Rienner, London. [7]
- Makkonen, T. et A. Williams (2016), « Border region studies: the structure of an 'offbeat' field of regional studies », *Regional Studies, Regional Science*, vol. 3/1, pp. 355-367, <https://doi.org/10.1080/21681376.2016.1209982>. [40]
- Meagher, K. (2014), « Smuggling ideologies: From criminalization to hybrid governance in African clandestine economies », *African Affairs*, vol. 113/453, pp. 497-517, <https://doi.org/10.1093/AFRAF/ADU057>. [30]
- Moghadam, A. et B. Fishman (2011), *Fault lines in global Jihad : organizational, strategic and ideological fissures*, Routledge, New York. [67]
- Moyo, I. et C. Nshimbi (dir. pub.) (2019), « African Borders, Conflict, Regional and Continental Integration », *African Borders, Conflict, Regional and Continental Integration*. [46]
- Nugent, P. (2019), *Boundaries, Communities and State-Making in West Africa: The Centrality of the Margins*, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/9781139105828>. [2]
- Nugent, P. (2008), « Border anomalies: the role of local actors in shaping spaces along the Senegal-Gambia and Ghana-Togo borders », dans Bellagamba, A. et G. Klute (dir. pub.), *Beside the State : Emergent Powers in Contemporary Africa*, Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, <https://www.research.ed.ac.uk/en/publications/border-anomalies-the-role-of-local-actors-in-shaping-spaces-along> (consulté le 10 octobre 2021). [42]
- OCDE/CSAO (2021), *Réseaux de conflit en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80c03df7-fr>. [26]
- OCDE/CSAO (2020), *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [70]
- OCDE/CSAO (2017), *Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264265974-fr>. [69]
- Parker, N. et N. Vaughan-Williams (2009), « Lines in the Sand? Towards an agenda for critical border studies », *Geopolitics*, vol. 14/3, pp. 582-587. [38]
- Phillips, M. et E. Kamen (2014), « Entering the black hole: The Taliban, terrorism, and organised crime », *Contemporary Voices: St Andrews Journal of International Relations*, vol. 5/3, <https://doi.org/10.15664/JTR.945>. [21]
- Pieri, Z. et J. Zenn (2016), « The Boko Haram paradox: Ethnicity, religion, and historical memory in pursuit of a caliphate », *African Security*, vol. 9/1, pp. 66-88, <https://doi.org/10.1080/19392206.2016.1132906>. [68]
- Pisani, M., J. Reyes et B. Garcia (2011), « Looking back twenty-three years: An analysis of contributors and contributions to the journal of borderlands studies, 1986 (volume 1, number 1) to 2008 (volume 23, number 2) », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 24/1, pp. 1-16. [39]

- Radil, S., I. Irmischer et O. Walther (2021), « Contextualizing the relationship between borderlands and political violence: A dynamic space-time analysis in North and West Africa », <https://doi.org/10.1080/08865655.2021.1968926>. [48]
- Radil, S., J. Pinos et T. Ptak (2021), « Borders resurgent: towards a post-Covid-19 global border regime? », *Space and Polity*, vol. 25/1, pp. 132-140, <https://doi.org/10.1080/08865655.2021.1968926>. [9]
- Rumford, C. (2012), « Towards a multiperspectival study of borders », *Geopolitics*, vol. 17/4, pp. 887-902, <https://doi.org/10.1080/14650045.2012.660584>. [36]
- Salehyan, I. (2009), *Rebels without Borders: Transnational Insurgencies in World Politics*, Cambridge University Press, Ithaca. [23]
- Schomerus, M. (2021), *The Lord's Resistance Army: Violence and Peacemaking in Africa*. [57]
- Scott, J. (2020), *A Research Agenda for Border Studies*, Edward Elgar, Cheltenham. [41]
- Silberfein, M. et A. Conteh (2016), « Boundaries and conflict in the Mano River region of West Africa: », *Conflict Management and Peace Science*, vol. 23/4, pp. 343-361, <https://doi.org/10.1080/07388940600972685>. [60]
- Skillicorn, D. et al. (2021), « The diffusion and permeability of political violence in North and West Africa », *Terrorism and Political Violence*, vol. 33/5, pp. 1032-1054, <https://doi.org/10.1080/09546553.2019.1598388>. [65]
- Strazzari, F. (2015), *Azawad and the rights of passage: the role of illicit trade in the logic of armed group formation in northern Mali*, Norwegian Peacebuilding Resource Centre. [34]
- Thurston, A. (2020), *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, Cambridge, <https://doi.org/10.1017/9781108771160>. [66]
- Thurston, A. (2018), *Boko Haram: The History of an African Jihadist Movement*, Princeton University Press, Princeton. [53]
- Titeca, K. et T. Herdt (2010), « Regulation, cross-border trade and practical norms in West Nile, North-Western Uganda », *Africa*, vol. 80/4, pp. 573-594, <https://doi.org/10.3366/AFR.2010.0403>. [33]
- Twagiramungu, N. et al. (2019), « Re-describing transnational conflict in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 57/3, pp. 377-391, <https://doi.org/10.1017/S0022278X19000107>. [19]
- UN (2015), « Statement by the President of the Security Council », United Nations, <http://undocs.org/S/PRST/2015/24>. [15]
- US Government (2004), *The 9/11 Commission Report*., National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States, Washington, D.C., <https://www.9-11commission.gov/report/911Report.pdf>. [18]
- van den Boogard, V., W. Prichard et S. Jibao (2021), « Norms, networks, power and control: Understanding informal payments and brokerage in cross-border trade in Sierra Leone », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 36/1, pp. 77-97, <https://doi.org/10.1080/08865655.2018.1510333>. [29]
- Walther, O. (2015), « Business, brokers and borders: The structure of West African trade networks », *Journal of Development Studies*, vol. 51/5, pp. 603-620, <https://doi.org/10.1080/00220388.2015.1010152>. [44]
- Walther, O. (2015), « Niger-Benin: The Niger-Mekrou Rivers and the Lété Island », dans Brunet-Jailly, E. (dir. pub.), *Border Disputes : A Global Encyclopedia*, ABC-CLIO/Greenwood, Santa Barbara. [11]
- Walther, O. et D. Christopoulos (2015), « Islamic terrorism and the Malian rebellion », *Terrorism and Political Violence*, vol. 27/3, pp. 497-519, <https://doi.org/10.1080/09546553.2013.809340>. [55]
- Walther, O. et W. Miles (dir. pub.) (2018), *African Border Disorders: Addressing Transnational Extremist Organizations*, Routledge, New York. [54]
- Williams, P. (2011), *War & Conflict in Africa*, Polity Press, Cambridge. [47]
- Zeller, W. (2009), « Danger and opportunity in Katima Mulilo: A Namibian border boomtown at transnational crossroads », *Journal of Southern African Studies*, vol. 35/1, pp. 133-154, <https://doi.org/10.1080/03057070802685619>. [43]



# **Cartographier les conflits frontaliers en Afrique du Nord et de l'Ouest**

---

Le chapitre 3 s'appuie sur plusieurs outils pour analyser si les zones frontalières sont plus violentes que les autres, y mesurer l'évolution de l'intensité des violences et identifier celles les plus violentes. Les relations spatiales et temporelles entre violences politiques et frontières sont appréhendées par deux approches complémentaires définissant les frontières : l'une fondée sur des zones tampons appliquées à l'ensemble des limites territoriales, l'autre sur les distances parcourues avec les moyens de transport locaux à chaque point de franchissement des frontières. Enfin, l'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (*Spatial Conflict Dynamics* [SCDi]) développé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) permet d'identifier les pôles violents principaux. Il est enrichi par une analyse des organisations extrémistes violentes opérant dans les régions frontalières.

## MESSAGES CLÉS

- » Ce rapport mobilise deux définitions des régions frontalières pour déterminer si les violences diminuent uniformément avec la distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest.
- » Les régions frontalières sont tout d'abord être définies comme les zones d'étendant jusqu'à 200 kilomètres d'une frontière internationale.
- » Une définition inédite des régions frontalières est ensuite proposée, fondée sur leur accessibilité au reste du pays à l'aide des moyens de transport locaux, et dont les vitesses moyennes sont estimées en fonction de la topographie de la région.
- » L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) permet de mesurer l'évolution de la géographie des violences, dans l'espace et le temps.
- » Le SCDi permet de dégager une typologie des conflits dans les régions frontalières africaines, et d'analyser leurs cycles.

## COMMENT ÉVALUER LA VIOLENCE FRONTALIÈRE

Les événements violents ont tendance à se concentrer dans l'espace et le temps au fil de l'émergence, de la propagation et de la disparition des conflits. En Afrique du Nord et de l'Ouest, certaines régions semblent particulièrement sujettes aux violences politiques à certains moments, puis redeviennent pacifiques. D'autres en sont épargnées pendant des décennies. Comprendre l'évolution de ces foyers de violence dans le temps et l'espace pour pouvoir déterminer si leur activité augmente, se répand, ou recule est donc clé. Pour cela, cette étude cartographie la géographie fluctuante de la violence en se concentrant sur les zones

frontalières, où l'intensité des violences est actuellement particulièrement élevée.

Ce rapport étudie les zones frontalières pour déterminer si elles sont plus violentes, comment la violence y évolue, et lesquelles sont les plus violentes (Tableau 3.1). L'objectif de la première question est d'établir si le nombre d'événements violents et de victimes enregistré dans la région depuis 1997 diminue en fonction de la distance et de l'accessibilité aux frontières terrestres. Autrement dit, ces incidents sont-ils plus concentrés près des frontières qu'à l'intérieur du pays ? La seconde question permet de comprendre si l'actuelle concentration des

Tableau 3.1

Questions, approches et outils pour évaluer la violence aux frontières

Questions	Approches	Outils
(1) Les zones frontalières sont-elles plus violentes que les autres régions ?	Évaluation du nombre relatif d'événements violents et de victimes en fonction de la distance qui les sépare des frontières et de l'accessibilité de ces dernières.	Distance : zones tampons de 10 km de large le long des frontières terrestres. Accessibilité : distance parcourue en moins de 4 heures depuis n'importe quel point de passage.
(2) L'intensité de la violence dans les régions frontalières a-t-elle évolué au fil du temps ?	Évaluation des fluctuations de la quantité d'événements violents et de victimes en fonction de la distance qui les sépare des frontières et de leur facilité d'accès aux frontières au fil du temps.	Distance : zones tampons de 10 km de large le long des frontières terrestres. Accessibilité : distance parcourue en moins de 4 heures depuis n'importe quel point de passage.
(3) Certaines régions frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ?	Mise en contexte de la relation entre violences et frontières à partir des facteurs locaux pouvant expliquer pourquoi la violence émerge près des frontières.	L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) et analyse qualitative des organisations extrémistes violentes.

violences près des frontières est une exception historique. La dernière interrogation revient sur la relation entre frontières et violences en s'intéressant aux racines des conflits armés. Quels facteurs locaux expliquent pourquoi certains tronçons d'une frontière sont plus violents que d'autres ?

Plusieurs outils novateurs sont élaborés pour répondre à ces questions. L'étude des relations spatiales et temporelles entre violence politique et frontières (questions 1 et 2) s'appuie sur deux définitions complémentaires des frontières : l'une utilise des zones tampons étendues à toutes les limites territoriales de la région (distance), et l'autre se base sur le temps de trajet avec les moyens de transport locaux depuis les points de franchissement des frontières (accessibilité). L'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) identifie les principaux foyers d'activités violentes (question 3). L'indicateur est complété par une analyse qualitative des organisations extrémistes violentes et des groupes rebelles opérant dans les régions frontalières, notamment Boko Haram, la province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et les rebelles tchadiens.

Dans un premier temps, l'évolution spatiale et temporelle des violences politiques dans la région est analysée de 2019 à 2021. L'analyse

régionale porte sur 21 pays de la région ([chapitre 4](#), [Carte 3.1](#)). Cette perspective régionale est complétée par des études de cas où des conflits armés récents ont fait de nombreuses victimes et nécessité des interventions menées par des coalitions militaires : le Sahel central, la région du lac Tchad et le Tchad. Cette analyse comme les précédentes (OCDE/CSAO, 2020<sup>[1]</sup>), utilise le SCDi pour cartographier à la fois l'intensité et la distribution spatiale de la violence dans la région. La deuxième partie de l'étude est consacrée aux violences dans les régions frontalières de 1997 à 2021 ([chapitre 5](#)).

## Données

L'analyse spatiale de la violence s'appuie sur les données du projet *Armed Conflict Location & Event Data* (ACLED, 2019<sup>[2]</sup>), qui répertorie les événements violents à motivation politique survenus en Afrique depuis la fin des années 90 (Raleigh et al., 2010<sup>[3]</sup>). Cette base fournit des informations géoréférencées sur 43 182 incidents survenus en Afrique de janvier 1997 au 30 juin 2021, associant plus de 6 794 organisations distinctes et 171 255 victimes.

Les travaux distinguent huit catégories d'acteurs violents suivant leurs objectifs et leur structure et, lorsque cela est possible, leur « dimension spatiale et leurs rapports avec les populations locales » (ACLED, 2019, p. 19<sup>[2]</sup>)

Carte 3.1

Pays et études de cas



Tableau 3.2

Nombre d'acteurs par catégorie, 1997-2021

Acteurs	Nombre	Exemples
Forces étatiques	924	Forces militaires du Niger
Rebelles	406	Ansar Dine
Milices politiques	1 449	Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA)
Milices identitaires	2 675	Milice communale de la Benue (Nigeria)
Émeutiers et manifestants	3	Émeutiers (Sénégal)
Civils	1 069	Civils (Cameroun)
Forces externes	257	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
Autres et inconnus	11	Nigeria Petroleum Development Company
<b>Total</b>	<b>6 794</b>	

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sub>[10]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

(voir [Tableau 3.2](#)). Ces acteurs peuvent être des organisations formelles, des groupes informels ou des non-combattants. Les organisations formelles comprennent les « forces étatiques », définies comme des acteurs collectifs exerçant *de facto* la souveraineté de l'État sur un territoire

donné, tels que les forces militaires et les forces de police. Un autre type d'organisation formelle est celui des « groupes rebelles » qui regroupe des organisations dont le programme politique consiste à renverser un État ou à en faire sécession. Lorsque des groupes ou factions dissidents

se forment à partir d'un groupe rebelle, ils sont recensés comme autant d'acteurs distincts.

La base ACLED distingue deux types de milices : celles qui se définissent par leur identité et celles qui poursuivent des objectifs politiques. Les « milices identitaires » sont des groupes hétérogènes de militants structurés autour d'une appartenance ethnique, d'une religion, d'une région, d'une communauté et des moyens de subsistance. Ces groupes portent souvent le nom de la localité ou de la région où elles opèrent, comme la milice communale de Benue au Nigéria. Les « milices politiques » sont des organisations dont l'objectif est d'influer sur la gouvernance, la sécurité et l'action publique dans un État donné en usant de moyens violents, telles que le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) au Mali. Contrairement aux groupes rebelles, les milices politiques « ne cherchent pas l'élimination d'une autorité nationale, mais sont généralement soutenues ou armées par une élite politique alliée avec elle, et œuvrent à la réalisation d'un objectif fixé par ces élites ou par des mouvements politiques de plus grande ampleur » (ACLED, 2019, p. 22<sub>[2]</sub>).

ACLED identifie plusieurs catégories d'acteurs civils. Tout d'abord, les « émeutiers » qui sont des individus ou des groupes d'individus non armés se livrant à des violences désorganisées contre des civils, des forces gouvernementales ou d'autres groupes armés lors de manifestations. Les « manifestants » sont des individus non armés qui prennent part à une manifestation publique de façon pacifique. Enfin, les « civils » sont des individus non armés et non organisés, victimes de manifestations de violence. Ils sont recensés par pays d'origine. Les « forces extérieures » ou « autres forces » comprennent les organisations internationales, les forces militaires étrangères, les sociétés de sécurité privées et les mercenaires indépendants qui prennent part à des événements violents. Il est important de noter que la base de données ACLED n'indique pas qui est l'auteur ou la victime des attaques, à l'exception des civils, non armés ne pouvant pas commettre de violences politiques (victimes).

Le rapport éclaire trois types de violences : les combats, les explosions et violences perpétrées à

distance, ainsi que les violences dirigées contre les civils (Tableau 3.3). Les actions non violentes telles que les déploiements stratégiques ne sont pas prises en compte.

- Un combat est considéré comme « une interaction violente survenant à un moment et en un lieu donnés entre deux groupes armés politiquement organisés » (ACLED, 2019, p. 7<sub>[2]</sub>). Les combats peuvent opposer des acteurs étatiques ou non étatiques ; ils impliquent au moins deux acteurs armés et organisés. Cette catégorie se subdivise en trois, selon qu'un territoire est pris par des acteurs non étatiques ou par des forces gouvernementales, ou qu'aucun changement territorial ne se produit. Les combats sont responsables de 87 000 décès depuis 1997 et de 19 000 événements. Près de 90 % de ces décès résultent d'affrontements armés.
- Les explosions et les violences perpétrées à distance sont « des événements violents unilatéraux lors desquels le moyen employé pour livrer le conflit engendre une asymétrie en privant la cible de la possibilité de réagir » (ACLED, 2019, p. 9<sub>[2]</sub>). Ils peuvent être perpétrés à l'aide de bombes, de grenades, d'engins explosifs improvisés (EEI), de tirs d'artillerie ou de bombardements, d'attaques au missile, de tirs de mitrailleuse lourde, de frappes aériennes ou de drones, ou encore d'armes chimiques. Les explosions et la violence à distance ont fait plus de 24 000 morts depuis 1997, lors de 7 000 incidents.
- Les violences à l'encontre des civils renvoient à « des événements violents lors desquels un groupe armé organisé inflige délibérément des violences à des non-combattants non armés. Les auteurs peuvent être les forces étatiques et leurs alliés, les rebelles, les milices et les forces étrangères/autres forces » (ACLED, 2019, p. 11<sub>[2]</sub>). Ces violences représentent 40 % des manifestations de violence et 35 % des décès enregistrés en Afrique du Nord et de l'Ouest depuis la fin des années 90. Entre 1997 et 2021, les attaques directes contre les civils ont entraîné la mort de plus de 60 000 civils lors de 17 000 incidents.

Tableau 3.3

Nombre d'incidents et de victimes par types d'événements violents, 1997-2021

Type d'événements violents	Sous-catégorie d'événements	Nombre d'événements	Nombre de victimes
<b>Combats</b>		<b>18 826</b>	<b>86 637</b>
	Affrontement armé	17 013	77 258
	Reprise d'un territoire par les autorités	971	4,856
	Prise de territoire par un acteur non étatique	842	4,523
<b>Explosions/violences perpétrées à distance</b>		<b>7 007</b>	<b>24 234</b>
	Frappe aérienne/de drone	2 379	9 119
	Grenade	61	53
	Explosif à distance/mine terrestre/engin explosif improvisé	2 658	8 425
	Bombardement/tir d'artillerie/attaque au missile	1 393	1 629
	Attentat-suicide à la bombe	516	5 008
<b>Violences à l'encontre des civils</b>		<b>17 349</b>	<b>60 384</b>
	Enlèvement/disparition forcée	2 734	0
	Attaque	14 424	59 464
	Violence sexuelle	191	920
<b>Total</b>		<b>43 182</b>	<b>171 255</b>

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sub>10</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

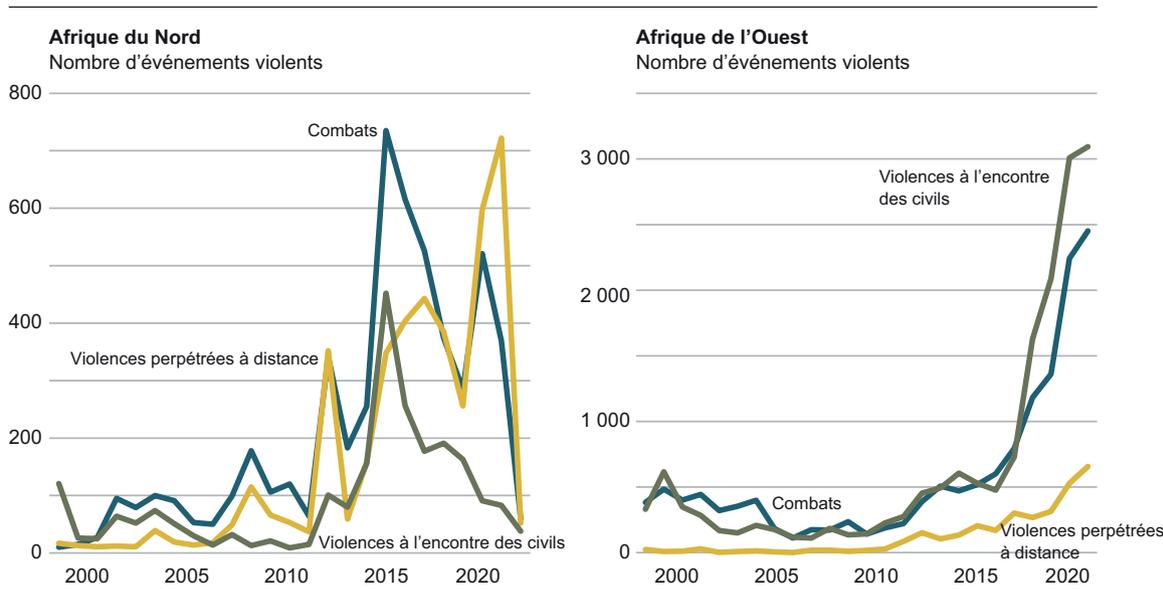
Le niveau de violence politique, peu élevé en Afrique du Nord et de l'Ouest jusqu'au début des années 2010, a beaucoup augmenté avec les conflits et les victimes dus aux guerres civiles en Libye et au Mali, et aux insurrections armées au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria (Graphique 3.1). Au cours des dernières années, le nord du Sahara a connu une diminution notable du nombre d'épisodes de violence, qui contraste fortement avec la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest. Avec plus de 135 000 événements et 36 000 victimes enregistrés à ce jour, l'intensité des violences au sud du Sahara est trois fois plus élevée qu'en Afrique du Nord. Le nombre d'attaques directes, d'enlèvements et d'agressions sexuelles contre des civils dépasse désormais le nombre d'affrontements armés entre forces étatiques et groupes armés

en Afrique de l'Ouest. En Afrique du Nord, le nombre d'incidents de type explosions, violences perpétrées à distance et combats a atteint un niveau historiquement bas après la signature d'un cessez-le-feu permanent entre l'Armée nationale libyenne (LNA) et le Gouvernement d'accord national (GNA) en octobre 2020, et la formation d'un gouvernement d'union nationale en mars 2021.

L'évolution différente des violences entre Afrique du Nord et de l'Ouest s'explique par les types de conflits. En Afrique du Nord, la majorité des incidents et des victimes sont imputables à des guerres entre les forces régulières et leurs milices. Les violences apparaissent lorsque les factions politiques divergent sur la répartition des ressources et du pouvoir, et reculent lorsqu'elles parviennent à un accord,

Graphique 3.1

Événements violents par type et par région, 1997-2021



Note : Les données 2021 sont des projections réalisées sur la base d'un doublement du nombre d'événements enregistrés jusqu'au 30 juin.

Source : Auteurs, d'après les données ACLED (2021<sub>[4]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

comme après les première et deuxième guerres libyennes. Au sud du Sahara, les conflits sont d'une tout autre nature. Plutôt que de mobiliser des forces régulières pour des campagnes militaires conventionnelles, ils se développent en luttes asymétriques entre les gouvernements

centraux et de nombreux acteurs non étatiques, dont des rebelles sécessionnistes, des extrémistes religieux, des milices communautaires et des groupes d'autodéfense. Ces conflits ont tendance à tuer plus de civils que les guerres conventionnelles.

## CARTOGRAPHIER LA DYNAMIQUE FLUCTUANTE DES CONFLITS

Le SCDi analyse l'évolution de la géographie de la violence dans l'espace et le temps (Walther et al., 2021<sub>[5]</sub>). Cet indicateur mesure deux propriétés spatiales de la violence, qui sont liées mais différentes : l'intensité relative des conflits dans une région (densité spatiale) et la distribution géographique des zones de conflit (concentration spatiale). Le SCDi a déjà été appliqué en Afrique du Nord et de l'Ouest (OCDE/CSAO, 2021<sub>[6]</sub> ; OCDE/CSAO, 2020<sub>[11]</sub>) sur la base d'un quadrillage de cellules de 50 par 50 kilomètres (km). Il est calculé année par année pour chaque cellule depuis 1997. Ce rapport utilise le même quadrillage et la même temporalité.

### Mesurer l'intensité de la violence

Le premier paramètre du SCDi, l'intensité des conflits (IC), mesure le nombre d'épisodes survenus dans une région donnée (50 par 50 km), pour une durée donnée, en l'occurrence une année. Ce nombre est ensuite divisé par la superficie de la région pour permettre des comparaisons régionales. Le paramètre IC a une valeur minimale de 0 en l'absence d'événements violents dans une région donnée au cours d'une année donnée, et n'a pas de valeur maximale. À mesure qu'il augmente, il reflète une intensité croissante de manifestations de violence dans la région (Graphique 3.2).

En raison du maillage retenu de 50 par 50 km, la plupart des régions obtiennent un score IC de 0, qui correspond à l'absence d'événements violents. Certaines obtiennent un score plus élevé. En plus de calculer le score IC brut pour chaque région, le SCDi caractérise l'intensité des conflits selon qu'elle est plus élevée ou plus basse que prévu. La valeur prévue de l'indice pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest est appelée la « moyenne générationnelle » de l'IC car elle correspond à la moyenne de la densité des conflits sur 20 ans, entre 1997 et 2016. La moyenne générationnelle de l'IC est de 0.0017 incidents par kilomètre carré, soit 4 événements par cellule de 50 par 50 km. Dans ce rapport, une région est considérée de forte intensité de violence si 4 incidents ou plus s'y produisent au cours d'une année donnée, et de faible intensité dans le cas contraire.

### Mesurer la concentration des violences

Deuxième paramètre du SCDi, la concentration des conflits (CC) détermine la distribution géographique des zones de conflit les unes par rapport aux autres au sein d'une cellule donnée. Elle se calcule en divisant la distance moyenne observée entre les événements violents dans une région donnée au cours d'une année par la distance moyenne obtenue si les conflits étaient répartis aléatoirement dans cette même cellule. Comme le montre le [Graphique 3.3](#), la distribution des incidents les uns par rapport aux autres est un paramètre très différent de leur densité : deux régions peuvent connaître des conflits de faible intensité, tout en ayant une distribution spatiale très différente.

La mesure de la concentration des conflits, comme celle de leur intensité, a une valeur minimale de 0 et n'a pas de valeur maximale théorique. Un score de 0 représente une série d'événements survenant au même endroit, témoignant ainsi d'un regroupement géographique extrême des épisodes violents survenus dans une région. Un score égal à 1 indique une répartition aléatoire des incidents, ou l'impossibilité de déduire une tendance globale en matière de localisation. Un score supérieur à 1 signale une dispersion relative des événements violents à l'échelle de la région : ils sont plus éloignés les uns des autres que si leur emplacement était le fait du hasard. Comme le montre le [Graphique 3.4](#), les scores CC inférieurs

à 1 dans une région témoignent d'une concentration des événements, alors que les scores CC supérieurs révèlent une dispersion.

Le ratio de la distance moyenne au plus proche voisin établit si la distribution des activités violentes est concentrée ou dispersée dans l'espace. Il est calculé en divisant la distance moyenne observée entre tous les événements violents contenus dans une cellule par la distance moyenne obtenue si ces événements avaient été répartis de façon aléatoire (ESRI, 2019<sup>[7]</sup>). Des ratios inférieurs à 1 dénotent des événements concentrés, tandis que des ratios supérieurs à 1 sont dispersés. À titre d'exemple, la répartition des violences dans la partie gauche du [Graphique 3.4](#) est concentrée par comparaison à une répartition aléatoire du même nombre d'événements violents (ratio de 0.5), alors que la distribution dans la partie droite est dispersée (ratio de 1.5).

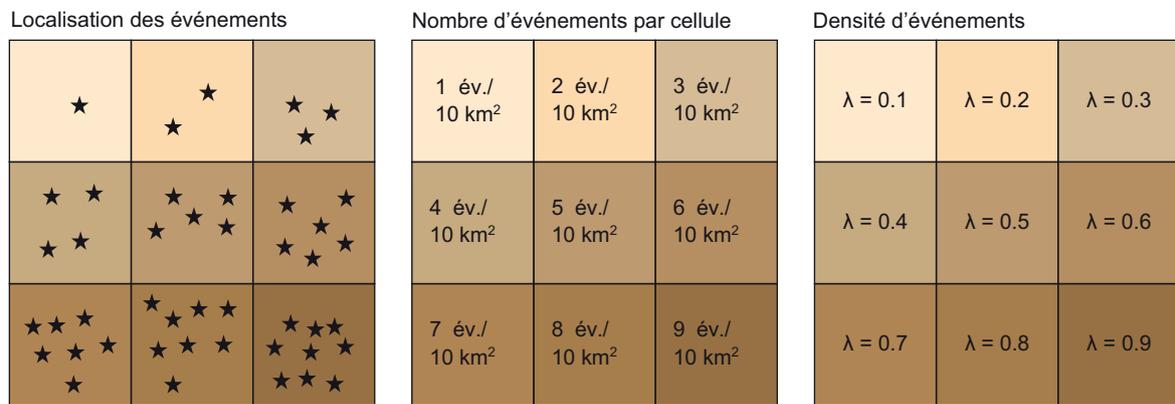
### Typologie et cycles des conflits

Le SCDi combine les indicateurs IC et CC et identifie quatre types spatiaux de conflits, selon que les événements violents sont dispersés ou concentrés, et de forte ou faible intensité ([Tableau 3.4](#)).

- Le type 1 s'applique aux régions où les violences sont à la fois de forte densité (plus élevée que la moyenne) et concentrées, situation qui suggère une intensification de la violence locale.
- Le type 2 correspond à un conflit caractérisé par une intensité supérieure à la moyenne et une dispersion des événements violents dans l'espace, témoignant de l'accélération de la violence.
- Le type 3 s'applique aux régions où les événements violents sont moins nombreux et où la plupart d'entre eux se déroulent à proximité les uns des autres, ce qui peut indiquer une diminution du nombre de groupes violents.
- Le type 4, qui associe une intensité des violences inférieure à la moyenne et une répartition dispersée des actes, témoigne de l'enlèvement d'un conflit. Cette situation peut être révélatrice d'une région dans laquelle les belligérants sont extrêmement mobiles ou ne se heurtent pas à une opposition tenace sur un territoire donné.

Graphique 3.2

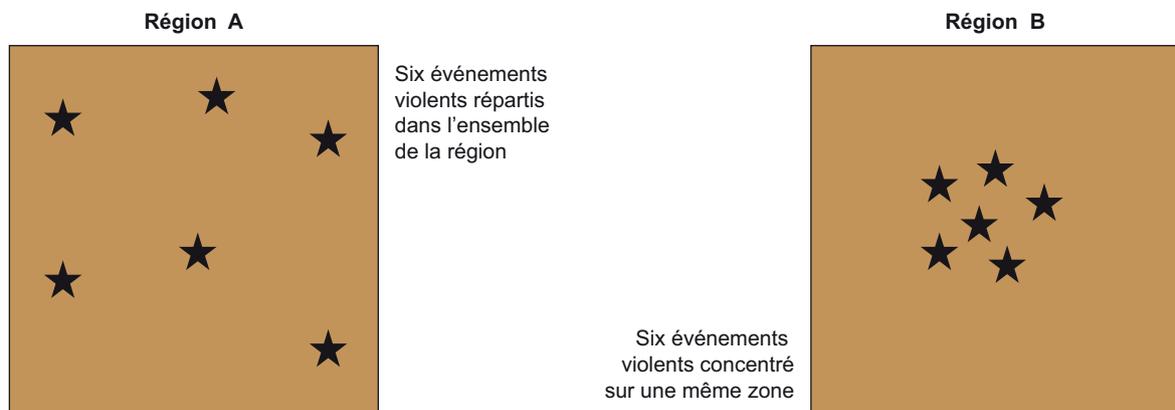
Densité des événements violents



Source : OCDE/CSAO (2020<sub>[1]</sub>).

Graphique 3.3

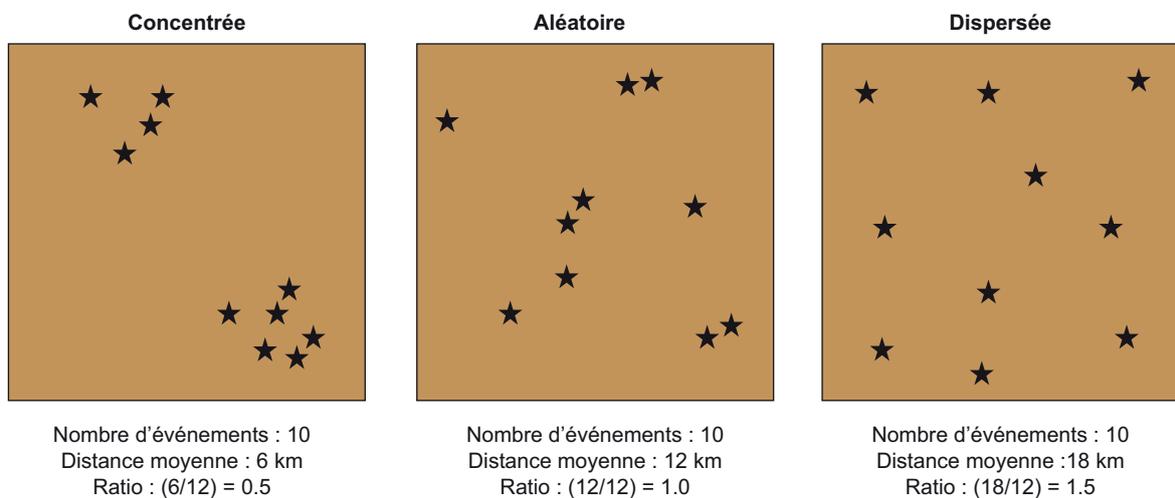
Événements violents de densité identique, mais de concentrations différentes



Source : OCDE/CSAO (2020<sub>[1]</sub>).

Graphique 3.4

Répartition des événements violents calculée en fonction du ratio de la distance moyenne au plus proche voisin



Source : OCDE/CSAO (2020<sub>[1]</sub>).

Tableau 3.4  
Les quatre types spatiaux de conflits

	Forte intensité d'événements violents	Faible intensité d'événements violents
<b>Événements concentrés</b>	Type 1. Plus d'événements que la moyenne et plus concentrés que prévu	Type 2. Moins d'événements que la moyenne et plus concentrés que prévu
<b>Événements dispersés</b>	Type 3. Plus d'événements que la moyenne et plus dispersés que prévu	Type 4. Moins d'événements que la moyenne et plus dispersés que prévu

Source : OCDE/CSAO (2021<sup>[6]</sup>).

Cette typologie permet de caractériser différentes étapes du cycle des conflits (Walther et al., 2021<sup>[5]</sup>). Par exemple, lorsque la violence apparaît pour la première fois dans une région, elle est de type 2 (concentrée/faible intensité) dans la majorité des cas, ou de type 1 (concentrée/forte intensité) dans un tiers des cas. Cela indique que les conflits sont plus susceptibles d'être concentrés dans l'espace à leurs débuts. Cependant, une fois établis, ils persistent généralement sous une forme concentrée/de forte intensité (type 2, plus de 70 % des cas). Lorsqu'ils approchent de leur terme, ils ont tendance à passer du type 1 au type 2 avant de cesser complètement.

Dans la région, les types de conflit les plus communs recensés par le SCDi commencent et se terminent par des événements violents et dispersés (types 3 et 4). Ces types de conflits sont moins persistants que les conflits concentrés, et tendent à disparaître rapidement. Aussi les régions où les violences sont dispersées sont-elles plutôt proches du début ou de la fin d'un épisode de conflit. Par ailleurs, les conflits se terminent généralement en passant d'un épisode de type 2 (concentré/faible intensité) à l'absence

de violences l'année suivante (près de 60 % des cas). Les violences sont souvent concentrées jusqu'à la fin.

Ces quatre catégories spatiales sont révélatrices de la dynamique du cycle d'un conflit typique en Afrique du Nord et de l'Ouest. Il ne s'agit que de tendances générales, toutes les sous-régions, lieux ou localités affichant un même score SCDi ne partagent pas systématiquement les mêmes cycles. Les données disponibles depuis 1997 font cependant apparaître des caractéristiques récurrentes (Walther et al., 2021<sup>[5]</sup>). Les conflits émergents sont souvent synonymes de concentration d'événements violents (plus ou moins denses spatialement), les conflits dispersés tendent à évoluer rapidement, les conflits concentrés/de forte intensité durent plus longtemps, et les violences prennent généralement fin sous forme de conflits concentrés/de faible intensité. La typologie du SCDi est d'abord appliquée à l'ensemble de la région (chapitre 4) pour caractériser l'évolution récente de la violence, puis plus spécifiquement aux régions frontalières (chapitre 5).

## CARTOGRAPHIER LA VIOLENCE DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

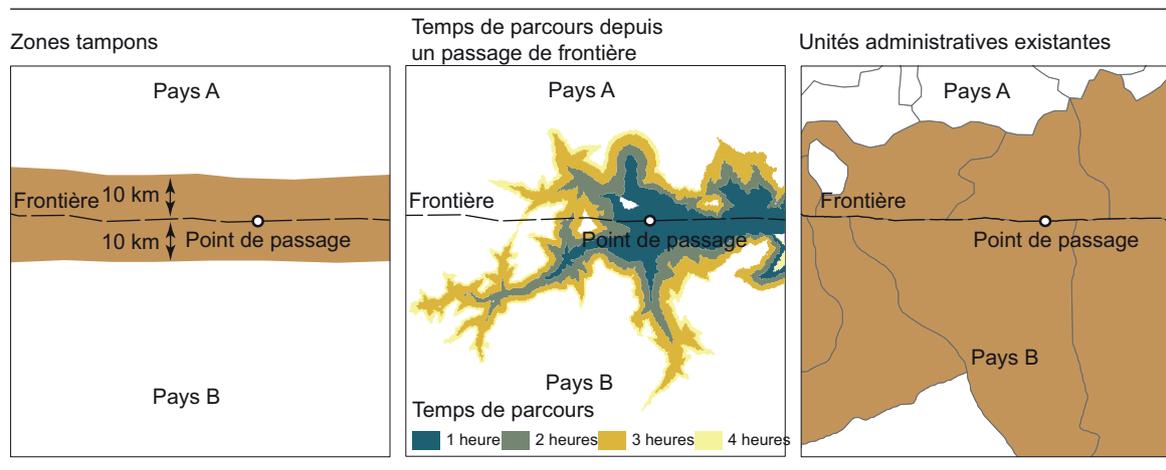
Une région frontalière est un espace où l'influence de la frontière sur la vie quotidienne et l'identité des personnes qui vivent à proximité est perceptible. Ce rapport s'appuie sur deux approches pour définir les zones frontalières et cartographier leurs relations avec la violence politique : l'une se fonde sur des distances fixes par rapport aux frontières, l'autre sur l'accessibilité aux passages frontaliers. Ces approches combinées illustrent comment les frontières peuvent influencer la dynamique des conflits

avec plus de pertinence que les définitions fondées sur les unités administratives existantes, dont la taille varie considérablement d'un pays à l'autre (Graphique 3.5).

La première approche définit les zones frontalières comme ne s'étendant pas à plus de 200 km d'une frontière internationale. L'utilisation d'une distance limite permet d'évaluer si l'intensité de la violence diminue uniformément en fonction de la distance aux frontières. Pour permettre des comparaisons significatives entre

Graphique 3.5

Zones frontalières définies en fonction des zones tampons, des temps de trajet et des unités administratives



les grands et les petits États, des zones tampons de 10 km de large sont appliquées le long de toutes les frontières terrestres. Si certains États disposent de zones frontalières de moins de 200 km, d'autres, comme l'Algérie, nécessitent d'étendre les zones tampons jusqu'à 690 km de la frontière. Les événements violents sont ensuite superposés sur les zones tampons et affectés à la zone dans laquelle ils se trouvent.

La deuxième approche ne définit pas de distance ou de seuil fixe à partir desquels les effets de frontière disparaîtraient et où celle-ci n'importerait plus. Ici, les régions frontalières sont des constructions très variables. Une ville frontalière peut ainsi être constamment influencée par la présence d'une frontière en raison du commerce et de la mobilité transfrontalières, tandis qu'une zone rurale adjacente peut ne pas connaître d'interactions avec la frontière, ou très peu. De plus, les États de la région étant de superficies très variables (l'Algérie fait plus de 200 fois la taille de la Gambie, par exemple), il est normal que les régions frontalières fluctuent d'un État à l'autre et d'une frontière à l'autre. Cette approche est difficile à mettre en place dans un espace aussi vaste car les processus frontaliers sont fluides et dépendent de nombreux facteurs qui varient selon les régions frontalières (Ptak et al., 2020<sup>[8]</sup>).

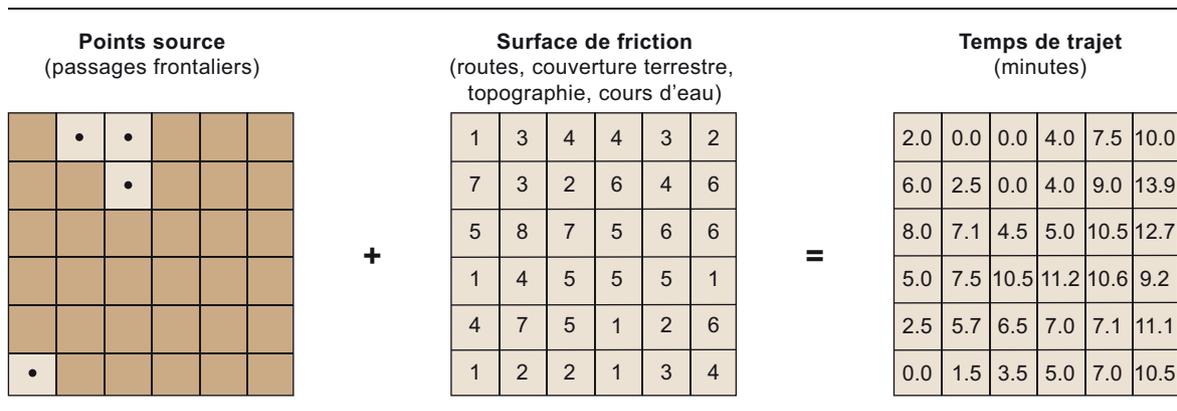
Afin de contrer ces limites, ce rapport propose une nouvelle définition des zones

frontalières, fondée sur leur accessibilité routière. La zone frontalière est définie formellement comme une région accessible par la route en moins de quatre heures depuis n'importe quel passage frontalier, en utilisant les transports locaux à des vitesses moyennes établies en fonction de la topographie des lieux. Cette définition relationnelle permet de comprendre si la violence a tendance à diminuer en fonction du degré d'accessibilité des frontières, ou juste en fonction de la distance aux frontières. Elle est théoriquement mieux adaptée qu'une zone tampon fixe pour saisir la diversité des zones frontalières d'une région et la capacité des belligérants à traverser les frontières.

Les temps de trajet depuis les points de passage des frontières sont estimés à l'aide d'une méthodologie semblable à celle qui détermine l'accessibilité des centres urbains en Europe (van Eupen et al., 2012<sup>[9]</sup> ; Gløersen, 2012<sup>[10]</sup>), en Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO, 2020<sup>[1]</sup> ; OCDE/CSAO, 2017<sup>[11]</sup> ; OCDE/CSAO, 2019<sup>[12]</sup>) en Afrique de l'Est (Macharia, Mumo et Okiro, 2021<sup>[13]</sup>) et dans le monde (Nelson et al., 2019<sup>[14]</sup> ; Weiss et al., 2018<sup>[15]</sup>). La logique qui sous-tend le modèle d'accessibilité utilisé pour définir les zones frontalières est similaire à celle utilisée pour délimiter les zones d'influence des carrefours commerciaux au Niger (Encadré 3.1). Dans les deux cas, les infrastructures routières et le réseau urbain utilisés par les populations locales

Graphique 3.6

Calcul du temps de trajet depuis chaque passage frontalier à l'aide d'une surface de friction



Source : Adaptation par les auteurs à partir de OCDE/CSAO (2019<sub>[12]</sub>).

sont modélisés de façon à identifier de nouvelles régions qui sont peut-être plus influencées par les dynamiques frontalières que le reste du pays.

Pour estimer les temps de trajet, il convient d'abord d'évaluer la vitesse à laquelle les individus parcourent la région à l'aide des moyens de transport locaux. Après avoir divisé l'Afrique du Nord et de l'Ouest en cellules de même taille, tous les jeux de données sont convertis en données raster avec une résolution spatiale d'environ 1 km (30" secondes d'arc). Le modèle utilise ensuite cette grille pour construire une surface de friction dans laquelle la valeur de chaque cellule correspond au temps nécessaire pour la traverser en fonction de facteurs locaux, tels que l'existence de routes, la couverture terrestre, la topographie et les rivières (Graphique 3.6). Le long d'une route, le modèle s'appuie sur un algorithme qui identifie les axes les plus rapides et intègre la vitesse la plus élevée des flux le long de ces axes. La densité de la végétation est utilisée pour simuler les vitesses plus lentes hors des routes. Les cours d'eau et les pentes abruptes sont considérés comme des obstacles potentiels ralentissant les déplacements. Le modèle n'impose pas de pénalité lors du franchissement d'une frontière puisque les points source utilisés pour calculer les temps de parcours se situent précisément sur les tracés des frontières.

Le modèle utilise les données routières d'OpenStreetMap (OSM) et du Global Roads Open Access Data Set (GROADS) de 2019. OSM

fournit des vitesses de déplacement moyennes pour quatre types de routes dont les vitesses moyennes vont de 60 km/h pour les autoroutes asphaltées, à 10 km/h pour les routes non revêtues qui ne sont pas classées comme routes secondaires. GROADS ne fournissant pas de vitesses moyennes pour l'Afrique de l'Ouest, la vitesse moyenne de 30 km/h fait office de vitesse de référence pour les routes figurant exclusivement dans cet ensemble de données. Les vitesses hors route et sur les pistes non couvertes par OSM et GROADS sont estimées à l'aide des données de couverture terrestre de l'Agence spatiale européenne (2010). D'après des études antérieures dans la région (OCDE/CSAO, 2017<sub>[11]</sub>; Walther et al., 2020<sub>[16]</sub>), les vitesses moyennes sont disponibles pour 32 types de couvertures terrestres de la région. Pour tenir compte de la topographie, le modèle utilise les données produites par le modèle numérique de terrain de la Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) de la NASA et considère les pentes abruptes et les cours d'eau comme des obstacles pouvant réduire la vitesse de déplacement. Un facteur de multiplication de vitesse de 0.5 est appliqué aux pentes de 15 à 45 degrés, et un facteur de 0 aux pentes supérieures à 45 degrés. Le modèle applique un facteur de multiplication de vitesse de 0.5 aux données routières OSM et GROADS pour corriger les temps d'attente aux ferries et les ralentissements dus au franchissement des ponts.

**Encadré 3.1**

## Un algorithme pour délimiter les frontières en fonction des échanges commerciaux

Au Sahel, les zones frontalières sont au cœur de la concurrence fiscale et politique entre les États et les groupes armés. La représentation spatiale de ces zones est une condition du dialogue politique et de la coopération technique entre les acteurs de la sécurité. Pour les représenter, les agences de contrôle des frontières, les militaires et les experts utilisent soit des unités administratives, soit des zones tampons. Cependant, ni les trafiquants ni les groupes armés ne tiennent compte des décisions administratives ou des zones tampons. De plus, certaines villes peuvent être connectées économiquement aux zones frontalières tout en étant très éloignées d'elles, comme la ville d'Agadez, au Niger. Aussi les zones tampons fixes sont-elles peu pertinentes pour définir les régions frontalières.

L'un des moyens de contrer ces limites consiste à développer un modèle spatial qui définit les zones frontalières en fonction du réseau routier et des marchés locaux utilisés par les commerçants et les insurgés d'une région ou d'un pays à l'autre. Ce modèle utilise les packages *sf* et *tidygraph* dans R pour coder des données vectorielles spatiales (Pebesma, 2018<sup>[18]</sup> ; Pedersen, 2020<sup>[19]</sup>). Dans un premier temps, il transforme le réseau routier existant en un graphe où les points représentent les extrémités des segments de route et les liens pondérés représentent les distances routières entre les points (Graphique 3.7).

Puis, il divise le territoire en régions plus petites organisées autour des points du réseau pour produire un diagramme de Voronoï. Chaque unité spatiale représente un segment de route et l'espace qui l'entoure. Le modèle calcule ensuite le nombre de liens auxquels chaque point est connecté (degré), sélectionne les points les plus « connectés » et associe

chaque point au point à connectivité élevée le plus proche. Cela permet d'agréger chaque unité spatiale précédente du diagramme de Voronoï à celle du point à haute connectivité le plus proche. À ce stade, le modèle spatial est composé d'unités façonnées par des lieux fortement connectés comme les villes, les grands villages, les intersections et l'influence spatiale des segments de routes et de pistes.

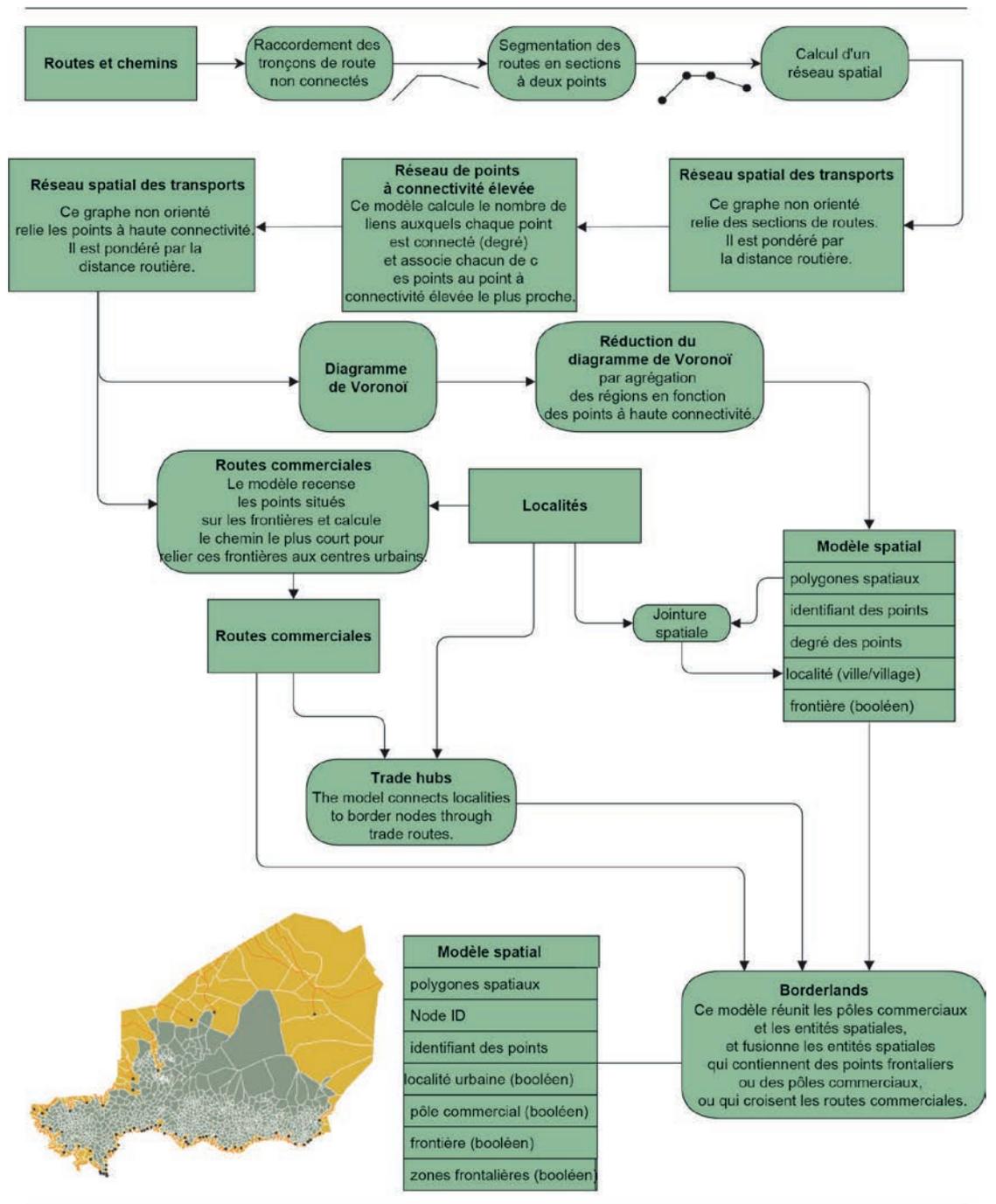
La dernière étape consiste à délimiter les zones frontalières. Tous les points de passage sont identifiés et associés à la localité la plus proche. Les localités connectés à la frontière sont recensés comme des carrefours commerciaux, et les routes qui les relient aux postes frontaliers sont dites routes commerciales. En inversant le sens de l'analyse spatiale, les zones d'influence des carrefours commerciaux correspondent aux unités de Voronoï traversées par une route commerciale ou contenant un carrefour commercial. Les zones frontalières sont finalement identifiées comme l'ensemble des zones d'influence des carrefours commerciaux et des unités spatiales touchant la frontière.

La définition des zones frontalières africaines en fonction des routes et carrefours commerciaux offre une vue beaucoup plus réaliste de ces régions que les divisions administratives (Carte 3.2). Au Niger, par exemple, où commerçants et insurgés ont beaucoup utilisé les frontières pour mener leurs opérations, les frontières administratives représentent 58 % du territoire national (74 unités sur 266). Cependant, de vastes étendues de certaines de ces régions sont mal reliées aux frontières. Lorsqu'elles sont définies en fonction des routes et carrefours commerciaux, les zones frontalières ne représentent que 49 % du pays (249 unités sur 1 259), ce qui reflète plus précisément l'étendue géographique des dynamiques frontalières.

(suite)

Graphique 3.7

Organigramme de l'algorithme du modèle spatial

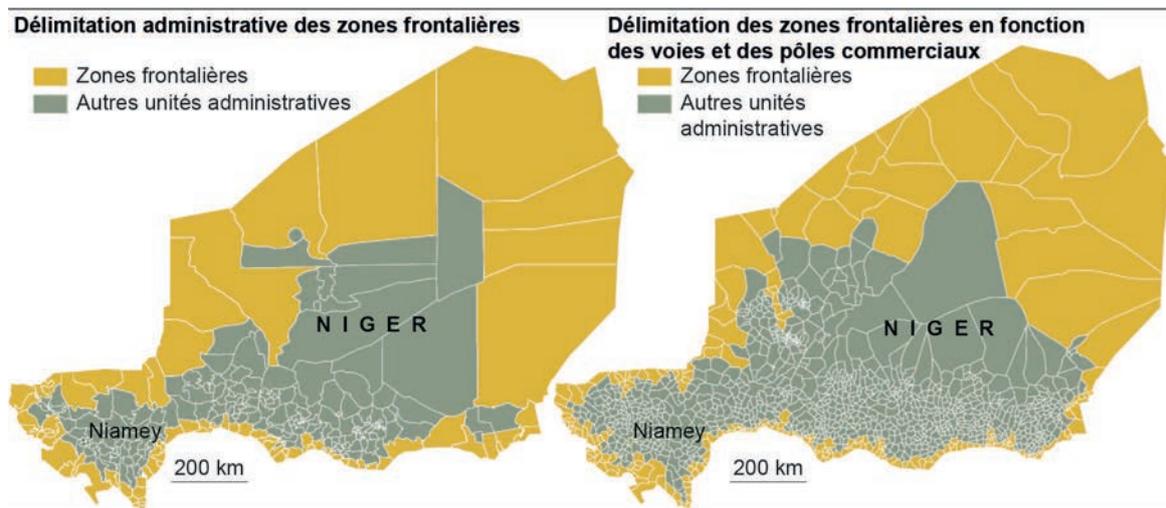


Source : Thomas Cantens pour cette publication.

Source : Thomas Cantens.

Carte 3.2

Modèle administratif (à gauche) et modèle spatial (à droite) pour le Niger



Source : Thomas Cantens pour cette publication; données : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

Au total, 1 480 points de passage où un segment routier traverse une frontière internationale sont recensés. La grande majorité de ces passages se situe dans les régions densément peuplées d'Afrique du Nord et de l'Ouest plutôt qu'au Sahara, où la population et les routes sont plus rares. La répartition de la population et des routes étant inégale, les zones frontalières couvrent une étendue nettement supérieure dans les parties nord et sud de la région étudiée. Cependant, la plupart des déplacements au Sahara se produisant hors route, ils ne sont pas toujours pris en compte par le modèle d'accessibilité. Cette distorsion est corrigée en ajoutant une série de zones tampons sur chaque segment de frontière où l'absence de routes permanentes ne permet pas de calculer les temps de parcours.

Le modèle utilise ensuite les données de 2019 sur la population du LandScan Global Population Project (Dobson et al., 2000<sup>[17]</sup>) pour calculer le

bassin de population de chaque point de passage de frontière. LandScan compile des données sur la population mondiale dans des grilles de 30 x 30 secondes de latitude/longitude. Chaque grille présente une estimation de la population à partir des données de recensement infranationales combinées avec un ensemble d'autres facteurs, la couverture terrestre, la pente, la proximité de la route et de l'imagerie à haute résolution. Quatre durées de trajet variant d'une à quatre heures sont calculées. Les temps de trajet inférieurs à une heure correspondent à des déplacements courts au départ d'un poste frontière. Il est estimé que deux heures sont nécessaires pour traverser une frontière et se rendre dans une autre ville, trois heures pour atteindre un centre régional. Les déplacements quotidiens dans les zones frontalières ne sont plus significatifs à partir du seuil de quatre heures.

**Références**

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [4]
- ACLED (2019), *Armed Conflict Location and Event Dataset (ACLED) Codebook*, ACLED, <https://acleddata.com>. [2]
- Dobson, J. et al. (2000), « LandScan: A global population database for estimating populations at risk », *Photogrammetric Engineering and Remote Sensing*, vol. 66/7, pp. 849–857. [17]
- ESRI (2019), *How Average Nearest Neighbor works*, <https://pro.arcgis.com/en/pro-app/tool-reference/spatialstatistics/h-how-average-nearest-neighbor-distance-spatial-st.htm>. [7]

- Gløersen, E. (dir. pub.) (2012), « GEOSPECS – Geographic Specificities and Development Potentials in Europe: European Perspective on Specific Types of Territories », *Final Scientific Report*, ESPON, Luxembourg. [10]
- Macharia, P., E. Mumo et E. Okiro (2021), « Modelling geographical accessibility to urban centres in Kenya in 2019 », *PloS One*, vol. 16/5: e0251624, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0251624>. [13]
- Nelson, A. et al. (2019), « A suite of global accessibility indicators », *Scientific Data*, vol. 6/1, pp. 1-9, <https://doi.org/10.1038/s41597-019-0265-5>. [14]
- OCDE/CSAO (2021), *Réseaux de conflit en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80c03df7-fr>. [6]
- OCDE/CSAO (2020), *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [1]
- OCDE/CSAO (2019), « Intégration régionale des villes frontalières », *Notes ouest-africaines*, n° 20, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fd0fe15f-fr>. [12]
- OCDE/CSAO (2017), *Coopération transfrontalière et réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264265974-fr>. [11]
- Pebesma, E. (2018), « Simple features for R: Standardized support for spatial vector data », *The R Journal*, vol. 10/1, pp. 439–446, <https://doi.org/10.32614/RJ-2018-009>. [18]
- Pedersen, T. (2020), *A Tidy API for Graph Manipulation*, tidygraph, <https://CRAN.R-project.org/package=tidygraph> (consulté le 2 novembre 2021). [19]
- Ptak, T. et al. (2020), « Understanding borders through dynamic processes: capturing relational motion from South-west China's radiation centre », *Territory, Politics, Governance*, vol. 1-19, <https://doi.org/10.1080/21622671.2020.1764861>. [8]
- Raleigh, C. et al. (2010), « Introducing ACLED: An Armed Conflict Location and Event Dataset », *Journal of Peace Research*, vol. 47/5, pp. 651–660, <https://doi.org/10.1177/0022343310378914>. [3]
- van Eupen, M. et al. (2012), « A rural typology for strategic European policies », *Land Use Policy*, vol. 29/3, pp. 473–482, <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2011.07.007>. [9]
- Walther, O. et al. (2020), « Mapping travel time to assess accessibility in West Africa: The role of borders, checkpoints and road conditions », *Journal of Transport Geography*, vol. 82, <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2019.102590>. [16]
- Walther, O. et al. (2021), « Introducing the Spatial Conflict Dynamics indicator of Political Violence », *Terrorism and Political Violence*, <https://doi.org/10.1080/09546553.2021.1957846>. [5]
- Weiss, D. et al. (2018), « A global map of travel time to cities to assess inequalities in accessibility in 2015 », *Nature*, vol. 553/7688, pp. 333–336, <https://doi.org/10.1038/nature25181>. [15]

# **La géographie fluctuante des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest**

---

Le chapitre 4 analyse la répartition spatiale des violences politiques et des victimes en Afrique du Nord et de l'Ouest depuis le milieu des années 2010. Les violences y évoluent de manière contrastée. Alors que le nord du Sahara enregistre un niveau de violence historiquement bas depuis la formation du Gouvernement d'accord national en Libye en 2020, l'Afrique de l'Ouest est en proie à une vague de violence sans précédent depuis 2016. Près de la moitié des événements violents et un tiers des victimes recensées en Afrique de l'Ouest depuis 1997 sont survenus au cours des trois dernières années. Ce chapitre s'appuie sur l'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (Spatial Conflict Dynamics indicator [SCDi]) pour illustrer l'intensité des violences en termes de décès et leur diffusion croissantes.

## MESSAGES CLÉS

- » La violence politique recule en Afrique du Nord et atteint des niveaux sans précédent en Afrique de l'Ouest, où près de la moitié des événements violents et un tiers des décès enregistrés depuis 1997 ont eu lieu au cours des trois dernières années.
- » Au sud du Sahara, les violences sont à la fois plus intenses et dispersées géographiquement, comme le montre l'indicateur SCDi.
- » La plupart des conflits sont caractérisés par des foyers de violences concentrées. Cependant, le nombre de régions avec des actes dispersés augmente, suggérant que la violence se propage.
- » Plus de la moitié du territoire nigérian est touchée par des conflits en 2020. L'autre épicerie de violences frontalières en Afrique de l'Ouest se situe dans la région Mali-Burkina Faso-Niger.

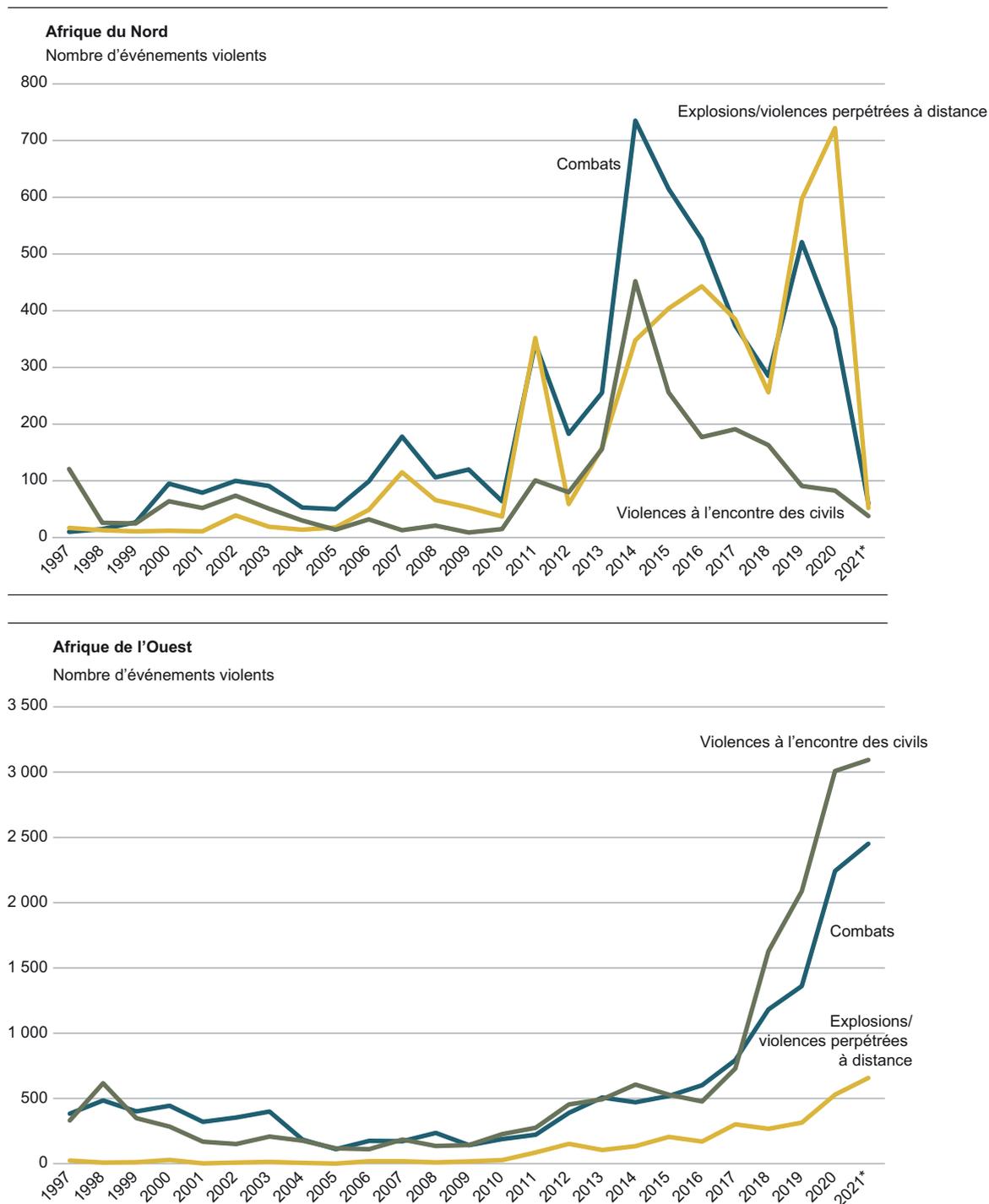
## LA VIOLENCE ÉVOLUE DE MANIÈRE DIFFÉRENTE EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST

Les violences politiques en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest ont évolué différemment depuis la fin des années 2010. Elles ont fortement diminué au nord du Sahara depuis la signature d'un cessez-le-feu permanent entre l'Armée nationale libyenne (LNA) et le Gouvernement d'accord national (GNA), en octobre 2020, et la formation en Libye d'un Gouvernement d'union nationale en mars 2021. Si cette tendance persiste, l'Afrique du Nord devrait connaître seulement 150 événements violents d'ici la fin de 2021, contre plus de 1 200 en 2019, soit le plus grand nombre jamais enregistré

depuis qu'ACLED a commencé à fournir des données détaillées en 1997 ([Graphique 4.1](#)). Le nombre de victimes devrait également rester bas en 2021, avec environ 200 morts, contre 5 000 lors de la Première guerre civile libyenne en 2011 et 3 700 lors de la Seconde guerre civile libyenne, en 2014 ([Graphique 4.2](#)). Tous les types de violences ont fortement diminué au nord du Sahara depuis 2020, y compris les explosions et les violences à distance, qui atteignirent des records dans la dernière phase du conflit libyen, lors de l'offensive ratée du Général Khalifa Haftar contre Tripoli.

Graphique 4.1

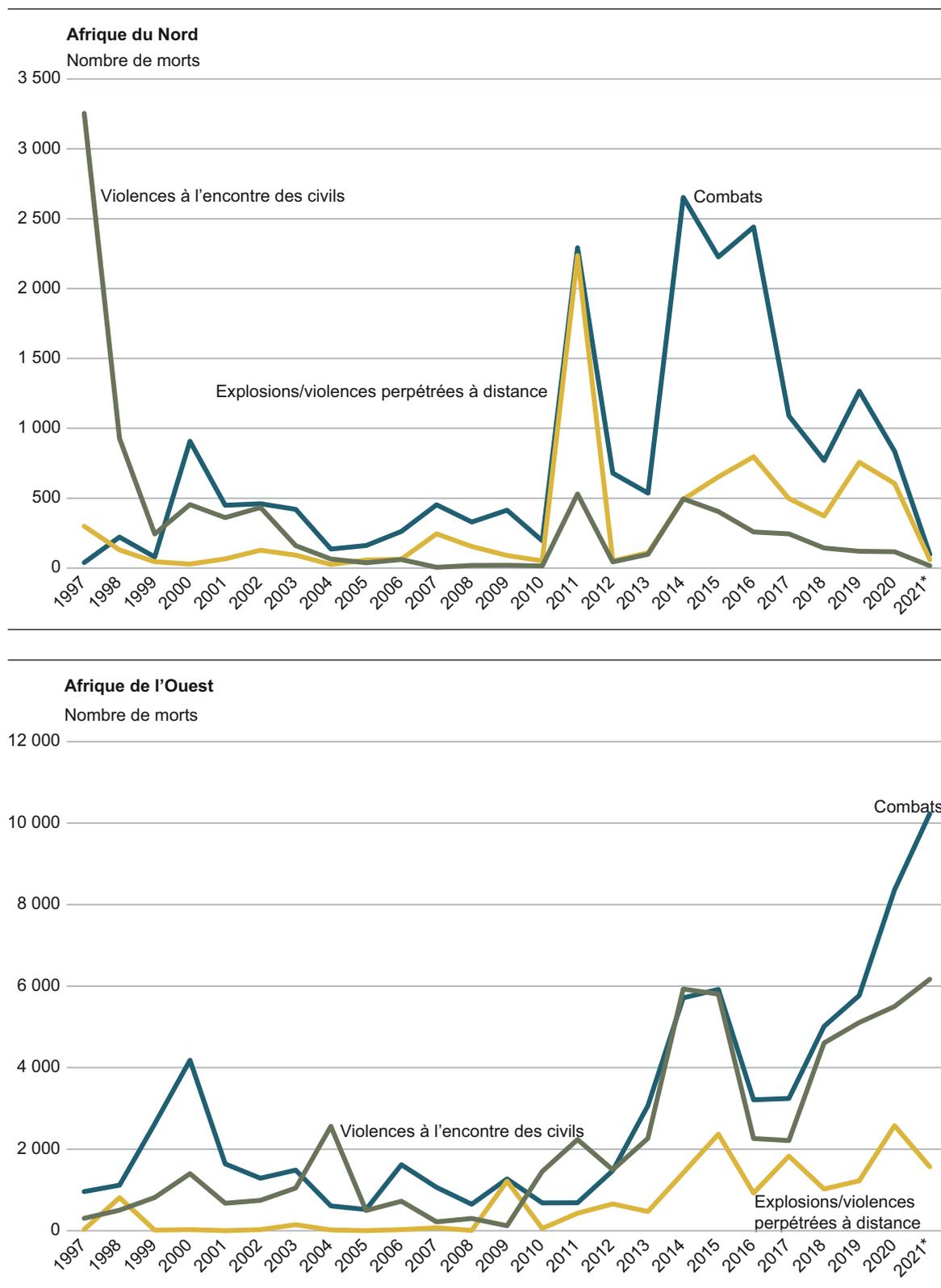
Événements violents, par type, en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021



Note : Les données 2021 sont des projections, basées sur la multiplication par deux du nombre d'événements enregistrés jusqu'au 30 juin.  
Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[9]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 4.2

Décès dus à des événements violents, par type, en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2021



Note : Les données 2021 sont des projections, basées sur la multiplication par deux du nombre d'événements enregistrés jusqu'au 30 juin.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>10</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Au sud du Sahara, la situation sécuritaire s'est détériorée depuis le milieu des années 2010. Les trois dernières années sont les pires jamais observées, avec plus de 15 000 événements violents et 46 000 morts, soit près de la moitié de toutes les violences politiques et un tiers des décès enregistrés par ACLED en Afrique de l'Ouest depuis 1997. Tous les types d'événements violents augmentent fortement. On compte plus de 2 200 combats et 3 000 incidents contre des

civils en 2020, soit un niveau de violence sans précédent et une dégradation historique de la situation sécuritaire. Depuis 2017, les événements violents impliquant des civils surpassent les combats en Afrique de l'Ouest, et l'écart entre les deux types d'événements se creuse. Les explosions et les violences à distance, relativement rares en Afrique de l'Ouest jusqu'au milieu des années 2010, ont fait plus de 2 500 morts au cours de 500 incidents en 2020.

## LES VIOLENCES SONT CONCENTRÉES DANS CERTAINS PAYS

Les conflits sont répartis de façon très inégale (Tableau 4.1). Entre janvier 2020 et juin 2021, 87 % des événements violents et des victimes sont concentrés dans cinq pays : le Nigéria, le Cameroun, le Mali, la Libye et le Burkina Faso. Le Nigéria, avec plus de 12 000 victimes dans 3 400 incidents, reste l'épicentre des violences, une tendance déjà visible depuis les années 90 (OCDE/CSAO, 2020<sub>[2]</sub>). Un tiers des événements violents et près de la moitié des décès y sont

reportés et trois insurrections majeures sont en cours (lac Tchad, Middle Belt et Delta du Niger).

Le Cameroun est le deuxième pays le plus touché par les violences (17 %), en raison de l'insurrection menée par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) autour du lac Tchad, et, plus récemment, du conflit entre le gouvernement et les minorités anglophones le long des frontières occidentales. Le conflit malien et ses ramifications au Burkina Faso et

Tableau 4.1

Événements violents et victimes par pays, 2020-21

	Événements violents		Victimes		Population		Ratio événements (%) vs population (%)	Ratio victimes (%) vs population (%)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre (x1000)	%	Ratio	Ratio
Nigéria	3 406	33.6	12 506	46.2	211 401	38.0	0.9	1.2
Cameroun	1 685	16.6	2 428	9.0	27 224	4.9	3.4	1.8
Mali	1 469	14.5	3 774	13.9	20 856	3.7	3.9	3.7
Libye	1 140	11.3	1 543	5.7	6 959	1.2	9.0	4.6
Burkina Faso	1 114	11.0	3 219	11.9	21 497	3.9	2.8	3.1
Niger	572	5.6	1 835	6.8	25 131	4.5	1.3	1.5
Tchad	160	1.6	1 361	5.0	16 915	3.0	0.5	1.7
Bénin	100	1.0	90	0.3	12 451	2.2	0.4	0.1
Autres	485	4.8	314	1.2	214 454	38.5	0.1	0.0
<b>Total</b>	<b>10 131</b>	<b>100.0</b>	<b>27 070</b>	<b>100.0</b>	<b>556 887</b>	<b>100.0</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>

Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les pays dont le rapport entre la violence et la population est supérieur à 1 sont surlignés dans le tableau. Sources : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>[1]</sub>) et Nations Unies (2019<sub>[3]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

au Niger expliquent pourquoi ces trois pays sont parmi les plus touchés par les violences politiques ces dernières années. Finalement, moins de 100 événements violents ou décès sont recensés dans 14 pays d'Afrique du Nord, du golfe de Guinée et en Mauritanie, où les conflits ont presque disparu.

Les sept pays mentionnés ci-dessus connaissent plus de violences au regard du nombre de leurs habitants en 2021. Le ratio entre le pourcentage d'événements ou de victimes et le pourcentage de population par pays y est supérieur à 1. Le nombre d'événements violents par habitant est relativement proche de la moyenne régionale au Nigéria, alors même qu'il s'agit de l'épicentre des violences en Afrique de l'Ouest, tandis que l'occurrence d'actes violents en regard du poids démographique est neuf fois plus élevé que la moyenne régionale en Libye, pays peu peuplé.

Les principaux foyers de violence apparus en Afrique de l'Ouest dans les années 2000 se sont étendus géographiquement et en intensité depuis 2015 (Carte 4.1). Dans le Sahel central, la diffusion du conflit malien au-delà des frontières

burkinabè et nigériennes est particulièrement préoccupante. Mopti, qui recense 50 % des événements violents et des morts, est la région la plus violente du Mali, suivie de Gao, avec 20 % (Carte 4.8). La région de Kidal, où le conflit malien débute en 2012, n'est plus un foyer majeur de violence : moins de 50 événements y sont recensés en 2020-21, soit 3 % du total national (Tableau 4.2). Ces chiffres illustrent le déplacement du conflit malien du Sahara vers le Sahel et son pourtour méridional.

Au Nigéria, le nombre d'attaques quotidiennes menées par Boko Haram et ISWAP a augmenté ces dernières années après la décision du gouvernement de se retirer des zones rurales et de concentrer ses forces (et les civils) dans des villes-garnison. Les violences communautaires, le vol de bétail, les enlèvements et le banditisme sont plus fréquents dans les États de Zamfara, Sokoto et Katsina, près de la frontière nigérienne. Bien que violemment réprimées par les forces de sécurité, ces formes de violence progressent avec la prolifération des armes légères dans le nord du Nigéria (Carte 4.2).

Tableau 4.2  
Événements violents et victimes par région au Mali, 2020-21

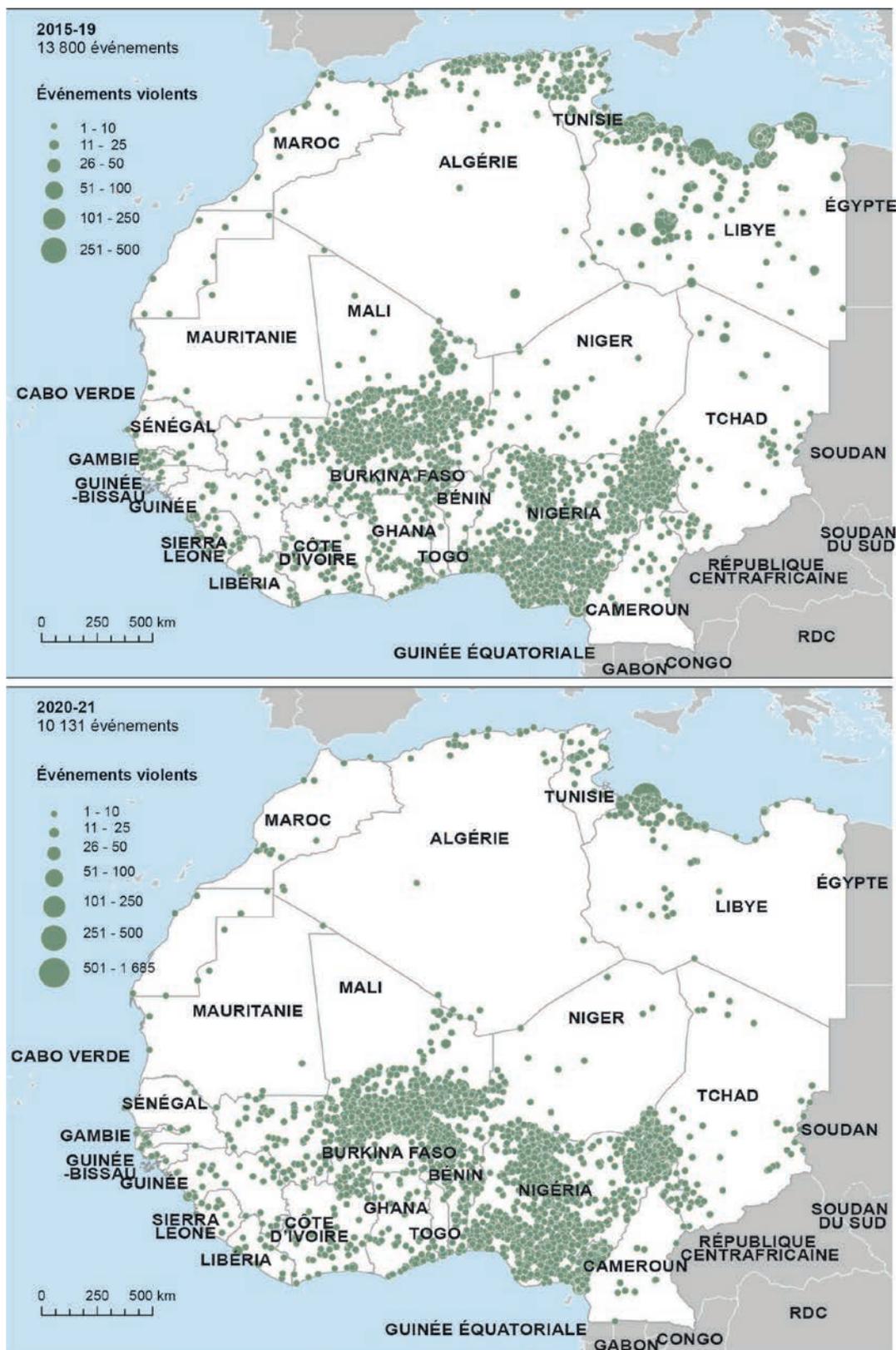
	Événements violents		Victimes	
	Nombre	%	Nombre	%
Mopti	718	48.9	2025	53.7
Gao	288	19.6	814	21.6
Tombouctou	135	9.2	297	7.9
Ségou	125	8.5	332	8.8
Ménaka	70	4.8	150	4.0
Kidal	48	3.3	69	1.8
Sikasso	41	2.8	30	0.8
Kayes	22	1.5	20	0.5
Koulikoro	15	1.0	29	0.8
Bamako	7	0.5	8	0.2
<b>Total</b>	<b>1 469</b>	<b>100.0</b>	<b>3 774</b>	<b>100.0</b>

Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[9]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.1

Événements violents en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2015-21

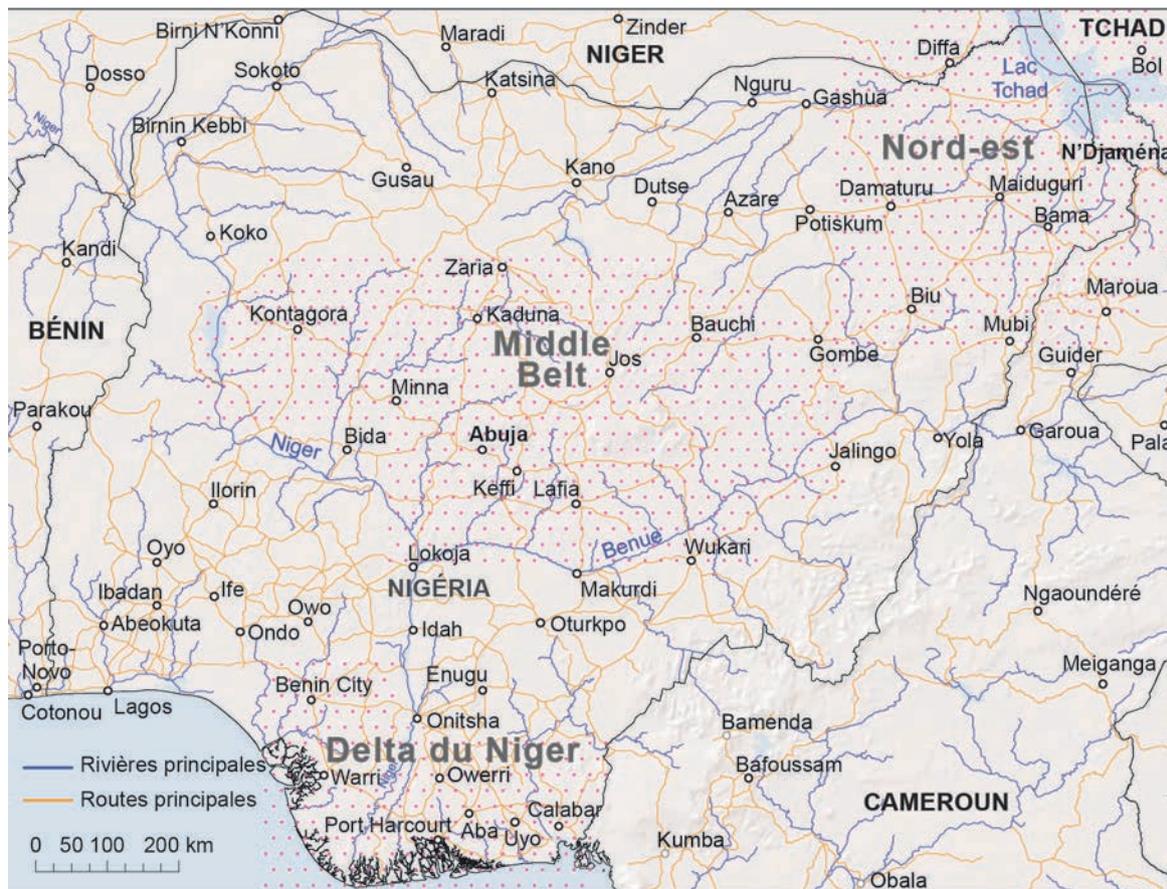


Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[17]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.2

Le Nord-est, la Middle Belt et l'État du Delta du Niger (Nigéria)



Note : Les principales zones de conflit sont représentées par des pois.

Source : OCDE/CSAO (2020<sub>[2]</sub>).

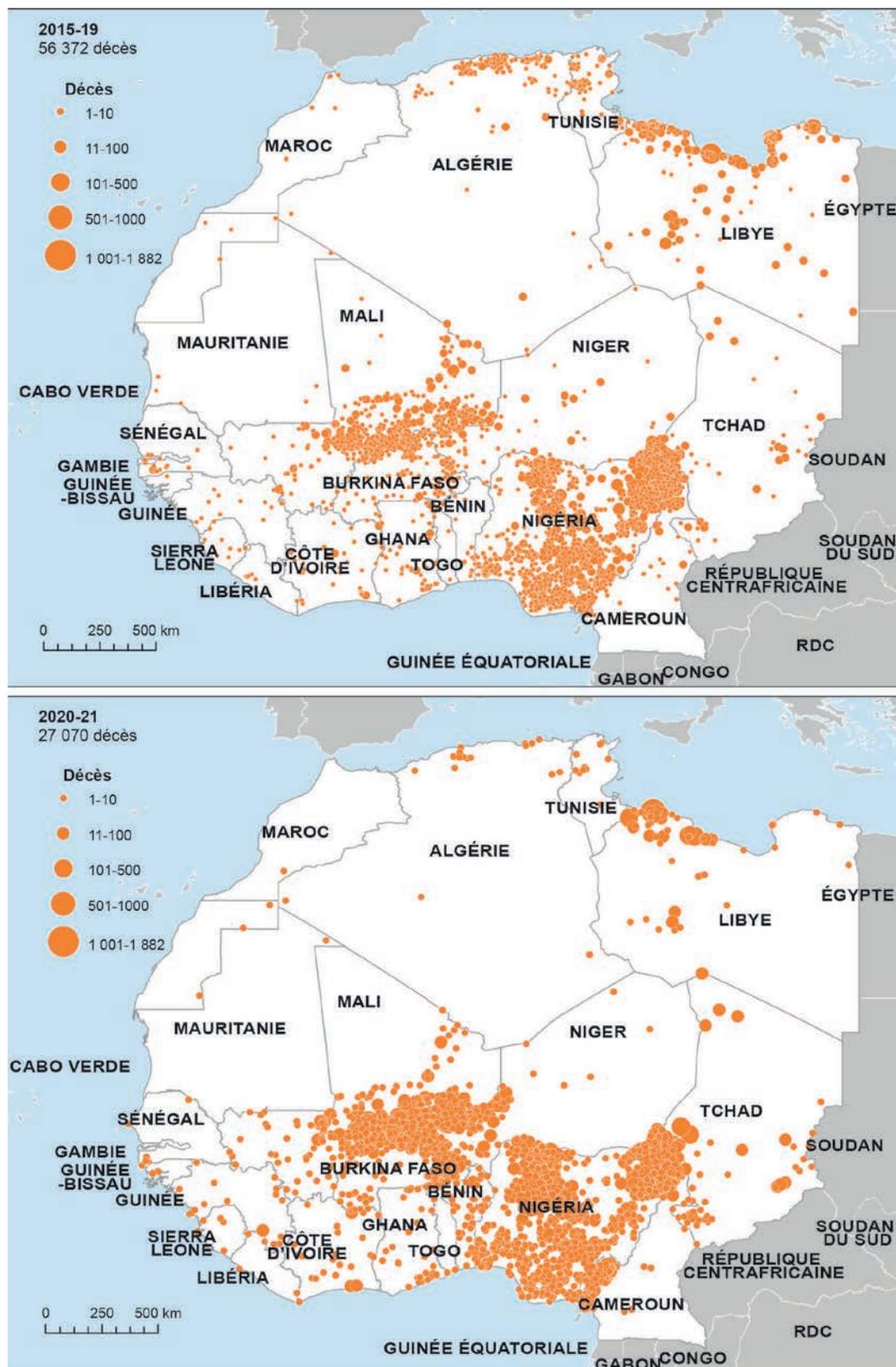
Tripoli est la ville affichant le plus grand nombre d'événements violents (541) et de morts (521) entre janvier 2020 et juin 2021, en raison de la bataille lancée par la LNA en avril 2019 dans cette ville. En Afrique de l'Ouest, les villes entre le Nigéria et le Cameroun (Bamenda, Mora, Maiduguri, Kolofata) sont parmi celles qui ont connu le plus de violences tandis que le plus grand nombre de morts est recensé dans les agglomérations touchées par l'insurrection de Boko Haram et ISWAP au nord du Nigéria (Zurmi, Mongano) et au Tchad (Mao) (Carte 4.3).

L'est et le nord du Tchad sont également devenus des sources d'instabilité au Sahara

(Encadré 4.1). Les violences communautaires augmentent dans les régions du Ouaddaï, du Sila et du Wadi Fira, situées à la frontière de la région du Darfour, au Soudan. Ces conflits sont marqués par des tensions de longue date entre éleveurs et agriculteurs et des crispations ethniques entre les populations arabes et non arabes qui ont fait 37 morts entre janvier 2020 et juin 2021. Au nord, dans la région reculée du Tibesti, voisine de la Libye, les affrontements entre chercheurs d'or et milices locales, ainsi que les batailles entre les forces gouvernementales et les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), ont fait 128 morts entre janvier 2020 et juin 2021.

Carte 4.3

Décès dus à des événements violents en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2015-21



Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>11</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Encadré 4.1

Les conflits frontaliers au Tchad

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, sous la présidence de François Tombalbay (au pouvoir entre 1960 et 1975), le Tchad a connu de nombreux conflits frontaliers, au nord comme au sud. Après le coup d'État libyen de septembre 1969, Mouammar Kadhafi revendique la bande d'Aozou, un territoire chevauchant la frontière séparant la Libye et le Tchad. Les soldats libyens y opèrent de nombreuses incursions entre 1973 et 1987 et le gouvernement soutient plusieurs rébellions armées contre l'État tchadien ; tandis que ce dernier, soutenu par la France et aux côtés des factions rebelles, combat les forces armées de Kadhafi. La défaite et la capture en 1987 de Khalifa Haftar, alors subordonné de Kadhafi qui deviendra après 2011 un acteur central en Libye avec une influence qui s'étendra au Tchad, marque cette guerre. Après les efforts de paix qui débutent en 1988, la Cour internationale de justice reconnaît la souveraineté tchadienne sur la bande d'Aozou en 1994.

Ces dernières années, le Tchad connaît des attaques transfrontalières liées à la crise du Darfour au Soudan, une insurrection jihadiste majeure autour du

lac Tchad et de nouvelles incursions rebelles depuis la Libye et la République centrafricaine (RCA). Ces conflits contribuent à la militarisation de l'État tchadien (Eizenga, 2018<sup>[4]</sup>), illustrée par l'autoproclamation d'Idriss Déby au statut de « maréchal », la prise de pouvoir par sa famille dès sa disparition, et le rôle endossé par le gouvernement d'acteurs de la sécurité régionale au Sahel. La fragilité de l'État tchadien a incité ses responsables à contribuer militairement aux opérations menées au Sahel, notamment l'opération Serval dirigée par l'Armée française au Mali, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la Force multinationale mixte (MNJTF) autour du lac Tchad, et la Force conjointe du G5 Sahel dans la zone des trois frontières du Sahel central. Dans ce sens, les déploiements militaires transfrontaliers des forces tchadiennes peuvent apparaître comme un moyen de conserver le soutien international et celui de ses pairs et de maintenir le règne de la famille Déby.

Source : Alexander Thurston pour cette publication.

## INTENSIFICATION ET DIFFUSION DES VIOLENCES

L'augmentation rapide des violences et des victimes en Afrique de l'Ouest depuis le milieu des années 2010 reflète l'intensification et l'extension de plusieurs conflits interdépendants. Ces changements peuvent être mesurés à l'aide du SCDi, développé pour cartographier l'évolution de la géographie des conflits dans la région (OCDE/CSAO, 2020<sup>[2]</sup> ; Walther et al., 2021<sup>[5]</sup>). Comme évoqué au [chapitre 3](#), le SCDi mesure l'intensité et la concentration des violences dans les 6 540 « cellules » ou régions de 50 x 50 km qui composent l'Afrique du Nord et l'Afrique de

l'Ouest. L'intensité des conflits correspond au nombre d'événements violents dans une région donnée divisé par sa superficie. La concentration s'obtient en comparant la distance moyenne entre les événements violents dans une région donnée avec la distance moyenne si ces manifestations étaient distribuées de manière aléatoire. Cela détermine si les événements violents d'une cellule sont concentrés ou dispersés. Les cellules peuvent connaître une intensité de conflit élevée ou faible, et une distribution concentrée ou dispersée d'événements violents.

## LES CONFLITS S'INTENSIFIENT, NOTAMMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis 2019, les conflits se sont intensifiés en Afrique de l'Ouest, où un nombre croissant de régions connaissent des niveaux de violence élevés. Les violences se sont intensifiées au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger et au Nigéria. Dans ces pays, les zones où l'intensité des conflits était peu élevée jusqu'à la fin des années 2010 montrent désormais des niveaux de violence particulièrement élevés en 2019 et 2020 ([Carte 4.4](#)). De plus, certains foyers isolés de violences de forte intensité commencent à fusionner. Dans le Sahel central, la frontière Mali-Burkina Faso-Niger est ainsi devenue un foyer continu de violences de forte

intensité en 2020, alors que d'autres parties de la région sont encore épargnées ou relativement préservées en 2018. Tous les conflits majeurs au Nigéria connaissent la même évolution. La région du lac Tchad est désormais un foyer de violences de forte intensité de N'Guigmi (Niger) à Mubi (Nigéria) et Maroua (Cameroun). Un autre faisceau ininterrompu d'insécurité s'est formé du nord du Nigéria jusqu'au delta du Niger. En Afrique du Nord, les régions à forte intensité de violences sont beaucoup moins nombreuses en 2019 et 2020 que les années précédentes, et centrées autour de Tripoli et d'autres villes côtières.

## LA VIOLENCE EST DE PLUS EN PLUS DISPERSÉE

En 2019 et 2020, plus de 80 % des régions en conflit présentent une distribution concentrée d'événements violents : les conflits sont surtout locaux et rapprochés. Dans les régions où l'intensité des violences est élevée, celles-ci sont également plus concentrées. Ce type de conflits est très présent entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, au Nigéria et dans le nord-ouest de la Libye jusqu'en 2020 ([Carte 4.5](#)).

En 2021, le nombre de régions avec des violences politiques concentrées diminue à 82 % par rapport au pic de 2011, où elles représentaient 95 % des événements ([Graphique 4.3](#)). En

contrepartie, les zones de violences dispersées augmentent, signe que les conflits s'affaiblissent ou qu'ils s'étendent à des régions auparavant épargnées. Dans les deux cas, la dispersion est le signe d'une transition. En Afrique de l'Ouest, des violences dispersées naissent aux marges de grandes zones de conflits, comme dans le sud du Mali, mais aussi au Ghana, en Côte d'Ivoire et dans le sud-ouest du Nigéria, illustrant une propagation de la violence. En Libye, les violences qui persistent sont fortement concentrées dans les zones urbaines, et les récents événements dispersés restent un vestige de la Seconde guerre civile.

## ÉVOLUTION DE LA GÉOGRAPHIE DE LA VIOLENCE

L'analyse de l'intensité et de la concentration des violences permet de comprendre l'évolution de la géographie des conflits. Développé à cette fin, le SCDi identifie quatre types spatiaux de conflits, selon que les conflits s'intensifient localement, s'accroissent, sont en transition ou s'enlisent.

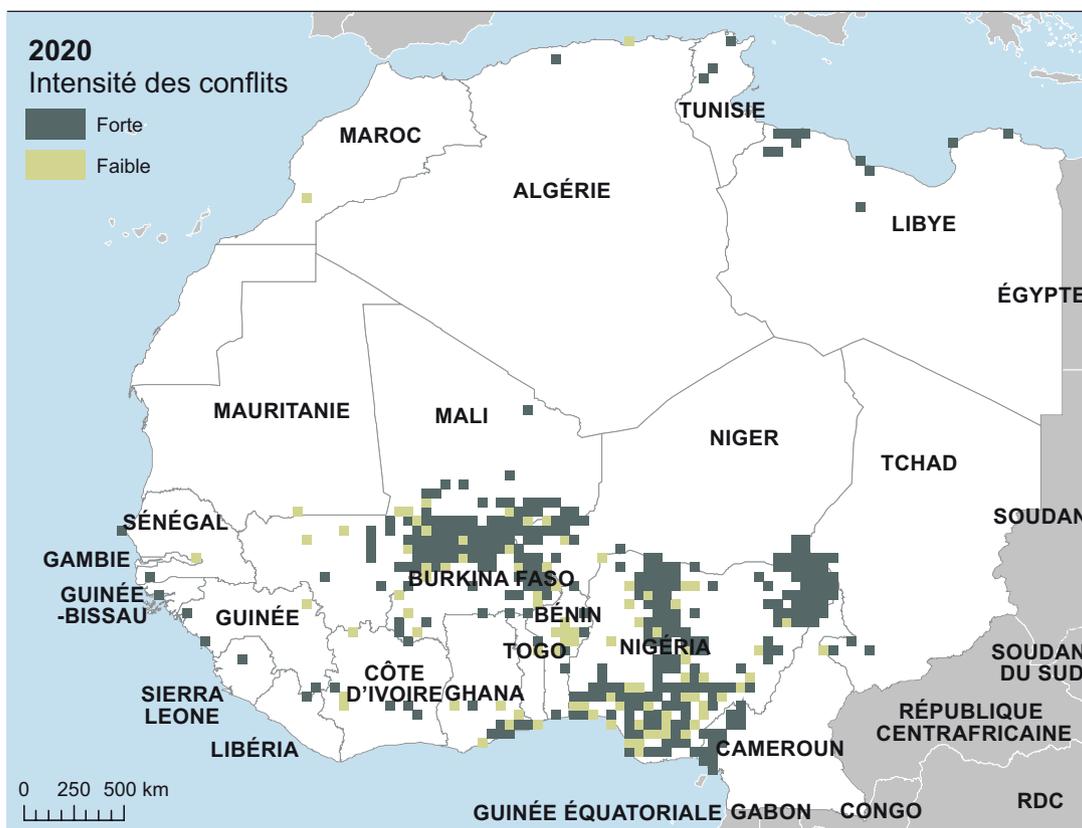
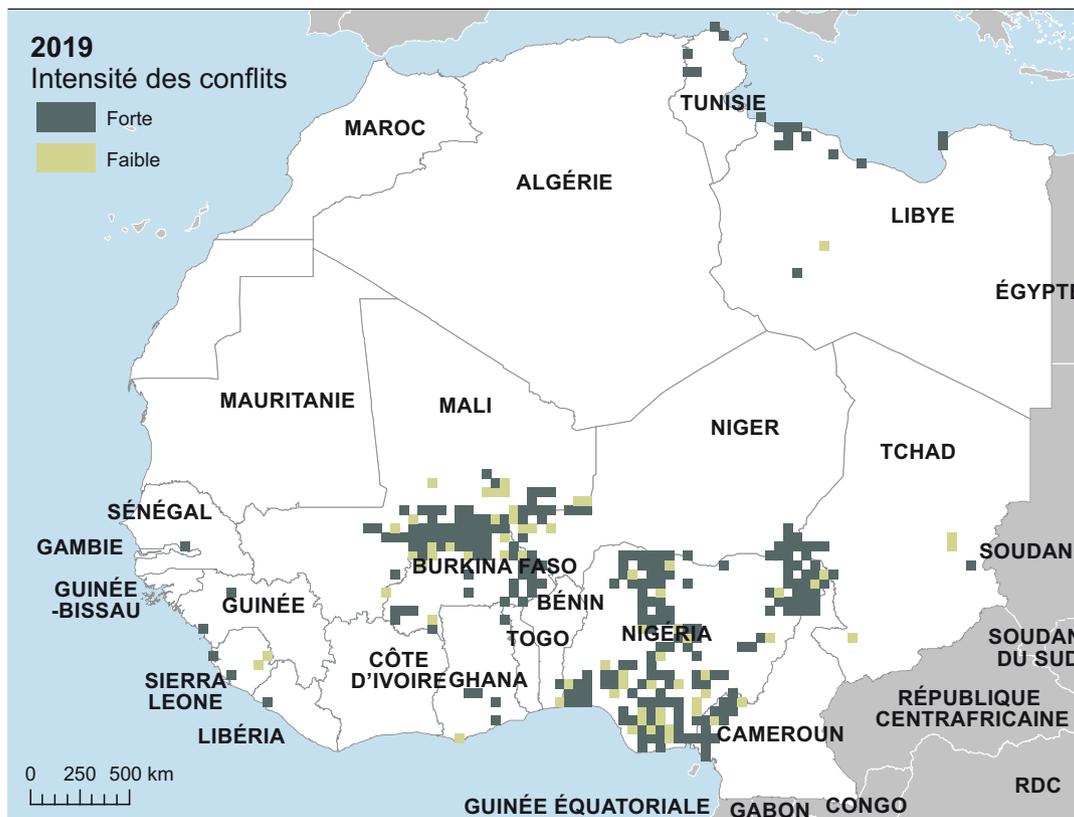
- Les régions où les violences sont concentrées et de forte intensité sont les plus préoccupantes. Ces dernières années, elles représentent une part croissante du Sahel central et du Nigéria (type 1 indiqué sur les [Carte 4.6](#) et [Carte 4.7](#)). Le Nigéria est de loin

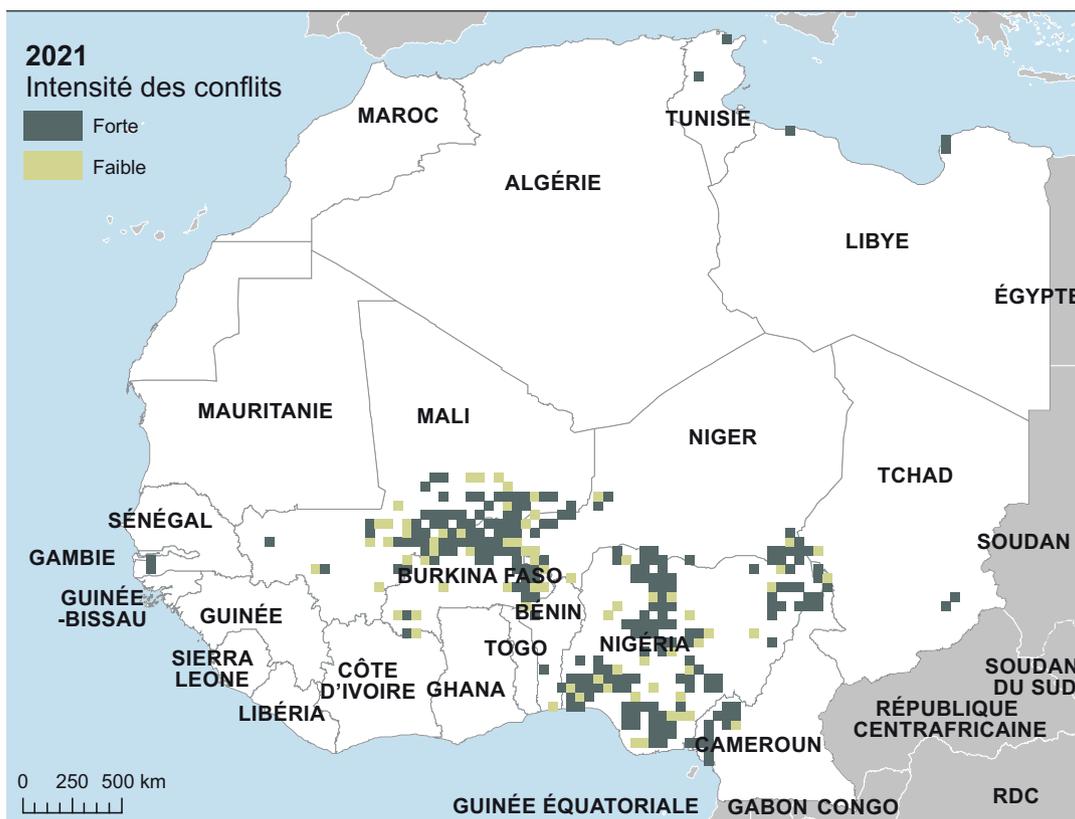
le pays qui compte le plus grand nombre de régions en conflit (495). Plus de la moitié de son territoire (52 %) est touchée par un conflit en 2020.

- Les régions où la violence est intense mais dispersée sont moins fréquentes en Afrique du Nord et de l'Ouest (type 2). Elles sont généralement proches d'un foyer de violence, comme dans certaines parties reculées de la frontière Mali-Burkina Faso ([Carte 4.8](#)), ou dans le delta du fleuve Niger, au Nigéria ([Carte 4.9](#)). Dans ces régions, les conflits s'accroissent.

Carte 4.4

Intensité des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019-21





Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>11</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

- Les régions où les violences sont à la fois concentrées et de faible intensité sont en transition (type 3). Elles sont fréquentes en marge des grands foyers de violence, comme au Mali et au Nigeria, mais aussi dans des régions plus reculées où la violence est demeurée diffuse, comme dans le nord du Ghana ou autour de Tripoli (Carte 4.10). Dans ces régions, les conflits peuvent être en voie d'émergence ou d'achèvement.
- Les régions avec une violence dispersée et de faible intensité sont assez rares (type 4). Elles sont souvent isolées des principales zones de conflit.

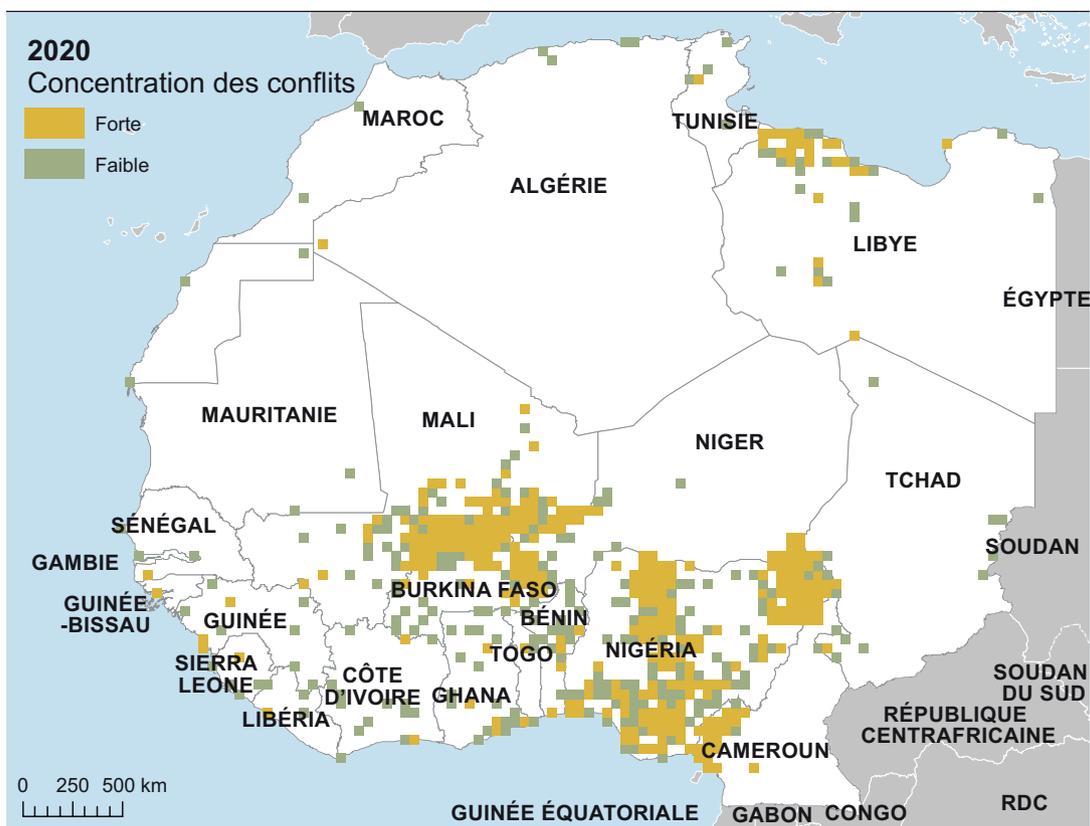
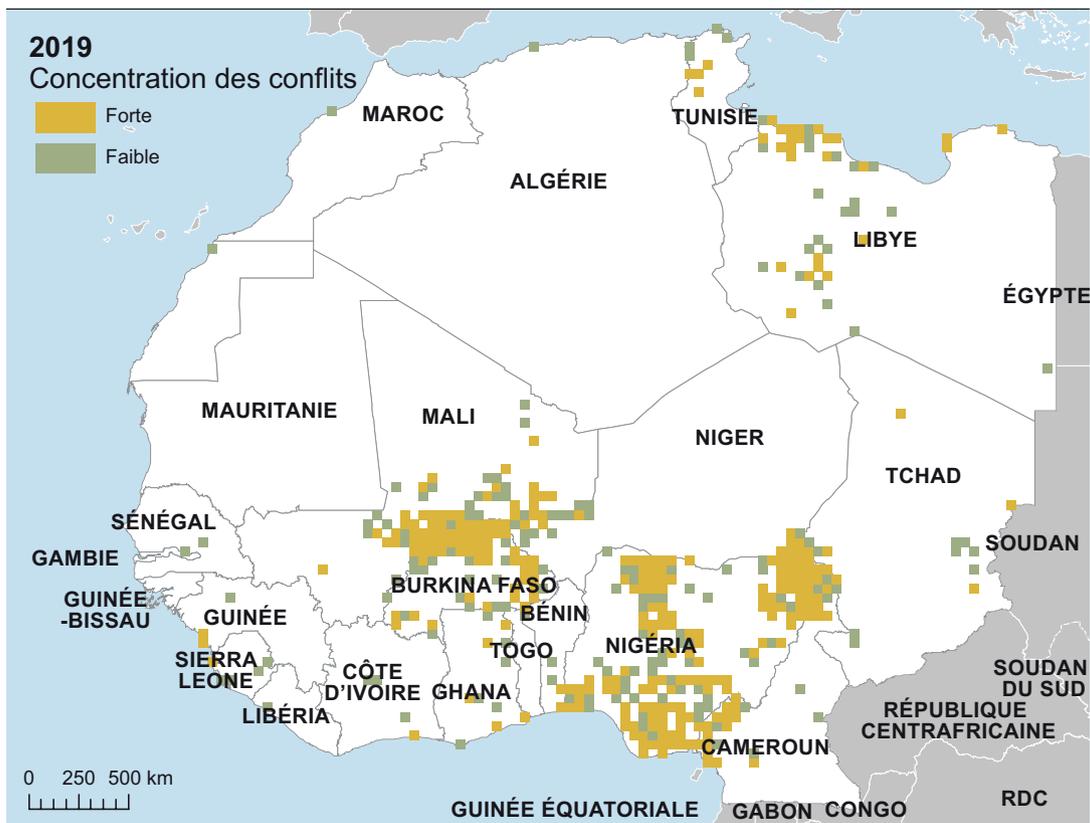
Le SCDi confirme l'augmentation de tous les types de conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest ces 10 dernières années. En 2020, 606 cellules sont touchées par des conflits, contre 300 en 2016 et moins de 100 en 2011. Le nombre de régions impacté est multiplié par six au cours de la dernière décennie. Les conflits avec des violences

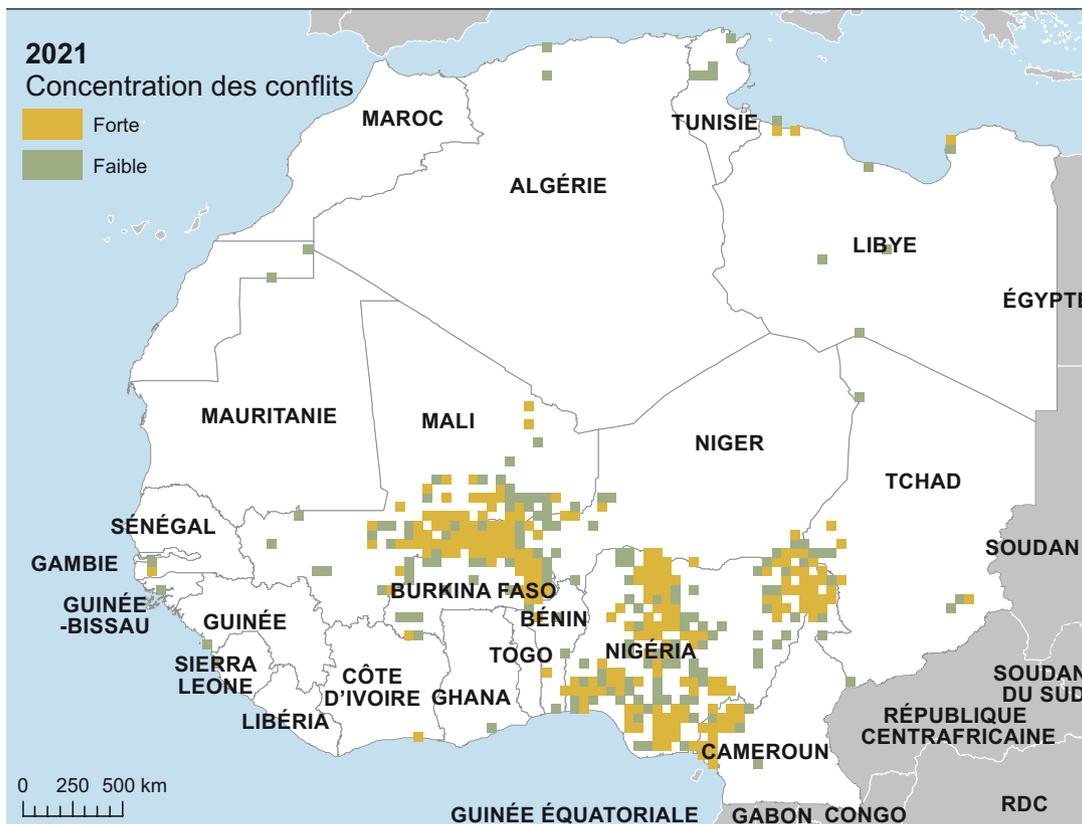
concentrées et de forte intensité (type 1) sont les plus courants depuis la fin des années 90. Leur fréquence augmente plus rapidement que les autres depuis le milieu des années 2010, touchant 329 régions en 2020, contre 65 en 2013 lorsque les Français interviennent militairement au Mali (Graphique 4.4).

Les conflits intenses et concentrés (type 1) représentent 54 % des cellules de la région en 2020, contre 28 % en 2005 (Graphique 4.5). Les zones dans lesquelles les conflits commencent ou se terminent (type 3) connaissent une croissance spectaculaire avec 185 cellules en 2020, étant désormais en seconde position. En dépit de cette augmentation, leur part diminue depuis le milieu des années 2000, où elles représentaient la moitié des régions (52 % des conflits entre 2005 et 2012). Les régions où les conflits s'enlisent (type 4) ou s'accroissent (type 2), rares jusqu'en 2010, représentent aujourd'hui près de 15 % des cellules de la région.

Carte 4.5

Concentration des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019-21



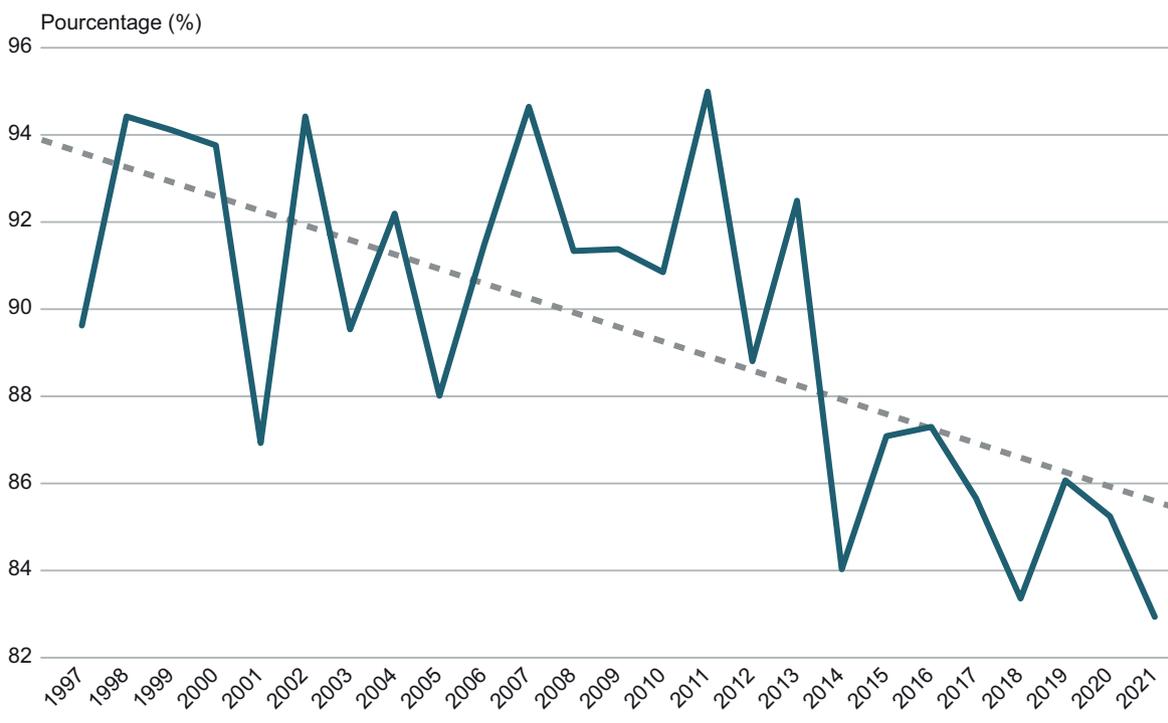


Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[17]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

**Graphique 4.3**

Proportion des régions en conflit où les violences sont concentrées, 1997-2021

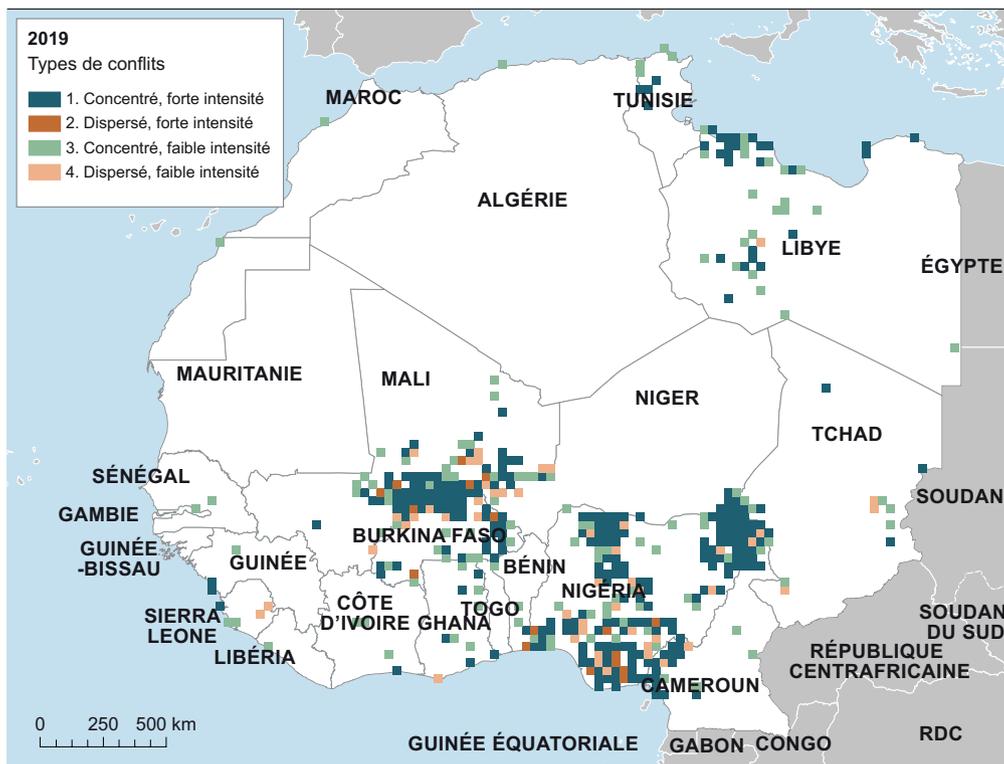


Note : Données disponibles au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[17]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.6

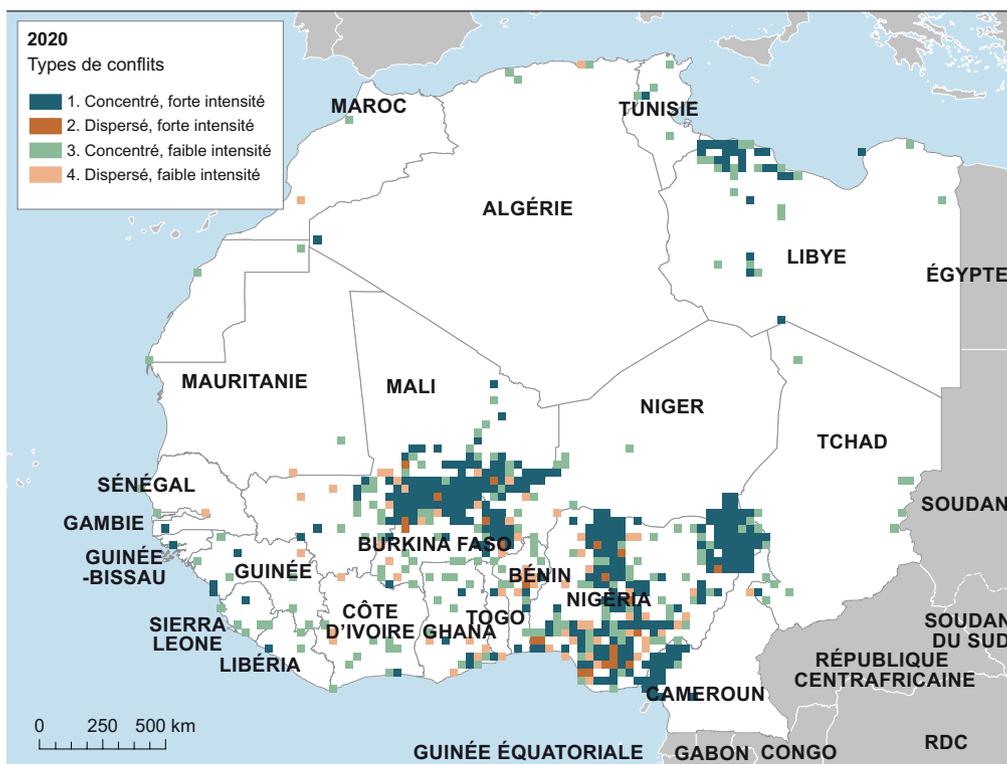
Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2019



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[11]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.7

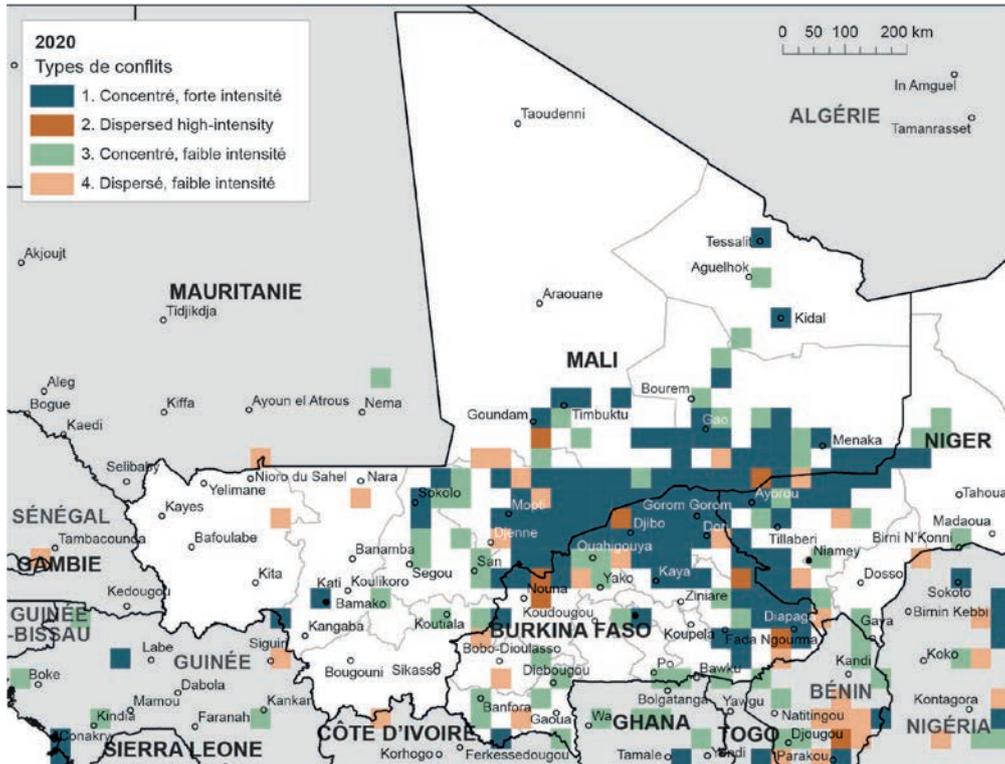
Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2020



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[11]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.8

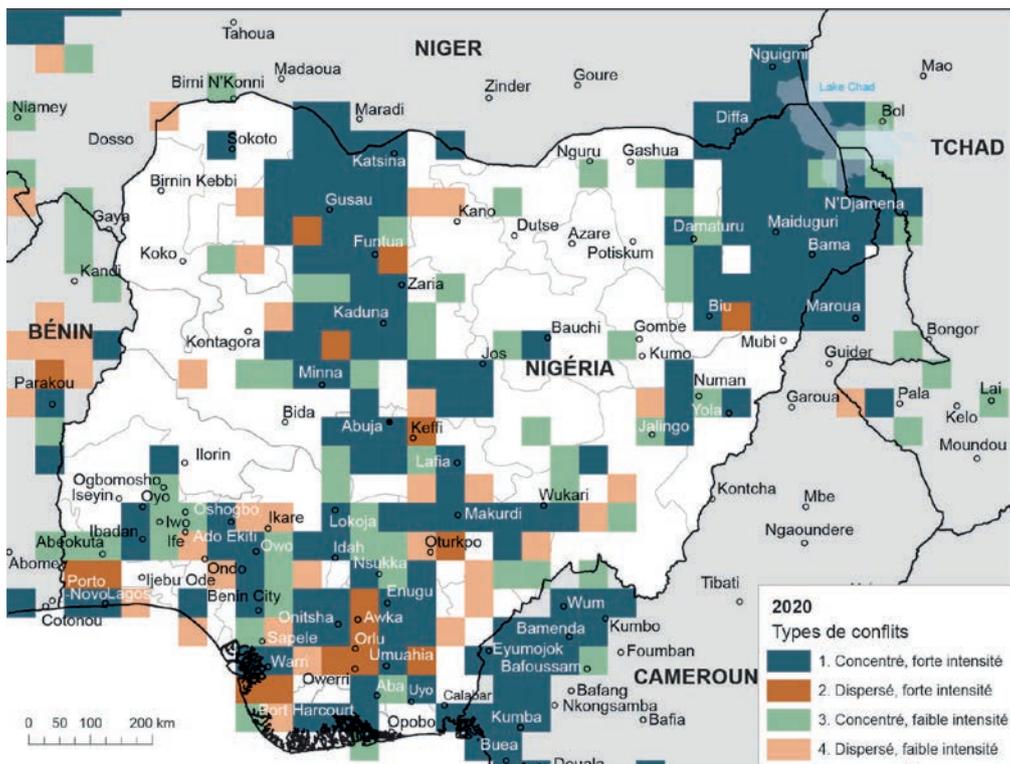
Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) au Mali et au Sahel central, 2020



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>11</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.9

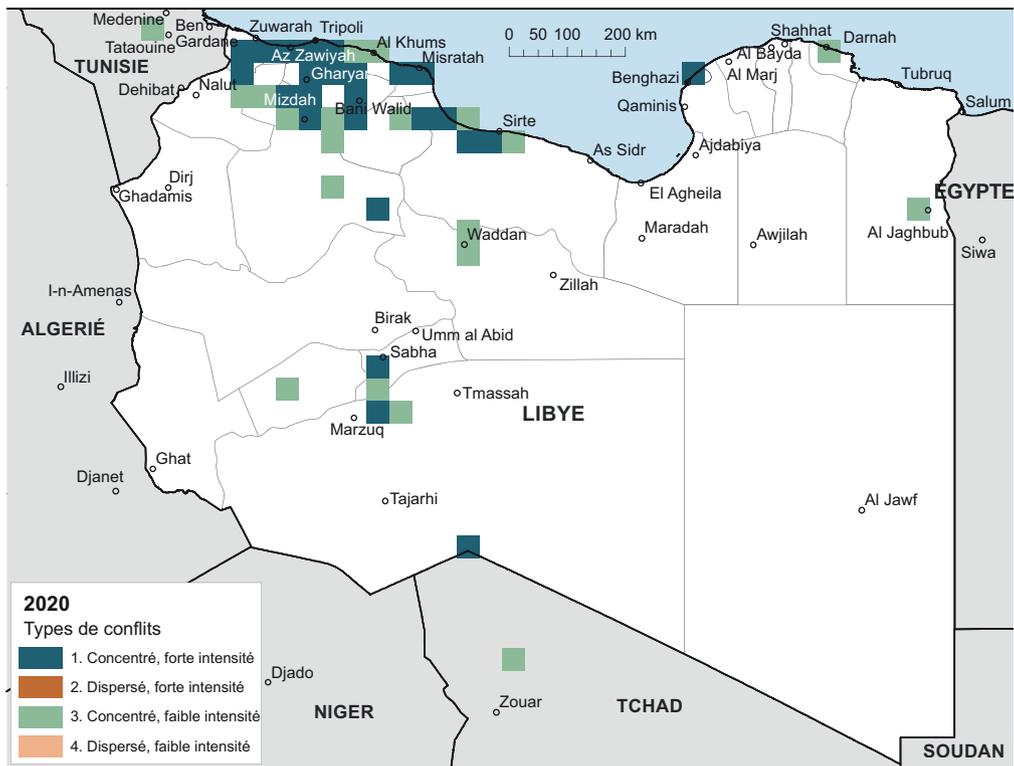
Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDi) au Nigéria et dans la région du lac Tchad, 2020



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>11</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 4.10

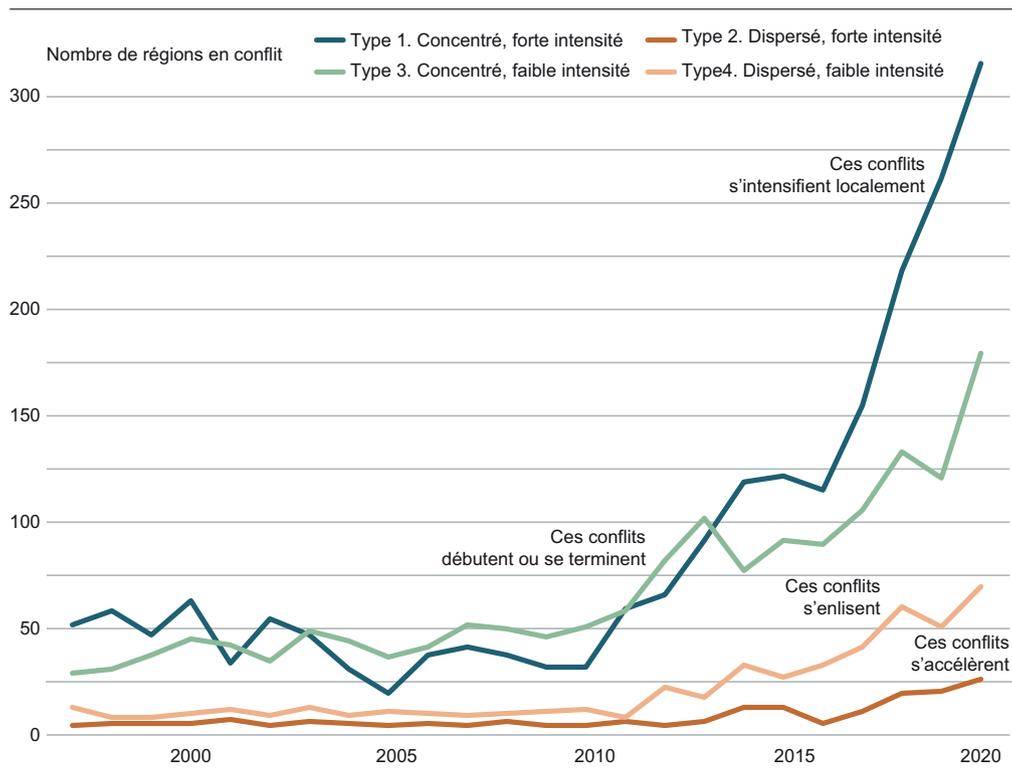
Indicateur de la dynamique spatiale des conflits (SCDI) en Libye, 2020



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>[17]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 4.4

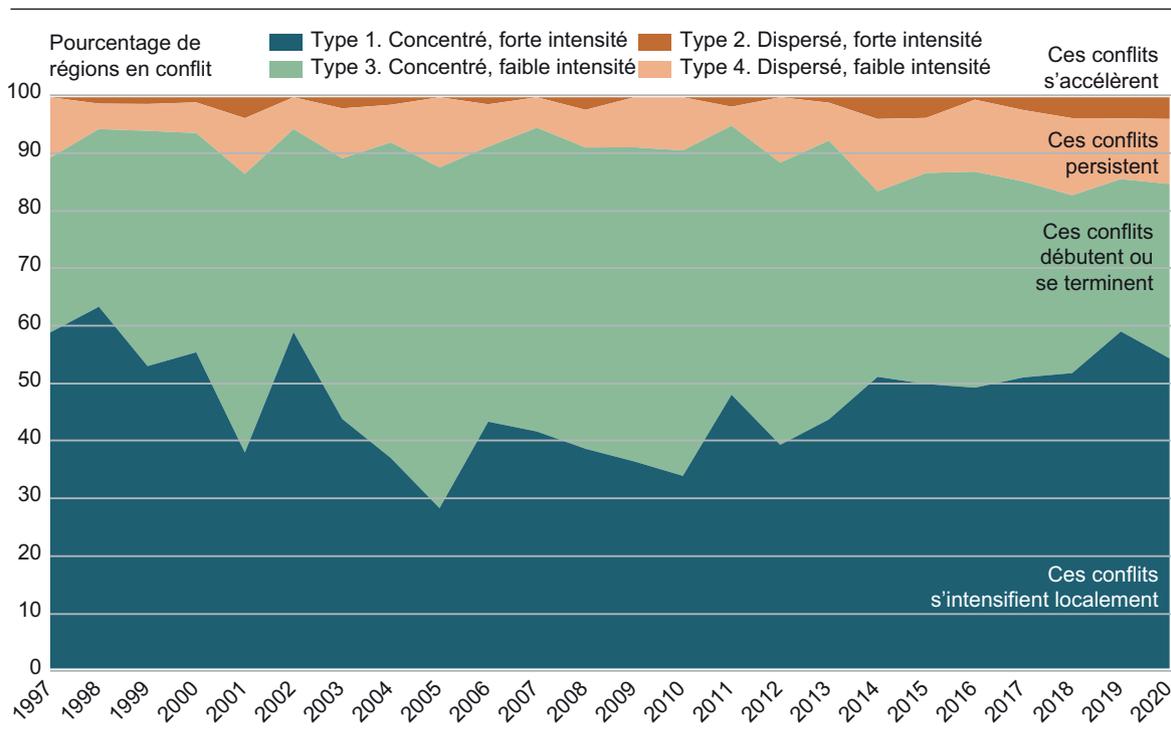
Nombre de conflits par type en Afrique du Nord et de l'Ouest, 1997-2020



Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sub>[17]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 4.5

Proportion des régions nord et ouest-africaines en conflit par type, 1997-2021



Note : Données disponibles au 30 juin 2021.

Source : Auteurs d'après les données ACLED (2021<sup>[1]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

L'évolution du SCDi indique que les conflits ne sont pas seulement devenus plus violents : leur nature a changé. Bien que les violences soient toujours concentrées dans la grande majorité des zones de conflits, des schémas

plus diffus se développent, rendant la géographie de la violence plus volatile. Cette évolution est particulièrement marquée dans les régions frontalières, où la violence s'intensifie et s'étend ([chapitre 5](#)).

### Références

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [1]
- Eizenga, D. (2018), « The unstable foundations of political stability in Chad », *Notes ouest-africaines*, n° 12, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/508844d3-en>. [4]
- OCDE/GSAO (2020), « Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest », *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [2]
- United Nations (2019), *United Nations Population Prospects 2019*, United Nations Population Division, New York. [3]
- Walther, O. et al. (2021), « Introducing the Spatial Conflict Dynamics indicator of political violence », *Terrorism and Political Violence*, <https://doi.org/10.1080/09546553.2021.1957846>. [5]



# **Pourquoi les régions frontalières sont plus violentes en Afrique du Nord et de l'Ouest**

---

Le chapitre 5 s'appuie sur une base de données désagrégées d'événements violents pour montrer que la violence politique survient plus souvent près des frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest. Au niveau régional, le nombre d'événements violents et de victimes diminue progressivement à mesure que l'on s'éloigne des frontières. Cette observation est d'autant plus prononcée que les distances sont faibles, avec 10 % des événements et des décès survenant à moins de 10 kilomètres d'une frontière. Si la relation entre violences et distance aux frontières ne dépend pas du type d'événement (combats, violences à l'encontre des civils), elle évolue temporellement en fonction de l'intensification ou de la diminution des épisodes de conflits. La violence frontalière a particulièrement augmenté au cours de la dernière décennie : 23 % des événements violents ont eu lieu à moins de 20 kilomètres d'une frontière en 2021, contre moins de 10 % en 2011. Ce chapitre met en lumière le lien entre les leviers de la violence politique dans les régions frontalières et le contexte social et politique propre à chaque région. La concentration des violences dans les régions frontalières s'explique par les stratégies locales des organisations extrémistes – pour préparer des offensives et mobiliser la population civile –, ainsi que par les campagnes extraterritoriales menées contre elles par certains États.

---

## MESSAGES CLÉS

- » Les régions frontalières sont plus violentes que les autres, et la violence politique diminue avec la distance aux frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest.
- » Les violences frontalières ont fortement augmenté depuis le début des années 2010. Près d'un quart des événements violents se sont produits à moins de 20 km d'une frontière en 2021, soit deux fois plus qu'en 2011.
- » Des facteurs locaux expliquent pourquoi seules certaines de ces zones frontalières, telles que la région du lac Tchad ou le Liptako-Gourma, sont devenues des foyers de violence.
- » La violence aux frontières n'est pas uniquement le fait de la défaillance de l'État, de sa politique, ou encore des stratégies d'organisations extrémistes violentes, mais plutôt de leurs interactions.

Les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest ont connu des niveaux d'instabilité politique sans précédent au cours de la dernière décennie. Une grande proportion de ces violences et des victimes engendrées est frontalière. Pour en comprendre la raison, ce chapitre explore les questions suivantes : dans quelle mesure les zones frontalières sont-elles plus violentes que d'autres régions ? L'intensité de la violence y a-t-elle augmenté ? Pourquoi certaines de

ces zones sont-elles devenues des foyers de violence ? Il confirme la diminution de la violence avec la distance aux frontières, et l'augmentation de son intensité dans les régions frontalières en général. L'analyse montre également que toutes les régions frontalières ne deviennent pas plus violentes : des variations s'observent selon les États et les régions, d'où l'importance de comprendre les déterminants locaux des conflits.

## LA VIOLENCE DIMINUE AVEC LA DISTANCE AUX FRONTIÈRES

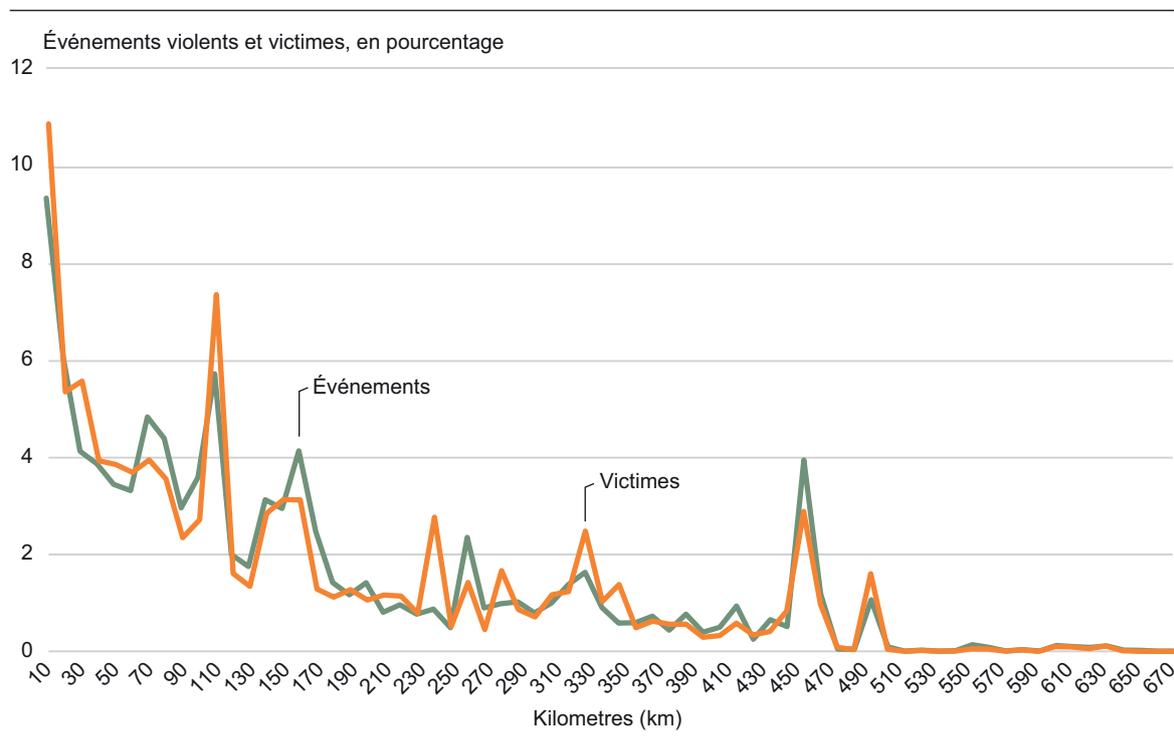
Il existe une relation empirique entre événements violents et frontières en Afrique du Nord et de l'Ouest<sup>1</sup>. La violence politique y est plus fréquente diminue progressivement avec la distance aux frontières. Ce constat semble indiquer que les zones frontalières seraient des espaces politiques moins contrôlés et que les groupes armés y rencontreraient moins d'obstacles à leurs mouvements et activités. On recense ainsi plus de 4 000 événements violents et près de 19 000 décès sont recensés à moins de 10 km d'une frontière entre 1997 et 2021, soit les plus fortes incidences de toute la région. Au cours de cette même période, 9 % des événements violents et 11 % des décès sont survenus dans la zone allant jusqu'à 10km et 8 % dans la zone tampon comprise entre 10 et 19 km (Graphique 5.1). Un pic de violences se distingue entre 100 et

110 km (6 % des événements et 7 % des décès), probablement dû à la présence de grands centres urbains à proximité des frontières, tels que Maiduguri au nord du Nigéria.

Tous types confondus, 27 % des événements violents se sont produits à moins de 50 km d'une frontière, 46 % à moins de 100 km et 72 % à moins de 200 km (Carte 5.1). Le nombre de victimes évolue de manière similaire, ce qui suggère que la létalité des événements ne dépend pas de la distance qui les sépare des frontières. Le rapport violences/distances aux frontières reste identique quel que soit le type d'événement violent : la proportion de combats, de violences à l'encontre des civils et d'actes de violence à distance atteint son maximum à moins de 10 km d'une frontière, puis diminue régulièrement à mesure que la distance s'accroît (Graphique 5.2).

Graphique 5.1

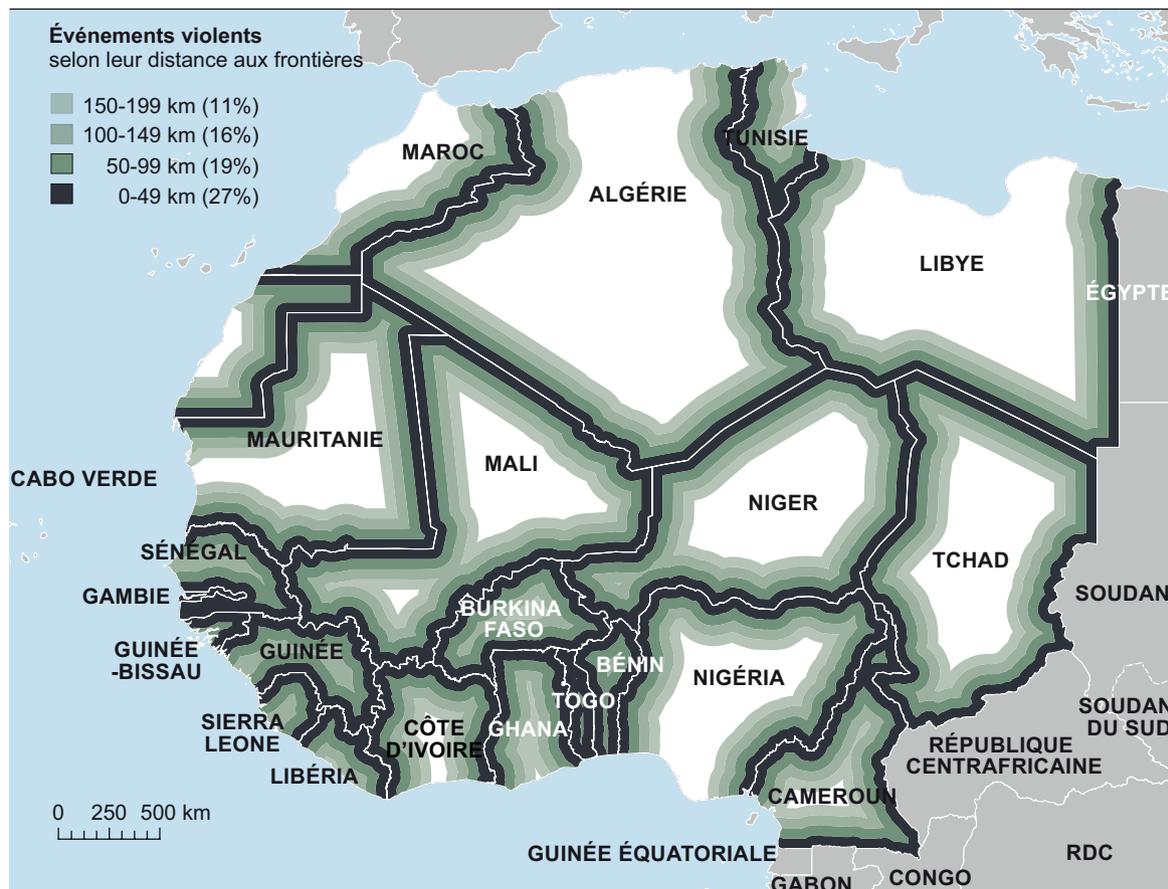
Événements violents et victimes selon leur distance aux frontières, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[1]</sup>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 5.1

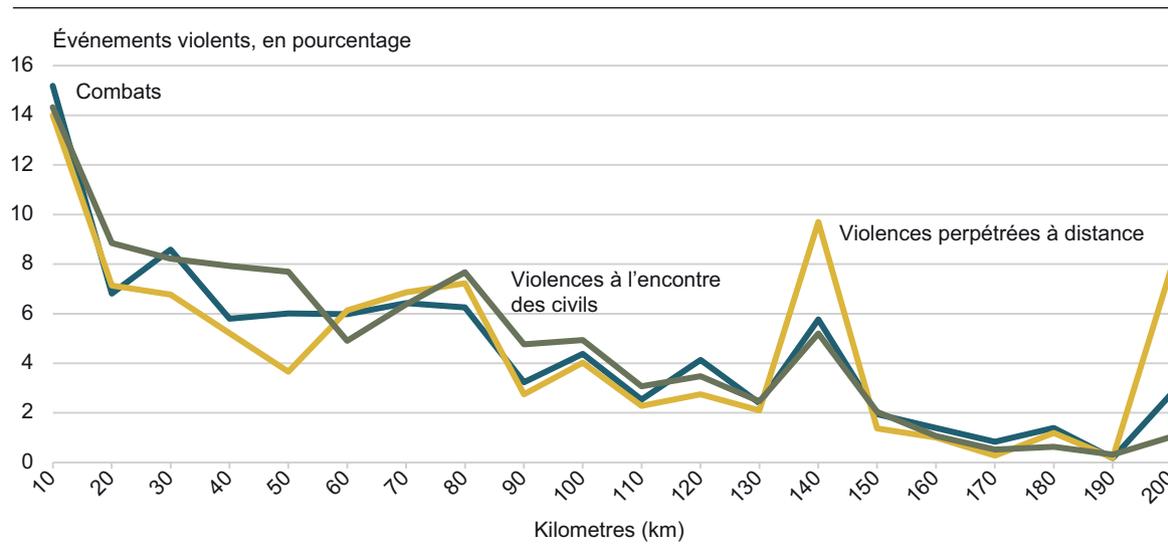
Événements violents selon leur distance aux frontières, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[1]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 5.2

Typologie d'événements violents selon leur distance aux frontières, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[1]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

## LES RÉGIONS FRONTALIÈRES SONT DE PLUS EN PLUS VIOLENTES

Le rapport entre événements violents et frontières varie en fonction de la multiplication ou de la diminution des épisodes de conflit (Graphique 5.3). À titre d'exemple, les conflits dans le golfe de Guinée à la fin des années 1990 et au début des années 2000 affichent des pourcentages élevés d'événements près des frontières : 22 % des événements violents en Sierra Leone sont enregistrés à moins de 20 km des frontières, 40 % au Libéria et 48 % en Guinée. Cette tendance s'explique par la taille relativement petite des pays et la tendance des groupes armés à faire des régions frontalières leur sanctuaire. Le Front révolutionnaire uni de la Sierra Leone (RUF), par exemple, s'est ainsi installé le long de la frontière libérienne au début des années 1990.

Le pourcentage d'événements violents frontaliers baisse au milieu des années 2000, lorsque les conflits se déplacent, diminuant dans les petits États du golfe de Guinée et émergeant dans de plus grands États, tels que l'Algérie, le Nigéria et le Tchad. La vague de violence la plus récente depuis 2010 est également la plus

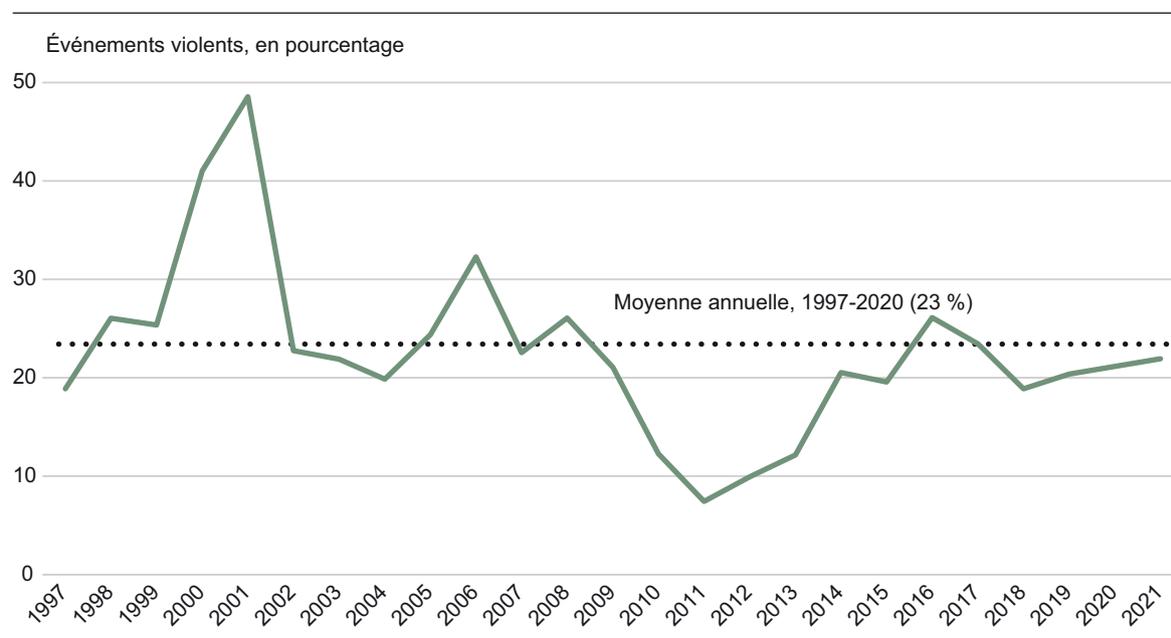
alarmante car elle implique de nombreux États de plus grande taille (Libye, Mali et Nigéria, principalement), tout en entraînant toujours une augmentation du pourcentage d'événements violents près des frontières depuis 2015. Il semblerait donc que le nombre de conflits ou l'ampleur des violences ne soient pas seulement proportionnels à la taille d'un pays ou à la longueur de ses frontières.

L'augmentation des violences près des frontières est préoccupante, car elle peut annoncer la relocalisation d'un conflit au sein d'un État, son développement au-delà des frontières, ou les deux à la fois. De ce point de vue, la situation se dégrade depuis 2010 : le pourcentage d'événements survenus à moins de 20 km d'une frontière augmente chaque année entre 2011 et 2016, jusqu'à dépasser la moyenne annuelle historique de 23 % pour 1997-2009 (Graphique 5.3). Après un bref recul entre 2017 et 2018, il grimpe à nouveau, atteignant 22 % en juin 2021.

La relation entre frontières et événements violents n'est pas constante dans le temps. Le pourcentage annuel moyen d'événements

Graphique 5.3

Événements violents à moins de 20 km d'une frontière, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[1]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

survenus à moins de 20 km d'une frontière dépasse actuellement les 22 %. Il s'établissait à 7 % en 2011 et avait atteint 26 % en 2016. L'évolution de la géographie des conflits explique cette variabilité temporelle.

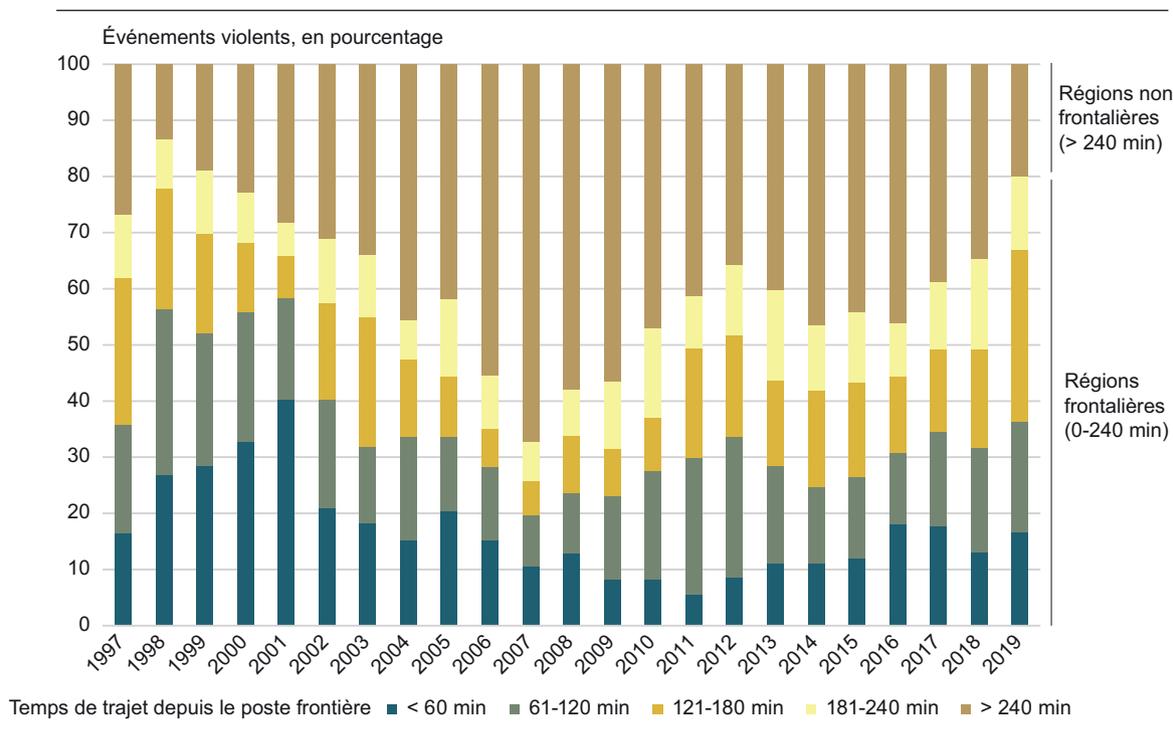
Le recours aux temps de trajet plutôt qu'aux zones tampons pour délimiter les régions frontalières conduit à des conclusions similaires (Graphique 5.4). Le modèle d'accessibilité, qui détermine la distance parcourue par les individus depuis les postes frontaliers, indique que la proportion d'événements violents survenus près des frontières est particulièrement élevée à la fin des années 1990, lorsque les guerres civiles qui ravagent le golfe de Guinée s'appuient sur les régions frontalières. Plus de la moitié des événements violents observés dans la région jusqu'en 2001 se situent à moins de deux heures d'un poste frontière, et plus de 70 % à moins de quatre heures (soit le seuil utilisé pour

définir les régions frontalières). La proportion d'événements liés aux frontières survenant à un temps de trajet compris entre 0 et 240 minutes d'une frontière connaît une baisse continue jusqu'en 2007, où elle ne représente qu'un tiers du total. Ce niveau historiquement bas est suivi d'une deuxième vague de violences frontalières, qui se poursuit aujourd'hui. En 2019, moins de 20 % des événements violents se sont produits à plus de quatre heures d'un poste frontalier, dans des régions peu susceptibles d'être affectées par des violences frontalières.

La variabilité temporelle de la violence frontalière suggère que l'utilité des zones frontalières pour les belligérants augmente lorsque le conflit s'intensifie dans une partie de la région. Ce constat témoigne de la nécessité de tenir compte non seulement de la variabilité temporelle de ce schéma régional, mais aussi de sa variabilité spatiale.

Graphique 5.4

Événements violents par temps de trajet depuis un poste frontière, 1997-2019



## LES VIOLENCES FRONTALIÈRES NE SONT PAS HOMOGENES ENTRE LES ETATS NORD- ET OUEST-AFRICAINS

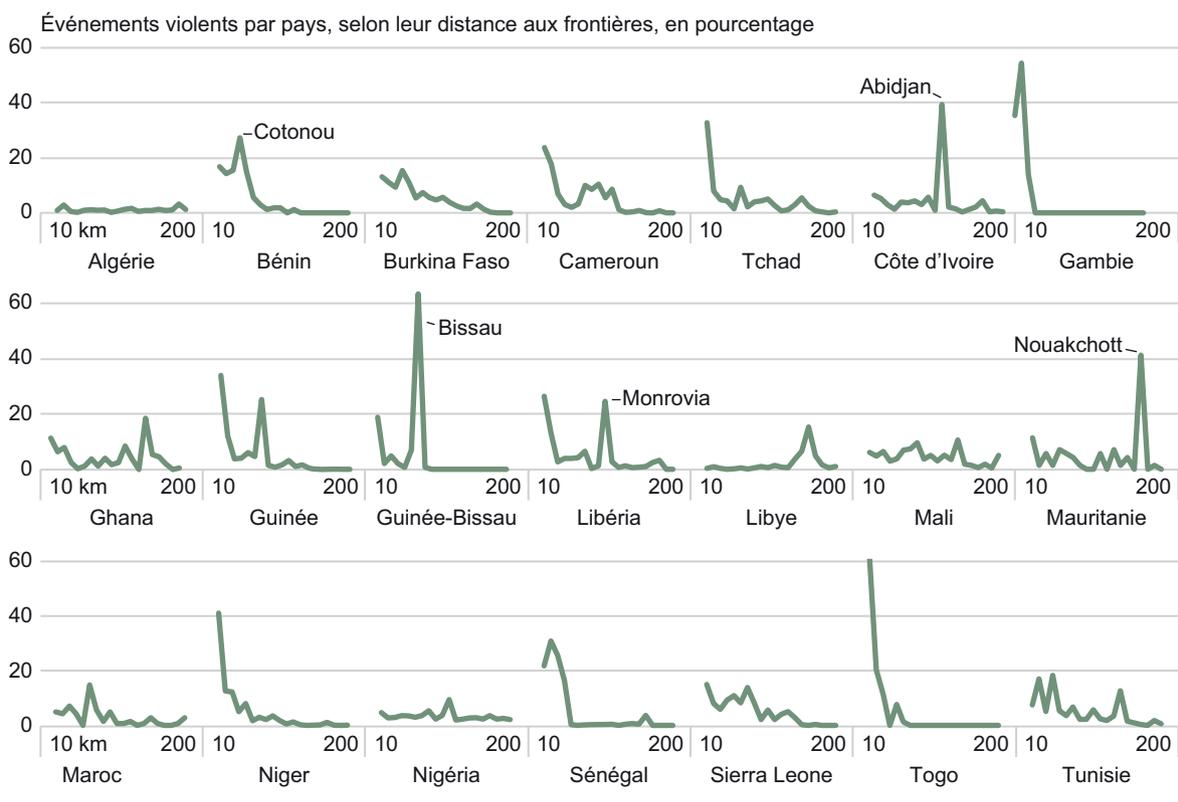
En toute logique, les relations entre violence et frontières varient d'un État à l'autre en Afrique du Nord et de l'Ouest (Graphique 5.5). Dans de nombreux États de petite taille, les violences décroissent fortement à mesure que la distance aux frontières augmente. Par exemple, 60 % des événements violents enregistrés au Togo de 1997 à 2021 se sont produits à moins de 10 km d'une frontière, ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où aucun endroit dans le pays ne se situe à plus de 75 km d'une frontière. D'autres États, petits et grands, présentent ce même schéma général, auquel s'ajoutent toutefois d'importants pics loin des frontières : ainsi, près de 64 % des violences sont enregistrées à 70 km des frontières en Guinée-Bissau, et 41 % à 170 km en Mauritanie. Ces pics correspondent en général à la répartition de la population, et reflètent notamment

la présence de capitales nationales ou d'autres grands centres urbains dans une zone tampon, par exemple Monrovia au Libéria (25 % des événements, 100 km) et Abidjan en Côte d'Ivoire (39 %, 100 km). Ils soulignent également le rôle des capitales et des centres urbains dans les rivalités politiques de la région, car de nombreux mouvements cherchent à remplacer ou renverser l'État et/ou à combattre les forces gouvernementales là où elles sont déjà concentrées.

Les violences tendent à diminuer avec la distance aux frontières et la relation entre frontières et violences est également liée à la répartition de la population. Au Niger, 41 % des événements violents se sont produits à moins de 10 km d'une frontière et 53 % à moins de 20 km. Au Burkina Faso, la situation est moins frappante, mais néanmoins notable : plus

Graphique 5.5

Événements violents par pays, selon leur distance aux frontières, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

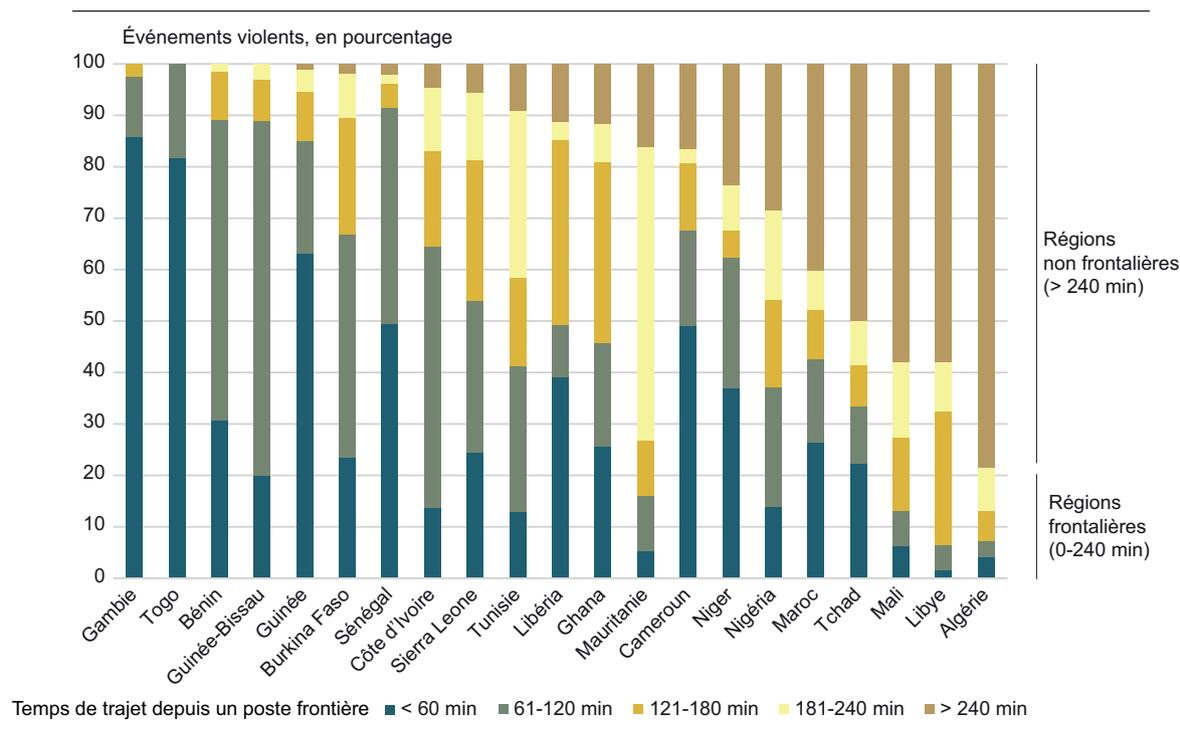
de 23 % des événements violents sont survenus à moins de 20 km d'une frontière. Subdiviser la région en États ne suffit pas pour comprendre la relation entre un État et ses frontières, ainsi que celle d'une frontière avec les États qu'elle sépare. Au Niger, la région frontalière occidentale a connu bien plus de violences que les frontières avec l'Algérie et la Libye. Ces violences sont dues à des groupes basés au Mali qui mènent des attaques transfrontalières contre les forces armées nigériennes et internationales (notamment la France et les États-Unis) et à des insurgés de l'État islamique qui affrontent des communautés zarma et touareg ainsi que des groupes d'auto-défense. La zone des trois frontières Mali-Burkina Faso-Niger est désormais l'épicentre des conflits dans la région, à l'instar des zones frontalières du Libéria auparavant. Ainsi, si la relation entre frontières et violences est ici bien identifiable, elle n'en reste pas moins très fluide et mobile dans l'espace et le temps.

Certains des pays qui ont connu les niveaux de violence les plus élevés depuis 2010 sont parmi les moins susceptibles d'illustrer cette relation

entre violences et frontières. Le [Graphique 5.5](#) montre en effet que la relation entre frontières et violences dépend peu de la distance aux frontières en Libye et au Mali, probablement parce que les populations de ces deux pays ne sont pas concentrées aux frontières. Au Nigéria, l'absence de relation nette entre les distances aux frontières et les violences s'explique par les conflits infranationaux autour du lac Tchad, dans la Middle Belt et le delta du Niger, qui se sont étendus sur la moitié du pays au cours de la dernière décennie. En Libye, enfin, la guerre civile se déroule en grande partie le long de la côte méditerranéenne, où se trouvent la majorité des villes et des habitants, et non dans les régions frontalières.

Ces conclusions sur les zones tampons rejoignent celles du modèle d'accessibilité, développé pour mesurer les temps de trajet depuis les postes frontaliers ([Graphique 5.6](#)). Ces deux approches peuvent donc être utilisées pour étudier l'évolution temporelle de la violence aux frontières et ses variations d'un pays à l'autre. La proportion d'événements survenant à moins de

Graphique 5.6  
Événements violents par temps de trajet et par pays, 1997-2019



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[1]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

quatre heures d'un poste frontière est extrêmement élevée en Gambie, au Togo, au Bénin et en Guinée-Bissau (> 95 %) en raison de la taille et de la forme de ces pays. C'est également le cas des pays connaissant des insurrections dans leurs régions frontalières comme le Cameroun et le Niger, où respectivement 84 % et 76 % des incidents sont frontaliers. Le Cameroun est particulièrement touché par les violences frontalières : près de la moitié des événements violents (49 %) y surviennent à moins d'une heure d'un poste frontière. Le

Nigéria est plus touché par les violences frontalières quand les régions frontalières sont définies par leur accessibilité que lorsque l'on se réfère aux zones tampons fixes : 72 % des événements violents s'y sont produits à quatre heures de trajet d'une frontière, dont 14 % à une heure. La densité du réseau routier au Nigéria permet de parcourir une plus grande distance en une heure que dans le reste de la région, ce qui augmente logiquement la couverture géographique des régions frontalières dans ce pays.

## LES VIOLENCES AUX FRONTIÈRES SONT FORTEMENT CONCENTRÉES

### Deux foyers de violences frontalières

Les violences aux frontières sont très inégalement réparties. Les événements violents et les victimes ont tendance à se concentrer dans certaines régions, qui risquent de devenir des foyers persistants de violence. Ceux-ci sont identifiés par l'indicateur de la dynamique spatiale des conflits (*Spatial Conflict Dynamics indicator* [SCDi]) (chapitre 3). Après avoir divisé la région en 6 540 cellules de 50 par 50 km, le SCDi distingue quatre types de conflits, selon l'intensité et la concentration de la violence dans chaque cellule. Les conflits s'intensifient localement lorsque les violences sont de forte intensité et concentrées (type 1), s'accroissent lorsque les violences sont de forte intensité et dispersées (type 2), commencent ou se terminent lorsque les violences sont moins nombreuses mais concentrées (type 3), et s'enlissent lorsque l'intensité et la concentration des violences sont faibles (type 4). Le SCDi montre que les quatre catégories de conflits n'apparaissent pas dans la même proportion dans les régions frontalières qu'ailleurs en Afrique du Nord et de l'Ouest : les violences y sont plus intenses et concentrées.

Près d'un tiers des cellules se situent à moins de 100 km d'une frontière internationale, et sont considérées comme cellules frontalières. En 2020, 13 % d'entre elles étaient en conflit. La [Carte 5.2](#), qui indique les catégories SCDi des cellules frontalières ayant connu des violences,

illustre la diminution récente de la violence en Afrique du Nord et son aggravation en Afrique de l'Ouest. Au nord du Sahara, seules 8 cellules frontalières se trouvent en conflit selon le SCDi en 2020, contre 245 en Afrique de l'Ouest. La carte montre également que les crises survenues dans des États voisins peuvent se fonder au niveau des régions frontalières. Les différents conflits infranationaux du Nigéria débordent par exemple dans ses régions frontalières, en particulier autour du lac Tchad. La crise anglophone au Cameroun affecte également la frontière entre le sud du Nigéria et le Cameroun, déjà violente. Deux problèmes politiques distincts se combinent alors pour déstabiliser les régions frontalières de part et d'autre.

Après le Nigéria, l'épicentre de la violence frontalière en Afrique de l'Ouest se situe dans la région des trois frontières Mali-Burkina Faso-Niger. Les conflits forment un foyer continu le long de la frontière orientale du Mali, des villes frontalières maliennes de Bénéna à l'ouest jusqu'à Andéramboukane à l'est, sur une distance de plus de 800 km. Ce foyer englobe également les zones frontalières Burkina Faso-Niger, sur une distance d'un peu plus de 400 km. Cette zone de conflit atteint environ 1 200 km de long et 200 km de large. Cette situation témoigne d'un « épaissement » géographique inquiétant de la violence, et montre à quel point la violence s'est enracinée dans ces régions frontalières.



Tableau 5.1

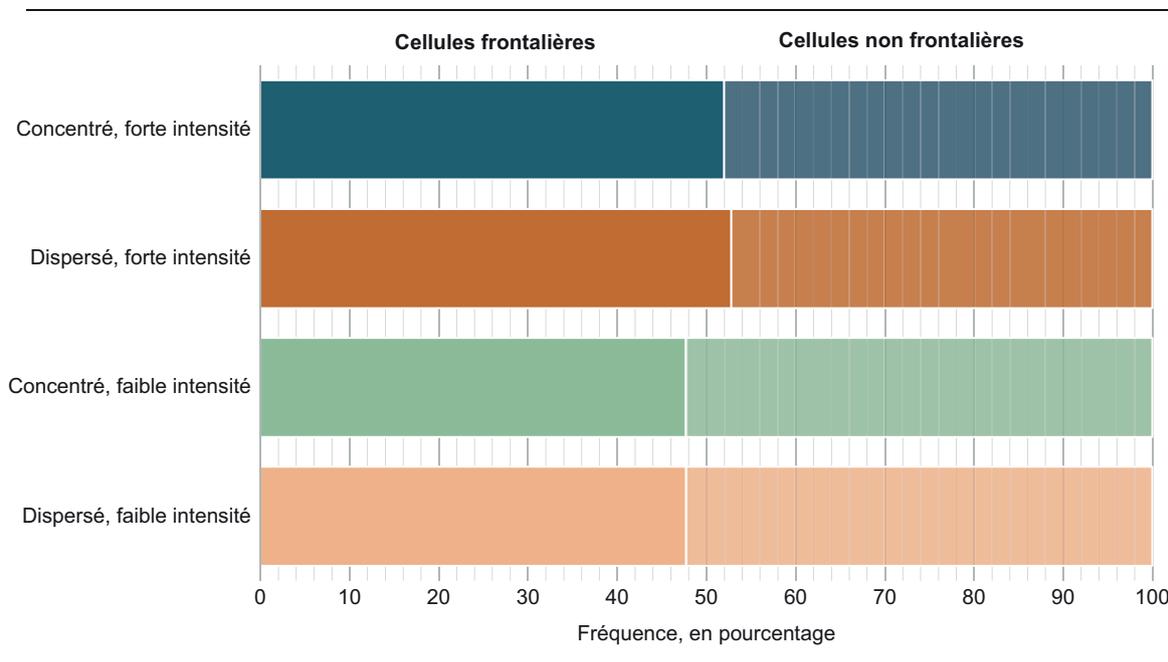
Proportion de conflits dans les cellules frontalières et autres, 2020 et 1997-2021

	2020		1997-2021	
	Zones frontalières	Autres	Zones frontalières	Autres
Type 1. Concentré, forte intensité	58.5 %	51.3 %	52.8 %	48.8 %
Type 2. Dispersé, forte intensité	4.2 %	3.2 %	2.7 %	2.4 %
Type 3. Concentré, faible intensité	27.4 %	33.0 %	34.8 %	38.2 %
Type 4. Dispersé, faible intensité	9.9 %	12.5 %	9.7 %	10.6 %
<b>Total</b>	<b>100.0 %</b>	<b>100.0 %</b>	<b>100.0 %</b>	<b>100.0 %</b>

Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[1]</sub>). Données disponibles au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

Graphique 5.7

Typologies des conflits dans les régions frontalières et les autres régions, 2020



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[1]</sub>). Les données ACLED sont accessibles au public.

## ZONES FRONTALIÈRES, ÉTATS ET ORGANISATIONS EXTRÉMISTES VIOLENTES

Les capacités et les politiques de l'État vis-à-vis de ses frontières dessinent des contextes historiques et géographiques pouvant être déterminants pour la violence politique, et expliquer la concentration frontalière d'événements violents et de décès. Dans les régions frontalières où le pouvoir de l'État est instable, les mouvements sécessionnistes défiant l'autorité du gouvernement peuvent émerger plus facilement. Les frontières jouent un rôle essentiel dans l'établissement et le maintien

du pouvoir politique. Cependant, toutes les frontières ne sont pas des espaces conflictuels. Les violences sont généralement concentrées le long de certains segments des frontières, et à certains moments, comme dans le Sahel central aujourd'hui.

Ces résultats soulignent l'importance de définir les frontières et de comprendre leur utilité politique et les leviers de la violence d'une zone frontalière par rapport à une autre. Comme illustré,

ceux-ci dépendent fortement du contexte social et politique de chaque région. Outre la capacité d'un État à contrer les menaces extérieures, la concentration d'événements violents le long de certains segments de frontières s'explique par les stratégies locales d'acteurs non étatiques qui les utilisent pour mener leurs attaques et mobiliser la population civile.<sup>2</sup>

### L'expansion régionale des groupes armés djihadistes

L'expansion régionale des groupes djihadistes en Afrique du Nord et de l'Ouest commence dans les années 1990, lors de la guerre civile algérienne (1991-2002). Les djihadistes algériens traversent et exploitent les frontières de plusieurs façons. Le groupe djihadiste algérien le plus important de la première moitié des années 1990, le Groupe islamique armé (GIA), y reçoit des délégations de Libye, intègre des Tunisiens et bénéficie d'un réseau de partisans rhétoriques et matériels en Europe (Zelin, 2020<sub>[3]</sub>). La brutalité du GIA, notamment l'assassinat de combattants libyens, provoque toutefois de vives réactions de la part d'autres groupes djihadistes à travers le monde, contribuant à l'isolement relatif du mouvement au milieu des années 1990.

Le basculement des djihadistes algériens vers le sud est principalement mené par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), groupe dissident du GIA plus impliqué dans les activités transfrontalières. Dans les années 2000, les chefs militaires du GSPC deviennent des acteurs essentiels du kidnapping ciblant les Occidentaux en Algérie, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et en Tunisie. Parmi eux figurent Mokhtar Belmokhtar, ainsi que des personnalités comme Amari Saïfi ou « El Para », Abou Zeïd (décédé en 2013) et Yahia Abou al-Hamman (décédé en 2019). Amari Saïfi est capturé en 2004, après un premier enlèvement important d'Occidentaux par le GSPC. Les autres continuent à jouer des rôles majeurs au Sahara, participant à des enlèvements, des raids et des activités de contrebande, ainsi qu'à la politique locale. Ces incursions dans le Sahara s'appuient sur des schémas préexistants de commerce transfrontalier et de contrebande (Scheele, 2012<sub>[4]</sub>).

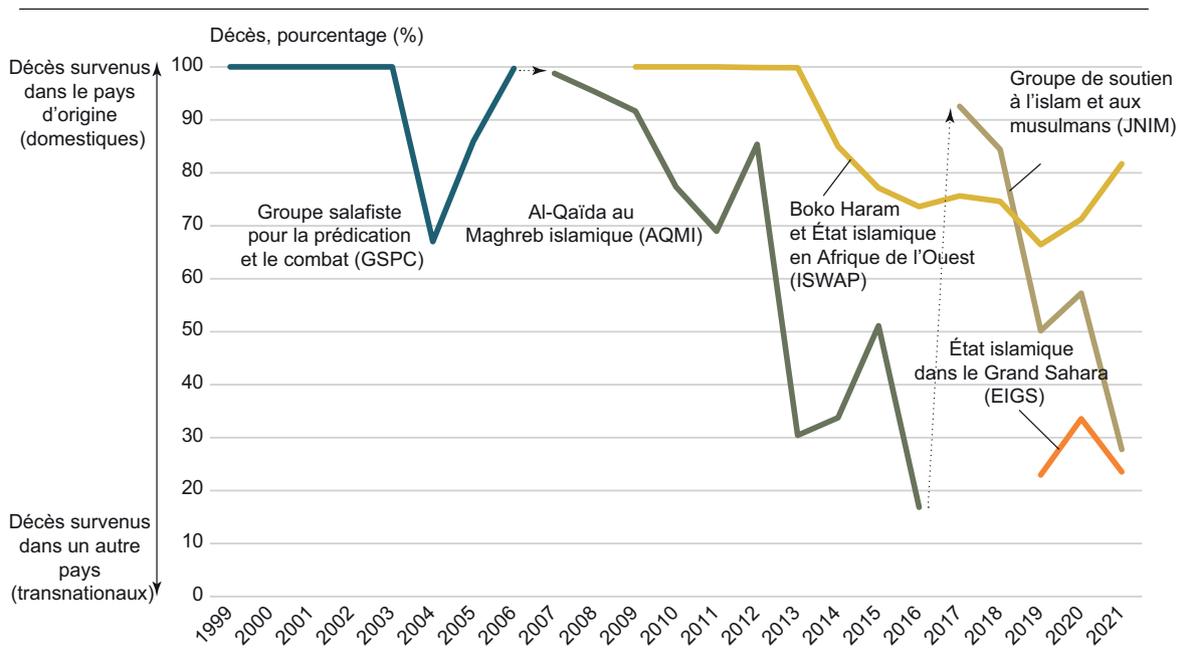
Rebaptisé Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007, l'ex-GSPC était en voie de devenir une force transsaharienne. Son centre de gravité commençait à se déplacer de l'Algérie, sa terre d'origine, vers le Mali. Mokhtar Belmokhtar, Abou Zeïd et d'autres font figure d'acteurs clés dans la prise de contrôle djihadiste du Mali en 2012-13. Cet épisode propulse AQMI et son émanation, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), sous les projecteurs politiques au Mali. Il fait également apparaître les tentatives de tracé frontalier des djihadistes lorsque ceux-ci tentent de créer un émirat indépendant de l'Azawad islamique, qui se révèle de courte durée.

Le déplacement d'Al-Qaïda de l'Algérie vers le Sahara-Sahel s'illustre dans le [Graphique 5.8](#), qui représente la proportion de victimes imputées au GSPC, à AQMI et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) de 1999 à 2021, selon qu'elles sont survenues dans le pays d'origine du groupe ou dans un autre pays. Pour plus de lisibilité, les attaques menées par le GSPC et AQMI en Algérie, et par le JNIM et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) au Mali, sont considérées comme « domestiques », même si l'EIGS évolue librement au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Le graphique confirme que la proportion de décès « domestiques » diminue lorsque le GSPC devient AQMI et étend ses opérations au Sahel, passant de près de 100 % en 2006 à moins de 20 % au milieu des années 2010. En 2017, la formation du JNIM s'accompagne d'une augmentation des attaques domestiques, au Mali cette fois, puis se régionalise lorsque le JNIM étend ses opérations au Burkina Faso. La proportion de décès impliquant le JNIM hors du Mali dépasse 70 % en 2021.

Cette diffusion transnationale contraste avec l'évolution récente de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), concentrés sur le nord du Nigéria malgré une augmentation des attaques internationales au milieu des années 2010. En 2019, la décision de l'armée nigérienne de concentrer ses forces dans des camps fortifiés entraîne une augmentation des attaques menées au Nigéria, considéré comme le pays d'origine de Boko Haram et ISWAP dans ce graphique. Plus de 80 % des décès impliquant ces deux organisations ont lieu au Nigéria en 2021.

Graphique 5.8

Décès par groupe armé et pays d'origine, 1999-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[1]</sup>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

### Insuffisance des réponses coordonnées face aux djihadistes transnationaux

Malgré de nombreuses « stratégies sahéennes » soulignant la nécessité d'une action régionale, la réponse des États d'Afrique du Nord et de l'Ouest à la régionalisation de la violence est dispersée (Walther et Retailé, 2021<sup>[5]</sup>). Au niveau régional, les événements violents au cours desquels les forces militaires et policières sont intervenues hors de leur territoire représentent moins de 2 % des événements impliquant les forces gouvernementales de 1997 à 2021 (253 sur 14 049). Alors que tous les pays sont intervenus au moins une fois dans un autre pays (exception faite de la Gambie, du Ghana, de la Sierra Leone et du Togo), le nombre de victimes se concentrent dans quelques pays : la Guinée, le Mali et le Nigéria (Carte 5.3). Dans les années 1990, la plupart des interventions militaires étrangères ciblent la Sierra Leone (1990-99), le Libéria (1997-99) et la Guinée-Bissau (1999), sous la direction du Groupe de suivi de la Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO (ECOMOG). Plus récemment, la majorité des victimes des interventions militaires étrangères sont liées aux opérations Serval et Barkhane dans le

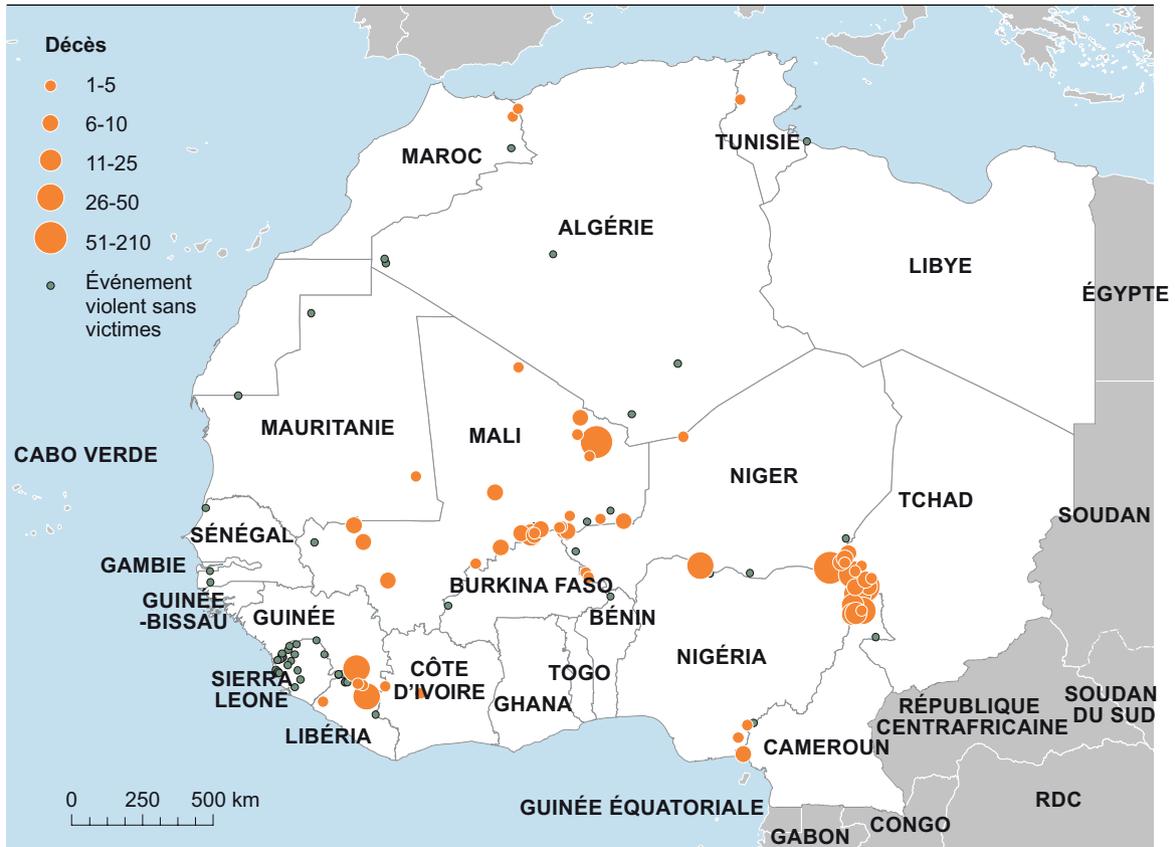
Sahel central depuis 2014, et à la Force multinationale conjointe (MNJTF) créée en 2015 par le Nigéria et ses voisins dans la région du lac Tchad (OCDE/CSAO, 2020<sup>[6]</sup>). La Carte 5.3 confirme que la plupart des décès impliquant des forces gouvernementales extérieures sont localisés dans des régions frontalières, par exemple entre le Libéria et la Guinée, le Nigéria et le Cameroun, ou le Mali et le Burkina Faso. Dans certains cas, un pays peut décider d'abandonner les interventions transfrontalières, comme la Mauritanie, qui a conduit des raids au Mali en 2010 et 2011, avant d'y mettre fin pour se concentrer sur la sécurisation de ses frontières.

Les organisations extrémistes violentes exploitent ce manque de coordination en s'étendant ou se délocalisant dans les pays où la volonté politique et les moyens militaires pour les contrer sont les plus faibles (Walther et Miles, 2018<sup>[7]</sup>). Les organisations djihadistes utilisent le relâchement des contrôles aux frontières dans certains pays, mais se heurtent à la militarisation de celles-ci dans d'autres.

Au nord du Sahara, AQMI profite de la chute de Mouammar Kadhafi en Libye en 2011, dans le sillage du printemps arabe. Certains commandants de l'organisation, tels que

Carte 5.3

Victimes d'événements impliquant des forces gouvernementales dans un autre pays, 1997-2021



Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sub>[11]</sub>). Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021. Les données ACLED sont accessibles au public.

Mokhtar Belmokhtar (peut-être mort lors d'une frappe aérienne française en Libye en 2016), pénètrent dans le pays à plusieurs reprises pour y chercher des alliés, des opportunités de formation et des revenus. La présence d'AQMI en Libye ne revêt cependant pas le caractère formel et territorial de celle des organisations affiliées à l'État islamique, en particulier lors du pic d'activité de l'État islamique en Libye, de 2014 à 2016. Il s'avérerait de toute façon difficile de suivre les membres d'AQMI dans le paysage mouvant des alliances libyennes entre milices et protagonistes du conflit et des récriminations (Topol, 2014<sub>[8]</sub> ; Thurston, 2017<sub>[9]</sub>). Néanmoins, AQMI reste peu présent hors de Libye, à l'exception de la Katiba Okba ibn Nafaa, petite unité terroriste que le groupe parraine en Tunisie (Zelin, 2020<sub>[3]</sub>). Au Maroc, une surveillance intensive et des politiques de régulation religieuse semblent avoir limité la capacité des djihadistes à mener des attaques sur le territoire national, malgré quelques attaques

perpétrées par des djihadistes salafistes entre 2003 et 2011 (Wainscott, 2017<sub>[10]</sub>) et un grand nombre de Marocains ayant combattu en Syrie (Sterman et Rosenblatt, 2018<sub>[11]</sub>).

Au sud du Sahara, la Mauritanie fait, dans un premier temps, figure de cible intéressante aux yeux du GSPC/AQMI. C'est là que se produisent le premier grand raid du groupe hors d'Algérie, ainsi que les principaux attentats à la bombe de 2008, bien avant les attaques majeures au Mali ou au Niger. Mais les cellules mauritaniennes soutenues par AQMI s'affaiblissent avec les arrestations de leurs dirigeants et combattants, et les chefs militaires de l'organisation commencent à rechercher des opportunités au Mali. Pendant ce temps, les autorités mauritaniennes adoptent une politique de la carotte et du bâton, libérant sous surveillance certains djihadistes présumés, tout en maintenant les plus intransigeants en prison (Thurston, 2020<sub>[12]</sub>). Dans la continuité de cette stratégie, la Mauritanie militarise fortement sa frontière avec le Mali et reste relativement

protégée contre les attaques djihadistes transfrontalières pendant près d'une décennie.

Plus à l'est, la frontière entre le Mali et l'Algérie reste plus ouverte à AQMI, même après l'intervention dirigée par la France contre les djihadistes dans le nord du Mali en 2013. Depuis, des Français, entre autres, essaient en priorité de viser les chefs d'AQMI. Ils y parviennent, tuant Abou Zeïd en 2013, Abou al-Hammam en 2019 et l'émir d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, en 2020. Droukdel est retrouvé car il s'est déplacé, quittant l'Algérie pour le nord du Mali, où il est identifié et pris en embuscade par les Français. La frontière entre le Mali et l'Algérie reste néanmoins une ressource pour AQMI et le JNIM. Le Malien Iyad Ag Ghaly, leader du JNIM et partenaire de longue date d'AQMI, voyagerait souvent dans le sud algérien, alors même que certains de ses lieutenants ont été tués lors de raids français dans l'extrême nord du Mali. Certains djihadistes sahraouis franchissent également la frontière pour se rendre aux autorités algériennes (RFI, 2018<sub>[13]</sub>).

La frontière entre le Mali et le Burkina Faso est également cruciale pour le JNIM. L'organisation s'est agrandie grâce à l'une de ses composantes, la Katiba Macina. Cette unité, dirigée par Amadou Koufa, prédicateur devenu djihadiste, opère dans le centre du Mali et le long de la frontière avec le Burkina Faso. Autre exemple, un associé d'Amadou Koufa, le burkinabè Ibrahim Dicko, fonde Ansarul Islam (les Défenseurs de l'Islam), responsable d'une grave insurrection dans le nord du Burkina Faso en 2016. Bien qu'Ibrahim Dicko soit tué en 2017, le groupe survit et son absorption partielle par le JNIM permet à ce dernier de devenir l'un des acteurs clés de l'insurrection burkinabè. Les causes de ces violences sont multiples : des tensions sociales localisées dans le nord du Burkina Faso, la répression sécuritaire musclée, la propagation des tensions ethniques et de l'autodéfense civile sur fond d'attaques djihadistes, et la compétition entre djihadistes et autres acteurs armés pour le contrôle des mines d'or artisanales (ICG, 2017<sub>[14]</sub>). Les circulations transfrontalières en sont l'une des composantes, et le centre du Mali et le nord du Burkina Faso ont certains points communs, notamment la présence peule à l'échelle transfrontalière.

La montée en puissance de la Katiba Macina, d'Ansarul Islam et du JNIM place les Peul dans une position difficile. D'une part, les djihadistes recrutent massivement parmi eux et se proclament défenseurs de leurs causes (Amadou Koufa et Ibrahim Dicko sont ou étaient peul). D'autre part, les Peul sont assimilés à des djihadistes ou crypto-djihadistes, ce qui mène à des punitions collectives par des acteurs étatiques et non étatiques contre les non-combattants peul (Pflaum, 2021<sub>[15]</sub>). Les conflits au Mali et au Burkina Faso demeurent très différents, et leurs dynamiques varient fortement d'une localité à l'autre, même au sein d'un même district administratif (Walther et al., 2021<sub>[2]</sub>). Le pouvoir du JNIM en tant qu'entité non seulement malienne, mais aussi sahélienne, s'est ainsi renforcé.

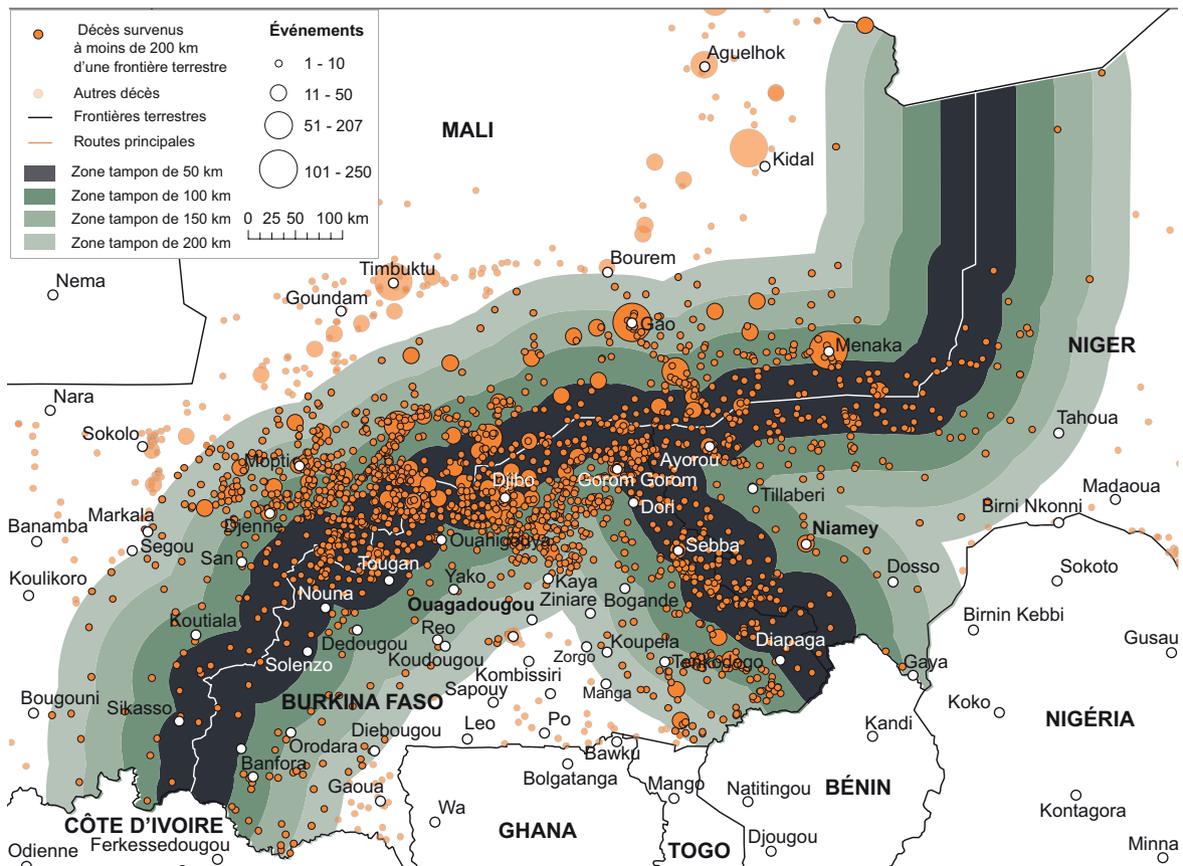
Le JNIM prenant de l'ampleur, il pourrait franchir d'autres frontières, notamment la frontière Mali-Sénégal et les frontières entre le sud du Mali, le sud-ouest du Burkina Faso et le nord de la Côte d'Ivoire. Des unités du JNIM sont signalées dans toute cette zone et des attaques sporadiques contre les forces de sécurité de l'État en Côte d'Ivoire en 2020 et 2021 lui sont attribuées. La Côte d'Ivoire a déjà été touchée par la présence d'AQMI et de ses ramifications : l'organisation a perpétré une attaque terroriste majeure dans une station balnéaire ivoirienne en 2016. Une présence soutenue du JNIM dans le nord du pays marquerait cependant un tournant décisif. Les efforts conjoints ivoiriens et burkinabè pour sécuriser la frontière ont initialement limité la liberté de mouvement et les opérations des djihadistes (Nsaibia, 2020<sub>[16]</sub>). La répression peut également déclencher des représailles. Les États côtiers d'Afrique de l'Ouest disposent, en théorie, de mécanismes tels que l'Initiative d'Accra, un accord de coopération, de formation et de partage de renseignements couvrant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. L'expansion des djihadistes mettra l'efficacité de ces cadres à l'épreuve.

### **Djihadisme transnational au Sahel central**

En 2015, l'EIGS s'est formé en tant que faction dissidente d'Al-Mourabitoun (Les Sentinelles), alors faction séparée d'AQMI. Ses principaux

Carte 5.4

Décès entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, 1997-2021



Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

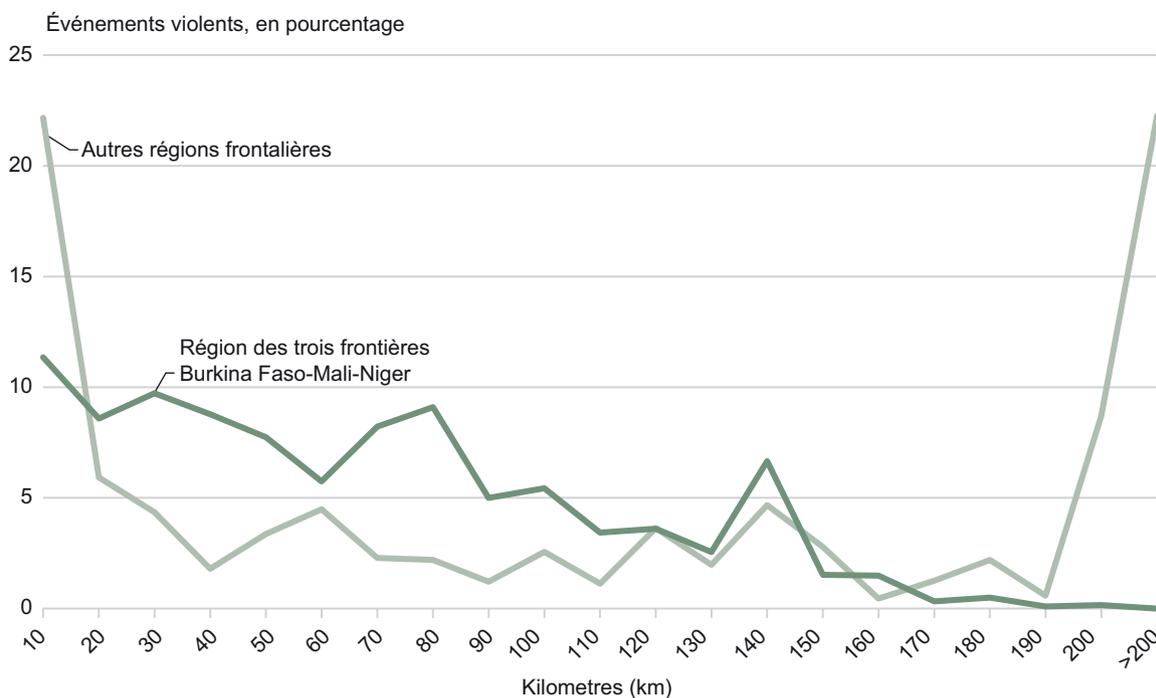
Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021). Les données ACLED sont accessibles au public.

dirigeants ont été Adnan Abou Walid al-Sahraoui (tué en 2021) et Abd al-Hakim al-Sahraoui (peut-être tué en 2020). Ces dernières années, l'EIGS s'est basé dans la région des trois frontières Burkina Faso-Mali-Niger (Le Roux, 2019<sup>[17]</sup> ; OCDE/CSAO, 2020<sup>[6]</sup>). L'EIGS relève administrativement de l'ISWAP, mais semble distinct, sur le plan opérationnel, de cette branche de Boko Haram opérant autour du bassin du lac Tchad. L'EIGS pratique l'extorsion de fonds près des frontières. L'organisation offre également une protection à certaines communautés nomades et/ou frontalières, et mène des attaques terroristes périodiques contre des Occidentaux et d'autres cibles de premier plan. La région des trois frontières est aujourd'hui l'une des plus violentes d'Afrique du Nord et de l'Ouest (Carte 5.4). Depuis la création de l'EIGS en 2015, près de la moitié des événements violents de cette région (48 %) se sont produits à moins de 50 km des trois frontières.

Le Graphique 5.9 compare les pourcentages d'événements violents survenus dans un rayon de 200 km de la région des trois frontières ou des autres frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Si dans les deux cas, la violence atteint son niveau maximal près des frontières, on note toutefois des différences importantes. En effet, hors région des trois frontières, le pourcentage d'événements violents baisse de manière abrupte à 20 km des frontières et ne dépend plus guère de la distance au-delà. Dans la région des trois frontières, l'effet de distance est beaucoup plus progressif : dans 5 % à 10 % des événements, les violences surviennent dans un rayon de 80 km de la frontière, soit quatre fois plus loin que dans les autres régions frontalières. Il existerait donc au moins deux typologies possibles des relations entre violences et distances aux frontières : les événements étroitement liés aux frontières, et ceux qui affectent les régions au-delà.

Graphique 5.9

Événements violents selon la distance aux frontières dans le Liptako-Gourma et d'autres régions frontalières, 1997-2021



Note : Données disponibles jusqu'au 30 juin 2021.

Source : Auteurs à partir de données ACLED (2021<sup>[1]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Certaines caractéristiques rendent la zone des trois frontières particulièrement propice aux insurrections régulières. Tout d'abord, de nombreuses portions sont éloignées des capitales : la ville malienne de Ménaka est par exemple à 1 500 km de Bamako, tandis que 270 km séparent la poudrière de Tanwalbougou, à l'est du Burkina Faso, de Ouagadougou. Les distances sont plus petites dans l'ouest du Niger, mais peuvent tout de même être importantes : le foyer de tensions d'Ayorou est ainsi à 200 km de Niamey. Dans cette région comme dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, la mauvaise qualité des routes aggrave les effets de la distance géographique (Walther et al., 2020<sup>[18]</sup>).

L'EIGS bénéficie en outre des réseaux préexistants dans la région. Avant la scission interne d'Al-Mourabitoun, cette faction et son chef, Mokhtar Belmokhtar, jouissent d'une longue expérience des attaques, du recrutement et des opérations dans la région de Gao au Mali et de l'autre côté de la frontière avec le Niger. Avant même la formation d'Al-Mourabitoun, Belmokhtar et Abou

Walid al-Sahraoui sont proches d'un autre groupe dissident d'AQMI, le MUJAO, la faction djihadiste dominante à Gao lors de la prise de contrôle djihadiste du nord du Mali en 2012-13. Le MUJAO fusionne ensuite avec l'unité de Belmokhtar pour former Al-Mourabitoun. Al-Sahraoui hérite ainsi de combattants dotés d'une grande expérience de la région frontalière du Mali et ayant mené des attaques au Niger et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso. Lorsqu'al-Sahraoui prête allégeance à l'État islamique en 2015, son unité vient de kidnapper un ressortissant roumain sur un site minier au Burkina Faso. L'EIGS se rapproche puis s'oppose au JNIM, particulièrement puissant dans le centre et le nord du Mali, et le nord du Burkina Faso. Le rapprochement entre ces deux organisations conduit à une division très lâche du territoire dans lequel l'EIGS opère, surtout à l'est des zones du JNIM. Même après la rupture des accords entre les deux groupes en 2019, l'EIGS récupère une partie des transfuges du JNIM, mais peu de ses nombreux territoires (Nsaibia et Weiss, 2020<sup>[19]</sup>).

Par ailleurs, les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger sont liées par le commerce, les échanges et le pastoralisme. L'EIGS opère ainsi dans une zone où nombre de ses propres recrues, mais aussi de ses ennemis civils armés et de non-combattants locaux, sont ancrés dans les réseaux transfrontaliers et traversent régulièrement les frontières. Les activités de l'EIGS perturbent les anciens modèles de commerce et déplacent des populations par-delà les frontières, par exemple du Mali vers le Niger. Dans la région Est du Burkina Faso, l'EIGS trouve des opportunités d'influence et de soutien politiques en contrôlant les mines artisanales d'or et en rouvrant les terrains de chasse dont l'État burkinabè avait limité l'accès aux résidents ; ces actions rappellent des schémas plus larges de djihadistes sahéliens ciblant les mines d'or (Lewis et McNeill, 2019<sub>[20]</sub>).

D'autre part, la zone des trois frontières abrite de nombreux groupes ethniques minoritaires. Les Peul sont par exemple plusieurs dizaines de millions, mais répartis en Afrique de l'Ouest et du Centre, et ne représentent que 13 % de la population du Mali et moins de 10 % de celles du Burkina Faso et du Niger. De même, les Touareg ne représentent que 11 % de la population du Niger et moins de 2 % de celles du Mali et du Burkina Faso (CIA, 2021<sub>[21]</sub>). Les différences ethniques et linguistiques peuvent compliquer les opérations de contre-insurrection en dressant des barrières culturelles et de communication entre les soldats et les civils, et en renforçant les tendances au profilage ethnique et aux punitions collectives.

Des organisations extrémistes violentes telles que l'EIGS exploitent les tensions interethniques présentes dans la région. Celles-ci peuvent concerner la concurrence pour la terre, les droits d'élevage et la mobilité, notamment transfrontalière. L'exemple le plus souvent cité au sujet de l'EIGS concerne les façons dont les conflits entre les Peul nigériens et les Touareg maliens, qui remontent aux années 1970, ont conduit des Peul à demander la protection de l'organisation (Zandonini, 2019<sub>[22]</sub>). Dans la région de Tillabéri, au Niger, l'EIGS recrute parmi les bergers et les villageois peul, leur offrant protection et enrichissement (Bøås, Cissé et Mahamane, 2020<sub>[23]</sub>). Au fil du temps, les

extorsions et la prédation de l'EIGS accroissent les tensions intercommunautaires, renforçant les liens de certaines recrues avec l'EIGS, mais durcissant également l'opposition et la résistance de certains groupes, notamment les Zarma. En outre, à mesure que l'insurrection djihadiste se répand dans la région des trois frontières, la question de l'identité ethnique devient de plus en plus importante dans de nombreuses localités, les Peul dans leur ensemble étant de plus en plus assimilés à des terroristes par les forces de sécurité de l'État et d'autres groupes ethniques et groupes armés non étatiques. L'éthnicisation du conflit dans la région de Tillabéri fait écho à des dynamiques précédemment à l'œuvre avec et autour du JNIM dans le centre du Mali et le nord du Burkina Faso.

Enfin, les opérations antiterroristes et la mobilisation de milices marquées par leur appartenance ethnique contribuent à repousser l'EIGS à l'intérieur de la zone des trois frontières. Depuis sa formation, en 2015, l'EIGS est progressivement devenu une priorité de plus en plus importante pour la France, premier acteur occidental de la sécurité au Sahel. En 2017, l'embuscade de l'EIGS contre une patrouille américano-nigérienne à Tongo Tongo, près de la région de Tillabéri, marque un tournant décisif. En 2018, l'opération française Barkhane s'allie avec deux milices du nord du Mali, le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) et le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), pour combattre l'EIGS, en particulier dans les régions de Gao et de Ménaka au Mali (Nsaibia, 2018<sub>[24]</sub>). Cette opération a pour conséquence involontaire de pousser l'EIGS plus vers l'est du Burkina Faso, entraînant le déclenchement d'une grave insurrection dans cette zone. Lors du sommet sur la sécurité du G5 Sahel de janvier 2020 à Pau, en France, l'EIGS est déclaré ennemi numéro un de la France et des États sahéliens. Toutefois, la capacité de cette organisation à se déplacer dans la zone des trois frontières complique son élimination, même si les frappes françaises parviennent à tuer de nombreux dirigeants du groupe.

À mesure que le conflit s'étend au Sahel, l'EIGS pourrait traverser d'autres frontières, notamment celles qui séparent le Niger et le Nigeria, le Burkina Faso et le Bénin. L'une des

attaques notoires de l'EIGS, visant un groupe de travailleurs humanitaires français et nigériens en vacances, s'est produite dans la réserve de girafes de Kouré, au sud-est de Niamey, non loin de la frontière avec le Nigéria. Des inquiétudes sont exprimées au sujet de la présence de l'EIGS, ainsi que du banditisme organisé et de la mobilisation communautaire armée peule dans les zones frontalières du sud-ouest du Niger, notamment Dosso et Maradi (ICG, 2021<sup>[25]</sup>). Compte tenu de l'importance du banditisme et du crime organisé de l'autre côté de la frontière, dans le nord-ouest du Nigéria, une expansion supplémentaire de l'EIGS dans le sud-ouest du Niger aurait des retombées régionales. La présence de l'EIGS dans le sud-ouest du Niger et l'est du Burkina Faso constitue également une menace sérieuse pour le nord du Bénin, où un enlèvement a déjà eu lieu en 2019, et où la présence de plusieurs cellules djihadistes est signalée depuis 2021 (de Bruijne, 2021<sup>[26]</sup>).

### **Djihadisme transnational autour du lac Tchad**

La région du lac Tchad est l'un des épicentres de la violence frontalière dans la région depuis le début de l'insurrection de Boko Haram en 2009. Boko Haram signifie « l'éducation/la culture occidentales sont interdites par la loi islamique ». Officiellement connue sous le nom de *Jamā'at 'ahl al-sunnah li-l-Da'wah wa-al-Jihād* (le Groupe des disciples du prophète qui prêchent et combattent), l'organisation se forme au début des années 2000 au Nigéria, et établit son siège à Maiduguri, dans l'État de Borno, au nord-est du pays. La situation géographique de Maiduguri, ainsi que l'évolution du conflit impliquant Boko Haram et ses ramifications, contribuent rapidement à la régionalisation de la violence partisane et du recrutement.

L'État de Borno, ainsi que les États voisins de Yobe et d'Adamawa, entretiennent de longue date des liens politiques, économiques, culturels, religieux et linguistiques avec les zones voisines du bassin du lac Tchad (Hiribarren, 2017<sup>[27]</sup>). À l'époque précoloniale, de grandes entités politiques telles que le Kanem-Bornou et le califat de Sokoto (y compris son émirat d'Adamawa)

recouvraient les frontières internationales actuelles entre le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria. La création de frontières coloniales et postcoloniales n'a pas effacé les liens profonds unissant les groupes ethniques de la région, tels que les Kanouri et les Peul. Les Kanouri sont le groupe dominant à Borno et Yobe ; ils sont nombreux dans la région de Diffa au Niger. Les Peul sont majoritaires dans l'Adamawa, le nord du Cameroun, et une grande partie du nord du Nigéria et du Sahel. La création de frontières n'a pas non plus rompu les liens commerciaux reliant Maiduguri à de nombreux autres marchés dans le bassin du lac Tchad et au-delà.

Les fondateurs de Boko Haram ont beaucoup voyagé au cours de leur vie et, au départ, l'organisation recrute largement parmi les migrants entrant dans les villes (Thurston, 2018<sup>[28]</sup>). La mobilité, qu'il s'agisse de migration interne ou depuis le bassin du lac Tchad, constitue donc une caractéristique essentielle du groupe depuis ses origines. Ses deux principaux dirigeants, Mohamed Yusuf (1970-2009) et Abubakar Shekau (mort en 2021), étaient tous deux originaires de Yobe ; une autre figure centrale, Mamman Nour (décédé en 2018), était probablement camerounais. Boko Haram est surtout dirigé par des Kanouri nigériens de Borno et Yobe, mais est resté ouvert à d'autres nationalités, comme le montre l'exemple du commandant tchadien Mustapha Chadi (ISWAP, 2018<sup>[29]</sup> ; U.S. Treasury Department, 2015<sup>[30]</sup>). Boko Haram a également attiré des recrues de la région de Diffa au Niger et de zones voisines jusqu'en 2009, lorsque l'organisation s'est engagée dans ce qui est devenu une insurrection de longue haleine contre l'État nigérian.

Après le soulèvement de 2009, Boko Haram cherche à nouer des liens plus étroits avec AQMI et le noyau d'Al-Qaïda, même si la relation s'avère difficile lorsque Shekau repousse les tentatives de contrôle de sa stratégie et de ses opérations. Les liens de Boko Haram avec AQMI portent sur la formation, les finances et la communication, en particulier entre fin 2009 et 2011 (Al-Bulaydi, 2017<sup>[31]</sup>). La présence de combattants de Boko Haram fait également l'objet de rumeurs lors de l'occupation djihadiste du nord du Mali en 2012-13, dans laquelle AQMI



Dans le même temps, les frontières affaiblissent les réponses des États du lac Tchad face à Boko Haram. À la suite de l'intervention tchado-nigérienne de 2015, les efforts de proposition d'une réponse régionale intégrée conduisent à la réactivation de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), créée en 1964, et de la MNJTF, créée en 1994. Le quartier général de la MNJTF y conduit des patrouilles avec un siège situé à N'Djamena, bien que principalement commandé par des officiers nigériens. Les États et armées de la région continuent à agir pour la plupart de manière parallèle plutôt que pleinement intégrée. L'opération Bohama, lancée au Tchad en 2020, reçoit par exemple un certain soutien aérien nigérian, mais est principalement menée par l'armée tchadienne (Eizenga, 2020<sub>[35]</sub>).

Outre l'organisation d'Abubakar Shekau, les principales ramifications de Boko Haram sont ISWAP et l'Avant-garde pour la protection des musulmans en Afrique noire (plus connue sous le nom d'Ansaru). Officiellement formé en 2012, Ansaru opère surtout au Nigéria, mais l'organisation a également ciblé des Occidentaux et entretenu des liens étroits avec AQMI. Elle n'est pas parvenue à se développer et certaines de ses premières actions conduisent à l'arrestation d'une partie de ses dirigeants les plus importants. ISWAP a pris plus d'importance. De mars 2015 à l'été 2016, la faction de Boko Haram dirigée par Shekau prend le nom d'ISWAP après son allégeance à l'État islamique. En août 2016, les médias de l'État islamique annoncent officiellement la prise de pouvoir d'un rival de Shekau, Abou Mosab al-Barnaoui (l'un des fils de Mohamed Yusuf). Bien qu'il ait réaffirmé sa loyauté envers l'État islamique, Shekau se voit mis à l'écart avec une minorité de combattants du groupe, puis tué par l'ISWAP d'al-Barnaoui en 2021.

Comme la faction de Shekau, ISWAP a une présence régionale autour du lac Tchad, bien que le cœur de ses opérations reste l'État de Borno, au Nigéria. Le groupe reçoit un soutien fluctuant de l'État islamique central et pourrait avoir interagi avec les branches de l'État islamique en Libye (Foucher, 2020<sub>[36]</sub>). Dans le même temps, ISWAP continue à avoir de nombreux chefs nigériens, surtout après la mort de Mamman Nour (qui avait contribué à la rupture entre al-Barnaoui

et Shekau) dans un probable différend interne, en 2018. Le groupe armé continue de mener des attaques dans les pays voisins du Nigéria, notamment dans la région de Diffa au Niger, sans toutefois s'étendre de manière concluante au-delà des territoires centraux autour du lac Tchad, où Boko Haram opère depuis le début de l'insurrection.

Les conséquences humanitaires des activités de Boko Haram s'étendent au-delà des frontières. En juin 2021, les personnes déplacées internes (PDI) dépassent le nombre de réfugiés dans tous les pays du bassin du lac Tchad, à l'exception du Niger (127 000 réfugiés et 105 000 PDI). Avec 2,2 millions de DPI en juin 2021, le nord-est du Nigéria est l'épicentre des déplacements, à la fois internes et vers les pays voisins (UNHCR, 2021<sub>[37]</sub>).

### **Conflits transnationaux au Tchad et alentour**

Depuis son indépendance en 1960, le Tchad connaît des instabilités sur la quasi-totalité de ses frontières ([encadré 4.1](#)). À l'est, le pays est touché par le conflit du Darfour impliquant le gouvernement soudanais, les milices janjaouid soutenues par le gouvernement et plusieurs groupes rebelles ([Carte 5.6](#)). Le début de la guerre du Darfour est souvent fixé à 2003, date à laquelle des groupes rebelles, tels que le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) et l'Armée de libération du Soudan (SLM), mènent une série d'attaques soutenues. L'histoire du conflit remonte toutefois au moins aux années 1980, avec des tensions autour des terres, de l'eau, de l'appartenance ethnique et de la politique. Les groupes impliqués comprennent les Arabes, les Four et les Zaghawa, présents sur la frontière soudano-tchadienne (Flint et De Waal, 2008<sub>[38]</sub>). L'ancien président Idriss Déby et de nombreux membres de son entourage sont zaghawa.

Le Darfour joue un rôle essentiel dans la rébellion d'Idriss Déby, en 1989-90, mais la guerre après 2003 exacerbe divers problèmes, notamment les attaques transfrontalières des Janjaouid, les tensions interethniques dans la région orientale et la compétition entre soutiens soudanais et tchadiens aux rebelles.

Carte 5.6

Tchad et pays environnants



Source : Olivier Walther pour cette publication.

Déby est accusé de soutenir le JEM dirigé par les Zaghawa, tandis que le Soudanais el-Bechir est, quant à lui, accusé de soutenir le Front uni pour le changement démocratique (FUC) et l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD), entre autres. Le régime d'Idriss Déby fait face à des rébellions dramatiques en 2006 et 2008 ; à deux reprises, des groupes rebelles tchadiens basés au Darfour atteignent N'Djamena et menacent la survie du régime. En 2010, Déby et el-Bechir s'engagent à cesser de soutenir leur ennemis réciproques, ce qui contribue à renforcer le pouvoir de Déby (Debos, 2016<sub>[39]</sub>). Les violences se poursuivent au Darfour, même après le rapprochement entre le Tchad et le Soudan, affectant durablement les déplacements, les violences entre agriculteurs et éleveurs et les tensions interethniques dans l'est du Tchad. Entre-temps, el-Bechir est renversé à la suite de manifestations populaires en 2019. Son remplacement par l'ancien commandant janjaouid, Mohamed Hamdan Dogale (alias Hemidti), laisse en suspens les intentions des nouveaux dirigeants soudanais au sujet d'Idriss Déby et de ses successeurs (ICG, 2019<sub>[40]</sub>).

Au cours des années 2010, la principale base des rebelles tchadiens n'est pas le Darfour, mais la Libye. Idriss Déby s'est opposé à l'intervention menée par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 2011 contre Kadhafi, estimant par la suite que cette décision avait provoqué le chaos au Sahel. Compte tenu de la présence transfrontalière de groupes ethniques clés tels que les Toubou, pourvoyeurs historiques d'une partie des dirigeants des groupes

rebelles tchadiens et principaux commerçants transsahariens (Brachet et Scheele, 2019<sub>[41]</sub>), la Libye est devenue une destination pour les dissidents tchadiens du nord du pays. Haftar, de retour en Libye en 2011, établit un régime de facto pour ses forces dans l'est du pays et apporte un soutien intermittent à certains mercenaires et rebelles tchadiens (Tossell, 2020<sub>[42]</sub>). Deux incursions rebelles majeures ont lieu en territoire tchadien : l'Union des forces de la résistance (UFR) en 2019 et le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) en 2021. Elles nécessitent le recours aux frappes aériennes françaises en 2019, et le déploiement de l'armée tchadienne les deux fois. La survie, la planification et l'équipement des rebelles sont facilités par l'établissement d'une base arrière en Libye (Walsh, 2021<sub>[43]</sub>). En 2018, le Tchad signe un accord de contrôle des frontières avec le Niger, le Soudan et le Gouvernement d'accord national (GNA) de la Libye ; à l'été 2021, Mahamat Déby se rend au Soudan pour, entre autres, tenter de raviver ce cadre.

À sa frontière sud, le Tchad est accusé de soutenir le Séléka, coalition rebelle du nord de la République centrafricaine formée en 2012 et ayant renversé le gouvernement du président François Bozizé en 2013. Le Séléka est officiellement dissout en 2013, mais des factions « ex-Séléka » demeurent des acteurs clés de la crise actuelle en République centrafricaine. Les rebelles et les soldats de ce pays pénètrent parfois au Tchad, et en 2021, une importante dispute diplomatique éclate à la suite de l'attaque menée par les soldats de la République centrafricaine contre un poste frontalier tchadien.

## LES RÉGIONS FRONTALIÈRES NE SONT PAS TOUJOURS LES ÉPICENTRES SPATIAUX DES CONFLITS POLITIQUES

La relation entre violences et frontières est claire : les zones frontalières connaissent des niveaux élevés de violence, et la violence diminue avec la distance aux frontières. Ce constat vaut pour la région dans son ensemble, à ceci près que cette relation est très variable dans l'espace, à la fois dans et entre les pays. Par exemple, la violence est plus fréquente près des frontières dans certains des États où ont actuellement lieu d'importants

conflits, comme le Burkina Faso et le Niger, mais cet effet est moins prononcé dans d'autres pays également en proie à des conflits, comme le Mali, le Nigéria et la Libye ; d'où l'hypothèse que les régions frontalières ne sont pas toujours les épices spatiaux des conflits politiques. En effet, dans certaines circonstances, comme lorsque le conflit prend une dimension urbaine ou se concentre sur le contrôle des capitales, les

violences sont bien plus fortes à des distances aux frontières plus élevées que ne pourrait le laisser penser la relation observée au niveau régional.

Ce rapport suggère que ces schémas de violence aux frontières peuvent s'expliquer en partie par le choix des organisations extrémistes violentes d'utiliser les zones frontalières pour éviter les forces étatiques et y trouver des recrues parmi des populations locales mécontentes ou marginalisées (chapitre 2). La délocalisation d'AQMI d'Algérie vers le Sahel, le déplacement opportuniste de Boko Haram de l'État de Borno vers les États voisins ou, plus récemment, le déplacement de l'EIGS du Mali vers le Burkina Faso, confirment que les groupes armés transnationaux se déplacent dans des zones où le gouvernement ne veut ou ne peut pas les contrer (Arsenault et Bacon, 2015<sup>[44]</sup>). Les organisations extrémistes violentes utilisent également les zones frontalières pour recruter, former et étendre leurs opérations à l'international afin de bénéficier des réseaux sociaux établis lors des vagues précédentes du conflit (Walther, Radil et Russell, 2021<sup>[45]</sup>).

Dans le Liptako Gourma, par exemple, l'EIGS exploite les réseaux existants et les revendications locales ignorées par le gouvernement, se présentant comme le défenseur des communautés marginalisées, y compris les groupes pastoraux. Sa croissance est grandement facilitée par l'absence relative des services publics, confirmant l'argument selon lequel des frontières poreuses contribuent à la survie et au succès des djihadistes. À bien des égards, AQMI et l'EIGS apparaissent comme les plus transnationaux des groupes extrémistes armés de la région, et les plus disposés à remettre en cause les arrangements informels datant de l'époque coloniale entre les élites nationales et les populations frontalières.

Autour du lac Tchad, Boko Haram et ISWAP ont également fait preuve de grandes capacités à traverser les frontières, chercher refuge, recruter et trouver des filières d'approvisionnement alternatives, autant de capacités probablement liées à leur remarquable ténacité. Ces compétences sont particulièrement frappantes au lendemain du soulèvement de Boko Haram en 2009, lorsque le mouvement s'adapte à la montée en puissance de la CJTF en 2013, et après la

campagne tchado-nigériane de 2015. À d'autres égards, cependant, Boko Haram et ISWAP ont conservé des caractéristiques propres, leur croissance dans les zones frontalières du Niger et du Cameroun n'est pas suivie d'un développement systématique dans d'autres parties de ces pays, encore moins dans des pays voisins comme la République centrafricaine. Boko Haram et ISWAP sont plus à l'aise dans les zones frontalières qu'à l'intérieur des pays, y compris au Nigéria. Bien que certaines des attaques les plus connues de Boko Haram aient eu lieu en dehors du grand bassin du lac Tchad, à l'instar des deux attentats à la bombe commis dans la capitale nigériane en 2011, la rébellion revient toujours à sa zone frontalière originelle.

Les groupes extrémistes violents présents dans les régions frontalières ont un accès facilité aux deux côtés des frontières ; aussi les États se trouvent-ils souvent dans la position difficile de choisir comment les contrer. Certains gouvernements de la région ont souhaité se lancer dans des attaques extraterritoriales transfrontalières contre des groupes extrémistes présents dans les pays voisins. Les forces gouvernementales opèrent parfois dans le cadre de partenariats régionaux formels, tels que l'ECOMOG, la CJTF, la MNJTF ou le G5 Sahel, mais aussi parfois unilatéralement. Dans les deux cas, ces réponses restent le plus souvent circonscrites aux régions frontalières pour diverses raisons, parmi lesquelles la crainte de mettre à rude épreuve les normes internationales de souveraineté des États ou de perturber les relations avec les États voisins. Cette situation contribue aux taux de violence plus élevés le long de certaines frontières, comme entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, et dans la région du lac Tchad.

Ces schémas étant le résultat des interactions entre les États et leurs adversaires en Afrique du Nord et de l'Ouest, il importe de reconnaître que les zones frontalières ne sont pas des espaces intrinsèquement violents, et que les populations frontalières n'ont pas vocation à être victimes ou sources de violence. En effet, ce rapport montre par exemple que les événements violents ne se produisent à un taux beaucoup plus élevé que prévu que dans un périmètre de 20 km ou moins autour des frontières. Au-delà de ces 20 km, les zones frontalières dans leur ensemble semblent

similaires à celles non frontalières, et nombre d'entre elles ne présentent aucune violence. De plus, ce rapport montre qu'au niveau régional, la relation entre violences et frontières est également très variable dans le temps et qu'elle présente une nature épisodique, au gré des conflits.

Ce rapport dans sa globalité souligne que rien n'est inévitable en matière de violences

aux frontières et que les conditions actuelles, aussi difficiles soient-elles dans de nombreuses régions frontalières, peuvent être améliorées. Gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales et organisations de la société civile ont tous un rôle à jouer dans la désescalade de la violence et contre l'attrait des groupes extrémistes pour les frontaliers.

## Notes

1. Cette partie s'inspire des travaux de Radil et al. (2021<sub>[46]</sub>).
2. This section builds on an original draft by Alexander Thurston.

## References

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [1]
- Al-Bulaydi, R. (2017), *Nasa'ih wa-Tawjihat Shar'iyya min al-Shaykh Abi al-Hasan Rashid li-Mujahidi Nayjiriya*, <http://Jihadology.net>. [31]
- Arsenault, E. et T. Bacon (2015), « Disaggregating and defeating terrorist safe havens », *Conflict and Terrorism*, vol. 38/2, pp. 85-112. [44]
- Bøås, M., A. Cissé et L. Mahamane (2020), « Explaining violence in Tillabéri: Insurgent appropriation of local grievances? », *The International Spectator*, vol. 55/4, pp. 118-132, <https://doi.org/10.1080/03932729.2020.1833567>. [23]
- Brachet, J. et J. Scheele (2019), *The Value of Disorder: Autonomy, Prosperity, and Plunder in the Chadian Sahara*, Cambridge University Press, Cambridge, <https://doi.org/10.1017/9781108566315>. [41]
- CIA (2021), « World Factbook », Skyhorse, New York. [21]
- de Bruijne, K. (2021), « Laws of Attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover », *Clingendael*, 10 juin, <https://www.clingendael.org/publication/northern-benin-and-risk-violent-extremist-spillover>. [26]
- Debos, M. (2016), *Living by the Gun in Chad : Combatants, Impunity and State Formation*, Zed Books, New York. [39]
- Dowd, C. (2018), « Nigeria's Boko Haram : Local, national and transnational dynamics », *African Border Disorders*, pp. 115-135, <https://doi.org/10.4324/9781315166483-6>. [47]
- Eizenga, D. (2020), « Chad's escalating fight against Boko Haram », *West African Studies*, 20 avril, <https://africacenter.org/spotlight/chad-escalating-fight-against-boko-haram>. [35]
- Flint, J. et A. De Waal (2008), *Darfur : A New History of a Long War*, Zed Books, London. [38]
- Foucher, V. (2020), *The Islamic State Franchises in Africa: Lessons from Lake Chad*, International Crisis Group, 29 octobre, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria/islamic-state-franchises-africa-lessons-lake-chad>. [36]
- Higazi, A. (2015), « Mobilisation into and against Boko Haram in North-East Nigeria », dans Tall, K., M. Pommerolle et M. Cahen (dir. pub.), *Collective Mobilisations in Africa : Enough is Enough!*, Brill, [https://doi.org/10.1163/9789004300002\\_014](https://doi.org/10.1163/9789004300002_014). [33]
- Hiribarren, V. (2017), *A History of Borno: Trans-Saharan Empire to Failing Nigerian State*, Hurst & Company, Londres. [27]
- ICG (2021), « South-western Niger: Preventing a new insurrection », International Crisis Group, Bruxelles, 29 avril. [25]
- ICG (2019), « Avoiding the resurgence of intercommunal violence in Eastern Chad », International Crisis Group, Bruxelles, 30 décembre. [40]
- ICG (2017), « The Social Roots of Jihadist Violence in Burkina Faso's North », International Crisis Group, Bruxelles, 12 octobre. [14]
- ISWAP (2018), *Khadh' al-Waram min al-Khawarij al-Shakawiyya bi-Bay'at Ahl al-Karam*, Islamic State West Africa Province, <http://Jihadology.net>. [29]
- Le Roux, P. (2019), « Exploiting borders in the Sahel: The Islamic State in the Greater Sahara », *Africa Center for Strategic Studies*, 10 juin, <https://africacenter.org/spotlight/exploiting-borders-sahel-islamic-state-in-the-greater-sahara-isgs/>. [17]
- Lewis, D. et R. McNeill (2019), « How jihadists struck gold in Africa's Sahel », <https://www.reuters.com/investigates/special-report/gold-africa-islamists/>. [20]
- Nsaibia, H. (2020), *In Light of the Kafolo Attack*, Armed Conflict Location & Event Data Project, 24 août. [16]

- Nsaibia, H. (2018), « Targeting of the Islamic State in the Greater Sahara (ISGS) », *Armed Conflict Location & Event Data Project*, 21 mars. [24]
- Nsaibia, H. et C. Weiss (2020), « The End of the Sahelian anomaly: How the global conflict between the Islamic State and al-Qaïda finally came to West Africa », *CTC Sentinel*, vol. 13/7, pp. 1-14. [19]
- OCDE/CSAO (2020), *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [6]
- Pflaum, M. (2021), « Pastoralist violence in North and West Africa », *West African Papers*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/63dff519-en>. [15]
- Prieto Curiel, R., O. Walther et N. O'Clery (2020), « Uncovering the internal structure of Boko Haram through its mobility patterns », *Applied Network Science*, vol. 5/1, pp. 1-23. [34]
- Radiil, S., I. Irmischer et O. Walther (2021), « Contextualizing the relationship between borderlands and political violence: A dynamic space-time analysis in North and West Africa », *Journal of Borderlands Studies*, <https://doi.org/10.1080/08865655.2021.1968926>. [46]
- Raghavan, S. (2013), « Nigerian Islamist militants return from Mali with weapons, skills », *The Washington Post*, 31 mai. [32]
- RFI (2018), « Algérie: reddition du chef terroriste malien Sultan Ould Badi à Tamanrasset », *Radio France Internationale*, 13 août, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180813-algerie-reddition-chef-terroriste-malien-sultan-ould-badi-tamanrasset>. [13]
- Scheele, J. (2012), *Smugglers and Saints of the Sahara : Regional Connectivity in the Twentieth Century (African Studies)*, Cambridge University Press, Cambridge. [4]
- Sterman, D. et N. Rosenblatt (2018), *All Jihad is Local. ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula*, New America, Washington, D.C. [11]
- Thurston, A. (2020), *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local Politics and Rebel Groups*, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/978110871160>. [12]
- Thurston, A. (2018), « Political settlements with jihadists in Algeria and the Sahel », *West African Papers*, No. 18, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0780622a-en>. [28]
- Thurston, A. (2017), « Who Counts as al-Qaeda: Lessons from Libya », *Lawfare*, 7 mai, <https://www.lawfareblog.com/who-counts-al-qaeda-lessons-libya>. [9]
- Topol, S. (2014), « Guns and Poses. Smuggling and subterfuge in the North African desert », *Harper's Magazine* Decembre. [8]
- Tossell, J. (2020), *Libya's Haftar and the Fezzan: One year on*, 13 janvier, <https://www.clingendael.org/publication/libyas-haftar-and-fezzan-one-year>. [42]
- U.S. Treasury Department (2015), *Treasury Sanctions Senior Boko Haram Leaders*, 1 décembre, <https://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/jl0290.aspx>. [30]
- UNHCR (2021), *Niger Operational Update*, United Nations High Commissioner for Refugees, juin. [37]
- Waincott, A. (2017), *Bureaucratizing Islam : Morocco and the War on Terror*, Cambridge University Press, Cambridge. [10]
- Walsh, D. (2021), « Where Did Chad Rebels Prepare for Their Own War? In Libya », *The New York Times*, 22 avril, <https://www.nytimes.com/2021/04/22/world/africa/chad-rebels.html>. [43]
- Walther, O. et al. (2020), « Mapping travel time to assess accessibility in West Africa: The role of borders, checkpoints and road conditions », *Journal of Transport Geography*, vol. 82, <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2019.102590>. [18]
- Walther, O. et Miles (dir. pub.) (2018), *African Border Disorders. Addressing Transnational Extremist Organizations*, Routledge, New York. [7]
- Walther, O., S. Radiil et D. Russell (2021), « Mapping the Changing Structure of Conflict Networks in North and West Africa », *African Security*, vol. 14/3, pp. 211-238, <https://doi.org/10.1080/19392206.2021.1996173>. [45]
- Walther, O. et al. (2021), « Introducing the Spatial Conflict Dynamics Indicator of political violence », *Terrorism and Political Violence*, <https://doi.org/10.1080/09546553.2021.1957846>. [2]
- Walther, O. et O. Retaillé (2021), « Mapping the Sahelian space », dans Villalon, L. (dir. pub.), *The Oxford Handbook of the African Sahel*, Oxford University Press, Oxford. [5]
- Zandonini, G. (2019), « Niger, part 3: Guns won't win the war », *The New Humanitarian*, 15 avril, <https://www.thenewhumanitarian.org/special-report/2019/04/15/niger-part-3-guns-conflict-militancy>. [22]
- Zelin, A. (2020), *Your Sons Are at Your Service: Tunisia's Missionaries of Jihad*, Columbia University Press, New York. [3]

# **Réduire la violence dans les régions frontalières Africaines : perspectives politiques**

---

Ce chapitre présente les points de vue d'experts et de personnalités impliqués dans les questions de sécurité et de développement sur la nature transnationale des violences en Afrique du Nord et de l'Ouest et leurs impacts sur les politiques. Le fait que la dégradation de la sécurité dépasse le seul phénomène terroriste et djihadiste, et reflète l'émergence ou la résurgence de conflits communautaires, d'insurrections et de milices, pose de nouveaux défis aux États et à leurs partenaires. Face à cette situation préoccupante, les contributeurs soulignent la nécessité de réduire les disparités sociales et économiques entre territoires, afin d'aider à restaurer la légitimité de l'État et des pouvoirs publics. Cette continuité territoriale devrait s'appuyer sur une cohésion sociale entre populations et États, ainsi qu'une continuité informationnelle et socio-économique entre zones frontalières et capitales. Communautés, autorités locales et nationales, institutions régionales et partenaires du développement sont appelés à redoubler leurs efforts de coordination pour améliorer la sécurité, notamment dans les zones frontalières sahéliennes, et favoriser un développement transformateur de l'agriculture.

## MESSAGES CLÉS

- » L'insécurité, et sa progression continue au Sahel ces 15 dernières années sous l'effet des actions des groupes terroristes, mettent en lumière les fragilités internes et sociales des États et des sociétés.
- » Un « sursaut civil et politique », axé sur un développement social, environnemental et économique durable à long terme, est indispensable.
- » Il est crucial de protéger la dignité des populations, de repenser la continuité territoriale et informationnelle, et de promouvoir l'intégration régionale locale.
- » La capacité de transformation de l'agriculture dans les zones frontalières ne peut se traduire par la création de richesses sans le déploiement de stratégies adéquates et contextualisées pour contrer la violence politique.

## EMANUELA CLAUDIA DEL RE

Représentante spéciale de l'Union européenne (RSUE) pour le Sahel, ancienne vice-ministre italienne des Affaires étrangères

**La Stratégie intégrée de l'Union européenne (UE) au Sahel souligne la dimension frontalière de la nature des violences et de leurs différentes formes. Comment la stratégie et les mécanismes européens récents intègrent-ils cette dimension frontalière et/ou multiscale (locale, nationale, régionale) ?**

Au Sahel, l'UE concentre ses actions sur la lutte contre le terrorisme et les groupes armés,

le trafic transfrontalier et le crime organisé, conformément aux conclusions du Conseil de 2020 sur l'action extérieure de l'UE en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. L'Organisation rappelle le rôle joué par l'engagement de plusieurs de ses États membres dans la réussite de ses missions de formation des militaires (*European Union Training Mission* [EUTM]) et de renforcement des capacités des forces de police (*European Union Capacity Building* [EUCAP]). L'adhésion de plusieurs États membres de l'UE à la Task Force Takuba, destinée à soutenir les forces armées maliennes en opération, est également très importante.

L'UE concentre ses efforts dans la région sur la promotion de la bonne gouvernance. Il s'agit de l'un des principaux axes de la nouvelle Stratégie intégrée de l'UE au Sahel (avril 2021), considérant que le manque d'accès aux services publics de base contribue, entre autres, à la défaillance du contrat social, laquelle favorise le terrorisme et la violence. Le renforcement de la résilience des populations locales par l'atténuation des vulnérabilités, en s'appuyant sur la réduction des déséquilibres sociaux – au profit des jeunes et des femmes –, favorise la cohésion sociale, puissant instrument de lutte contre la violence. Il faut réduire les disparités entre territoires sur le plan du développement social et économique afin de contribuer à restaurer la légitimité des États et des pouvoirs publics.

**L'UE souligne l'importance d'un « sursaut civil et politique » et propose un nouveau pacte politique et de gouvernance mettant l'accent sur la stabilisation à court terme et des perspectives de développement social, environnemental et économique durables à long terme, au-delà de l'effort militaire. Que vise ce nouveau pacte et comment fonctionne-t-il ?**

Le nouveau pacte proposé par l'UE ambitionne d'accompagner la stabilisation de la région en travaillant en étroite coopération avec ses partenaires sahéliens. La Stratégie intégrée concrétise la nouvelle vision européenne à long terme en mettant davantage l'accent sur la gouvernance. Cette vision accorde une place prépondérante aux contributions fondamentales de la société civile et des autorités locales. Elle souligne en outre la nécessité de consolider les systèmes judiciaires et de lutter contre l'impunité au sein des forces armées afin de renforcer la confiance auprès des populations. Celle-ci, ainsi que des relations saines entre parties civiles et militaires, sont en effet primordiales pour parvenir à une plus grande stabilité.

L'UE est déterminée à travailler avec ses partenaires au Sahel afin de trouver des solutions politiques durables, indispensables pour faire face aux crises politiques et sécuritaires. La Stratégie énonce clairement que le

principe de redevabilité mutuelle, reposant sur un dialogue politique étroit et permanent, est essentiel pour avancer sur les points prioritaires, définis conjointement, dans un climat de confiance. Elle intègre un élément clé : le fait que les États sahéliens assument la responsabilité de la stabilisation de leurs territoires. À mon sens, ce concept de responsabilité doit s'entendre comme la reconnaissance d'une appropriation africaine, c'est-à-dire de solutions africaines aux problèmes africains. Nous, UE, nous accompagnerons nos partenaires dans la recherche des meilleures solutions à leurs défis urgents.

**Selon vous, quels sont les défis les plus urgents à court et moyen termes pour la région et ses partenaires ?**

Les défis au Sahel sont complexes et multidimensionnels : héritage colonial, mauvaise gouvernance, instabilité économique persistante, pauvreté extrême, changement climatique, sécheresse et désertification, croissance démographique sans éducation, chômage des jeunes, fragilités politiques et sociales, menaces terroristes grandissantes, groupes armés, augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes et, récemment, une pandémie mondiale provoquant et exacerbant des situations récurrentes, telles que l'insécurité alimentaire. Tous ces facteurs se conjuguent en un sombre tableau, où insécurité et pauvreté s'alimentent dans un cercle vicieux d'instabilité.

L'éducation est l'un des défis les plus alarmants. Certaines études montrent qu'un jeune sur deux seulement est alphabétisé dans la région (contre plus de trois sur quatre en moyenne en Afrique). Seul un élève sur trois termine ses études secondaires. L'accès à l'éducation – et plus globalement aux services de base – revêt une importance capitale dans la région, qui plus est dans un contexte de forte croissance démographique (+3 % par an), aggravé par le fait que l'augmentation du taux de scolarisation s'est accompagnée d'une baisse de la qualité de l'enseignement. Les jeunes du Sahel constituent un formidable capital humain ; ils méritent de pouvoir réaliser leurs rêves et de contribuer

ainsi au développement et à la stabilisation de leurs communautés. C'est pourquoi j'estime que nous devons investir principalement dans l'éducation, en parallèle de nos engagements dans la sécurité. Bien que les conditions soient extrêmement difficiles dans la région, le potentiel de croissance est important. Le Sahel est l'une des régions les plus dynamiques d'Afrique, mais la

transformation structurelle de ses économies est lente.

Une plus grande coordination entre tous les partenaires et parties prenantes permettrait de placer le Sahel au cœur de nos politiques. La reconnaissance du lien entre sécurité et développement est la clé pour construire l'avenir des populations sahéliennes, pour et avec elles.

## AMBASSADEUR MAMAN SAMBO SIDIKOU

Haut représentant de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL)

### Opérationnaliser la « protection des citoyens » au Sahel

#### Quelles vous semblent les priorités pour l'avenir des populations sahéliennes ?

Depuis les années 1960, nous portons sur le « Sahel » un regard préoccupé dont les questions suscitent certaines réponses – presque « automatiques ». J'entends par « nous » une vaste communauté de penseurs, praticiens et « curieux », qui aimons souvent lier l'idée à l'action et sommes soucieux de la notion d'impact (quelles que puissent être les méthodes conçues pour (tenter de) le (discerner...)).

Ces 50 dernières années, à divers niveaux et sur différents continents, j'ai pris part à plusieurs dispositifs institutionnels dont les objectifs combinaient sécurité et prospérité. À mon sens, il convient de situer l'évolution de la bande sahélo-saharienne dans un contexte international – celui de la majorité des outils d'analyse et des référentiels opérationnels auxquels nous sommes exposés. Trois priorités me semblent particulièrement saillantes : protéger la dignité, repenser la continuité territoriale et informationnelle, et promouvoir une intégration régionale de proximité.

#### Qu'entendez-vous par protéger la dignité ?

La crise est une épreuve – dont nous devons sortir plus forts. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la débâcle socioéconomique s'est accompagnée d'une initiative humanitaire sans précédent. La « Cooperative for American

Remittances to Europe », l'ONG CARE, a alors distribué plusieurs millions de rations alimentaires. En Allemagne, qui a reçu ces dons jusqu'en 1960, les personnes de ma génération associent le nom de l'organisation non gouvernementale (ONG) à cette intervention, par laquelle le vainqueur aida le vaincu sans pour autant lui ôter sa dignité. Il est vrai qu'une partie des dons provenaient d'Américains souhaitant aider leurs familles résidant sur « le Vieux continent ».

Il s'agit, à ma connaissance, d'un moment sans précédent d'une philanthropie de masse combinant action gouvernementale, contribution de la diaspora et solidarité active du grand public. C'est peut-être un exemple à méditer, pour ceux d'entre nous qui « produisons » ou « accueillons » les migrants d'un monde où les frontières sont à la fois plus subtiles et moins franchissables...

Ce détour me permet de souligner un fait majeur, alors que certains acteurs du monde humanitaire se préoccupent de l'accès à certaines zones de conflits – dans le respect de principes d'indépendance et d'impartialité. Sans me prononcer sur le bien-fondé des escortes militaires accompagnant certains convois « caritatifs », je m'interroge sur l'importance du recours au « contenu local » au Sahel.

Je pense que le meilleur moyen de protéger la dignité des uns et des autres, tout en initiant un cercle vertueux, est de créer une dynamique reposant sur un échange de (bons) services. Ceci comprend l'ingénierie sociale de nos interventions (comme le recommande Jean-Pierre Olivier de Sardan (2021<sup>[1]</sup>)), la chaîne logistique ou encore les « biens » distribués (idéalement, des céréales produites dans la région plutôt qu'importées de continents éloignés, avec l'empreinte carbone que l'on sait).

Trop longtemps, parfois animés des meilleures intentions, nous avons conçu des dispositifs dont l'essentiel de la valeur ajoutée ne bénéficie que marginalement aux zones que nous définissons comme « prioritaires ». Sous-emploi, chômage... ou parfois contrats ponctuels avec des tâches ancillaires confiées à des diplômés – c'est, parfois, l'effet induit d'« approches-projets » et de règles rédigées en ignorant le contexte de nos « activités ».

Au Sahel, il nous faut accompagner la montée en gamme d'un secteur privé répondant aux objectifs de ce que les sociétés prospères appellent « l'économie sociale ». Créer de l'emploi et produire des « biens publics sociaux », tout en tirant parti des attentes et outils d'une société.

Les enjeux sont opérationnels et « transactionnels ». Procéder ainsi est, très souvent, plus efficace et discret. Cela permet de respecter certaines valeurs locales sanctifiant la discrétion du don.

Surtout, travailler de la sorte permet de cerner les véritables enjeux et de consolider les maillons d'une chaîne de création de valeur(s) – débutant, notamment, par la confiance entre des acteurs dont les destinées sont inséparables, renforçant la dignité de chacun ».

### **Comment repenser la continuité territoriale et informationnelle ?**

L'économie de la zone sahélo-saharienne ne peut se comprendre sans l'inscrire dans des flux internationaux, passant notamment par le Maghreb, le Machrek, la Corne de l'Afrique, l'Afrique du Golfe de Guinée, etc. L'élevage permet de souligner l'importance de la création de valeur(s) partagée(s), dans un périmètre immédiat ainsi qu'à plusieurs milliers de kilomètres « à la ronde ».

J'ai été associé à la production de « Hottungo : cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs au Sahel », documentaire récemment nommé lors d'un festival de film international en Australie. L'objectif des réalisateurs était de mettre en lumière une initiative de la société civile nigérienne (ONG Kawtal Waafaakey) et la qualité de la coopération entre filières de producteurs (associations d'éleveurs et d'agriculteurs) et administrations.

Il s'agissait également d'accompagner la diplomatie entre bande sahélo-saharienne et contrées plus méridionales, pour qu'une gestion mutuellement bénéfique de la transhumance bénéficie au plus grand nombre d'acteurs économiques – conformément à certains objectifs d'organisations dont nos États sont membres (CEDEAO, UA...). Ce travail s'inscrivait aussi dans une volonté d'innover « à la sahélienne » – en matière de réalisations comme de communication.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a fait le pari d'investir dans une initiative pilote de coopération transfrontalière entre municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger) – où vivent 5.5 millions d'habitants et 30 % du cheptel des trois pays. L'enjeu opérationnel est tangible : renforcer la chaîne de valeur de l'économie pastorale suppose de réaliser des infrastructures bénéficiant aux acteurs des filières concernées (aménagement pastoraux, points d'eau, couloirs de passage, pistes à bétail et hangars, abattoirs).

Il me semble primordial que nous fassions plus pour appuyer un secteur à fort potentiel d'intégration régionale, car il « relie » producteurs du Sahel et consommateurs des grandes villes du Golfe de Guinée. Il s'agit donc de répondre aux besoins – urgents – de nos concitoyens, sans perdre de vue que le « libre-échange » est une priorité d'institutions économiques (UEMOA) et politiques (CEDEAO, UA) établies.

La continuité est donc celle d'une activité socioéconomique dans une zone territoriale donnée. Comment permettre à certains éleveurs de conserver savoir-faire et « vocations », tout en s'adaptant aux besoins du marché contemporain ? La continuité est également celle des flux sur des axes de communication devenus les cibles de l'insurrection – quand elle installe des mines qui mutilent civils et soldats. Comment envisager des ponts aériens ? Comment tirer meilleur parti de la navigation fluviale ? La continuité est enfin celle d'une cohésion sociale de proximité – entre des administrés et leurs édiles. Comment organiser un scrutin quand les habitants d'une commune sont presque tous éparpillés en plusieurs lieux en raison d'une insécurité croissante ?

Quelle/s aide/s peuvent nous offrir les réseaux sociaux et les radios pour organiser des conseils municipaux à distance et préparer la sortie de la crise en tirant le meilleur parti d'outils de communication désormais incontournables ? Voici quelques questions qui me viennent à l'esprit, quand je rencontre les forces vives des pays du Sahel où me conduit ma mission.

### **Comment valoriser l'intégration régionale de proximité et accompagner les transformations de la région ?**

En septembre 2018, Yacouba Sawadogo, paysan burkinabé opiniâtre et efficace, s'est vu décerner un « prix Nobel alternatif ». Il travaillait depuis quatre décennies pour changer le cours de l'histoire dans sa région. Au Sahel, nous devons composer avec des événements climatiques extraordinaires qui peuvent, en l'espace de quelques mois, déstabiliser faune, flore et communautés humaines. Une part importante de notre économie dépend de la pluie, et le leadership de M. Sawadogo a consisté à propager (au Burkina Faso et au Niger) les *zai*, petites cuvettes artificielles s'inscrivant dans des pratiques ancestrales. Beaucoup reste à faire, et nous devons conforter l'empirisme de nos producteurs en le dotant de l'attention et des ressources (humaines, financières et politiques) qu'il mérite.

Nous avons tenté la centralisation après les Indépendances, puis opté pour une décentralisation trop souvent dépourvue de fonds financiers et d'une vision de l'accès du plus grand nombre à la prospérité. Nos sociétés disposent désormais de la maturité requise pour savoir que notre trajectoire doit conjuguer dynamisme du secteur privé et administration saine des pouvoirs publics. Recourir aux *zai* ne signifie pas que les solutions de nos défis se trouvent toutes dans notre passé. Il faut promouvoir la recherche, de façon significative. L'essentiel doit être de renforcer notre capacité à transformer les résultats de nos investigations en interventions dont l'impact est rapide, tangible et stimule un « cercle vertueux ».

Dans nombre de pays de la bande sahélo-saharienne, la gestion inéquitable et non concertée des ressources naturelles (eau, terre et forêts) fragilise le tissu social, grève la gouvernance

locale et sape la création de valeur partagée. C'est, avant tout, un défi social et économique.

L'enjeu actuel est d'identifier une meilleure « ingénierie sociale » pour que coïncident nos valeurs (respect mutuel, partage) et nos outils – par un recours au civisme de nos citoyens et à une gestion administrative simple, efficace et prévisible. Il y va de la (qualité de) vie de nos « concitoyens » et de notre capacité collective à créer de la stabilité et de la prospérité grâce à une « intégration régionale de proximité » reposant sur la production et la première transformation de nos ressources agricoles (y compris le coton, par exemple). Je sais que l'Union africaine « appelle les gouvernements de la région à un effort concerté pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles » et suis convaincu que tout résultat pérenne demandera de travailler avec notre secteur privé. Pour que s'affirme une amélioration tangible de la (qualité de) vie des Sahéliens, nous devons permettre au plus grand nombre de contribuer à une économie circulaire, garante d'une prospérité durable et partagée.

### **En conclusion, combiner protection des citoyens et création de valeur partagée.**

Les phénomènes de ruées vers l'or que nous observons dans plusieurs pays sahéliens résultent pour partie du sous-emploi et de l'importance de l'économie que l'on continue à désigner comme « informelle », y compris quand elle se révèle plus importante que l'économie « formelle ». Des milliers de jeunes femmes et de jeunes hommes vont à l'aventure sur nos routes et à travers la brousse. Happés par le rêve d'une réussite rapide et prêts à fournir des efforts remarquables, ils font preuve de courage et tentent de triompher de l'adversité.

Au-delà des anathèmes décrivant l'orpillage artisanal et tout en sachant à quel point les devises offertes par certaines multinationales sont importantes pour équilibrer les budgets de certains de nos États, j'entends de plus en plus de voix inviter à une approche plus équilibrée.

Les gisements ignorent les frontières, tout comme certains acteurs de l'industrie minière. La forte demande socioéconomique des citoyens du Sahel est un élément incontournable. Le temps semble venu de combiner saine gestion

des ressources naturelles et meilleure répartition des bénéfices créés par l'augmentation des cours de l'or. L'enjeu est immédiat : offrir à un plus grand nombre de Sahéliens la possibilité de

vivre dignement des fruits de leur labour dans leur région. Cette façon de combiner « protection des citoyens » et « création de valeur partagée » me paraît digne de réflexion – et d'action... !

## DR. ALAIN ANTIL

Chercheur, Directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (Ifri)

### **Barkhane et la sécurité au Sahel**

La dégradation de la sécurité au Sahel enregistrée ces 15 dernières années a mis en lumière certaines fragilités des États et des sociétés sahéliennes. Elle ne procède pas uniquement d'un front jihadiste s'opposant à des États fragiles, mais également à l'émergence d'autres problèmes tels que les conflits communautaires, les insurrections et la multiplication de milices. Les tendances sont très négatives, en particulier au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ces dynamiques conflictuelles locales s'ajoutent à une absence ou « présence dégradée » de l'État dans certaines périphéries et à de faibles capacités de contrôle des frontières et des espaces frontaliers. Les pays sahéliens et leurs principaux partenaires tentent de remédier à ces faiblesses et à la circulation d'armes, de combattants, de drogues, et de migrants au travers de leurs frontières. Les Sahéliens ont pris conscience qu'une addition de politiques nationales n'était pas suffisante pour aborder et régler ces questions. De surcroît, la coopération entre États sur ces problèmes transnationaux n'était initialement pas aisée dans un contexte de méfiance ou d'hostilité entre les deux rives du Sahara.

### **De multiples initiatives sécuritaires ayant une dimension frontalière spécifique**

Au cours des dernières décennies, des initiatives plus ou moins efficaces sur le plan sécuritaire se sont progressivement mises en place dans l'espace saharo-sahélien. Cette région est à cheval sur trois Communautés économiques régionales : Union du Maghreb arabe (UMA),

Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Portée initialement par la Libye, la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), qui regroupe 29 pays riverains du Sahara autour d'objectifs de coopération économique et de développement, s'est également dotée d'initiatives sécuritaires, d'abord autour des problèmes soudano-tchadiens puis à travers sa Stratégie sécurité et développement de la zone sahélo-saharienne.

En 2010, à l'initiative de l'Algérie, le Comité d'État-major opérationnel conjoint (CEMOC) propose une gestion coordonnée des espaces frontaliers algériens en collaboration avec ses voisins du sud. Un État-major conjoint à Tamanrasset est mis en place et un droit de poursuite au-delà des frontières nationales est institué. La création du CEMOC se conjugue à une initiative parallèle appelée Unité de fusion et de liaison (UFL) dans le domaine de l'échange de renseignements, sans grande efficacité toutefois. L'Algérie souhaite affirmer politiquement sa centralité dans la lutte contre le terrorisme au Sahara-Sahel au regard d'autres acteurs (France, Libye, Maroc et). Le CEMOC prévoit un droit de poursuite hors des frontières bien que la constitution algérienne (Article 26) interdise à l'armée nationale populaire d'intervenir en dehors de ses frontières (Porter, 2015<sub>[2]</sub>)<sup>1</sup>. Cette contradiction en les termes paralyse le CEMOC et conduit les Sahéliens à imaginer d'autres outils.

- En janvier 2010, le Soudan et le Tchad, qui s'opposent par *proxys* interposés depuis une décennie, signent un protocole de sécurisation des frontières et décident de créer la Force mixte tchado-soudanaise (FMTS), constituée de 3 000 soldats, dédiée à la sécurisation de la frontière commune. Les 1 500 soldats de chacun des deux pays ont droit de poursuite jusqu'à 100 kilomètres

chez le voisin, le commandement de la force revenant alternativement à des officiers supérieurs des deux pays.

- Plus à l'ouest, la Force multinationale mixte (MNJTF<sup>2</sup>) est fondée le 21 mars 1994 au sein de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) pour lutter contre la criminalité dans la zone. Elle est restée relativement discrète pendant presque deux décennies. Face au problème de terrorisme dans la zone (Boko Haram), les pays de la CBLT décident d'activer la Force multinationale mixte (FMM) comme un appareil de contre-terrorisme.
- Annoncé en 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, le G5 Sahel (G5S) se crée dans cette logique de mutualisation du contrôle des frontières. Il s'agit d'une organisation de développement et de sécurité qui cible en priorité les espaces frontaliers (Antil, 2018<sub>[3]</sub>). Elle ambitionne de développer un portefeuille d'actions de développement à travers son outil de pilotage, le Programme d'investissements prioritaires (PIP) (Desgrais, 2019<sub>[4]</sub>), et met en place des initiatives sécuritaires comme le Collège de défense du G5S, basé à Nouakchott, ou la plateforme d'échange sécurisée.

### L'opération Barkhane

La création de Barkhane se fait dans un contexte de coopération croissante. L'opération se déploie sur le même espace géographique que le G5 Sahel et succède à deux opérations françaises. La première, Epervier, est mise en place en février 1986 pour aider le Tchad à repousser les assauts de l'armée libyenne pour le contrôle de la Bande d'Aouzou et sert depuis lors de réassurance à l'armée tchadienne ainsi que d'élément de protection de la capitale tchadienne. Cela explique que le QG de Barkhane se trouve à N'Djamena alors que l'essentiel de l'effort et de la présence concerne le nord du Mali et le Liptako-Gourma. La seconde est l'opération Serval, déclenchée en janvier 2013 à la demande des autorités de transition maliennes et du président par intérim Dioncounda Traoré. Serval remplit parfaitement les trois objectifs qui lui sont assignés : stopper la progression des groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda dans le centre du Mali, libérer les

principales localités du nord, et annihiler au maximum les capacités logistiques des groupes armés.

L'opération Barkhane est lancée le 1<sup>er</sup> août 2014, quelques mois après l'annonce de la création du G5 Sahel, sur un espace plus vaste que celui des opérations auxquelles elle succède. Elle se voit assigner des objectifs de contre-terrorisme, sans que soient clairement définis les critères de réussite de mission. Le principal objectif assigné est de mettre en place un « plafond de verre<sup>3</sup> » pour que les groupes jihadistes ne soient plus en mesure, comme cela fut le cas en 2012, de conquérir de vastes étendues de territoire et de contrôler villes et axes de transport. De cet objectif central découle les missions de Barkhane : appui au combat des armées locales (au sol et dans les airs) ; neutralisation de jihadistes par bombardement de colonnes de véhicules et élimination de « *high value target* » pour désorganiser les groupes. Ces missions sont d'ailleurs partagées avec une autre force française, la Task Force Sabre, déployée depuis 2009 et dont la base est Ouagadougou, qui dépend du Commandement des opérations spéciales (COS).

L'autre objectif essentiel de Barkhane est de soutenir les forces armées des pays du G5, de participer à leur formation, de planifier des opérations communes et de les aider à se coordonner entre elles lors d'opérations conjointes sur les frontières, notamment dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). En effet, avec la création de la FC-G5S en 2017, dont la reconnaissance par la Résolution 2359 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies est portée diplomatiquement par Paris, le G5 se dote d'un bras armé. Le Conseil de sécurité refuse en revanche de coiffer cette force par le [Chapitre 7](#) qui lui aurait ouvert des financements onusiens. La philosophie de la FC-G5S s'inspire directement de l'expérience de la FMTS. Il ne s'agit pas de la création d'une armée du G5 mais de la désignation dans les 5 armées, d'Unités dédiées à la sécurisation en commun des trois « fuseaux » géographiques. Le fuseau Est concerne la zone frontalière tchado-nigérienne, le fuseau Ouest, une partie de la zone frontalière malo-mauritanienne, et le fuseau central la zone des trois frontières (frontières communes Mali – Burkina Faso – Niger). Le QG de la force, initialement à

Sévaré, s'est replié à Bamako après une attaque d'un groupe jihadiste en juin 2018.

La Force Barkhane regroupe d'abord 3 000 hommes, un effectif porté rapidement à 4 500 puis 5 100 après le Sommet de Pau en janvier 2020. L'essentiel de l'activité de l'opération se passe au nord du Mali puis glisse progressivement dans la région de Hombori et la zone des trois frontières. Les autorités françaises évoquent à plusieurs reprises la FC-G5S comme l'entité devant à terme se substituer à Barkhane. Si les fuseaux Est et Ouest sont finalement assez bien sécurisés par les armées sahéliennes, les problèmes du fuseau central iront en s'aggravant. La défaillance de l'armée malienne à se reconstruire, le manque d'expérience au feu de l'armée burkinabé, les revers de l'armée nigérienne à l'ouest de leur territoire contribuent à l'affaiblissement de la sécurité. Malgré Barkhane et la Force conjointe, les zones touchées par l'insécurité s'étendent progressivement (OCDE/CSAO, 2020<sup>[5]</sup>). Dans les opinions publiques sahéliennes, y compris les élites, le doute et une sorte de complotisme anti-français se répandent, notamment au travers des réseaux sociaux où des messages particulièrement virulents circulent.

Prenant acte de la dégradation de l'image de la France, le président français Emmanuel Macron décide, à la fin 2019, d'inviter ses homologues à Pau pour leur demander s'ils veulent toujours de la France comme partenaire de sécurité. Nécessaire sur le fond, l'opération est diplomatiquement maladroitement car s'apparentant à une convocation des présidents sahéliens dans une ville française hébergeant une unité militaire qui venait de subir de lourdes pertes au nord du Mali. Ces problèmes d'images pèsent dans l'opinion publique française et des voix critiques s'élèvent, tant dans l'opposition qu'au sein de la majorité parlementaire, remettant en cause l'assez grand consensus qui s'était fait autour de Barkhane depuis 2014. Plusieurs critiques reviennent régulièrement, notamment l'incapacité à traduire les succès tactiques en succès politiques, la trop grande exposition politique de la France au Sahel et les problèmes de gouvernance de pays sahéliens qui ne sont pas réglés. Ces problèmes contraignent la France et les autres partenaires à intervenir sur les conséquences

des conflits sans jamais pouvoir agir sur les causes, autrement dit les opérations servent de réassurance à des régimes qui sont à l'origine des problèmes qui sont traités.

### **La Task Force Takuba**

Barkhane engrange de nombreux succès sur le terrain, comme la neutralisation ou l'arrestation, en 2021, des principaux leaders de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Ces réussites cachent le fait que la situation globale se dégrade. Au Mali, la mise en place des mesures prévues par les Accords d'Alger (2015) traîne et est devenue hypothétique pour certaines d'entre elles. En janvier 2020, le Président Macron avait affirmé qu'il était illusoire de vouloir améliorer la situation si les territoires libérés de la présence jihadiste n'étaient pas réinvestis par les États. La France et la communauté internationale appelaient à ce « *civil surge* » dans les espaces délaissés ou désinvestis par les États.

Quelques semaines après Pau, en mars 2020, est créée au sein de Barkhane la Task Force Takuba, composée d'éléments des forces spéciales. Cette force a une dimension européenne puisque 10 pays se joignent à la France pour cette initiative soutien ; elle conseille et accompagne au combat les Forces armées maliennes (FAMa), principalement dans la zone de Gao et de Ménaka. Trois phases sont alors annoncées. De juillet à début 2021, le déploiement sur zone ; durant l'année 2021, l'accompagnement au combat des unités maliennes et en 2022, un soutien d'unités maliennes fortement autonomisées de Takuba, les Unités légères de reconnaissance et d'intervention (ULRI) nouvellement formées. Cette troisième phase pourra être éventuellement reconduite les années suivantes.

En novembre 2021, la France, la Suède, l'Estonie, la République tchèque, l'Italie et la Roumanie ont déjà envoyé des soldats, tandis que la Hongrie et le Danemark (début 2022) s'appêtent à le faire. Un colonel suédois a pris le commandement de la Task Force composée d'un poste de commandement à Niamey, de deux sous-groupements localisés à Gao (franco-estonien) et Ménaka (franco-tchèque) et d'une force de réaction rapide suédoise basée dans le

Liptako malien. Sept cents militaires composent la Force qui atteindra 2 000 unités à plein régime (France Info, 2021<sup>[6]</sup> ; Gouvernement français, 2021<sup>[7]</sup>).

Par sa présence, Takuba vise à aider le Mali à mieux sécuriser ses frontières, notamment dans la zone de Gao-Ménaka où l'armée malienne a été absente plusieurs années, en tentant de concentrer les efforts militaires des alliés contre l'EIGS, sans pour autant omettre la lutte contre

le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM). Parallèlement, Barkhane commence à se retirer de ses bases du nord du Mali (Tessalit, Kidal et Tombouctou), réinvesties par les FAMA et la MINUSMA. À terme, une coalition antiterroriste internationale prendra progressivement le relais au Sahel, la FC-G5S, Takuba et Sabre en feront certainement partie, et la France compte ainsi être présente « autrement » au Sahel et moins exposée politiquement.

## DR KEHINDE A. BOLAJI

Knowledge & Innovation Advisor/Programme Manager, *Africa Borderlands Centre*, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Resilience Hub*, Nairobi, Kenya

### Les vulnérabilités et défis des agriculteurs dans le contexte d'insécurité des zones frontalières sahéniennes

L'agriculture demeure le pilier de l'économie africaine. Elle est porteuse d'immenses opportunités en matière de création d'emplois, de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de croissance économique inclusive. La plupart des habitants des régions frontalières d'Afrique exercent des activités agricoles, qu'il s'agisse de leur source principale de revenus ou d'une activité de subsistance. Cela permet de générer des revenus, nourrir les familles et venir en aide aux migrants et aux réfugiés victimes du changement climatique, des conflits et des guerres. Cependant, faute de conditions sécuritaires suffisantes, la capacité de transformation agricole des régions frontalières ne suffit pas à servir de catalyseur à la création de richesse.

Les longues périodes d'insurrection de groupes armés non étatiques sont à l'origine de l'insécurité qui règne dans les régions frontalières. Les terroristes s'affrontent avec les États pour le contrôle des territoires nationaux, tout en profitant des bandes frontalières pour se livrer à des activités criminelles transnationales organisées, mobiliser des combattants, s'adonner au pillage et à la destruction des infrastructures nationales. Les incidents impliquant des engins explosifs improvisés (EEI), les combats entre

forces de sécurité et insurgés, les troubles sociaux, le banditisme rural et les prélèvements fiscaux non officiels, compromettent les activités agricoles. Le ressenti que les populations frontalières pourraient contribuer et encourager les passeurs et les terroristes ajoute aux tensions. En outre, la perception que les communautés frontalières reçoivent moins de protection que les postes frontaliers compliquent les relations entre les forces de sécurité et les communautés locales. L'agriculture devient ainsi de plus en plus difficile dans les espaces périphériques du Sahel, menaçant de plus en plus la profession d'agriculteur.

L'insécurité empêche les agriculteurs frontaliers d'accéder aux terres arables. Des terres qui devraient être des actifs rentables ne peuvent plus assurer une production économiquement viable. Les déplacements forcés d'agriculteurs en raison de conflits armés et de présence d'EEI sont monnaie courante, tout comme les cas de meurtres, d'enlèvements et d'agressions physiques. Les cultivateurs sont la cible d'insurgés à la recherche de nouvelles sources pour financer leurs activités, principalement dans le bassin du lac Tchad, et il est souvent difficile pour les forces de sécurité de sécuriser ces espaces. Les conflits fonciers exacerbent ces tensions existantes, entraînant violences et activités criminelles. Pendant toute la durée des conflits, les terres sont réduites à leur valeur nominale. Les conflits fonciers communautaires contraignent également parfois les agriculteurs à vendre leurs produits à bas prix ou à abandonner leur ferme en laissant leur récolte pourrir sur place. D'autres donnent lieu à des vols de récolte.

Les agriculteurs des régions frontalières peinent à mobiliser les capitaux nécessaires pour cultiver leurs produits et transformer leur activité en modèle économique en raison des risques de sécurité élevés d'un investissement dans ces régions. La tendance croissante au financement participatif dans le secteur agro-industriel, qui a permis de débloquer le capital latent de la classe moyenne, pourrait ne pas profiter aux agriculteurs frontaliers en l'absence de couverture d'assurance pour les investisseurs et les agriculteurs en cas de conflit armé. Il devient alors difficile d'attirer des capitaux pourtant nécessaires. En raison du risque élevé d'échec, même les systèmes alternatifs de notation de crédit pourraient ne pas suffire à convaincre les investisseurs du secteur privé de placer leur argent dans les communautés frontalières confrontées à l'insécurité. En l'absence de financement des secteurs public et privé, les potentiels de croissance de la plupart des activités agricoles dans ces espaces marginaux s'en trouvent donc limités.

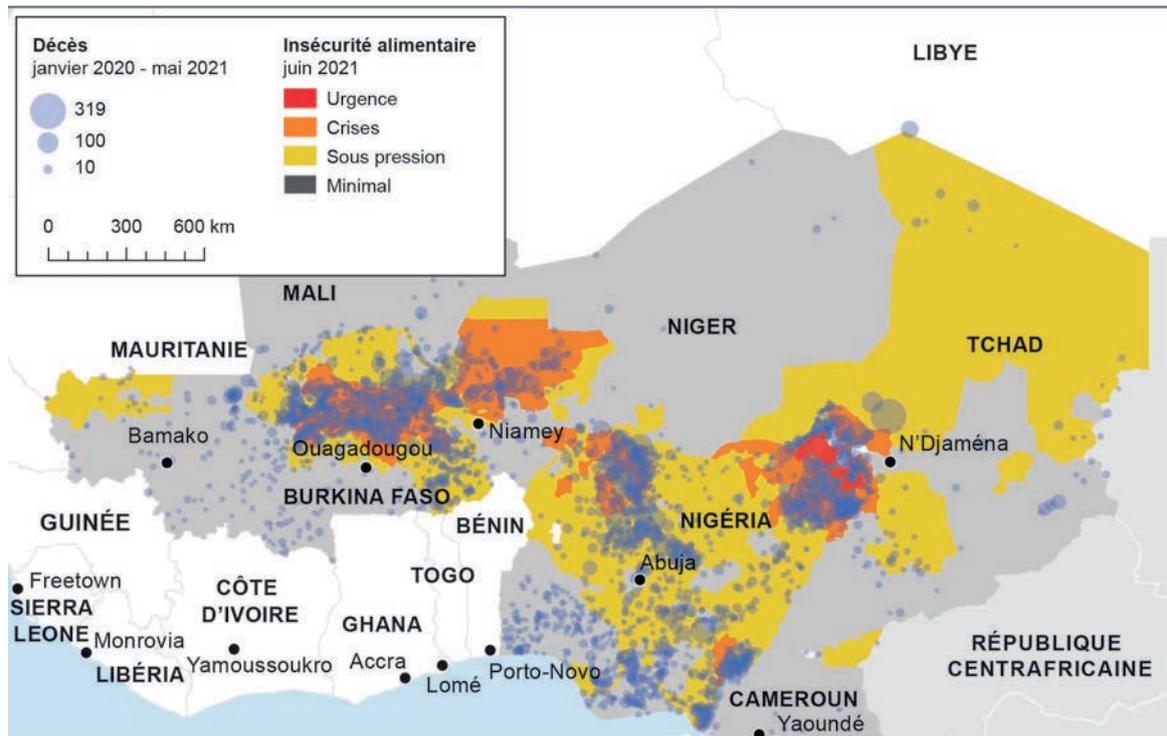
L'insécurité représente une menace intergénérationnelle pour la sécurité alimentaire ([Carte 6.1](#), [Carte 6.2](#) et [Carte 6.3](#)), car elle décourage les jeunes de s'engager dans l'agriculture. Face aux risques et aux faibles rendements de l'agriculture de subsistance, les jeunes sont tentés de quitter la périphérie du pays pour son centre, à la recherche de moyens de subsistance alternatifs. Beaucoup échouent, car les institutions officielles ne leur offrent que peu d'opportunités. Certains se livrent à des activités illicites, telles que l'immigration clandestine (alors qu'ils ne possèdent pas de compétences monnayables), l'extrémisme violent, la drogue, le trafic d'êtres humains et le banditisme. Ils contribuent alors à l'aggravation de la situation sécuritaire dans les régions frontalières. Il est difficile de faire changer ces jeunes et de les amener à reprendre des activités agricoles productives, de par les capacités limitées de création de richesse de l'agriculture de subsistance. Les violences répétées peuvent donc entraîner une pénurie alimentaire générationnelle, aux conséquences désastreuses pour la résilience. Se pose alors l'inquiétante question du devenir de la production alimentaire dans les régions frontalières au départ des exploitants actuels.

En l'absence de sécurité, il est impossible de développer un environnement propice à la création de valeur dans le secteur agricole et au développement d'une filière créatrice d'emplois, mais aussi d'améliorer les infrastructures, de répondre aux besoins de l'industrie et d'accroître les débouchés commerciaux. Les investisseurs du secteur privé, en mesure de fournir des biens tels que des appareils alimentés par l'énergie solaire, l'accès à internet et aux télécommunications, hésitent à investir en raison du coût élevé des dispositifs de sécurité et des risques de destruction de leurs installations. Dans cette situation où les infrastructures essentielles font défaut, les denrées périssables se détériorent rapidement, pesant ainsi sur la rentabilité, car les agriculteurs se voient forcés de vendre leur production de matières premières plutôt que des produits raffinés ou transformés. Les institutions facilitatrices, telles que les chambres de commerce et d'industrie et le secteur privé, sont peu présentes aux côtés des agriculteurs frontaliers pour porter leurs revendications et favoriser leur visibilité, en partie parce qu'il est difficile d'organiser une telle sensibilisation dans des contextes de sécurité très instables. Les opportunités de faire venir davantage d'acteurs, de connaissances et de capitaux sont donc manquées. À cela s'ajoute l'impossibilité de déployer des moyens logistiques et promotionnels en raison des menaces, perçues et réelles, pesant sur les fournisseurs de ces services. Cette situation empêche la construction des infrastructures essentielles, telles que des routes, des silos et des installations de congélation permettant de conserver les marchandises, pourtant essentielles pour connecter les agriculteurs aux marchés des acheteurs. Dans cet environnement, il devient impossible de tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'innovation commerciale.

Les effets de l'insécurité sont encore plus puissants sur les agricultrices, dont les capacités et la résilience sont souvent peu reconnues, et ce, alors même qu'elles subissent des désavantages institutionnels, culturels, sociaux et économiques. Par exemple, les pratiques culturelles font qu'il est difficile pour elles de posséder et conserver des sols, ou d'en optimiser l'exploitation. Les agricultrices propriétaires terriennes sont parfois victimes de groupes criminels intéressés par leur production.

Carte 6.1

Mortalité et insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, 2020-21

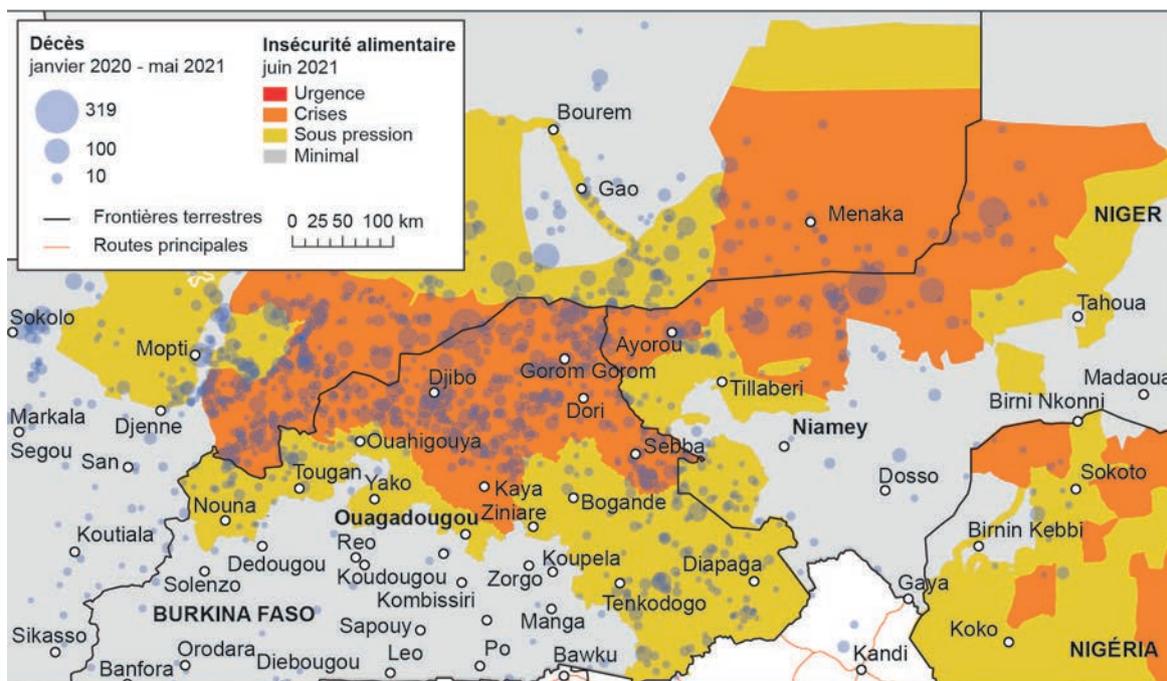


Cartographie : José Luengo-Cabrera et Olivier Walther.

Source : ACLED (2021<sup>[9]</sup>) et FEWS NET (2021<sup>[9]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 6.2

Mortalité et insécurité alimentaire dans le Liptako-Gourma, 2020-21

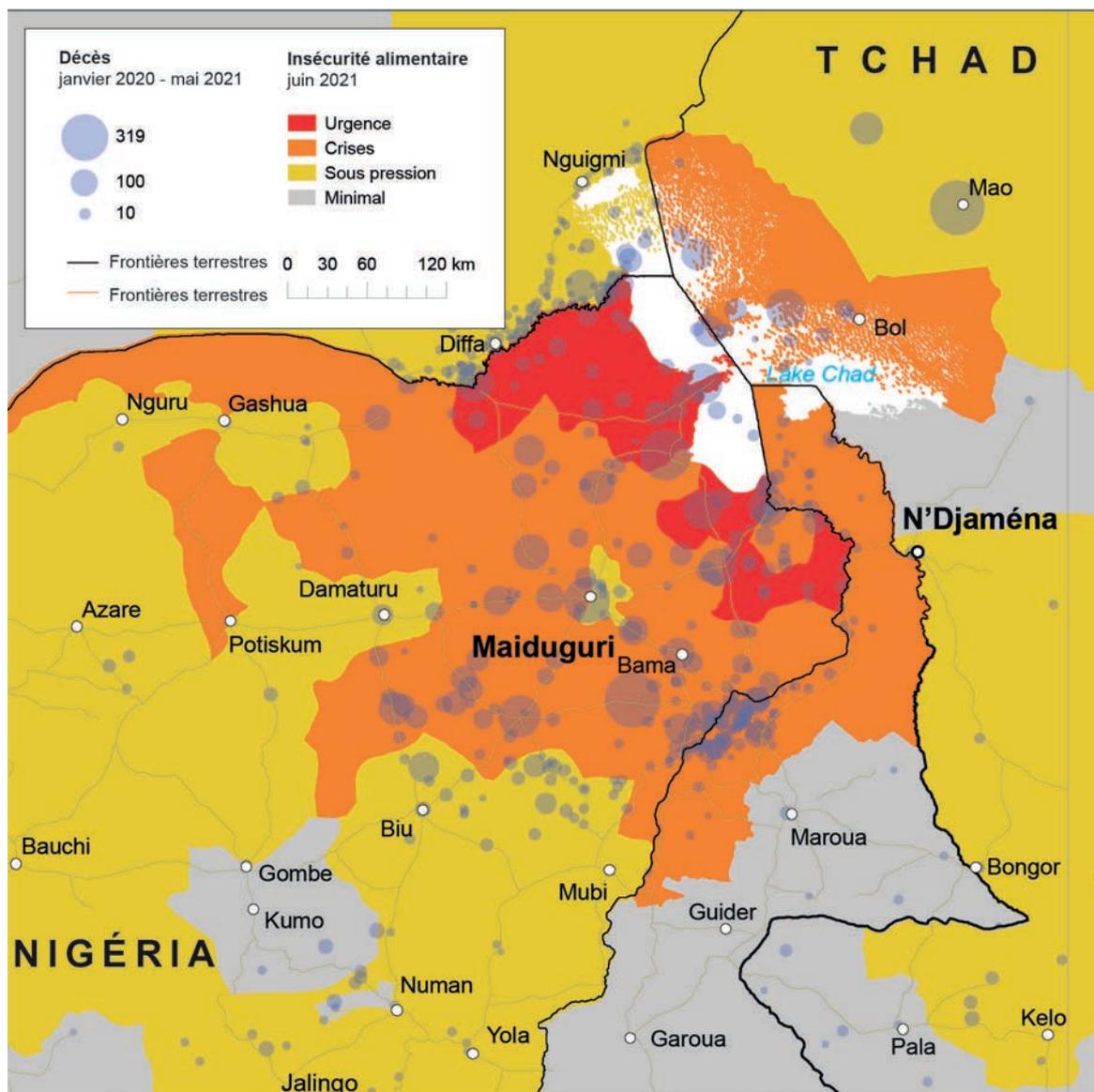


Cartographie : José Luengo-Cabrera et Olivier Walther.

Source : ACLED (2021<sup>[9]</sup>) et FEWS NET (2021<sup>[9]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Carte 6.3

Mortalité et insécurité alimentaire dans la région du lac Tchad, 2020-21



Cartographie : José Luengo-Cabrera et Olivier Walther.

Source : ACLED (2021<sup>[9]</sup>) et FEWS NET (2021<sup>[10]</sup>). Les données ACLED sont accessibles au public.

Elles sont de plus en plus contraintes d'assumer seules la charge de leur famille après le décès de leur conjoint victime de l'insécurité, mais continuent néanmoins à lutter pour assurer leur subsistance. Les attaques armées les exposent à des risques supplémentaires, les empêchant ainsi de pratiquer l'agriculture en toute sécurité. Elles sont souvent victimes d'agressions et de viols sur leurs terres, et les stéréotypes culturels font qu'il est difficile pour les victimes de reconnaître ouvertement ces crimes atroces. Les femmes sont perçues comme plus entreprenantes que les

hommes, mais les risques qu'elles courent dans les régions frontalières entravent le développement de leurs compétences de création de valeur à partir des produits agricoles.

Enfin, les problèmes de sécurité empêchent les communautés frontalières d'établir des relations avec les conseillers techniques et les fournisseurs de technologies pour améliorer le rendement agricole. La présence des partenaires au développement est souvent limitée, et la plupart des activités sont mises en œuvre par des tiers en raison de l'insécurité. Cette situation

affecte la qualité du suivi-évaluation et la pérennité des interventions. Les capacités des services de vulgarisation agricole sont également limitées. Les agents de vulgarisation agricole et les agents de développement engagés dans des partenariats avec les communautés frontalières ne peuvent plus établir de contact direct avec les agriculteurs, freinant les travaux d'amélioration de la productivité et de l'efficacité des cultures et rendements. L'aide à distance n'a généralement pas l'effet transformateur attendu. Les partenaires au développement peuvent hésiter à engager d'importantes ressources humaines et financières s'ils ne sont pas sûrs de la sécurité des installations. Au cours de la dernière décennie, cette situation a érodé la confiance entre les communautés des zones frontalières et les organisations humanitaires, qui ont beaucoup promis sans pleinement tenir leurs promesses sur le terrain.

En conclusion, l'insécurité représente une menace réelle pour la réalisation de l'objectif 1 du Programme de développement à l'horizon 2030 et l'éradication de la pauvreté chez les agriculteurs vivriers des régions frontalières du Sahel. L'insécurité accroît les risques, augmente le coût des transactions, diminue le capital disponible pour l'agriculture, freine le développement des chaînes de valeur, sape la confiance et le capital social, et empêche l'agriculture de servir de catalyseur au développement durable. L'agriculteur se trouve alors dans une situation difficile, qui augmente sa dépendance vis-à-vis de l'aide au développement.

Les forces de sécurité ont enregistré des progrès modestes pour la récupération des terres tombées aux mains des insurgés. Cela reste insuffisant. Les zones frontalières libérées doivent bénéficier du soutien de solides programmes de stabilisation, à l'instar de ceux du PNUD. Il est essentiel de rétablir les infrastructures endommagées, la gouvernance locale, la cohésion sociale, la sécurité communautaire, l'accès à la justice et l'État de droit. Les efforts d'intervention doivent être recentrés et renforcés dans ces espaces. Les efforts de stabilisation doivent bénéficier d'une feuille de route claire, permettant de cheminer de la dépendance à l'aide vers le développement durable. Les agriculteurs des régions frontalières doivent évoluer dans un environnement sûr afin de retourner sur leurs terres et de transformer cette ressource latente en un moteur de prospérité. Des actions spécifiques sont donc nécessaires pour sécuriser les espaces frontaliers, lever les risques pour les agriculteurs, améliorer les infrastructures partagées, inciter les jeunes agriculteurs à utiliser leurs ressources naturelles et améliorer la protection des femmes engagées dans des activités agricoles. À la lumière de ce qui précède, les communautés, les autorités locales, les gouvernements nationaux, les institutions régionales et les partenaires de développement doivent redoubler de coordination pour améliorer la sécurité dans les zones frontalières sahéennes et faire de l'agriculture une voie durable vers le développement.

### Notes

- 1 Cette éventualité est aujourd'hui permise par les aménagements récents de la constitution (Article 91) depuis décembre 2020.
- 2 En anglais *Multinational Joint Task Force (MNJTF)*.
- 3 Il ne s'agit pas du vocabulaire officiel.

### References

- ACLED (2021), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, <https://acleddata.com>. [8]
- Antil, A. (2018), « Le G5 Sahel : combien de divisions ? », dans *Ramses 2019, Les chocs du futur*, Dunod. [3]
- Desgrais, N. (2019), « Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel », *Fondation pour la recherche stratégique, Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*. [4]
- FEWS NET (2021), *Famine Early Warning Systems Network*, FEWS NET, <https://fewsn.net>. [9]

- France Info (2021), « Mali : au cœur de la force Takuba, déployée pour pallier le retrait de l'opération Barkhane », octobre. [6]
- Gouvernement français (2021), *Barkhane - Task Force Takuba : la France passe le commandement à la Suède*, <https://www.defense.gouv.fr/operations/actualites2/barkhane-task-force-takuba-la-france-passe-le-commandement-a-la-suede>. [7]
- OCDE/CSAO (2020), *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4b0abf5e-fr>. [5]
- Olivier de Sardan, J. (2021), *La revanche des contextes. Des mésaventures en l'ingénierie sociale*, Karthala, Paris. [1]
- Porter, D. (2015), « Le non-interventionnisme de l'Algérie en question », *Politique étrangère*, pp. 43-55. [2]



**Cahiers de l'Afrique de l'Ouest**

# **Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest**

Cette publication examine le rôle des régions frontalières dans l'évolution de la violence depuis la fin des années 1990 en Afrique du Nord et de l'Ouest. Grâce à l'indicateur innovant de l'OCDE sur la dynamique spatiale des conflits (SCDi), le rapport explore la relation croissante entre violence politique et régions frontalières : au niveau régional en analysant plus de 170 000 événements violents entre janvier 1997 et juin 2021 et à l'aide d'études de cas au Sahel central et Sahel oriental. Ces dernières années, la violence dans les espaces frontaliers est plus intense en termes de nombre de victimes et plus diffuse géographiquement. Ce rapport combine des données quantitatives sur la localisation des événements violents et des victimes, leur cartographie dans le temps et l'espace et une analyse des acteurs en conflit pour répondre à trois questions : i) Les zones frontalières sont-elles plus violentes que les autres espaces? ii) L'intensité de la violence dans les régions frontalières a-t-elle augmenté dans le temps ? iii) Certaines zones frontalières sont-elles plus violentes que d'autres ? La prééminence et la complexité croissantes des conflits et des groupes violents transnationaux en Afrique du Nord et de l'Ouest appellent à une analyse plus territorialisée pour des options politiques plus adaptées et flexibles.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-98891-0  
PDF ISBN 978-92-64-37408-9



9 789264 988910